★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9359 | 22 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 16 - LUNDI 17 FÉVRIER 1975

A LISBONNE

Les ministères de la défense et de l'information changeraient de titulaire

LIRE PAGE 22



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

MUTATIONS DANS LA PRESSE DU « MOUVEMENT »

LA POLITIQUE D'OUVERTURE DE M. ARIAS NAVARRO est de plus en plus contestée à Madrid

La contradiction

Pressé d'aller de l'avant par les libéraux du régime, critiqué par ses propres fonctionnaires, sermonné par don Juan, père du prince Juan Carlos, appelé à succéder un jour au général Franco, mis en demeure d'engager un authentique processus de démocratisation par les leaders de l'opposition tolérée, condamné par les antifranquistes de toujours, mais amarré au passé par les ultras de la « vieille garde », le gouvernement espagnol évoque aujourd'hui un navire dont le capitaine hésite encore sur la bonne manœuvre à l'approche de la tempête.

Dans son énergique discours-programme du 12 février 1974, M. Arias Navarro, successeur inattendu de l'amiral Carrero Blanco à la présidence du gouvernement, avait annoncé une « ouverture ». La grande majorité des Espagnols, qui attendent avec impatience une adaptation des structures politiques archaïques du franquisme à la nouvelle société née de l'expansion économique, ont aussitôt traduit par « libéralisation ». Ces espoirs ont été une nouvelle fois déçus. La loi sur les associations politiques, pièce maîtresse du plan de M. Arias Navarro, a été tellement amendée par les Cortès et le Conseil national du mouvement qu'elle ne permet pas aux partisans de l' « aggiornamento » de se lancer dans la bataille pour la conquête des libertés fondamentales.

Mis en échec par les nostalgiques du franquisme « pur et dur » de juillet 1936, qui n'ont rien appris ni rien oublié, le chef du gouvernement a eu cependant le mérite de réaffirmer publiquement ses options. Il a clairement laissé entendre que le but final restait une démocratisation réelle des institutions. Mais il a dû sacrifier quelques-uns de ses collaborateurs « les plus engagés » dans l'ouverture, à commencer par M. Pio Cabanillas, ancien ministre de l'information, devenu le symbole d'une politique assimilée par la « vieille garde » à la trahison et au reniement.

Le chef du gouvernement maintient cependant un « style » qui ne ferme pas toutes les portes, et il poursuit le dialogue avec des personnalités, anciens ministres ou ex-ambassadeurs, qui veulent créer cette « nouvelle droite » que M. Arias Navarro juge indispensable à l'équilibre du régime qu'il faudra bâtir à l'heure de la succession.

C'est une tactique prudente et ambiguë. Elle ne satisfait pas les libéraux, qui jugent les intentions insuffisantes et les résultats à peu près nuls. Elle exaspère les ultras, qui dénoncent l'amorce de l'effondrement. M. Arias Navarro n'en voit pas d'autre aussi longtemps que le Caudillo, âgé de quatre-vingt-deux ans, affaibli et apparemment indifférent, continue en dernier ressort de trancher en faveur du conservatisme le plus étroit.

Mais il n'est pas douteux non plus que la position du chef du gouvernement a encouragé les multiples manifestations de contestation qui se développent en Espagne. Ce ne sont plus seulement les étudiants, les ouvriers ou les représentants les plus dynamiques d'une Eglise en mutation qui protestent et revendiquent, mais aussi de larges secteurs d'une société dont les aspirations profondes ne peuvent plus être contenues ou réprimées par le pouvoir. Les différents services de répression de l'appareil d'Etat, par la force de l'habitude, continuent de frapper dirigeants de commissions ouvrières, prêtres, fonctionnaires signant des pétitions en faveur de la démocratisation. Ceux qui sont sanctionnés peuvent actuellement prétendre qu'ils ne sont pas en désaccord avec tous les dirigeants.

La contradiction au sein même du gouvernement espagnol n'a jamais été si flagrante entre « jusqu'au-boutistes » et défenseurs d'une politique qui pourrait sauver ce qui peut être sauvé du franquisme. A trop poursuivre la querelle, les plaideurs d'aujourd'hui pourraient bien favoriser l'intervention d'un arbitre militaire.

M. Emilio Romero, directeur de Pueblo, *journal des syndicats officiels, assumera désormais les fonctions de délégué national pour la presse et la radio à la suite du limogeage, annoncé le vendredi 14 février, de M. Antonio Castro Villacanas. La décision a été prise au conseil des ministres de vendredi, mais elle ne sera publiée que lundi au* Journal officiel, *le décret devant encore être signé par le général Franco.*

Le limogeage de M. Castro Villacanas, ainsi que celui de M. Antonio Izquierdo, directeur du journal phalangiste *Arriba*, s'explique, dit-on à Madrid, par l'hostilité de la presse du Mouvement à la politique d' « ouverture » du chef du gouvernement espagnol. M. Arias Navarro *Arriba* avait complètement passé sous silence l'anniversaire du 12 février 1974, date de présentation aux Cortès du discours-programme de « libéralisation » de M. Arias Navarro.

M. Emilio Romero est cependant très proche des secteurs phalangistes orthodoxes, et lui-même un adversaire de la politique d' « ouverture ». Sa nomination réduit singulièrement la portée d'une mesure destinée sans doute à réaffirmer l'autorité du gouvernement, alors que la contestation gagne des secteurs de plus en plus nombreux de la société.

On note avec intérêt dans les milieux politiques madrilènes que don Juan, comte de Barcelone, a accordé une longue interview au journal monarchiste *ABC*, dans laquelle le prétendant au trône d'Espagne critique vertement les faibles résultats de la politique d' « ouverture » du gouvernement. Cette interview n'a pas été publiée, mais elle circule sous le manteau dans la capitale espagnole.

C'est, enfin, ce samedi 15 février que l'on devait connaître, à Madrid, le verdict de la Cour suprême dans le procès en appel des dix dirigeants de commissions ouvrières condamnés à de très lourdes peines de prison, en décembre 1973.

(Lire nos informations page 3.)

L'installation en France des quartiers généraux des sociétés multinationales va être encouragée

(Lire page 18 l'article de J.-M. THEOLLEYRE.)

A LA VEILLE DE LA RENCONTRE GROMYKO-KISSINGER

Une centaine de pays du tiers-monde affirment à Alger leur cohésion

Le « groupe des 77 », qui réunit en fait cent quatre nations en voie de développement, tient à Alger, du 15 au 18 février, une conférence ministérielle. Il s'agit pour ces représentants des pays du tiers-monde « non alignés » de fixer une position commune en vue de la deuxième conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), qui se tiendra du 12 au 16 mars à Lima. Ce sera une nouvelle occasion pour les pays pauvres de faire valoir leurs thèses sur la valorisation des matières premières, qui ont été récemment exposées à Dakar, Vienne et Genève.

Face aux efforts des Etats-Unis pour regrouper les pays consommateurs, l'Algérie joue un rôle déterminant dans cette mobilisation commune du tiers-monde et du quart-monde.

De notre correspondant

Alger. — « *Nous parlions et personne ne nous écoutait. Nous criions et aucun écho ne nous parvenait. Nous appelions au secours et nos appels étaient emportés par les vents. Et c'est compte tenu de tout cela que la politique de non alignement est née* », déclarait récemment le président Boumediène à des journalistes iraniens. La réunion ministérielle du « Groupe des 77 », qui s'ouvre à Alger ce samedi 15 février, s'inscrit dans cette perspective. Les délégués des cent quatre nations adhérant au « groupe » vont discuter de leurs problèmes et de leurs besoins en vue de présenter un front uni à la conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) qui se tiendra à Lima à la mi-mars.

L'Algérie, qui joue un rôle politique majeur dans les différentes rencontres des pays du tiers-monde étudiant les problèmes de développement et des matières premières, entend ainsi non seulement faire entendre la voix des pays pauvres, mais aussi les mobiliser et les organiser face aux pays industrialisés.

Ainsi, la conférence sur les matières premières qui s'est tenue à Dakar au début du mois (*le Monde* du 11 février) était à l'origine une initiative des non-alignés, dont M. Boumediène est le président en exercice. Elle a été volontairement élargie à l'ensemble des pays du tiers-monde, qui ont été, de ce fait, entraînés dans le sillage du non-alignement. Des Etats modérés connus pour leurs sympathies pro-américaines ont approuvé des résolutions politiques et économiques assez dures élaborées dans l'esprit du mouvement. Le groupe intergouvernemental des non-alignés, élargi pour la circonstance aux autres pays en voie de développement, a vu son mandat prorogé, ce qui est une façon de l'institutionnaliser et de prolonger son action. Toujours à l'initiative de l'Algérie, la conférence a décidé de tenir à l'ONU une réunion des pays en voie de développement et de déléguer son président, le Sénégalais Babacar Ba, au « sommet » de l'OPEP pour présenter les résolutions adoptées à Dakar.

P. B.

(Lire la suite page 19.)

M. Leonid Brejnev critique la politique des « mesures partielles » au Proche-Orient

Venant de Ryad, où il achève par une brève escale sa tournée au Proche-Orient, M. Kissinger était attendu dimanche à Genève, où il rencontre M. Gromyko. La politique des « mesures partielles » préconisée par le secrétaire d'Etat a été évoquée par M. Brejnev devant M. Wilson à Moscou. Aux yeux du numéro un soviétique, elle ne peut être utile que si ces mesures « constituent des jalons sur la voie d'un règlement rapide et ne sont pas exploitées pour bloquer la situation dans son ensemble ». *Ce qui a déjà été entrepris dans ce domaine n'ayant réduit ni la tension ni la course aux armements dans la région, il a réclamé la* « reprise urgente » *de la conférence de Genève.* (Lire page 3 l'article de Jacques Amalric.)

Aux Etats-Unis, le ton demeure alarmiste. M. Thomas Enders, assistant du secrétaire d'Etat, a estimé qu'un embargo sur le pétrole « serait quelque chose de très près d'une guerre nucléaire », *sans préciser toutefois s'il entendait comparer les effets des deux événements ou leur attribuer une relation de cause à effet.*

Les avertissements de M. Brejnev ne sont pas inattendus, puisque le chef du parti soviétique a toujours donné la préférence à une procédure multilatérale de règlement et demandé la réunion urgente de la conférence de Genève. Ils surviennent toutefois au moment où la politique rivale, dite des « petits pas » de M. Kissinger, traverse une phase délicate. Sans doute le secrétaire d'Etat américain a-t-il quitté Israël à l'issue de sa seconde visite, vendredi, sur des propos relativement optimistes. Selon lui, « *il existe une base suffisante pour entamer des négociations en vue d'un nouvel accord* » (avec l'Egypte), ce qui l'a incité à « *revenir dans la région pour un séjour plus prolongé et des négociations plus poussées à la mi-mars* ». Son collègue israélien, M. Ygal Allon, a cependant tenu à souligner le caractère « *purement exploratoire* » de cette visite et l'on ne voit pas encore quel compromis pourra être trouvé entre les thèses contradictoires de l'Egypte et d'Israël sur un dégagement dans le Sinaï.

Alors, en effet, qu'en échange d'un nouveau retrait israélien Le Caire serait prêt tout au plus à promettre aux Américains — et non pas aux Israéliens — de ne pas reprendre les hostilités pendant un certain délai, le gouvernement de Jérusalem ne semble pas enclin à se contenter de si peu. Parlant vendredi soir après le départ de M. Kissinger, M. Rabin a indiqué qu'il ne serait prêt à accepter la « démilitarisation » des cols de Gidi et de Mitla et à l'évacuation des puits de pétrole d'Abou-Rodeiss que le jour où l'Egypte « *annoncera ouvertement et publiquement, dans des termes qui l'engageront sans équivoque, la fin de l'état de guerre entre elle et Israël et dans la mesure où cette renonciation à la guerre ne sera pas liée à ce qui pourrait se passer entre Israël et les autres Etats arabes* ».

M. Rabin a affirmé que, pour le moment, les négociateurs israéliens avaient été autorisés à proposer, en échange de « *compensations politiques significatives* », des replis dans le Sinaï allant de 30 à 50 kilomètres et ne « *comportant pas les cols et les puits d'Abou-Rodeiss* ».

L'économie algérienne au tournant

Alger. — « Guerre au gaspillage », « Gagner la bataille de la gestion, de la production et de la productivité ». Ces deux mots d'ordre reviennent comme un leitmotiv depuis le début de l'année dans les déclarations des dirigeants et dans la presse. On les avait entendus au cours des deux dernières années, mais jamais avec une telle insistance. C'est que l'économie algérienne a atteint un tournant, et plusieurs facteurs poussent le gouvernement à rechercher des résultats substantiels dans le secteur agricole et le secteur industriel. Le problème n'est plus seulement économique, il est devenu politique.

De notre correspondant
PAUL BALTA

Dès le 28 novembre, le président Boumediène avait tiré la sonnette d'alarme du congrès constitutif de l'UNPA (Union nationale des paysans algériens), tandis que M. Mahroug, ministre des finances, résumait les préoccupations du chef de l'Etat par une formule lapidaire : « *Nous mangeons le tiers de notre pétrole en produits alimentaires.* »

Cette constatation est préoccupante pour un pays moyen producteur de pétrole, qui a fait un gigantesque effort d'investissement, entend se développer rapidement et connaît un des taux démographiques les plus élevés du monde : 36 pour 1 000. « *Au rythme actuel, si nous ne redressons pas la barre, notre pétrole servira tout juste, dans quelques années, à nous nourrir et à acheter des pièces de rechange pour nos usines sophistiquées* », nous a déclaré un économiste.

Les 3.2 milliards de dinars que l'Etat consacrera en 1975 à soutenir les prix des produits de consommation courante représentent une ponction substantielle dans le budget. Les céréales, le sucre, les alimentes de base, sont importés en grande quantité d'Occident. Leurs prix ont subi des hausses égales ou supérieures à celles du pétrole. Mais si l'Algérie produisait plus — et elle en a la possibilité, — elle importerait moins, cela va de soi, et pourrait même exporter certaines denrées, davantage de produits finis et semi-finis.

Semer du pétrole pour récolter des usines

« *Nous avons importé, ces dernières années, 10 millions de quintaux de blé et des milliers de tonnes d'huile parce que la terre a été négligée... Le volume de production n'a pas changé alors que le taux de consommation, puis le niveau de vie des masses et leur pouvoir d'achat ont augmenté grâce aux plans de développement* », a déclaré le chef de l'Etat aux paysans, avant de conclure : « *Notre terre est en mesure de produire le double et même le triple de sa production actuelle, à condition que nous l'entretenions.* »

Dans le secteur industriel, l'Etat a consacré des sommes considérables au démarrage de l'industrialisation. « *Nous semons du pétrole pour récolter des usines, des écoles et des hôpitaux* », aime à dire le président Boumediène. Les déboires de la période de rodage et de formation s'expliquent. « *Nous faisons de l'industrialisation avec des paysans* », nous a dit M. Abdesselam, ministre de l'industrie et de l'énergie, tandis que M. Mahroug lui faisait écho pour expliquer le déséquilibre structurel de quelques entreprises en déclarant : « *Nous payons le coût de notre apprentissage et de notre développement.* »

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

RASÉ DE PRÈS

La meilleure façon de régler un problème, c'est d'en supprimer les causes. Le maire de Viry-Châtillon, qui n'y va pas avec le dos du bulldozer, avait un différend avec sa Maison des jeunes et de la culture. Et c'est sans doute inspiré par cette logique d'acier qu'il a fait raser le bâtiment au petit matin.

Donc, plus de maison. Restent les jeunes, qui ne doivent pas être très contents. Il serait toujours possible de les faire raser, mais la tondeuse est moins efficace que les bulldozers : le cheveu repousse impitoyablement.

Quant à raser la culture, il semble que, en ce qui le concerne, M. le maire s'en soit chargé depuis longtemps à titre personnel.

BERNARD CHAPUIS.

les éditions sociales et l'éducation

Docteur Françoise LAZARD-LEVAILLANT
le petit enfant ce méconnu
1 vol. 25 F

Groupe Français d'Education Nouvelle (avec la collaboration de 30 auteurs)
l'échec scolaire : doué ou non doué ?
1 vol. 20 F

Georges COGNIOT
laïcité et réforme démocratique de l'enseignement
2e édition complétée
1 vol. 30 F

Henri SALVAT
l'intelligence, mythes et réalités
3e édition
1 vol. 16 F

propositions pour reconstruire l'école
Présentation de Pierre JUQUIN
1 vol. 7,50 F

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

LA RÉSISTANCE VUE PAR CLAUDE BOURDET

« L'aventure incertaine »

Ces hommes et ces femmes, qui se lancèrent les premiers dans l'aventure incertaine de la Résistance, qu'étaient-ils ? Des « maverick », dirait-on en américain, d'un mot par lequel on désigne les chevaux ombrageux qui répugnent au troupeau ou, à l'occasion, tel sénateur rétif. Des originaux, des non-conformistes, des gens difficiles à manier, des indépendants dans l'âme, des inclassables. Cela explique qu'ils s'engagèrent dans l'étroit défilé qu'ouvrait devant eux l'histoire sans trop de précautions et sans aucun biscuit. Cela explique également qu'ils n'aient pas toujours été les plus compétents, si par compétent on entend apte, par science et par expérience, à résoudre d'emblée un problème politique.

Mais, après tout, remarque Claude Bourdet, si la direction de la Résistance et celle de la politique qui s'ensuivit, après guerre, n'ont pas été plus remarquables, ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre mais à ceux qui, logiquement, auraient dû occuper leur place.

Sur le choix fait par la bourgeoisie en juin 1940, qui la conduisit dans son ensemble à soutenir et à animer le régime de Vichy, l'essentiel est connu. Mais ni le parti socialiste, délité par la défaite et en pleine désorganisation, ni la direction du parti communiste, incapable de prendre ses distances avec la politique extérieure de l'U.R.S.S., engluée dans le pacte germano-soviétique et, pourrait-on ajouter, dans une conception de la lutte à cent lieues des réalités du moment, n'étaient non plus en état de prendre la tête du courant. Les pionniers durent donc se débrouiller d'abord seuls, et pratiquement tout inventer.

Contrairement à d'autres, qui ont tout de même fini par se ranger, Claude Bourdet est resté cet « inclassable » qui, après avoir noué de sa propre initiative des contacts dans l'été et l'automne 1940, rencontra Henri Frenay dans un train début 1941, fut bombardé par lui chef pour les Alpes-Maritimes d'un mouvement de libération nationale qui n'existait pas et devint le second dirigeant de Combat, puis membre du Conseil national de la Résistance.

PAUL GILLET.

(Lire la suite page 16.)

AFRIQUE

L'économie algérienne au tournant

(Suite de la première page.)

1975 devrait marquer un tournant. Les dirigeants veulent lutter sérieusement contre le laisser-aller de nombreux secteurs, et obtenir un meilleur rendement des usines. *« Treize ans après l'indépendance, le peuple algérien ne peut accepter qu'on mette tout ce qui ne va pas sur le dos du colonialisme et de l'apprentissage »*, nous ont dit plusieurs ministres. Les Algériens admettent assez bien — même s'ils ronchonnent un peu — la cherté des produits de luxe importés ou leur absence sur le marché. Mais ils ne supportent pas la pénurie de pommes de terre, de légumes, de bouteilles de gaz, d'Isis (détergent local), dont le pays devrait regorger. Le temps, l'énergie, l'ingéniosité nécessaires pour se procurer des produits locaux constituent aussi une forme de gaspillage. Il en résulte de la morosité.

Sans doute existe-t-il des « *pénuristes* » — selon l'éloquent néologisme forgé par un populaire auteur de bandes dessinées — qui accumulent des stocks et organisent les pénuries pour faire monter les prix. Sans doute les circuits de distribution doivent-ils être améliorés, et les contrôles renforcés. Mais, en dernier ressort, le mal réside dans l'insuffisance de la production, qui encourage la spéculation et le marché noir.

Des mesures ont été annoncées. En ce qui concerne le secteur agricole autogéré, dont la rentabilité laisse à désirer, M. Mahroug a annoncé que l'Etat avait comblé le passif des secteurs déficitaires pour leur permettre de repartir sur des bases saines. A partir de la campagne 1974-1975, ils seront entièrement responsables, y compris sur le plan financier. La même politique a été adoptée dans le secteur industriel, où il a fallu éponger un déficit de 2 milliards de dinars (2,4 milliards de francs). Désormais, a expliqué M. Mahroug, aucune entreprise, à l'exception du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, près d'Annaba, ne sera automatiquement soutenue.

En cas de déficit, les cas seront examinés un par un. Les dirigeants des entreprises nationales dont la gestion aura été défaillante seront sanctionnés ou écartés. Ce principe était déjà acquis, mais son application n'était pas toujours possible ou ne donnait pas tous les résultats escomptés. Nombre de responsables se sentaient à l'abri : par qui auraient-ils été remplacés ? En cas de sanction, ils étaient pratiquement assurés, après une période de « purgatoire », de retrouver un poste.

L'Algérie manque toujours de cadres et de techniciens, mais l'effort intensif de formation commence à porter ses fruits : qu'un directeur ou un chef de service soit moins « irremplaçable » que par le passé rend plus prudent, et crée une certaine émulation. Enfin, l'Etat dispose d'un plus grand nombre de fonctionnaires compétents susceptibles d'effectuer des contrôles efficaces.

« Économisez l'eau »

A l'inverse de ce qui se passe dans les pays industrialisés, où l'on gaspille par abondance, c'est la pénurie qui, dans les pays en voie de développement, est source de gaspillage : manque de cadres, pauvreté des moyens matériels, insuffisances de la programmation, impossibilité de tout entreprendre à la fois, etc. Le gaspillage prend alors des formes insidieuses ou invisibles.

Ainsi, M. Layachi Yaker, ministre du commerce, a-t-il demandé à la population d'économiser l'eau. Mais, dans les grandes villes, la déperdition est moins due à l'usage qu'en font les citadins qu'à la vétusté des canalisations et aux innombrables fuites de nouvelles installations mal surveillées. Le ministre a lancé une campagne *« pour l'entretien constant du matériel de production »*, généralement négligé. Tout le monde a pensé qu'il visait le secteur industriel, mais la recommandation vaut aussi pour le patrimoine immobilier et touristique. Les beaux complexes hôteliers dont l'Algérie s'est dotée doivent être entretenus. En outre, le service laisse trop souvent à désirer, et décourage les clients. Lorsque le pays a accédé à l'indépendance, le personnel d'encadrement *hôtelier* était presque inexistant. Les écoles créées en 1969 ne suffisent pas pour répondre à la demande. Mais comment expliquer que les établissements gérés par les communes et les wilayas soient en bon état et assurent un service de qualité alliant l'amabilité à l'efficacité, contrairement à ce qui se passe généralement dans ceux de la SONATOUR (Société nationale du tourisme) ?

La *forme* la plus insidieuse de gaspillage, parce qu'elle n'est pas facilement chiffrable ou immédiatement décelable, réside dans la lourdeur et la lenteur administratives, qu'elles soient dues à des procédures tatillonnes, au laisser-aller, à l'humeur de certains fonctionnaires ou aux rivalités entre services. Ainsi, à Hassi-Messaoud, *il a fallu* freiner la production pétrolière en attendant la mise en place de matériel d'injection destiné à accroître la pression dans les puits : ce matériel aurait été perdu, ce qui a obligé la Sonatrach à passer une nouvelle commande au fournisseur. Ce contretemps, d'ordre administratif, a entraîné pour l'économie algérienne un manque à gagner plus important que ne le prévoyait la politique de conservation des gisements : en 1974, la production, en baisse de 15 %, a atteint 46 millions de tonnes environ, au lieu de 55 millions de tonnes escomptées, et les prévisions pour 1975 ne dépassent pas 53 millions de tonnes.

Mobiliser les citoyens

Les mesures administratives et techniques annoncées ou déjà prises par plusieurs ministères peuvent contribuer à un assainissement, mais elles risquent d'être insuffisantes pour obtenir des résultats décisifs si elles ne sont pas accompagnées de réformes profondes dans les secteurs où des problèmes se posent. En outre, le silence fait sur les statistiques ou les retards qui interviennent dans leur publication (le dernier annuaire statistique distribué à la presse remonte à 1972) ne permettent pas de suivre la marche des différentes branches de l'économie. La lutte contre le gaspillage suppose un nouvel état d'esprit. Celui-ci ne peut exister que si l'opinion est formée et informée. C'est elle, en définitive, qui exerce les meilleurs contrôles.

Beaucoup se demandent pourquoi les autorités hésitent à ouvrir un débat public sur les difficultés qu'elles rencontrent, sur leurs causes et sur les moyens de les résoudre. Le silence, affirment des économistes algériens, entretient l'abcès. Plus on tardera à le crever, plus il sera douloureux à guérir. Enfin, alors que le profit est le moteur de la productivité en économie libérale, estiment les économistes algériens, dans un pays en voie de développement ayant opté pour le socialisme, c'est la mobilisation civique et politique qui peut le mieux assurer un accroissement de la production et combattre les abus et le gaspillage.

PAUL BALTA.

Guinée Équatoriale

Les « suicides » de l'île Macias-N'Guema

L'agence France-Presse a annoncé, vendredi après-midi dans une dépêche datée de Genève, que, selon des sources dignes de foi, M. Miguel Eyegue, vice-président de la Guinée Equatoriale et homme fort du régime du président Francisco Macias, aurait été assassiné. Son corps, précise la dépêche, aurait été découvert mercredi matin à son domicile de Malabo (ex-Santa-Isabel). Il aurait été roué de coups de bâton avant d'être achevé d'une balle dans la nuque.

Si l'on en croit une déclaration faite vendredi dans la capitale par M. Daniel Boyono, chef de la maison civile du président de la République, la victime serait en fait l'ancien vice-président, M. Edmundo Bosio. Les autorités démentent qu'il y ait eu assassinat. L'épouse de M. Bosio aurait trouvé le cadavre de son mari en rentrant chez elle. Il aurait avalé une dose excessive de barbituriques et laissé une lettre expliquant les raisons de son suicide, « *lettre*, a précisé M. Boyono, *qui se trouve actuellement à la direction générale de la sûreté et dont je ne peux rendre les termes publics* ».

En attendant d'autres informations, qui seront difficiles à recueillir, puisque depuis des années aucun journaliste n'est autorisé à se rendre en Guinée-Equatoriale, une seule chose peut être tenue pour acquise : on se suicide décidément en Guinée-Equatoriale.

Au mois de mai 1969, au lendemain de l'indépendance, M. Anastasio N'Dongo, ministre des affaires étrangères, et adversaire malheureux de M. Macias à l'élection présidentielle du 2 octobre 1968, avait tenté de se tuer en sautant du second étage de l'immeuble où il s'était réfugié après l'échec de sa tentative pour prendre le pouvoir. Toujours selon la version officielle, il s'était brisé les jambes dans sa chute. Mis en prison, il aurait été assassiné par des détenus de droit commun. En fait, selon les témoignages concordants de nombreuses personnes qui avaient fui le pays à cette époque, M. N'Dongo avait eu les jambes brisées à coups de crosse par les membres de la garde personnelle du président Macias, qui l'avait fait ensuite exécuter. La répression qui avait suivi cette tentative de coup d'Etat avait été féroce. Des dizaines d'opposants avaient eu les membres brisés et, laissés sans soins, étaient morts de gangrène.

Depuis, le pays a été livré, semble-t-il, à la sanglante tyrannie du président Macias, qui s'est attaché à éliminer par la violence toute opposition. Tous les témoignages, toutes les informations recueillies s'accordent sur ce point. Le pays est livré à la terreur. Dans un numéro extraordinaire publié en juillet 1974, la revue mensuelle *Unidad de la Guinea Ecuatorial*, publiée à Malabo, mentionne un complot qui aurait été ourdi quelques jours plus tôt par les détenus politiques de la prison de Bata (chef-lieu de la province continentale de Rio-Muni). Le journal affirme que ces hommes « *avaient constitué un mouvement appelé Croisade de libération par le Christ* ». Lors de la découverte du complot, « *tous se sont suicidés* ». Ils étaient plus d'une centaine et ont, bien plus vraisemblablement, été assassinés. Le service de presse du Conseil œcuménique des Eglises à Genève a même précisé récemment qu'ils avaient été abattus devant leurs familles.

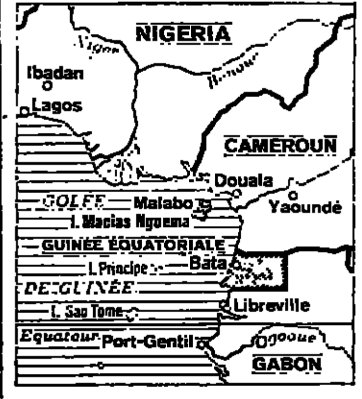
Etant donné ce contexte, l'information selon laquelle M. Bosio se serait donné la mort paraît, c'est le moins que l'on puisse écrire, sujette à caution. Agé de quarante-deux ans, M. Bosio était l'un des dirigeants de l'Union nationale Bubi. Ce mouvement est partisan de l'indépendance de l'île de Fernando-Poo, rebaptisée d'ailleurs en 1973 île Macias-N'Guema. Ce territoire est peuplé de Bubis, alors que la partie continentale du pays, la province de Rio-Muni, est le fief *de la tribu Fang*.

Lors de l'accession à l'indépendance de l'ancienne colonie espagnole, le gouvernement de Madrid avait imposé, dans la Constitution, une clause stipulant que les postes de président et de vice-président de la République devraient alternativement revenir à un membre de chaque ethnie. M. Macias, qui est un Fang, désigna donc, en accédant à la tête de l'Etat, M. Bosio à la vice-présidence. Mais le rôle de ce dernier, à mesure que les Fang accentuaient leur domination, devint de plus en plus protocolaire. En mars 1974, le congrès du Parti unique national des travailleurs (PUNT), dont M. Macias est le *« camarade suprême »*, modifia la Constitution. M. Macias se vit nommer président à vie, tandis que M. Bosio, destitué, était remplacé par un Fang en la personne de M. Eyegue, qui s'était rendu tristement célèbre par ses méthodes de répression lorsqu'il avait occupé le poste de gouverneur du Rio-Muni.

Avec M. Bosio disparaît, estiment les observateurs, l'un des derniers dirigeants politiques qui ne soit pas un inconditionnel du président Macias.

Si l'on en croit les réfugiés politiques, qui représentent maintenant près de 20 % de la population et dont certains sont regroupés au sein d'un Front de libération de la Guinée-Equatoriale, le pays serait au bord de l'effondrement. Il semble, en tout cas, que la mort de M. Bosio illustre une fois de plus les tristes méthodes utilisées par l'équipe au pouvoir pour assurer sa domination.

DANIEL JUNQUA.



La Guinée-Equatoriale est bordée par le Cameroun au nord et le Gabon au sud. Indépendant depuis le 12 octobre 1968, après cent quatre-vingt-dix ans de colonisation espagnole, cet Etat, qui compte environ quatre cent mille habitants pour 28 000 kilomètres carrés, est divisé en deux parties : la zone continentale, en forme de rectangle, d'une superficie de 26 000 kilomètres carrés, et *dont la ville principale est Bata* ; la zone insulaire, qui comprend, outre quelques îlots, l'île de Fernando-Poo, rebaptisée Macias-N'Guema, et dont la capitale est Malabo, ancienne Santa-Isabel. Les îles sont peuplées de Bubis, et la partie continentale, ou Rio-Muni, de Fangs. Ces derniers étant majoritaires. Le revenu du pays, dont l'économie est essentiellement agricole (cacao, bois, café, bananes), était avant l'indépendance l'un des plus élevés du continent africain. Mais la production de cacao a considérablement diminué.

Éthiopie

LE CONSEIL MILITAIRE ACCUSE LA SYRIE ET D'AUTRES PAYS ARABES DE FOURNIR DES ARMES AUX « BANDITS » ÉRYTHRÉENS.

Des centaines de prisonniers libérés par les maquisards

Habillés en soldats éthiopiens, des maquisards du Front de libération de l'Erythrée ont pénétré jeudi 13 février dans Asmara, chef-lieu de l'Erythrée, se sont fait ouvrir les portes de la prison centrale et ont emmené sept cent trente prisonniers politiques dans des camions volés à l'armée éthiopienne. Selon d'autres informations non confirmées, une opération semblable se serait déroulée à 70 kilomètres de là, à Adi-Quala, où cent soixante-dix prisonniers auraient été libérés. Soixante gardiens de prison se seraient joints aux maquisards.

On estime improbable dans les milieux diplomatiques d'Addis-Abeba que le gouvernement éthiopien puisse accepter dans un proche avenir d'envoyer des négociateurs à Khartoum. Vendredi, le conseil militaire a vivement attaqué la Syrie et d'« autres pays arabes », les accusant de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays et de tenter de provoquer une sécession en fournissant des armes aux « bandits » érythréens.

Selon l'envoyé spécial du « Los Angeles Times », qui se trouvait à Asmara après l'attaque des rebelles, deux divisions éthiopiennes venues d'Addis-Abeba ont ravagé la ville pendant quatre jours, tirant sur les civils dans la rue et chez eux. Il cite un fonctionnaire des services éthiopiens, selon lequel une centaine de villageois ont été rassemblés dans une église copte, à Woki-Deba, près d'Asmara, et y ont été abattus. Depuis le début de la semaine dernière, les troupes éthiopiennes auraient été rappelées à l'ordre, et peu de civils auraient trouvé la mort. — A. F. P., A. P., U. P. I.).

ASIE

Japon

La Chine et l'U.R.S.S. se livrent à Tokyo à une intense bataille diplomatique

De notre correspondant

Tokyo. — La négociation d'un traité de paix et d'amitié entre le Japon et la Chine populaire s'est poursuivie sans accroc, le vendredi 14 février, au cours d'une rencontre entre l'ambassadeur de Chine à Tokyo, M. Chen Chu, et le vice-ministre japonais des affaires étrangères, M. Fumihiko Togo. La veille, l'ambassadeur d'U.R.S.S. avait rencontré le premier ministre, M. Miki, et n'avait pas réussi à faire avancer des conversations qu'il mène depuis plusieurs mois. Il avait proposé sans succès une formule nouvelle : négocier un traité soviéto-japonais de bon voisinage et de coopération, évidemment destiné à contrebalancer le traité sino-japonais en gestation (*le Monde* du 15 février).

Les deux démarches et le fait qu'elles se suivent à vingt-quatre heures de distance montrent avec évidence combien est serrée la bataille diplomatique que se livrent l'Union soviétique et la Chine populaire pour obtenir les faveurs du Japon et se contrecarrer l'une l'autre.

L'ambassadeur de Chine, juste rentré de Pékin, venait exposer à M. Togo la position de son gouvernement sur le contenu du traité à venir. On craignait un peu, à Tokyo, de voir surgir quelque surprise ou quelque obstacle sérieux. Il n'en a rien été, si l'on en croit une source japonaise autorisée : les Chinois continuent à montrer leur désir d'avancer.

Cependant, Pékin voudrait insérer dans le traité, indique-t-on de même source, une clause qui exprimerait l'opposition des deux parties à toute tentative d'hégémonie d'une tierce puissance en Extrême-Orient.

Il s'agit évidemment de faire pièce à l'Union soviétique. Mais le Japon, selon toute probabilité, n'acceptera pas. Cette clause figurait déjà dans le document de base des nouvelles relations entre Pékin et Tokyo — le communiqué de Changhaï signé par M. Tanaka en septembre 1972, — et la répéter dans le traité serait offenser inutilement Moscou. MM. Togo et Chen Chu devront donc encore tenir une ou deux séances de discussions, prévoit-on, pour ajuster leurs vues.

Les demandes soviétiques

Quant à la proposition soviétique de traité de bon voisinage et de coopération, faite cette fois au nom de M. Brejnev lui-même, elle a été plutôt froidement accueillie à Tokyo. Par M. Miki, d'abord, qui aurait répondu en substance à l'ambassadeur d'U.R.S.S. que le Japon s'en tient à son idée qu'un traité de paix véritable doit avoir la priorité et que c'est d'ailleurs la bonne façon d'assurer le bon voisinage et l'amitié entre les deux pays. Par M. Miyazawa, ensuite, qui, en réponse à une question devant la Diète au lendemain de la démarche de M. Troyanovsky, a franchement déclaré que la proposition soviétique « *n'est pas acceptable* » et qu'elle l'étonnait, Moscou sachant parfaitement que la solution du problème des Kouriles du Sud constitue pour le Japon un préalable indispensable.

Est-ce un refus définitif ou une première position d'attente ? On se le demande ici, en remarquant que M. Miki s'est gardé de poser sur le contenu du traité de bon voisinage des questions qui l'auraient engagé dans une discussion. Mais avant un rejet définitif, le gouvernement de M. Miki ne devra-t-il pas accepter au moins d'en discuter davantage ? L'U.R.S.S. va sans doute insister sur sa proposition, et elle en aura l'occasion, prévoit-on, lors de la visite attendue de M. Gromyko à Tokyo. La date n'en est pas fixée, on la pensait assez lointaine, mais on se demande maintenant si elle ne va pas être plus proche.

Une nouvelle pièce importante est encore à verser au dossier de cette grande partie diplomatique. A la suite d'une fuite qui, d'après les sources japonaises, viendrait des Soviétiques eux-mêmes, le *Sankei Shimbun*, important quotidien de Tokyo, a révélé trois points majeurs que l'Union soviétique voudrait voir figurer dans un traité soviéto-japonais éventuel.

Ce seraient en substance les suivants : 1) un engagement de non-agression entre le Japon et l'U.R.S.S. ; 2) un engagement de ne pas fournir de bases à une tierce puissance, ce qui implique la fin des bases américaines et du traité Japon-Etats-Unis ; 3) une clause limitant ou freinant le rapprochement du Japon avec la Chine, sans d'ailleurs désigner celle-ci nommément.

La réponse de M. Miyazawa aurait été : pas d'objection sur le premier point, refus poli sur le second, silence sur le troisième. Un quatrième point aurait enfin été soulevé à la fin des entretiens : M. Gromyko aurait évoqué de nouveau le *« concept soviétique pour un traité de sécurité collective en Asie »*, souhaitant l'adhésion du Japon. Réponse de M. Miyazawa en substance : nous ne disons pas non, mais : 1) l'Asie, à la différence de l'Europe, est encore un terrain instable ; 2) vous nous proposez un *statu quo* des frontières, sans règlement préalable sur les Kouriles ; 3) votre système sera sans valeur si la Chine n'en fait pas partie, et elle refuse de s'y associer.

ROBERT GUILLAIN.

MADAGASCAR

Le colonel Rajaonarison se serait rendu

Le quotidien « Madagascar Matin » rapporte, samedi 15 février, que le colonel Brechard Rajaonarison, ancien conseiller militaire du général de division Gabriel Ramanantsoa et auteur présumé de la tentative de putsch du 31 décembre, se serait rendu aux autorités. Le colonel était retranché dans le camp d'Antanimora, qui a été investi jeudi.

De notre envoyé spécial

Madagascar. — La capitale malgache a retrouvé son calme, et le directoire militaire semblait avoir, samedi matin, le contrôle de la situation. Les obsèques du colonel Ratsimandrava, l'ancien chef de l'Etat assassiné mardi soir, étaient prévues pour dimanche 16 février. La province n'a pas bougé. La loi martiale et le couvre-feu sont toujours en vigueur.

Vendredi après-midi, la circulation a été interrompue à une porte de la ville, après une fusillade aux abords d'un poste de gendarmerie. Au camp d'Antanimora, où les rebelles s'étaient retranchés, règne le calme le plus absolu. Des patrouilles de gendarmes et de soldats ont pour mission d'éviter le brigandage et de tenter de retrouver les rebelles qui sont parvenus à s'échapper avant la reddition du camp. Quelques centaines de condamnés de droit commun à qui les rebelles avaient ouvert les portes de la prison mercredi courent encore les rues.

Les autorités ont interdit à la population de « rendre justice » elle-même. Toutes les armes détenues par des personnes privées doivent être déposées à la gendarmerie. Les auteurs de « rumeurs » doivent être dénoncés.

On s'interroge encore sur la signification politique des événements. Pour l'instant, le directoire militaire semble combler un vide évident. La collusion entre le parti de M. Tsiranana (qui avait lui-même gagné la ville de Majunga le 8 février, donc avant les événements) et les rebelles d'Antanimora semble acceptée par tout le monde. Mais il est encore difficile de faire la part des choses.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● MM. BENBOUZID MOHAMED SEGHIR, ancien responsable des relations extérieures au ministère de l'industrie et de l'énergie, et Boumaza Ouali ont été condamnés, le 13 février, à quatre ans de prison. Selon le quotidien *El Moudjahid*, ils avaient diffusé *« des photocopies d'articles d'un quotidien étranger spécialisé dans le dénigrement gratuit concernant des informations tendancieuses de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération des responsables algériens »*.

Birmanie

● PLUS DE QUATRE CENT CINQUANTE MAQUISARDS COMMUNISTES et une centaine de militaires ont été tués pendant les trois dernières semaines au cours d'engagements de grande envergure dans la province de Chan, ont annoncé, le vendredi 14 février, les autorités de Rangoon. On compte en outre plus de cent trente blessés dans les forces gouvernementales. — *(Reuter.)*

Cameroun

● LE PRESIDENT AHMADOU AHIDJO a annoncé, vendredi 14 février, devant le second congrès du parti de l'Union nationale camerounaise (U.N.C.), qu'il avait décidé de présenter sa candidature à l'élection présidentielle, qui aura lieu dans quelques semaines. M. Ahidjo, qui a été élu président le 5 mars 1960, lors des élections qui ont succédé à la proclamation de l'indépendance du pays, est le seul candidat. — *(A.F.P.)*

Chili

● LES ETATS-UNIS ont accepté de dégager plus de 2 millions de dollars pour aider la junte chilienne à développer son agriculture. Un représentant de l'ambassade des Etats-Unis à Saintiago a signé le vendredi 14 février avec le ministre chilien de l'agriculture un document réactivant un ancien crédit, dont 2 116 000 dollars restaient non attribués. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE PROBLEME DU MAINTIEN dans la C.E.E. fera l'objet d'un congrès extraordinaire du parti travailliste, les 10 et 11 mai, à Blackpool, apprend-on de bonne source. Cette réunion serait retardée si la renégociation n'est pas terminée à la fin de mars. — *(A.F.P.)*

Maroc

● NEUF MILLE MINEURS des gisements de phosphates de Khouribga (130 kilomètres au sud-est de Casablanca) *ont* cessé le travail par mesure de solidarité avec plusieurs de leurs camarades, en grève depuis deux semaines, pour appuyer des revendications d'ordre salarial. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● DES AFFRONTEMENTS ont opposé vendredi soir 14 février les élèves du collège d'enseignement d'Ikorudu, près de Lagos, aux forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les étudiants. Ceux-ci manifestaient contre la fermeture de trois universités au cours des derniers jours. — *(A.F.P.)*

Suisse

● M. PIETRO MORLACHI, l'un des dirigeants du mouvement d'extrême gauche Brigades rouges, a été arrêté, mercredi 12 février, à la gare de Bellinzone (Tessin). Il était recherché par la police italienne pour agression à main armée et enlèvements. — *(A.F.P.)*

RECEVANT A...

M. Brejnev dem...

Proche-Orient,

Hongrie

...congrès du parti ...

la ligne adoptée par

مكتبة الاهرام

EUROPE

Union soviétique

RECEVANT A DÉJEUNER M. WILSON

M. Brejnev dénonce les mesures partielles au Proche-Orient, « somnifère » pour les Arabes

Moscou. — Les entretiens soviéto-britanniques touchent à leur fin. Ce samedi 15 février, en effet, M. Wilson s'envole dans l'après-midi pour Léningrad, après avoir enregistré un discours qui doit être diffusé par la télévision soviétique. La visite officielle du premier ministre britannique, qui revient dimanche à Moscou, se terminera lundi après la publication d'un communiqué commun et la signature d'un certain nombre de textes concernant la coopération économique, technique et scientifique. L'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne pourraient aussi publier un document séparé pour annoncer leur intention d'intensifier quelque peu les consultations politiques entre les deux pays.

De notre correspondant

La journée de vendredi a été dominée par le discours prononcé par M. Brejnev au cours du déjeuner offert au Kremlin en l'honneur de M. Wilson. Le passage essentiel de ce discours — qui a été intégralement retransmis par la télévision — a été consacré au Proche-Orient, où, a dit M. Brejnev, *« la situation demeure explosive »*. Sans jamais citer M. Kissinger, le secrétaire général a affirmé qu'il est *« inadmissibl. »* de retarder l'avènement d'un *« règlement pacifique, authentique et durable »* par des mesures bilatérales partielles. De telles mesures, a-t-il dit, ne peuvent être *« bénéfiques que si elles constituent des jalons sur la voie d'un règlement rapide véritablement pacifique et si elles ne sont pas exploitées pour bloquer la situation dans son ensemble, pour retarder un règlement de paix, pour entamer l'unité des pays arabes »*.

« D'aucuns, a poursuivi M. Brejnev, *voudraient proposer aux peuples arabes une sorte de somnifère dans l'espoir qu'ils se calment et oublient leurs exigences (...). Mais l'effet d'un somnifère n'est pas long : l'homme se réveille, et la réalité, avec ses problèmes, lui apparaît de nouveau. »*

» Des mesures partielles bilatérales ont été entreprises déjà au Proche-Orient. Ont-elles réduit la tension ? Malheureusement non. A-t-on apporté la tranquillité aux peuples du Proche-Orient ? Non, pas du tout. A-t-on réduit tant soit peu la dangereuse course aux armements dans laquelle sont engagés les pays du Proche-Orient ? Non plus. »

M. Brejnev, qui paraissait s'adresser autant au président Sadate qu'à M. Kissinger (qui doit rencontrer M. Gromyko dimanche et lundi en Suisse), a réclamé une nouvelle fois *« la reprise urgente »* des travaux de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, avec *« bien entendu, la participation du représentant du peuple arabe de Palestine, qui devra s'y faire entendre au même titre que les autres participants »*.

M. Brejnev a ensuite évoqué toute une série d'autres problèmes internationaux pour constater que *« la Grande-Bretagne pourrait peut-être devenir un bon partenaire dans la voie de la consolidation de la paix et du renforcement de la coopération pacifique »*. Le *« peut-être »* suffit à illustrer la spécificité des relations soviéto-britanniques, qui ne parviennent pas à échapper à un lourd contentieux. Parmi les problèmes à propos desquels M. Brejnev a souhaité *« une amélioration de la coopération »* soviéto-britannique, citons, outre le Proche-Orient, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), les pourparlers de Vienne sur la limitation des armements en Europe centrale et *« les efforts pour empêcher la dissémination de l'arme nucléaire »*. M. Brejnev a suggéré à ce sujet que de nouveaux pays signent le traité de non-prolifération.

Le secrétaire général s'est également prononcé en faveur d'une *« intensification des échanges économiques avec la Grande-Bretagne »*. Il a évoqué à ce sujet la crise qui affecte les économies occidentales et affirmé notamment : *« Il est agréable de se rendre compte que, si la coopération économique soviéto-britannique se développe, cela donnera du travail à des milliers d'ouvriers de votre pays. »*

Au début de son discours, M. Brejnev avait réaffirmé la volonté de l'U.R.S.S. de poursuivre sa politique en faveur de la détente. *« Les dirigeants de l'U.R.S.S.*, a-t-il dit, *sont animés de la ferme décision de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour rendre irréversible non seulement la détente internationale en tant que telle mais aussi le tournant vers une coopération à long terme, fructueuse et réciproquement avantageuse entre pays à régimes sociaux différents, sur la base d'une rigoureuse égalité en droit et du respect mutuel. »* Ces dernières précisions constituent autant d'allusions à l'incident de parcours intervenu dans les relations américano-soviétiques à propos du commerce et de l'émigration juive.

« Le secrétaire général avait pris froid »

Dans sa réponse, M. Wilson a évité d'être trop spécifique. Après avoir rendu hommage aux gouvernements de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis pour leur politique de détente, le premier ministre a surtout évoqué la C.S.C.E. (à propos de laquelle il a exprimé l'espoir que *« les résultats justifieront d'ici peu la convocation d'un « sommet »)* et le Proche-Orient, sur lequel, a-t-il rappelé, *« nous avons des points de vue nets mais différents »*. Dans la soirée, comme si M. Wilson craignait de s'être trop avancé à propos du « sommet » de la C.S.C.E., le porte-parole de la délégation britannique faisait savoir qu'il serait *« irréaliste »* d'évoquer une telle réunion si toutes les parties entendaient rester sur leurs positions actuelles.

M. Brejnev, qui avait participé vendredi matin aux discussions, a paru en bonne santé à ses interlocuteurs, bien que pour certains membres de la délégation britannique le secrétaire général ne soit pas *« au mieux de sa forme »*. Il n'a pas rencontré M. Wilson lors des séances de travail de vendredi après-midi, qui ont réuni, d'une part, le premier ministre britannique et M. Kossyguine, et, de l'autre, MM. Gromyko et Callaghan. M. Brejnev n'a pas non plus assisté à la représentation donnée dans la soirée au Bolchoï en l'honneur de M. Wilson.

Vendredi, d'autre part, les autorités soviétiques ont fourni pour la première fois une explication officielle à la disparition de M. Brejnev pendant sept semaines. Cette tâche est revenue à M. Zamiatine, le directeur de l'agence Tass, qui joue aussi le rôle de porte-parole des autorités dans les grandes occasions. Au cours d'une conférence de presse, M. Zamiatine a déclaré en réponse à une question que *« Leonid Brejnev avait pris froid »*. *Une épidémie de grippe a eu lieu à Moscou et Leonid Brejnev a suivi un traitement du fait de ce refroidissement »*, a simplement expliqué M. Zamiatine.

Le porte-parole soviétique a ensuite accusé *le Figaro*, *le Monde*, l'agence américaine Associated Press et d'autres journaux occidentaux d'avoir diffusé *« des inventions et de fausses rumeurs sur la maladie de Leonid Brejnev »*.

JACQUES AMALRIC.

[La grippe suffit-elle à expliquer une absence de sept semaines ? En donnant ces précisions un peu plus tôt, le porte-parole soviétique aurait coupé court aux rumeurs qui couraient à Moscou, y compris dans ce qu'on est convenu d'appeler les milieux bien informés, et dont notre correspondant s'est fait l'écho. Il est vrai qu'en France aussi la manière dont l'opinion a été informée, dans les mois qui ont précédé sa mort, de l'état de santé de Georges Pompidou, a laissé passablement à désirer.]

Hongrie

Le onzième congrès du parti devrait confirmer la « ligne » adoptée par M. Kadar

De notre correspondant

Vienne. — Ce n'est pas officiel, mais il paraît acquis que le prochain congrès du parti socialiste ouvrier hongrois s'ouvrira le 17 mars prochain. Le comité central du P.S.O.H. doit encore fixer la date d'un événement qui, avec la célébration du trentième anniversaire de la libération de la Hongrie, le 4 avril, va fortement marquer la vie politique du pays.

Le comité central se contentera-t-il de régler les détails pratiques d'organisation du onzième congrès, ou procédera-t-il aussi à des changements à la direction du parti ? C'est l'une des incertitudes actuelles à Budapest.

La ligne « moyenne » de réformes contrôlées suivie depuis deux ans par M. Janos Kadar, premier secrétaire, sera sans doute maintenue lors du onzième congrès, même si des retouches se révèlent nécessaires. Mais on peut craindre aussi que les principaux artisans de la réussite économique de ces dernières années : M. Rezsö Nyers pour l'industrie, et M. Lajos Feher, pour l'agriculture, ne disparaissent du bureau politique.

Si M. Aczel paraît avoir rétabli sa position, pour autant qu'elle ait jamais été réellement menacée, en revanche, MM. Nyers et Feher seraient en plus fâcheuse posture encore qu'il y a un an. Le sort de ce dernier, en particulier, semble scellé. Il lui serait en effet reproché d'avoir transformé l'agriculture en fief personnel, et d'avoir couvert certaines irrégularités.

La mise en cause des éléments les plus réformateurs de l'équipe dirigeante se produit paradoxalement à un moment où l'économie, malgré quelques signes préoccupants de déséquilibre, se porte plutôt bien. Les résultats du plan de 1974 montrent en effet que les prévisions ont été dépassées : le revenu national a augmenté de 7 % au lieu des 5 % prévus ; la production industrielle, de 8,2 au lieu de 6 % ; la production agricole, de 3,7 % au lieu de 2-2,5 %.

Un sujet d'inquiétude demeure : le déséquilibre de la balance commerciale, qui, sous l'effet de l'inflation mondiale, a accusé en 1974 un déficit de quelque 400 millions de dollars, alors qu'en 1972 et 1973 elle était positive grâce aux échanges de la Hongrie avec les pays socialistes. Il faut noter d'autre part que, même en prix constants, les importations ont augmenté nettement plus vite (+ 18 %) que les exportations (+ 4 %).

Cette situation défavorable du commerce extérieur hongrois risque de s'aggraver en 1975 si, comme la rumeur en court avec insistance à Budapest et dans d'autres capitales de l'Est, les Soviétiques avaient obtenu de vendre leur pétrole plus cher à leurs alliés dès cette année. En principe, cette augmentation ne devait prendre effet qu'au 1er janvier 1976. Aucune déclaration officielle n'a encore confirmé les informations faisant état de l'application de cette mesure avec un an d'avance.

La révision du prix du pétrole soviétique entraînerait en effet la modification d'autres prix des matières premières et des produits finis qu'échangent les pays socialistes. En fait, elle impliquerait une refonte de tout le système de prix à l'intérieur du COMECON.

MANUEL LUCBERT.

Espagne

Mgr Tarancón accepte de remettre au général Franco la pétition pour l'amnistie politique de Justice et Paix

De notre correspondant

Madrid. — Le cardinal Vicente Enrique y Tarancon, archevêque de Madrid, transmettra au général Franco la pétition d'amnistie pour les prisonniers politiques présentée par la commission espagnole de Justice et Paix. D'autre part, ainsi qu'il était déjà prévu (*le Monde* du 12 février), le cardinal présentera au chef de l'Etat une demande de grâce pour tous les prisonniers politiques ou de droit commun. En outre, il demandera la révision de certaines lois qui entravent l'exercice des droits fondamentaux. Le ministère de la justice préparerait un texte en vertu duquel seront mis en liberté tous les prisonniers condamnés à moins de six ans et un jour de prison.

C'est à la suite d'une entrevue entre le cardinal et le professeur Joaquin Ruiz-Gimenez, président national de Justice et Paix, que Mgr Tarancon s'est finalement résolu à transmettre directement la pétition au chef de l'Etat. Il a ainsi voulu mettre fin aux tensions entre les militants catholiques et la hiérarchie.

Les dirigeants des commissions ouvrières incarcérés à Carabanchel ont commencé une grève de la faim en attendant que le Tribunal suprême accepte ou non leur pourvoi en cassation. Les « dix de Carabanchel », dans un message à l'opinion publique, affirment : *« Au moment où tant d'hommes et de femmes de notre pays déploient, non sans risques, des efforts pour obtenir notre liberté, nous nous devons de déclarer notre solidarité avec eux, et cela de la seule façon qui est possible pour des prisonniers. Notre but est de contribuer, par notre action, à ce qu'une authentique réconciliation soit obtenue ent. » les Espagnols au moyen d'une amnistie pour tous les prisonniers et exilés politiques, avec la reconnaissance des droits fondamentaux de la personne : association, réunion, expression et grève.*

J.-A. N.

● *A la suite de la récente grève des acteurs, réalisateurs et gens du spectacle en Espagne*, un appel a été lancé par le Comité d'information et de solidarité avec l'Espagne (CISE), la Fédération nationale du spectacle, le Syndicat français des artistes-interprètes, le Syndicat des techniciens du film, la Société des réalisateurs de films et le Syndicat des techniciens et réalisateurs de l'O.R.T.F. A cet appel se sont joints de nombreux professionnels français du spectacle, parmi lesquels Henri Verneuil, Michel Piccoli, Granier-Defferre, Jean Prat, Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud, Jean-Paul Belmondo, Jean Ferrat, Juliette Gréco, Claire Duhamel, Roger Blin, Georges Moustaki, Zorge Semprun, Costa-Gavras.

(*) CISE, C.C.P. Angela Grimau, La Source, 3286373.

● *Le collectif toulousain pour l'Espagne*, qui regroupe des organisations et des partis d'extrême gauche, a organisé vendredi soir 14 février à Toulouse une manifestation de soutien aux *« travailleurs espagnols en lutte »*. Mille cinq cents personnes environ ont participé à cette manifestation, à laquelle s'est associée la C.F.D.T. Le cortège, arborant des drapeaux rouges, des drapeaux noirs et le drapeau basque, s'est formé sur la place Jeanne-d'Arc à 18 h. 30 et a parcouru les grandes artères de la ville aux cris de : *« Libérez les prisonniers politiques ! »*, *« Liberté pour le GARI ! »*, *« Franco, assassin, Giscard et Ponia, complices ! »* Il n'y a pas eu d'incidents. D'importantes forces de police quadrillaient la ville ; le consulat général d'Espagne, les établissements espagnols et le palais de justice, notamment, étaient fortement gardés.

(PUBLICITÉ)

CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES ET RELIGIEUSES EN FRANCE

Plusieurs banquiers arabes ont demandé à la France d'écarter les banques juives de deux consortiums formés à Paris pour placer des emprunts sur le marché national.

Ainsi l'Intra Investments Company et l'Union des Banques Arabes et Françaises (U.B.A.F.) exercent d'intolérables pressions pour imposer une discrimination contraire à la loi et à l'esprit de nos institutions. Des banques nationalisées sont en cause.

Au nom de l'indépendance de notre pays, nous entendons protester énergiquement contre les discriminations qui visent les « entreprises juives ».

Après le chantage au pétrole, le chantage aux pétro-dollars. Si nous n'y prenons garde l'agression économique de certains pays arabes se poursuivra et demain, nul ne sera à l'abri d'une nouvelle exigence.

On peut déjà en percevoir les conséquences dans le cas typique de la ville de Romans (Drôme) où des capitaux arabes ont été sollicités pour la construction d'un hôpital. N'y a-t-il pas à craindre qu'un jour les prêteurs arabes s'opposent à l'admission d'un malade d'origine juive dans cet établissement de soins?

Les banques ouest-allemandes et américaines également soumises aux mêmes pressions ont refusé de céder, soutenues par leurs gouvernements respectifs. Qu'attend le gouvernement français pour prendre une position identique ? Les prétentions des banquiers arabes sont en contradiction avec les règles morales et politiques et la législation de notre pays.

Quant aux banques françaises qui se sont inclinées elles doivent s'attendre à des réactions d'une partie de leur clientèle prête à répondre à la coercition par des retraits de fonds.

La Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICA) demande instamment au chef de l'Etat, garant de la Constitution, de ne pas admettre de discrimination entre Français.

La Ligue rappelle qu'elle est habilitée par la loi du 1er juillet 1972 à poursuivre tous actes de discrimination raciale.

Pas de liste noire en France.

Si vous approuvez ce texte, participez à notre action en faisant parvenir votre soutien à la LICA, 40, rue de Paradis, 75010 PARIS, C.C.P. PARIS 270.16.

Chypre

Après la proclamation d'un État autonome turc

Mgr MAKARIOS : nous allons résister.

S'adressant vendredi 14 février à plusieurs milliers de manifestants qui protestaient contre la proclamation unilatérale d'un Etat chypriote turc autonome, Mgr Makarios a déclaré qu'il n'accepterait jamais le fait accompli de la partition. *« Nous allons résister, nous allons lutter. Nous nous sacrifierons si cela est nécessaire, mais nous ne céderons pas »*, a déclaré l'ethnarque. Il a ajouté en réponse aux manifestants qui criaient *« Allez à Moscou, Votre Eminence ! »* : *« Nous tournerons vers Moscou et partout ailleurs nos efforts pour sauvegarder l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre île. »*

Premier résultat de la proclamation de l'Etat turc autonome, la réunion prévue pour lundi entre les représentants des deux communautés de l'île a été annulée. M. Denktash, le nouveau « président » de l'Etat fédéré, a rendu public vendredi son plan concernant la solution du problème chypriote.

Les principaux points de ce plan sont :

— Chypre est un Etat laïc et indépendant ;

— Chypre est formée de deux communautés et de deux Etats séparés ;

— Le gouvernement central aura des pouvoirs limités. Les deux Etats fédérés disposeront de larges pouvoirs ;

— La politique étrangère de la République chypriote ne peut être utilisée à l'encontre d'une des deux communautés ;

— Les membres des deux communautés auront le droit de circuler librement dans les deux secteurs de l'île ;

— La République sera gouvernée selon un accord entre les deux communautés jusqu'à la formation d'un Etat fédéral ;

— Les accords de garantie de 1960 seront toujours valables.

● *A Ankara*, M. Semih Akbil, porte-parole du ministère turc des affaires étrangères, a déclaré qu' *« interpréter la proclamation de la République fédérée turque de Chypre comme un pas vers le partage de l'île est un signe de mauvaise foi »*. La décision prise jeudi par les Turcs de l'île, a-t-il ajouté, *« constitue une initiative bien intentionnée, qui empêchera le partage et fera de Chypre un Etat fédéral indépendant »*. Il a poursuivi : *« De toute manière, il est hors de question de reconnaître la nouvelle République, car il s'agit simplement d'une partie de l'Etat indépendant de Chypre.*

● *Plusieurs pays* ont déploré, vendredi à la suite des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, la décision unilatérale des dirigeants chypriotes turcs. A Bruxelles, M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, s'est déclaré *« préoccupé »* par l'évolution de la situation. A Moscou, M. Leonid Zamiatine directeur de l'agence Tass, a affirmé que l'U.R.S.S. était *« fermement en faveur de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre »* et considérait le gouvernement de Mgr Makarios comme l' *« unique gouvernement légitime de l'île »*. A Paris le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que la France ne reconnaissait *« l'existence, à Chypre, d'aucun autre gouvernement que celui de la République de Chypre »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

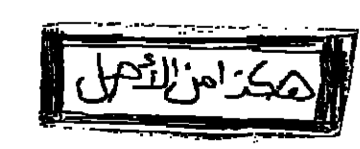
ARGENTINE

LES MORTS DU VENDREDI...

Buenos-Aires (Reuter, A.F.P.). — Quatre personnes : un parlementaire, un ancien officier de marine et deux syndicalistes ont été tuées le vendredi 14 février en Argentine.

M. Hipolito Acuna, député péroniste et ancien dirigeant syndical, a été abattu à Santa-Fe par des hommes armés qui se sont enfuis en voiture. M. Eduardo Miguel Yabour, ancien officier de marine, a été assassiné par trois hommes qui tentaient de l'enlever, dans le district de Bernal, aux environs de Buenos-Aires. Dans les faubourgs de la capitale également, on a retrouvé les corps criblés de balles de deux syndicalistes qui avaient été enlevés. Ces deux meurtres sont attribués à l'organisation d'extrême droite A.A.A. Ces assassinats portent à vingt-huit le nombre des victimes politiques depuis le début de l'année et à deux cent vingt-deux depuis la mort du général Peron en juillet dernier.

Selon le journal « El Cronista Commercial », la police aurait d'autre part arrêté la femme de M. Oscar Santucho, frère de Mario Santucho, le dirigeant de l'E.R.P. (Armée révolutionnaire du peuple).



POLITIQUE

APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PREMIER SECRÉTAIRE DU P.S.

Faut-il relancer l'activité économique comme le demande M. Mitterrand ?

L'Etat doit-il prendre des mesures pour relancer l'activité économique en France ? Le gouvernement continue de répondre par la négativ : M. Chirac vient de déclarer que le climat des affaires commençait à légèrement s'améliorer et qu'une veritable reprise s'amorcerait au second semestre. M. Mitterrand est, lui, d'un avis différent.

Les propositions faites par le leader socialiste au cours de sa conférence de presse du jeudi 13 février sont pour l'essentiel soutenues par cette idée que la baisse d'activité dont souffrent actuellement les économies capitalistes est un phenomène non seulement durable mais qui risque de s'amplifier.

Pour ne pas se laisser prendre dans une spirale récessionniste, il faut, selon M. Mitterrand, relancer sélectivement l'économie : pour relancer, il faut alléger les impôts sur le revenu, supprimer la T.V.A. sur les produits de première nécessité, accorder 3 milliards de francs de subventions aux collectivités locales pour leurs travaux, créer trente-trois mille postes nouveaux dans la fonction publique, etc.

Le premier secrétaire du parti socialiste a quelques raisons de ne pas croire à cette reprise progressive de l'activité que laisse entrevoir le gouvernement. La situation américaine offre, à elle seule, une raison sérieuse d'inquiétude. Après la régression de 1,7 % du produit national en 1974, on peut s'attendre à un nouveau recul qui pourrait, cette année, dépasser les 3,3 % annoncés par M. Ford. Bien évidemment, cela n'est pas fait pour stimuler le commerce mondial ni l'activité de l'ensemble des pays industrialisés.

La question est pourtant de savoir si le vrai problème — le plus grave, le plus difficile à résoudre — n'est pas celui de la maitrise de l'inflation. Relancer l'activité économique n'est pas très difficile pour un Etat moderne, qui peut agir en allégeant les impôts, en accroissant les dépenses publiques ou en injectant des crédits dans les circuits d'affaires : on l'a vu en 1968. La plupart des économies capitalistes ne demandent qu'à repartir. *Il suffirait de desserrer un tant soit peu les freins aux bons endroits.* Cela est vrai pour le Japon comme pour l'Allemagne, comme pour la France. Le renchérissement des coûts pétroliers n'a pas cassé les ressorts de la croissance. Au contraire. Il va provoquer — il provoque déjà — une formidable *demande de biens d'investissements* de la part des pays récemment enrichis, mais aussi de la part des pays industrialisés, qui ont besoin de reconvertir ou d'adapter des secteurs entiers de leur appareil de production.

La réduction de la demande qui a provoqué chômage et faillites, est un phénomène en grande partie provoqué par une politique qui a volontairement visé à réduire la consommation et l'investissement pour accroître les quantités de biens exportés. Le rééquilibrage de nos échanges extérieurs est à ce prix. Cette politique peut donc, à tout moment, être infléchie.

La question est de savoir si l'inflation ne repartira pas de plus *belle l'année prochaine dès* que la reprise se produira. Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, cela est plus que probable. Peu de choses ont en effet été fondamentalement changées dans les structures économiques et l'expérience actuelle de stabilisation ressemble beaucoup aux méthodes classiques de « *stop and go* » qui ont le gros inconvénient de laisser intacts les problèmes et donc de faire alterner les périodes de récession et les périodes de surchauffe économique.

Il est évidemment impossible de faire à M. Mitterrand un procès de légèreté vis-à-vis du phénomène inflationniste : le leader socialiste a mis au point un programme qui changerait fondamentalement, pense-t-il, les données du problème et qui permettrait, à terme — notamment par la nationalisation du crédit — de conduire de pair expansion économique et stabilité des prix, ce que les responsables des économies libérales n'ont jamais pu faire depuis la dernière guerre. Il faudrait évidemment éprouver les hypothèses de M. Mitterrand pour en mesurer le bien-fondé. L'alternance du pouvoir aurait eu au moins cet avantage de tester la validité d'une autre politique économique. Il est probable, en revanche, que les mesures proposées par M. Mitterrand, si elles étaient plaquées telles quelles sur l'actuel plan gouvernemental, auraient pour effet de relancer l'inflation et d'aggraver le déficit extérieur.

Pour l'heure, M. Giscard d'Estaing, parce qu'il bénéficie d'une conjoncture politique favorable (pas d'élections en vue), peut mener une action de rétablissement rapide des equilibres extérieurs et de modération de l'inflation, action dont les inconvénients se mesurent au gonflement du chômage, à la multiplication des faillites, au retard pris dans l'investissement.

Le pouvoir a raison de rappeler *que le renchérissement des prix* pétroliers est comme un impôt supplémentaire de 35 milliards de francs prélevé sur les Français en 1974 par des pays étrangers. D'une façon ou d'une autre, il faudra, c'est vrai, payer cet impôt et celui des années suivantes. Comment M. Mitterrand, s'il était venu au pouvoir, eût-il pu éviter de comprimer pendant un temps soit la consommation, soit l'investissement ? La question que le leader socialiste aurait dû poser est de savoir qui paiera. Car il n'est pas certain que les catégories sociales et professionnelles dont le niveau de vie est encore bas accepteront durablement de faire les frais de l'opération.

ALAIN VERNHOLES.

L'HUMANITÉ : Giscard d'Estaing n'a pas été la cible privilégiée de M. Mitterrand.

L'Humanité revient, dans ses éditions du 15 février, sur la conférence de presse tenue par M. François Mitterrand, jeudi 13 février.

M. Jean Lagadec écrit :

« Il est vrai que les quelques coups de griffes à M. Giscard d'Estaing n'étaient pas ce 13 février d'une cruauté exceptionnelle. Le premier responsable de l'« autoritarisme libéral », le chef des armées, l'inventeur de l'avoir fiscal et des lois de faveur pour les milliardaires, le patron des affaires étrangères orientées vers l'atlantisme, en un mot celui qui décide de plus en plus de toute la politique française, n'a pas été la cible préférée de F. Mitterrand. »

M. CARO : les centristes veulent des dirigeants nouveaux.

M. Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin (réformateur), membre du bureau exécutif du Centre démocrate et qui a rejoint le Mouvement des démocrates sociaux fondé par MM. Michel Durafour, ministre du travail, et André Rossi, porte-parole du gouvernement, vient d'affirmer, dans une déclaration à l'A.F.P. :

« Ce sont MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber, présidents du Centre démocrate et du parti radical, qui sont les responsables de la désagrégation du Mouvement réformateur et de son échec. Les centristes sentent le besoin de dirigeants nouveaux et ne veulent plus se contenter des vieux refrains (...).

(Publicité)

DE LA MATERNELLE A L'ECOLE DE DEMAIN

- Les propositions de la F.C.P.E. (CORNEC) pour une école démocratique face au projet Lesur-Haby.
- L'école maternelle à travers le film de D. Karlin « UNE ANNÉE AVEC CAPUCINE »

MOULOUDJI

Le MARDI 18 FÉVRIER — MUTUALITÉ
Prix des places : 10 francs (sur place) — 24, rue Saint-Victor, Paris (5e) (Métro : Maubert-Mutualité)
— Conseil Départemental de la F.C.P.E. (CORNEC) de Paris.

LE PROJET DE LOI SUR LE DIVORCE

M. Giscard d'Estaing : garantir la perception effective des pensions alimentaires

M. Valéry Giscard d'Estaing a indiqué, vendredi 14 février dans une interview à l'envoyé spécial du *Dauphiné libéré*, qu'au cours de ses vacances à Courchevel il avait travaillé sur deux dossiers importants : l'énergie, afin de préparer la conférence internationale, et, dans l'immédiat, sa rencontre avec M. Kissinger le mercredi 19 ; le divorce, qui fait l'objet d'un projet de loi que le conseil des ministres examinera lors de sa réunion du 19 février. Sur ce dernier point, le président de la République a précisé : *« Pour que la réforme soit équitable, il me paraît nécessaire qu'elle s'accompagne de la mise en place d'un dispositif qui garantisse la perception effective des pensions alimentaires versées aux personnes divorcées. Le projet actuel ne comporte pas encore cette disposition. Il me paraît nécessaire de le compléter sur ce point. »*

Invité à commenter un sondage récent, qui révèle une hausse de sa popularité, le chef de l'Etat a déclaré :

« Les Français sont très sceptiques sur les promesses électorales. Il faut dire qu'ils en ont entendu beaucoup. Ils se demandaient si je croyais vraiment ce que je leur avais dit pendant la campagne, c'est-à-dire mon attachement à une politique active, réformatrice. Ils s'aperçoivent maintenant que c'est vrai. »

AU GOUVERNEMENT

Protocole et ancienneté

Après le remaniement ministériel du 31 janvier, l'ordre protocolaire des ministères, tel qu'il apparaît au Journal officiel, a été modifié. Jusqu'alors, la présidence de la République et le premier ministre précédaient, dans l'ordre, le ministère de l'intérieur (ministère d'Etat), le ministère de la justice, le ministère de la défense, le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'économie et des finances. Désormais, le classement des ministères s'établit ainsi : intérieur, justice, affaires étrangères, économie et finances, défense. ce dernier passe donc de la troisième à la cinquième place.

De bonne source, on explique ce recul par une modification de l'ordre protocolaire des places à la table du conseil des ministres, modification intervenue à la suite du dernier remaniement du gouvernement, le vendredi 31 janvier 1975. L'attribution de ces places, et notamment celles des cinq « grands » ministères aux côtés du président de la République et du premier ministre, s'effectue, en effet, « selon une pratique générale à l'administration », en fonction de l'ordre d'entrée au gouvernement.

Dernier arrivé au conseil, M. Yvon Bourges, nouveau ministre de la défense, « perd » ainsi la place que son prédécesseur, M. Jacques Soufflet, occupait à gauche de M. Giscard d'Estaing, et siège aux côtés de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, qui conserve sa place à droite du président de la République, tout comme M. Jean Lecanuet, garde des Sceaux, conserve la sienne à droite de M. Jacques Chirac, le premier ministre faisant face au chef de l'Etat. En revanche, M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, passe de la gauche de M. Chirac à celle de M. Giscard d'Estaing, et M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, de la droite de M. Poniatowski à la gauche de M. Chirac.

Ces translations, souligne-t-on par ailleurs, ne sauraient aucunement être interprétées comme une modification de l'importance accordée aux différents ministères.

(PUBLICITÉ)

LE LARZAC VEUT VIVRE

L'ARMÉE VEUT LE DÉTRUIRE

Le 12 février a débuté l'enquête parcellaire,
première phase de la procédure d'expropriation des paysans du Larzac
NOUS LA BOYCOTTONS

NOUS SOMMES DÉTERMINÉS A GARDER LE LARZAC

PARTICIPEZ A NOTRE COMBAT

SOUSCRIVEZ AU GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE

Le G.F.A. rachète les terres mises en vente par des non-exploitants et convoitées par l'armée.
Montant de la part : 1.000 F ; chèques libellés au nom de « Maître de Roquetaillade », notaire à Millau.
Secrétariat G.F.A. LARZAC I, Chambre d'Agriculture, route de Moyrazès, 12009 RODEZ.

SOUTENEZ FINANCIÈREMENT LA CAMPAGNE DE SOUTIEN AUX PAYSANS

Envoyez vos dons à :
Patrick BOURDIN,
Ferme de l'Hôpital, 12100 MILLAU.

LES PAYSANS DU LARZAC — LES COMITÉS LARZAC

ÉDUCATION

Le Haut Comité de la langue française s'est réuni sous la présidence de M. Chirac

Le Haut Comité de la langue française s'est réuni vendredi 14 février à l'hôtel Matignon pour sa première séance plénière de l'année, sous la présidence de M. Chirac, premier ministre, et en présence de plusieurs ministres et secrétaires d'Etat, parmi lesquels MM. René Haby, ministre de l'éducation, et Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. C'est la première fois depuis 1972 que le Haut Comité est présidé par le premier ministre.

M. Chirac a notamment rappelé à cette occasion que le gouvernement actuel est *« tout autant intéressé que ses prédécesseurs »* par les questions concernant la défense et l'expansion de la langue française.

Quatre rapports ont été présentés par le Haut Comité au gouvernement au cours de cette réunion. M. Jean Mistler, qui prenait en tant que secrétaire perpétuel de l'Académie française ses fonctions au poste laissé vacant par M. Maurice Genevoix, soumis un rapport concernant la proposition de loi de M. Lauriol, député (U.D.R.), sur l'usage du français dans les pratiques commerciales, l'affichage et la conclusion de contrats dans les pays étrangers. Le gouvernement a donné son accord pour que cette proposition soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire.

M. Marc Blancpain, secrétaire général de l'Alliance française, s'est inquiété des difficultés de la présence culturelle française aux Etats-Unis. Il a notamment insisté sur le fait qu'il fallait *« donner aux Etats-Unis une image plus moderne de la langue française, qui n'est pas encore assez souvent considérée comme une langue technologique »*. Un effort sera fait en particulier pour aider les professeurs qui enseignent le français dans les universités américaines, alors que notre langue cède du terrain au profit de l'espagnol (*le Monde* du 10 janvier 1974).

Des méthodes qui peuvent être exportées

Mgr Pierre Ramondot, président du Comité catholique des amitiés françaises dans le monde, a suggéré une réflexion d'ensemble sur *« la présence française dans le monde par la radio, les revues, etc. »*. M. Christian Chavanon, président de la section des finances au Conseil d'Etat, a évoqué les problèmes linguistiques que pose le développement du commerce extérieur français et jugé que les méthodes utilisées pour apprendre le français aux travailleurs immigrés pouvaient être exportées à l'étranger.

Le Haut Comité a conclu ses travaux en souhaitant que *« le français ne soit pas seulement la langue des* Précieuses ridicules, *mais également la langue par laquelle on accède au monde moderne »*.

● *Un dossier sur la réforme.* — La Délégation générale à l'information (19, rue de Constantine, Paris-7e) vient de publier un dossier de travail sur les *« propositions de modernisation du système éducatif »* présentées par le ministre de l'éducation. Ce document de trente pages décrit la situation de l'enseignement en France, donne quelques éléments de comparaison avec les pays étrangers, et expose les grandes lignes du projet de M. Haby.

M. Jean-Pierre Soisson souhaite une révision de la politique du Conservatoire des arts et métiers

« Le Conservatoire doit jouer un rôle fondamental dans la formation continue et l'accès des travailleurs aux enseignements supérieurs » a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, au cours de sa visite au Conservatoire national des arts et métiers, jeudi 13 février. Le CNAM, qui accueille à Paris et dans ses établissements de province près de cinquante mille élèves, pour la plupart salariés, qui suivent des cours du soir, doit *« s'engager dès cette année*, selon M. Soisson, *dans la définition d'une politique globale d'enseignement et de recherche »*.

Pour préserver le « caractère original » de l'établissement, le secrétaire d'Etat a annoncé que le Conservatoire garderait son statut d'établissement public à caractère administratif, mais *« avec une plus grande participation du personnel et des élèves aux prises de décisions »*, à la façon des écoles d'ingénieurs. La révision du statut du CNAM est à l'étude depuis 1969. La nomination de M. Laurent Citti, conseiller technique du secrétaire d'Etat aux universités à la direction du CNAM depuis novembre 1974, accompagne cette opération de *« dépoussiérage et de rénovation »*, selon l'expression du nouveau directeur.

A l'avenir, M. Soisson propose que les activités du Conservatoire soient financées comme doivent l'être les universités, en partie par une subvention générale de fonctionnement et, pour une proportion plus limitée, par une convention avec l'Etat pour une politique spécifique. Le secrétaire d'Etat a invité le CNAM à présenter des *« propositions sur sa politique d'enseignement et de recherche assorties d'un plan de travail pour l'avenir »*. En attendant, pour *« marquer l'intérêt particulier qu'il porte au Conservatoire »*, le secrétaire d'Etat a annoncé qu'il accordait au titre de 1975 une subvention exceptionnelle supplémentaire de 500 000 francs (dont 200 000 pour la recherche).

Les organisations syndicales du CNAM, que M. Soisson a reçues au cours de sa visite, font remarquer que ces crédits supplémentaires ne représentent que 0,47 % du budget actuel du Conservatoire, et s'inquiètent de la procédure contractuelle dans l'attribution des crédits d'enseignement et de recherches : *« Cela signifie très concrètement*, précisent-elles dans un communiqué, *que les conseils qui présenteront des programmes ne rentrant pas dans les vues politiques du gouvernement n'obtiendront pas les crédits indispensables à leur fonctionnement. »*

LA FRESQUE DU PROFESSEUR DE DESSIN (Suite)

Une action disciplinaire vient d'être engagée contre M. Maurice Bas, professeur de dessin dans un collège d'enseignement secondaire de Nîmes, pour avoir fait exécuter, en juin 1974, par ses élèves de sixième des fresques à la craie sur les murs de leur classe.

***M. Bas avait été suspendu le* 23 septembre 1974 sans qu'aucun grief lui ait été adressé officiellement, et il avait été réintégré à son poste il y a une quinzaine de jours (« le Monde » du 1er février 1975).**

Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), auquel appartient M. Bas, estimant que « la première suspension était illégale » puisque le ministère n'a pas utilisé les quatre mois de délai dont il disposait réglementairement pour engager une action disciplinaire, a annoncé qu'il venait d'engager un recours devant le tribunal administratif. Le syndicat déclare que « la procédure disciplinaire qui est engagée actuellement contre M. Bas est nulle et non avenue ».

Traditions d'Assas

Pour la première fois depuis 1968, l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris a organisé, jeudi 13 février, une séance solennelle de remise de doctorat honoris causa *à des universitaires étrangers.*

Il s'agissait d'honorer les professeurs Roberto Ago (Rome), J. Kenneth Galbraith (Harvard) et John Gilissen (Bruxelles), tandis que les ambassadeurs de Grèce et d'Allemagne fédérale représentaient deux autres récipiendaires, MM. Michel Stassinopoulos, président de la République hellénique et le professeur Konrad Zweigert. A cette occasion, le centre universitaire Assas avait pris son air des grands jours : contrôle plus strict des entrées par des vigiles universitaires en costume bleu pétrole et gants blancs, pluie de tracts sur le seuil du bâtiment, gardes républicains impassibles, cris hostiles lancés par des étudiants d'extrême droite au passage du secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Soisson, venu présider la cérémonie. Dans le grand amphithéâtre où se pressaient des centaines d'étudiants, les uns goguenards, les autres attentifs, la cérémonie a pu se dérouler sans autre incident que les évolutions impertinentes d'un pigeon venu établir ses quartiers d'hiver dans l'amphithéâtre et voletant au-dessus des têtes des professeurs en robe.

Le président de l'université de Paris II, M. Berthold Goldman, profita de la présence de M. Soisson pour se plaindre que « l'université colle aux murs d'une trop étroite demeure » *et se tailla un beau succès en affirmant :* « Les étudiants d'aujourd'hui travaillent davantage et sont plus mûrs que nous ne l'étions. » *Après l'éloge des récipiendaires, M. Soisson intervint brièvement pour louer* « la communauté scientifique » *qui doit* « précéder cette communauté mondiale que la France appelle de ses vœux ».

Avant l'arrivée de M. Soisson un incident avait illustré le climat que font régner ici certains groupes d'extrême droite. L'UNEF (ex-Renouveau) ayant eu, il y a huit jours, son local saccagé, voulut disposer sur le passage du cortège un panneau montrant des photos du local dévasté et réclamant la « liberté d'expression ». Au bout de quelques secondes les affiches de l'UNEF furent arrachées par des étudiants d'extrême droite, l'opération ayant lieu devant les vigiles passifs. Dès vendredi, un militant d'extrême droite était surpris au moment où il lançait une bombe fumigène dans le local de l'UNEF... A Assas, toutes les traditions se maintiennent.

Br. F.

NOUVELLES RÉACTIONS AU PROJET DE M. HABY

● *Le P.S.U.* estime que *« le discours humaniste, libéral et moderniste de Haby ne saurait masquer l'essentiel du projet de réforme de l'enseignement, une sélection à la fois plus précoce et plus féroce »*. Le P.S.U. appelle les intéressés — *« jeunes en formation, travailleurs, personnels de l'éducation nationale, parents »* — à *« engager la bataille contre ces projets »* estimant que *« c'est moins un débat sur l'école qu'un débat sur la formation* (initiale et permanente) *qui est en jeu »*.

● *La C.G.T.* estime que ce projet *« perpétue et accentue à tous les niveaux la sélection sociale »*. D'autre part, selon la C.G.T., il *« ne comporte aucun moyen nouveau, ni en postes ni en crédits »*.

● *L'Union nationale interuniversitaire* (UNI, droite) *« exprime les plus expresses réserves à l'égard des dispositions instituant l'autonomie des établissements d'enseignement. Elle craint que cette autonomie n'entraîne, d'une part, une inégalité catastrophique de niveau entre les différents établissements, d'autre part, une politisation plus effrénée encore et la constitution de véritables ghettos politiques »*. D'autre part, l'UNI *« rappelle la nécessité d'un système d'examens fonctionnant sur le plan national »*.

JEUNESSE

CONFLIT ENTRE LE MAIRE ET LA M. J. C. DE VIRY-CHATILLON (ESSONNE)

Quand les différends se règlent au bulldozer...

Un amas de poutres brisées. Un téléviseur béant. Des câbles et des fils enchevêtrés. Un projecteur à moitié enfoui sous la terre près des traces encore fraîches d'un bulldozer. Deux petits bâtiments en préfabriqué, voilà tout ce qu'il reste de la Maison des jeunes et de la culture de Viry-Châtillon (Essonne). Un peu partout, ici et là, des pancartes et des banderoles : « Pour la liberté d'association et d'expression », « Des crédits, des locaux pour la M.J.C. ».

C'est à 5 heures du matin, vendredi 7 février, que les bulldozers, sur l'ordre de M. Henri Longuet, maire de la commune, ont commencé leur travail de démolition. Aussitôt prévenus par un ouvrier allant à son travail, des adhérents sont intervenus et ont entrepris d'occuper à tour de rôle, jour et nuit, les derniers petits bâtiments encore debout.

Coincée entre la poste et la mairie au centre de la ville, la bouillante M.J.C. de Viry-Châtillon détonnait sur les jardins méticuleusement entretenus, les allées bien ordonnées, les arbres bien taillés, de la municipalité. Sa disparition physique n'est aujourd'hui que le dernier acte d'un conflit qui l'oppose depuis des années à la mairie.

Dès sa création en 1969, la M.J.C. rencontra une grande popularité parmi les jeunes, les travailleurs et les mères de famille. Il fallut songer à aménager et même à s'agrandir. C'était encore le temps où les rapports entre la municipalité et la M.J.C. étaient ce qu'un adhérent qualifie aujourd'hui de « normaux » : *« Il fallait lutter pour avoir quelque chose, mais nous sommes quand même parvenus à obtenir de la mairie un deuxième bâtiment en préfabriqué et un petit pavillon appelé « l'orangerie », où on a pu aménager une grande salle. » « En fait, il ne s'agissait là que de locaux provisoires*, explique M. Jean-Jacques Mitterrand, directeur de la M.J.C. *Par la suite, la mairie prit prétexte d'un projet de construction d'un centre culturel (et non d'une M.J.C.) pour nous refuser toute installation ou crédit supplémentaire. »*

Entre-temps, la Maison des jeunes avait pris son essor. Ses adhérents ne se satisfaisaient plus des ateliers d'émaux, de poterie... et organisaient des activités extérieures à plus grande échelle. *« Le premier accrochage avec la municipalité remonte à 1971*, raconte M. Jacques Bertin, membre du conseil d'administration. *Nous avions décidé de célébrer le centenaire de la Commune. Nous avons monté une exposition, projeté des films, et même construit une barricade à la M.J.C. Mouloudji est venu chanter et nous avons décoré la salle des fêtes avec des chapeaux rouges, des drapeaux noirs, mais aussi des drapeaux tricolores. Cela n'a pas du tout plu à certaines personnes, et la municipalité a protesté. »*

La guerre d'usure

A partir de cette époque, toutes les activités de la M.J.C. ont été critiquées. Des bruits ont commencé à circuler. *« Ma fille aurait aimé y aller s'amuser*, dit un habitant du quartier, *mais il faut une carte du P.C. pour s'inscrire. » « On lui a refusé l'entrée ? » « Non, elle est trop timide pour essayer. Mais elle a bien senti qu'elle ne serait pas acceptée. »*

« Vous avez vu les filles et les garçons ? Ils ont des cheveux longs jusque-là, remarque le maire en montrant sa taille. *Ils ont cherché un moment à prendre en main les sports ; pensez que les associations se sont défendues ! Elles n'aiment pas tous ces drogués. »* Des drogués ! : à la M.J.C., on lève les épaules en souriant. Il n'y a pas encore eu une seule histoire de drogue dans la ville, et même dans la région, alors ?... *« Quant à la « prise en main » des sports, c'est également faux. Nous avons voulu monter une section de karaté. Le maire nous a fait comprendre qu'il serait préférable de ne rien en faire ; le karaté étant pour « la guérilla de rue ». »*

Le 18 juin 1973, à la surprise générale, au lieu de décider la construction de nouveaux locaux pour la M.J.C., le conseil municipal résilie « à titre conservatoire » le contrat de financement du poste de directeur et la convention passée entre la ville de Viry-Châtillon et la M.J.C. Pour devenir définitive, la résiliation doit être ratifiée. Elle ne l'est toujours pas.

Pour le maire, la M.J.C. n'existe plus depuis le 31 décembre 1974, date à laquelle les contrats ont expiré. *« Nous prêtions les bâtiments à la M.J.C. Celle-ci ne faisant plus partie de la commune, nous avons le droit d'en demander la démolition. »* Les protestations des sept cents adhérents ou des trente-sept associations réunies en comité de soutien à la M.J.C., n'empêchèrent pas la visite de l'huissier le 23 janvier. Le 4 février, le maire fit couper le téléphone, l'eau, l'électricité, le chauffage, pour déloger les adhérents qui n'ont jamais cessé leurs activités.

L'agrandissement de la poste, motif avancé par le maire pour justifier la démolition, n'est encore qu'un projet. En réalité, la M.J.C. rentrait mal dans les préoccupations de la municipalité. On peut dire que cela fait plus de trente ans que M. Longuet est maire de Viry-Châtillon. C'est en 1940 qu'il pénétra, pour la première fois, à l'hôtel de ville. Il est revenu, en 1953, après quelques années d'absence à la fin de la guerre. Depuis cette date, régulièrement, il a été réélu à une forte majorité, 60 % des voix et parfois plus. Il a même été député sous l'étiquette centriste de M. Lecanuet, et conseiller général. Deux mandats qui lui ont été ravis par des représentants du parti communiste : M. Pierre Juquin et Mme Geneviève Rodriguez.

Ce petit homme actif et énergique gère une municipalité comme il mène son entreprise de travaux publics. Car M. Longuet est propriétaire d'une sablière et d'un important port privé : le port « Longuet ». Ce n'est pas sans fierté qu'il évoque les réalisations de la municipalité.

« Nous faisons beaucoup pour les jeunes : nous sommes la commune la plus sportive de France », souligne M. Longuet.

Si la M.J.C. s'était cantonnée aux ateliers de fabrication d'émaux, de poterie, aux sorties en plein air pour les plus jeunes, à des projections de film de ciné-club, et n'avait pas cherché à atteindre les adultes et les personnes âgées, tout aurait très bien été entre elle et M. Longuet. Mais ses responsables ne conçoivent pas l'animation d'une M.J.C. de cette façon. *« Une maison des jeunes se doit de rendre ses adhérents conscients et actifs*, dit Mlle Michèle Jouet, vice-présidente de la M.J.C. *Aussi nous n'avons pas hésité à montrer des documents sur le Chili, à faire des débats sur l'avortement et projeter* Histoires d'A. *On a installé sur la place du marché un échafaud pour débattre sur la peine de mort... Une maison des jeunes doit être aussi une maison pour tous. Les contacts entre différentes générations sont essentiels. »*

Les « personnes du troisième âge » sont venues très nombreuses le 8 février après-midi, pour la manifestation de soutien à la M.J.C. Toutes étaient « stupéfaites ». *« Je n'arrivais pas à croire mes yeux »*, raconte « Cécile », une dame de quatre-vingt-six ans qui a tout de suite accouru en apprenant la nouvelle de la démolition de « sa » M.J.C. Malgré des difficultés pour marcher, malgré son âge, elle a tenu à prendre son tour pour occuper les derniers locaux encore debout. Car tout le monde à la M.J.C. attend de pied ferme le retour des bulldozers. Et ils reviendront, a dit le maire.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

— Publicité —

THÉORIE ET POLITIQUE

Editions « SERVIR LE PEUPLE » 71, rue Louis-Blanc - 75010 Paris

M.R.P.P. : Révolution et contre-révolution au Portugal ; MICHELLE LOI : Questions à Philippe Sollers ; KOSTAS MAVRAKIS : Les inédits de Mao Tsé-toung et la question de Staline ; SERGE VINCENT-VIDAL : La critique des conceptions économiques de Staline par Mao Tsé-toung ; ANNIE BISMUTH : Le réalisme, enjeu de la lutte des classes en littérature (1) ; M.C. BOONS : La lutte des classes dans le champ de la psychanalyse ; MICHELLE LOI : Contre Confucius ; ALAIN BADIOU : L'édification du Parti et la question syndicale ; DOSSIER : Les Maos de « La Cause du Peuple » ; BANDERA ROJA : 1) Le mouvement maoïste en Espagne ; 2) L'expérience d'édification d'une organisation maoïste.

lundi, un numéro du NOUVEL OBSERVATEUR à ne pas manquer

La SEXOLOGIE et l'Affaire de Vincennes.

La bataille que livre l'université la plus libre d'Europe, celle de Vincennes, pour sa survie, connaît un accident de parcours du fait des réactions suscitées par l'enseignement de la sexologie.

Le Nouvel Observateur a raconté un des cours de la "science du sexe". Il a ainsi déclenché un débat national.

Est-ce vivre dans le péché et l'hypocrisie que de ne pas savoir? La France aujourd'hui se partage en deux camps. Le gouvernement, lui, n'a pas attendu pour exploiter la situation. Pourquoi Jean-Pierre Soisson était-il obligé de réagir ainsi?

Qui a tort? Qui a raison? Vous pourrez en juger cette semaine en lisant un grand dossier du Nouvel Observateur :

Sexologie et l'affaire de Vincennes.

Lundi, un numéro exceptionnel du NOUVEL observateur

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

La faute d'un employé subalterne et la responsabilité hiérarchique

Dans un jugement rendu vendredi 14 février, à propos d'une affaire de fraude sur des produits alimentaires découverte en mars 1973, au magasin Inno, rue de Passy, à Paris-16e, la dixième chambre correctionnelle de Paris semble avoir remis en cause, en cas de faute professionnelle, le principe de la responsabilité personnelle d'un employé subalterne quand il est soumis à une hiérarchie. Le tribunal a, en effet, *relaxé Mlle Madeleine Provost*, vingt-trois ans, vendeuse au rayon charcuterie du magasin, qui, sur des emballages de choucroute, avait falsifié l'étiquette indiquant la date limite de fraîcheur ; alors que la directrice du magasin, *Mme Gisèle Courtin*, et le chef de rayon, M. Edmond Lubera, ont été condamnés respectivement à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 8 000 F d'amende, à un mois d'emprisonnement et 3 000 F d'amende. Les magistrats ordonnent, en outre, la publication du jugement dans deux quotidiens et son affichage aux portes du magasin.

Tout en notant la modicité du salaire de la vendeuse (environ 1 000 F par mois), le tribunal estime qu'« *il paraît peu probable que ce soit celle-ci qui, de sa propre initiative et sans ordre supérieur, ait pris la décision de modifier et de falsifier la date limite du produit litigieux* ».

Il fait remarquer aussi que « *dans des magasins à grande surface du genre Inno-Passy, le personnel est très fortement hiérarchisé et dispose à la base de peu d'initiative, qu'il est donc certain que la demoiselle Provost a agi sur ordre supérieur ne pouvant émaner que du chef du rayon Lubera Edmond ou même des supérieurs de celui-ci* ».

Sur ce point, le jugement souligne que « *le tribunal ne peut que stigmatiser au passage le procédé hélas fréquent qui consiste à faire endosser par une employée modeste et subalterne les infractions commises en leur faisant signer postérieurement une reconnaissance de faute personnelle* ».

Le tribunal ajoute que « *s'agissant de faute professionnelle, voire d'infraction à la réglementation comme c'est le cas en l'espèce, la responsabilité pénale doit en incomber au chef de rayon et au directeur du magasin qui, par leurs fonctions et leurs attributions, doivent veiller à ce que de tels faits ne se produisent pas* ».

Les magistrats considèrent enfin que Mlle Provost a été « *influencée dans son comportement par une contrainte hiérarchique aux limites de la force majeure* » (article 64 du code pénal), et il accuse le chef de rayon et la directrice d'avoir « *manqué à leurs obligations de contrôle et surveillance* » et d'avoir commis « *des négligences graves que l'on assimile à la* « *mauvaise foi* ».

BIEN QUE LE FILM NE SOIT PAS INTERDIT

Le secrétaire général des C.D.R. obtient la saisie d'une copie d'« Il pleut toujours où c'est mouillé »

M. Camille Bernard, vice-président au tribunal de Paris, n'a pas fait droit à la requête de M. Yves Lancien, qui en sa qualité de secrétaire général des comités pour la défense de la République (C.D.R.), lui avait demandé en référé de faire saisir toutes les copies du film *Il pleut toujours où c'est mouillé*, actuellement projeté à Paris, et d'en interdire la diffusion sous quelque forme et en quelque lieu que ce soit.

Cette œuvre, ayant pour sujet une campagne électorale purement imaginaire dans un village du Lot-et-Garonne, montre des militants d'un C.D.R. — soutenant un candidat de la majorité à la députation — frapper des partisans du candidat communiste.

La décision du magistrat n'est cependant pas parfaitement rassurante quant aux menaces contre les libertés d'expression, car elle déclare notamment :

« *(...) Il existe une contestation sérieuse sur le point de savoir si le juge des référés peut (...) ordonner la saisie générale des copies d'un film et interdire son exploitation à la demande d'une association, pour atteinte portée à l'honneur et à la considération de ses membres, au motif que, dans une œuvre d'imagination en relation étroite avec des événements politiques, il est prêté à l'un de ses membres supposés, non identifiable avec un personnage réel, des attitudes et actions répréhensibles (...). Il appartiendra au juge du fond d'apprécier si, dans les circonstances de l'espèce, le risque de confusion susceptible de se produire dans l'esprit du public entre la fiction et la réalité est de nature à occasionner un préjudice et d'en déterminer l'étendue (...). Pour permettre à l'association demanderesse de conserver toutes preuves utiles en vue d'une action éventuelle au fond, il convient seulement d'ordonner la saisie d'un exemplaire d'une copie du film (...).* »

En conséquence, un huissier est chargé, d'une part de séquestrer cette unique copie, d'autre part de transcrire dans un délai de deux mois les paroles échangées au cours de l'émission de télévision du 4 février contenant des extraits du film, la société TF 1 étant déclarée séquestre des bandes durant cette période.

A LYON

Un ancien inspecteur commercial assigne deux sociétés qui avaient fourni sur lui des informations compromettant son embauche

De notre correspondant régional

Lyon. — La première chambre civile du tribunal de grande instance de Lyon est actuellement saisie d'une affaire qui sera plaidée le 19 février et qui met en cause deux sociétés de renseignements commerciaux qui avaient fourni à des employeurs des informations sur un ancien inspecteur commercial, vainement en quête de travail depuis huit ans.

De 1963 à 1965, M. Pierre Bruneau avait occupé dans une entreprise de l'Ain le poste d'inspecteur commercial. Il en fut licencié pour avoir refusé, assure-t-il, de se prêter à certaines exigences. Cependant, il devait perdre en appel, puis en cassation, le procès qu'il avait intenté pour rupture abusive de contrat.

Quoi qu'il en soit, c'est vainement, depuis janvier 1966, qu'il recherche un nouvel emploi. Six cent vingt-cinq fois il devait poser sa candidature à des postes pour lesquels il s'estimait compétent. Ou bien il ne reçut aucune réponse, ou bien on lui répondait poliment par des refus.

Or, un jour de 1971, l'un des employeurs sollicités, et qu'il connaissait, lui fit une confidence qui l'accabla. Si cet employeur *avait refusé de l'embaucher*, c'est parce qu'il avait en sa possession des fiches de renseignements et que ces fiches, émanant de deux sociétés de Lyon, le Contentieux lyonnais et la Société commerciale de recouvrements litigieux (S.R.L.L.), n'incitaient pas, en effet, à avoir de M. Bruneau une très bonne idée.

On pouvait y lire des phrases de ce genre : « *Les sources consultées prétendent que la moralité est médiocre et que Pierre Bruneau ne jouit pas d'une bonne réputation. Certains vont même jusqu'à dire qu'il serait de mauvaise foi. (...) Sa réputation est discutée... A eu de nombreux démêlés avec des industriels de la région.* »

Fort de cette révélation, M. Bruneau commença par déposer une plainte avec constitution de partie civile visant les délits de dénonciation calomnieuse, atteinte à la vie privée et de diffamation. L'affaire fut instruite du 7 juillet 1972 au 30 mars 1973, date à laquelle elle se termina par un non-lieu. L'ordonnance rendue déclarait que « *les faits ne sont pas constitutifs du délit de dénonciation calomnieuse, car ils n'ont pas été dénoncés à une autorité ayant le pouvoir d'y donner suite* » (c'est-à-dire, par exemple, à un officier de police judiciaire ou à un magistrat).

Le délit d'atteinte à la vie privée

L'ordonnance ajoutait que le délit d'atteinte à la vie privée n'était pas davantage constitué, « *rien ne permettant de penser que les renseignements ont été obtenus au moyen d'un appareil permettant l'écoute ou l'enregistrement* ». Quant à la diffamation, elle ne pouvait être retenue, la prescription étant acquise et « *les renseignements ayant été remis sous pli fermé et à une seule personne à la fois.*

Il ne saurait y avoir diffamation dans les renseignements sur la solvabilité ou l'honorabilité de certaines personnes adressés par lettre à leurs clients par des sociétés spécialisées ».

Econduit au pénal, M. Bruneau n'avait plus qu'une possibilité : invoquer l'article 1382 du code civil, selon lequel : « *Tout fait de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.* » invoquer l'article 1382 du Code

Il assigna donc le Contentieux lyonnais et la Société commerciale de recouvrements litigieux. Il n'entend pas établir, certes, que les fiches établies furent à l'origine des six cent vingt-cinq refus d'emploi qu'il a essuyés depuis 1966. Mais il pense que le seul fait qu'un certain nombre de ces refus aient été dus à de tels renseignements mérite une réparation.

Le débat à venir retiendra en tout cas l'attention, et plus encore le jugement qui en sera l'aboutissement. Il y a peu de chances, cependant, pour qu'on apprenne à cette occasion de quelle façon ont été obtenues les informations diffusées. Déjà, devant le juge, les deux sociétés en cause avaient invoqué le secret professionnel et refusé de faire connaître comment elles opéraient, quels étaient leurs informateurs.

Devant la juridiction civile, elles seront encore plus à l'aise, et, déjà, *dans ses conclusions*, le *Contentieux lyonnais* demande reconventionnellement à M. Bruneau 5 000 F de dommages et intérêts, invoquant le préjudice que ce dernier lui aurait causé en faisant état de documents qui n'auraient jamais dus être connus, d'autres personnes que de l'employeur client de la société.

M. PONIATOWSKI : votre exemple est préoccupant

Pour le reste, les deux entreprises soutiendront que M. Bruneau ne démontre pas l'inexactitude des renseignements et pas davantage qu'ils furent à l'origine de ses malheurs. Il reste cependant que la compagnie d'assurances de la Société commerciale de recouvrements litigieux a refusé de couvrir les éventuels frais d'un procès perdu, estimant que le contrat passé avec sa cliente se limite à des activités de renseignements commerciaux, d'études de marché, de recouvrement litigieux, mais ne saurait être étendu au-delà. Cette attitude lui vaut d'ailleurs d'être elle aussi citée à comparaître par sa propre cliente.

Dernier détail : M. Bruneau a, dans son dossier, une lettre de M. Michel Poniatowski, auquel il avait adressé un mémoire exposant son affaire. M. Poniatowski n'était pas *encore ministre* de l'intérieur, mais le ministre de la santé et de la population qu'il était alors avait déjà pris position sur les écoutes, les fichiers et leurs dangers. Aussi avait-il répondu à M. Bruneau, le 27 novembre 1973 : « *Votre exemple, qui démontre clairement les lacunes actuelles en matière de protection des citoyens, est en effet très préoccupant et retient toute mon attention. Je suis trop attaché à tout ce qui garantit la liberté de chacun pour ne pas en tenir compte.* »

J.-M. Th.

Les suites de l'affaire Pierotti

M. SIMON-LORIÈRE PORTE PLAINTE EN DIFFAMATION

(De notre correspondant.)

Toulon. — Une nouvelle plainte *en diffamation* vient d'être déposée après la diffusion à Toulon, depuis le 12 février, de dix mille tracts mettant en cause des magistrats et des personnalités de la ville à propos de l'affaire Jean Pierotti, le directeur d'un cabinet de prêts hypothécaires arrêté le 20 septembre 1974 pour escroqueries M. Aymeric Simon-Lorière, député du Var (U.D.R.), s'est, en effet, joint le 14 février aux trois personnes qui avaient déjà déposé plainte : MM. Maurice Arreckx, maire de Toulon (centriste) ; René Guisiano, un de ses adjoints, et Bernard Laffont, suppléant de M. Simon-Lorière (*le Monde* du 14 février). La diffusion de ce tract a donné lieu à *l'ouverture d'une information* judiciaire décidée par le procureur de la République.

L'instruction de l'affaire Pierotti proprement dite continue. Deux experts marseillais, MM. Benazeth et Guillou, ont été désignés par le magistrat instructeur, M. Jean Pouget. Mais la complexité de la comptabilité du cabinet Pierotti est telle — les experts ont dû louer un ordinateur — qu'on ne s'attend pas à ce que les résultats de l'expertise soient déposés avant plusieurs semaines.

Quant à cette affaire, le Comité de défense des prêteurs du cabinet Pierotti s'étonne dans un communiqué du silence dont est *entourée l'instruction* et insiste pour que les responsables « *quels qu'ils soient et quelle que soit leur position sociale* » soient mis à la disposition de la justice.

A partir du 1er mars

LES MAGISTRATS ITALIENS FERONT LA GREVE DU ZÈLE

(De notre correspondant.)

Rome — Les magistrats italiens ne semblent pas craindre l'impopularité. Après avoir cessé le travail pendant deux jours pour appuyer leurs revendications salariales (« le Monde » du 6 février), ils annoncent maintenant une grève du zèle. Elle aura lieu à partir du 1er mars si le gouvernement et le Parlement ne donnent pas suite d'ici là à leur demande d'augmentation.

Les membres de l'Association nationale des magistrats (cinq mille deux cents inscrits sur un total de six mille cinq cents) appliqueront donc scrupuleusement toutes les formes de procédure prévues par les codes juridiques. Ils respecteront, d'autre part, les horaires des fonctionnaires (8 heures à 14 heures) pour montrer que si la Justice fonctionne, on le doit en grande partie à leurs sacrifices personnels. Mais tout le monde sait que la justice fonctionne mal en Italie et qu'une grève de ce genre la paralysera entièrement.

Le mouvement est désapprouvé par le courant de gauche Magistrature démocratique, qui avait boycotté la grève des 5 et 6 février. Celle-ci n'en fut pas moins suivie par près de 90 % des magistrats, *soit beaucoup plus que* prévu. Un premier succès pour les grévistes : le parti socialiste a présenté une proposition de loi qui leur donne en grande partie satisfaction. Encore faudrait-il qu'elle soit approuvée par des parlementaires en lutte depuis plusieurs mois avec eux. — R. S.

EN BREF...

● *M. Olivier, premier vice-président du tribunal de Paris*, s'est prononcé le 14 février sur la requête présentée en référé par M. Giuseppe Marguitti, le peintre milanais qui demandait la restitution de son tableau intitulé *Isparizione* après l'avoir accroché par un coup d'audace sur un mur du musée du Jeu de paume. Le magistrat a ordonné la restitution de l'œuvre à son auteur en *présence d'un huissier*, mais il a mis les frais de l'instance à la charge du peintre en raison du caractère anormal des conditions dans lesquelles il avait emprunté sans autorisation les cimaises du musée national.

● *Plainte pour « sévices policiers ».* — M. Bennani Bichr, étudiant marocain de quatrième année de sciences économiques à la faculté d'Aix-en-Provence, ancien élève de l'école supérieure de commerce de Marseille, vient de déposer une plainte auprès du procureur d'Aix-en-Provence pour « *sévices policiers et détention abusive* ». Un certificat médical est joint au dossier constitué par un avocat d'Avignon, membre du comité de soutien aux travailleurs immigrés. M. Bichr, qui est détenteur d'une carte d'étudiant valable jusqu'à fin novembre 1975, déclare qu'il a été arrêté vendredi 7 février, ainsi que quatre travailleurs immigrés, par les policiers de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), qu'il a été interrogé et rossé pendant plusieurs heures et que lui-même n'a été relâché que le lendemain samedi, à 21 heures, par trois inconnus qui l'avaient ramené à Aix-en-Provence en voiture. — *(Corresp.)*

● *Militant de l'Association pour la défense des intérêts des divorcés hommes* et de leurs enfants mineurs, M. Robert Kieffer, économiste, quarante-deux ans, est incarcéré depuis le 10 février à la maison d'arrêt de Colmar, en exécution d'une peine d'emprisonnement de dix jours, à laquelle il a été condamné pour avoir refusé de payer 190 francs de frais de justice relatifs à son divorce.

RELIGION

Le Saint-Siège demande la non-parution d'un ouvrage d'experts catholiques sur les problèmes démographiques

« Le problème de la population : une interpellation aux hommes de notre temps », tel est le titre d'un ouvrage dont la parution prochaine provoque des remous au Vatican.

Elaboré par un groupe de travail des Organisations internationales catholiques (O.I.C.) et un certain nombre d'experts catholiques, il s'agit d'un dossier qui avait été rassemblé en vue de l'Année internationale de la population (1974) et la Conférence internationale qui s'est tenue à Bucarest à cette occasion.

Un livre de plus sur un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre l'année dernière et qui continue de soulever les passions, comme en témoigne la publication récente du deuxième rapport du Club de Rome : *Stratégie pour demain*. Documenté, bien fait, ce livre présente clairement et de façon mesurée le problème sous quatre angles : économie, environnement et développement ; santé ; famille et éducation ; aspects juridiques et éthiques. Il aurait eu peu de retentissement en dehors des milieux spécialisés si le Saint-Siège n'avait pas essayé d'en arrêter la publication, puis la mise en vente.

Ce livre ne défend aucune thèse — et c'est justement ce qu'on lui reproche au Vatican. Comme l'explique, dans son introduction au livre, le chanoine Moerman, responsable du groupe Population de la conférence des O.I.C. qui a dirigé le groupe de travail nommé par celle-ci : « *L'ouvrage présente divers éléments d'appréciation sur un problème encore insuffisamment étudié et dont l'examen devrait permettre à ceux qui en ont la responsabilité de tirer les conclusions qui peuvent sembler s'imposer.* »

Au Vatican, on aurait aimé que ces conclusions soient tirées explicitement — le point névralgique étant, évidemment, les aspects moraux de la question, traités dans les trois derniers chapitres du livre. Dans cette partie, et de façon très nuancée, les auteurs tentent de présenter toute la *complexité du jugement moral*. Après avoir évoqué les nouveaux problèmes de population inconnus jusqu'ici, notamment la capacité toujours plus grande de « *maîtriser des forces que jadis on ne pouvait que subir* », ainsi que l'« *interférence mondiale* » en matière démographique, les auteurs décrivent les deux hypothèses devant lesquelles le chrétien se trouve placé.

Celle de « *s'efforcer d'imposer sa morale à tous, en la considérant comme seule universelle. Ceci aboutit à une épreuve de force plus qu'à une maturation morale de l'humanité* » ou bien celle d'« *entrer en dialogue permanent afin de reconnaître, au cœur de toutes les différences, un noyau commun sur lequel il est possible de fonder une œuvre commune* ». Sans renier ses propres convictions, et sans que la morale soit le résultat d'un compromis, celle-ci, en concluent les auteurs, « *doit entrer dans une recherche pluraliste afin de déceler au sein des divergences les valeurs morales reconnues par les uns et les autres, et qui rendent possible une convergence sur certaines lignes de progrès de l'humanité. (...) La morale est d'abord et avant tout une démarche actuelle : la recherche que chaque époque, chaque génération, doit faire pour comprendre ce qu'elle vit, la signification des réalités qu'elle affronte, les valeurs impliquées dans les choix qu'elle adopte* ».

Et la foi ? « *Les valeurs chrétiennes ne seront présentées aux confrontations de la communauté humaine qu'en se traduisant et s'exprimant à travers des justifications humaines, (ce qui suppose) suffisamment de foi dans la valeur de l'Evangile de Jésus-Christ pour croire qu'il peut être présent, à l'ensemble des hommes, par sa propre valeur, sans avoir besoin de la garantie d'une autorité.* »

Une tentative de la dernière heure

L'autorité de l'Eglise n'est nullement contestée. Les auteurs du livre ont simplement choisi de ne pas « *tout dire* » sur la morale catholique. « *Ils se rendent trop bien compte que le dernier mot n'est pas encore dit, tant en matière de démographie et des sciences adjacentes qu'en droit naturel, ce qui rend impossible le dépassement d'un certain plafond de spécificité chrétienne dans les orientations. Toute autre attitude à leur niveau eût été abus de confiance ou présomption* », explique le chanoine Moerman.

La présomption, certains milieux *du Vatican l'ont vue plutôt dans* le fait non seulement de publier un dossier jugé trop « neutre » (les allusions au magistère et les citations de Paul VI se font trop rares) sous l'égide « officielle » des O.I.C., mais aussi de faire appel à des moralistes comme le chanoine Pierre de Locht, désavoué naguère par l'épiscopat belge pour ses positions en morale sexuelle (*le Monde* du 5 décembre 1972) ou l'ex-jésuite P. Delooz.

Le Saint-Siège avait pourtant depuis un an que les O.I.C. avaient l'intention de publier ce dossier, et le président de celles-ci avait même pris la précaution de le lui soumettre il y a quatre mois. Puis, à la dernière minute, quand le livre était déjà imprimé et certains exemplaires envoyés à la presse, une délégation du Saint-Siège au comité de coopération des O.I.C., qui s'est réuni dernièrement à Paris, composée de Mgr Lucas Moreira Neves, évêque auxiliaire de Sao-Paulo et secrétaire du Conseil des laïcs, et du Père de Riedmatten, est venue, avec quatre pages d'« observations », signées par Mgr Giovanni Benelli, substitut à la secrétairerie d'Etat, pour essayer de retirer le livre du commerce.

Après une longue discussion, et devant la crainte de représailles (crédits coupés, etc.), les O.I.C. ont accepté que toute mention explicite de leur organisation soit retirée du livre. Mais, cela ne paraît pas avoir suffi au Vatican, qui vient de faire savoir, par la voix du cardinal Villot, secrétaire d'Etat, qu'il demande le retrait pur et simple du livre. Les Editions du Centurion, ainsi que M. André Schafter, président des O.I.C., ont déclaré que la décision finale incombe au chanoine Moerman, signataire du contrat avec l'éditeur.

ALAIN WOODROW.

★ *Le Problème de la population.* Editions du Centurion, 198 pages.

FAITS DIVERS

Contrairement aux premières informations

L'EXPLOSION D'UN FOUR NE SERAIT PAS A L'ORIGINE DE L'INCENDIE A LA CENTRALE D'ENSISHEIM

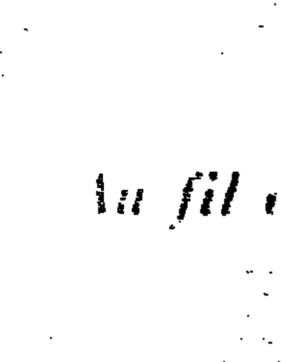
Contrairement aux premiers renseignements recueillis, le fonctionnement défectueux d'un four de cuisson ne serait pas à l'origine de l'incendie qui a provoqué, le jeudi 13 février, la mort de quatre détenus de la maison centrale d'Ensisheim, dans le Haut-Rhin (*le Monde* du 15 février). Deux hypothèses sont maintenant avancées, tant par la direction de la prison que par le parquet de Colmar : le sinistre serait dû soit à la projection d'une étincelle par un pistolet à peinture, soit à une cigarette allumée par mégarde dans l'atelier de peinture du rez-de-chaussée.

Dans les deux cas, ces sources de chaleur auraient provoqué l'inflammation de vapeurs de solvants. Le feu aurait rapidement enflammé des matières plastiques destinées à envelopper les cadres de bicyclette après peinture. La fumée toxique dégagée par cette combustion se serait engouffrée dans un conduit d'aération et aurait atteint, au deuxième étage, un local dans lequel se trouvaient cinq détenus. En quittant la pièce, l'un d'eux aurait provoqué un appel d'air, et l'afflux soudain de fumée aurait asphyxié ses camarades.

● *La police dans le métro.* — Les services de police ont réalisé, au mois de janvier 1975, dans l'enceinte du métropolitain, *5 279 opérations, 94 497 interpellations* et 1 566 vérifications d'identité, qui ont abouti à mettre à la disposition de la police judiciaire 219 personnes. Au mois de novembre, ce dernier chiffre ne s'élevait qu'à 166. Le préfet de police, qui donne ces précisions dans le *Bulletin municipal officiel* du 15 février, en réponse à une question écrite de M. Raymond Colibeau, conseiller de Paris, estime que ces résultats « *doivent être tenus pour encourageants* ».

● *Opération de contrôle à Orly.* — La police de l'air et des frontières d'Orly, renforcée par des effectifs de police urbaine du Val-de-Marne, a fait, au cours de l'après-midi du vendredi 14 février, une opération de contrôle sur l'aéroport. Cent quarante-neuf personnes ont été interpellées, mais aucune arrestation n'a été opérée et aucun objet suspect découvert.

● *Des inscriptions antisémites et l'étoile jaune de David ont* été peintes sur les portes des bureaux de trois enseignants juifs de l'université des sciences sociales de Toulouse. Ces enseignants font observer que les inscriptions tracées le samedi 8 février n'ont été effacées que le lundi 10 et que personne ne les a prévenus. Le SGEN et le SNE-Sup ont demandé par écrit au président de l'université des sciences sociales de désapprouver les auteurs des inscriptions et d'exprimer sa sympathie aux professeurs juifs. — *(Corresp.)*



Le Monde aujourd'hui

LE POIDS DES ARMES

Réformé sans fracas

LA première personne à lui faire la remarque fut l'épicière de son quartier : « *Les vacances ne vous ont pas réussi. Je vous ai à peine reconnu. Vous êtes malade ?* »

« Non, répondit-il, un peu gêné. *Nous sommes allés en Inde. Vous savez, là-bas, le climat et la nourriture...* »

Il mentait mal et avait hâte de régler ses achats, mais la vieille insistait : « *Votre femme, elle, se porte bien. Vous, vous êtes si maigre.* » En quittant la boutique, il se jura de ne plus y revenir.

Pourtant c'était vrai. Il n'était plus le même. En marchant il se sentait plus léger. Il avait l'impression de nager dans ses vêtements. Il n'osait plus se regarder en passant devant les vitrines. Quand il se vit, deux jours plus tard, dans les glaces déformantes du supermarché, sa silhouette avait pris des formes réellement inquiétantes.

Dans les magasins, d'ailleurs, il souffrit, mais il fallait bien acheter *de quoi nourrir sa femme et sa fille*. Son regard balayait les rayons d'alimentation. La faim au ventre, il dévorait des yeux les boîtes de fromage, les grappes de raisin et les bananes, les légumes verts ou rouges. Il salivait devant les pyramides des boîtes de conserve : cassoulet de Toulouse, choucroute alsacienne, bœuf bourguignon, petits pois fins, très fins, extra fins... Et il se répétait : faim, très faim, j'ai faim.

Un jour il prit une grave décision : ce soir, je mange. Sa femme lui prépara avec amour une salade niçoise. D'habitude il se contentait de croquer une pomme et de boire une tasse de thé brûlant. Plus tard, dans la nuit, elle lui dit « *Tu es de plus en plus léger. Je ne te sens presque pas* ».

Depuis deux mois il perdait ainsi chaque semaine quelques kilos. Il notait maintenant son poids dans un agenda rempli de graphiques indiquant pour chaque date le poids correspondant. C'était sa bible, et il en connaissait le commandement principal : « Tu dois tomber à 60 kilos ». Pour un gaillard de 1 m. 86, ce n'était pas une petite affaire.

Malgré sa forte constitution, il était parfois pris d'un étourdissement. Maître de lui, il se reposait jusqu'à ce que le malaise soit passé. Dans ses moments de cafard, *il entrevoyait* pourtant le pire : la maladie, l'infirmité pour la vie. Sa mère lui répétait d'ailleurs : « *Je ne veux plus le voir. Tu sens le mort.* »

Au centre de recrutement de Commercy, il vécut sa dernière nuit d'angoisse. *Il eut du mal à s'endormir.* Les conscrits ronflaient bruyamment tandis que les anciens, plus ou moins ivres, gueulaient : « *La quille, demain c'est la quille !* ».

Lui se sentait étranger. Complètement. A tout. Etranger dans la société et dans sa peau. Il était temps que tout cela finisse.

Le lendemain matin, dès que le médecin militaire l'aperçut, voûté hagard et inquiet, il trancha sans l'ombre d'une hésitation : « *Vous êtes réformé ! Au suivant...* »

JACQUES SANTOU.

LA VIE AUX CHAMPS

LE RENARD ET SON PIÈGE

par JEAN TAILLEMAGRE

LE renard avait faim et le rut qui l'agitait depuis quelques jours aiguisait encore son appétit. Mais la nuit s'achevait sans qu'il ait trouvé une proie autre qu'un mulot rejoignant son terrier. Le froid étendu sur la campagne n'incitait guère les bêtes à quitter leur gîte. Tous ses sens en éveil, le fauve continua pourtant d'explorer méthodiquement un territoire de chasse qu'il connaissait admirablement, y étant né : le bois de Chantecaille, dont les ramures dénudées, aux tiges à peine renflées par des points bourgeonneux, laissaient entrevoir de larges pans d'un ciel brodé d'étoiles, les champs, les prairies étendues dans la plaine rafraichie par des ruisseaux, des mares et un étang, des vignes hérissant sur des coteaux leurs souches et leurs piquets parallèles, que la clarté pâle de la lune allongeait en *ombres étroites et raides*, les friches parsemées de buissons épineux, les taillis, les fossés, les talus propres aux défilements, aux affûts. Rien ne lui échappait des habitudes du « petit bétail » : ainsi nomme-t-on la volaille dans les campagnes. *Il lui arrivait* de s'aplatir derrière la haie d'un jardin potager toujours proche de la ferme et d'attendre la sortie des poules, des dindes, des oies, des canards. Il les regardait s'éparpiller à la recherche de bestioles engourdies par le gel matinal, attendant qu'un oiseau domestique s'approche à bonne *portée, afin qu'il n'ait pas le* temps de prendre l'envol en l'apercevant et alors, redressé d'un coup de reins, filant d'un galop si léger qu'il restait silencieux, semblant glisser sur le sol, il l'atteignait, le saisissait *sans presque ralentir sa course* entre ses mâchoires durement claquées, pour le dévorer à l'abri d'un buisson ou bien l'enfouir, quelques jours, sous un amas de feuilles mortes, car il préférait la viande faisandée.

* * *

Cette nuit-là, la faim qui le tenaillait le poussa à rôder autour de la ferme des Marquestang. Il la savait bien garnie de volaille, *ayant souvent suivi de* son regard perçant ses allées et venues, malheureusement surveillées aussi par un chien de garde méfiant à la voix sonore.

Dans la maison, les lampes éteintes ne laissaient plus filtrer *des rais de lumière sous le* chambranle des portes, à travers les interstices des fenêtres. Les hommes endormis, le chien dans la cuisine, rêvant, couché sur la plaque tiède de l'âtre où le feu couvait, amorti par des pelletées de cendre, étaient devenus sans danger. A pas prudents, se dissimulant de temps à autre derrière *un buisson, un tronc* d'arbre, scrutant, reniflant l'espace, il s'approcha du poulailler bâti à une trentaine de mètres de la maison afin que l'odeur acide, les rumeurs nocturnes qui s'en dégagent, ne puissent incommoder les *gens. Une large porte*, grillagée par le haut pour laisser passer l'air et la lumière, fermait le bâtiment. Tout près maintenant des murs, le renard entendait cette respiration bruyante des oiseaux de basse-cour, faite de glousse*ments, de nasillements, de jargon*nements traversés par les cris brefs, métalliques, des coqs qui, tourmentés par leur sang brûlant, ne se reposent jamais complètement. Lentement, il fit le tour de l'abri, cherchant en vain une *crevasse à ras d'un des murs* qu'il aurait pu approfondir ; la porte elle-même n'avait pas de chatière, cette ouverture mobile découpée dans le bois permettant aux poules d'entrer et de sortir une à une. Déçu, il reculait, prêt à repartir en chasse, quand il vit luire faiblement le crochet assurant la fermeture des vantaux. Alors, dressé sur l'arrière-train, ses pattes de devant fortement appuyées contre un battant, d'un coup de museau il fit sauter la tige mobile à la pointe recourbée hors de son anneau, puis, tout le corps reposé à terre, se tournant à demi, d'une poussée de ses reins, il entrebâilla l'huis, passa la tête, la nuque entre l'écartement, l'agrandit par poussées précautionneuses, évitant de faire grincer les gonds, et parvint au seuil. Il resta figé un instant, humant l'odeur fétide des fientes répandues sous les perchoirs, mêlée à celle fade et moite des bêtes serrées les unes contre les autres. Chaque espèce, juchée ou couchée par terre, reposait à sa place habituelle. La lune, à travers le grillage de la porte, répandait une clarté laiteuse qui touchait, en premier, un jars et trois oies rescapés du sacrifice d'un important troupeau converti en ces grandes provisions de ménage : confits et pâtés de foie gras faits l'hiver, car l'hiver leur est propice. On appelle les survivants « oies de semence ». Craignant qu'elles n'offrent, alertées, une résistance vigoureuse, le renard sauta au milieu du petit groupe, culbuta le jars et, couché dessus, pour éviter des coups de bec, plongea ses crocs dans la nuque flexible, l'étrangla. Le carnage commença. Bondissant à droite, à gauche, il se *jetait sur* une bête, l'égorgeant d'un coup de dents, la gueule pleine d'un sang qui l'excitait. Bientôt cependant, une rumeur d'épouvante emplit le champ de mort, elle s'enflait sans cesse de battements d'ailes désor*donnés, de piaillements* d'agonie. Le fauve comprit qu'il devait arrêter le massacre, le tumulte risquant de réveiller la maisonnée, d'ameuter contre lui les hommes et le chien. Alors, dédaignant les volailles épargnées, qui s'étaient rassemblées, pantelantes, le long des murs, allant et venant, il traîna ses victimes dehors, les aligna, comme font les gardes après une battue pour exhiber un tableau de chasse. Parfois il levait la tête, regardait le ciel ; la nuit pâlissait, une blancheur diffuse baignait la terre ; elle effacerait en s'épanouissant l'éclat assourdi de la lune ; les ombres disparaîtraient qui permettent des rapts furtifs et les dissimulations. Il dut se hâter d'emporter les bêtes mortes, de les cacher sous des broussailles, mais, bientôt, choisit les plus belles pour les entasser dans la fosse qui servait de garde-manger dans son terrier.

* * *

Le lendemain, dès que le facteur eut annoncé de maison en maison l'hécatombe, ce fut une procession de voisines apitoyées et curieuses venues consoler Madeleine Marquestang. Antoine, le mari, refusa de leur parler.

« La colère m'étouffe », dit-il. Il ajouta : « J'ai mieux à faire que d'écouter des jérémiades. » Il avait, dans le hangar, posé une bassine de cuivre sur un trépied, allumé dessous un feu de rondins de hêtre qui brûlaient avec des flammes vives, colorées, pleines de langues vertes, rouges, bleues, et l'homme surveillait le bouillonnement de sa « lessive », un mélange boueux de cendres de bois et d'eau, recouvrant le piège à palettes acheté le matin même, tout graisseux, chez Saint-Marc, l'armurier-quincaillier du village. Des bulles visqueuses éclataient à la surface, que l'homme écumait soigneusement avec la longue cuiller d'olivier qui servait à remuer les confitures en ébullition. Quand il crut le traquenard à peu près dégraissé, il l'enleva de la bassine, le bouchonna à pleines poignées de paille, le rinça plusieurs fois au jet d'eau, l'essuya, puis, satisfait, l'accrocha au clou de la planche à outils : il sécha l'après-midi.

Antoine Marquestang piégea à l'heure du serein. Le temps était favorable. Nul souffle d'air pour éparpiller les feuilles, les herbes qui recouvriraient l'engin ; non plus de forte gelée à craindre pouvant durcir les ressorts actionnant le déclenchement des mâchoires d'acier ; la pluie n'effacerait pas le fumet de l'appât. Connaissant la subtilité d'odorat des renards, capables de découvrir parmi toutes les senteurs végétales et animales que la brise apporte celle de l'homme ayant manipulé un piège, Marquestang prit toutes ses précautions.

(Lire la suite page 13.)

Au fil de la semaine

UNE QUESTION DE DIGNITÉ

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

QUATRE CENTS scientifiques appellent la population française à refuser l'installation des centrales nucléaires. La liste des signataires, qui n'est pas close, s'ouvre sur les noms des principaux successeurs de deux savants, anciens professeurs au Collège de France, Francis Perrin et Louis Leprince-Ringuet, qui se sont prononcés avec éclat l'un et l'autre pour le développement immédiat des centrales. Elle comprend des praticiens de toutes les sciences et de toutes les spécialités imaginables, depuis les physiciens nucléaires jusqu'aux chimistes, en passant par les agronomes, les toxicologues et les biologistes (1).

Pour la première fois en France un tel appel n'est pas *le fait soit de savants isolés, qui trouvaient aussitôt des contradicteurs parmi* leurs pairs ou leurs maîtres de la même discipline, soit de personnalités étrangères à la physique nucléaire, qu'il était donc relativement aisé de récuser en mettant en cause leur compétence. Pour la première fois aussi, il sera impossible d'accuser la cabale et de crier à la manœuvre politique, les auteurs de l'appel appartenant à toutes les tendances.

On s'étonne donc que cette démarche, angoissée et pressante, si elle paraît devoir être largement entendue de la communauté scientifique, n'ait pas rencontré davantage d'écho dans l'opinion. Le débat, très large et acharné, qui se déroule aux Etats-Unis à propos des centrales nucléaires et plus généralement au sujet de la pollution est presque mieux connu de ce côté de l'Atlantique que les discussions, les préoccupations et les hésitations des scientifiques français. La raison, qui vaut d'ailleurs pour bien d'autres affaires, en est que la radio, la *télévision* et une bonne partie de la presse n'hésitent jamais en France à faire grand cas des difficultés et des conflits qui se produisent à l'étranger et particulièrement en Amé*rique, mais qu'elles taisent* avec soin, pour éviter de heurter le prodigieux chauvinisme national, les mêmes obstacles et les mêmes controverses dès lors qu'ils se présentent chez nous.

Foin de ces scrupules ridicules : nés malins, les champions du système D que nous sommes trouveront bien un « truc », et de toute façon le gouvernement, l'E.D.F. et quelques savants assurent qu'il n'y a aucun autre moyen de s'en tirer, aucune autre source d'énergie concevable. Alors qu'on ne s'attarde pas en vaines récriminations, qu'on agisse afin que rien ne vienne déranger notre cher confort. *Lorsque les signataires de l'appel vont jusqu'à prétendre,* preuves à l'appui que, « en dépit des affirmations officielles, une telle politique n'assurera pas notre *indépendance* », cela ne suscite guère que des haussements d'épaules.

* * *

Faudra-t-il donc, pour forcer la réflexion, recourir à l'humour noir que pratiquait il y a quelques mois le bulletin des atomistes américains ? Un article de cette austère publication (2) examinait la situation à Los Angeles, la ville la plus polluée d'Amérique. On y respire ce mélange de brouillard (fog) et de fumée (smoke) qui a engendré un néologisme (smog) et fait chaque année, de mai à octobre, outre quelques centaines de victimes, des dizaines de milliers de malades chroniques. Tout *naturellement, l'Agence fédérale* de protection de l'environnement, armée de toutes les lois votées dans ce but par le Congrès des Etats-Unis et en particulier des diverses « lois sur la pureté de l'air » (Clean Air Acts, de 1963, 1967 et 1970), s'est intéressée par priorité à cette métropole meurtrière où vivent près de dix millions d'habitants.

Après avoir épuisé tous les moyens en son pouvoir pour réduire la pollution dans la cuvette où est construite Los Angeles, l'Agence, désespérant de juguler le fléau, a émis le projet de réduire pendant les mois d'été la circulation automobile de 80 %, pas moins. Ce fut un beau tollé. Non seulement le projet fut abandonné, mais bientôt la législation sur la pureté de l'air était assouplie par le gouvernement Nixon, les normes retenues étaient affaiblies, les *délais d'application des lois contre la pollution étaient allongés*, des dérogations spéciales étaient admises pour les grandes cités.

On en est là. Alors, que faire, que proposer ? Le bulletin des atomistes a trouvé la solution. Il préconise le vote, par le Congrès, d'une « loi sur la dégradation de l'environnement national » par laquelle la cuvette de Los Angeles serait constituée en « *réserve nationale* » et protégée, non contre la pollution, mais contre toute la législation sur la protection de l'environnement. Un conseil constitué par les dirigeants des industries pétrolière, électrique, de l'automobile, de la construction d'autoroutes, des publicités lumineuses et du lobby des marchands de saucisses et de frites serait chargé de l'administrer. Ainsi les taux de développement et d'expansion économique de la cuvette de Los Angeles seraient-ils considérablement accélérés : davantage d'autoroutes, de parcs à voitures (pris sur les jardins publics), de lotissements (pris sur les meilleures terres agricoles), de centres commerciaux, de baraques à frites, d'appartements en copropriété et d'aéroports (pris sur la mer).

Tout cela, bien sûr, va exiger une beaucoup plus grande consommation d'énergie, en pleine période de pénurie. Aucune difficulté : échappant à toutes les réglementations sur l'environnement, Los Angeles pourra mettre en place, sans souci de sécurité, sans litiges devant les tribunaux, une foule de centrales nucléaires de tous modèles.

On peut même faire un pas de plus et rassembler là toute l'industrie nucléaire, depuis le raffinage de l'uranium jusqu'au stockage des déchets radio-actifs. Quant aux accidents nucléaires, évidemment plus probables qu'ailleurs en raison de la concentration d'installations, ils seront mieux circonscrits dans la cuvette, en *raison de sa topographie et de sa climatologie particulières*, que dans toute autre région du pays. Autre avantage : le système permettra une foule d'expériences sur les conséquences génétiques de la pollution et des radiations, sur l'extinction d'espèces en voie de disparition telles que le condor de Californie, le puma, le cheval et l'écologiste.

Le monde des affaires, qui recueillera des profits records, les *élus et les autorités locales qui verront foisonner l'emploi*, les administrations fiscales qui encaisseront des recettes accrues, l'agence de l'environnement qui sera retirée du champ de bataille, tous seront certainement d'accord. Et même les maniaques de l'environnement ne s'y opposeront pas, eux qui se plaignent toujours qu'on ne fait rien, puisqu'ils auront là, pour illustrer leurs sombres prédictions, un parfait exemple de tragédie écologique. C'est ce que le bulletin *des atomistes nomme, pour conclure, la « los-angélisation »*.

* * *

Humour noir, forcé, absurde ? Bien sûr. Mais, pour être entendu, faudra-t-il, en France, en arriver là ? On pourrait, ici aussi, proposer d'ériger une grande ville et sa périphérie en « réserve nationale » où seraient concentrés tout le nucléaire, toutes les centrales, toute l'industrie polluante, toutes les nuisances et toutes les dégradations de l'environnement, par dérogation à toutes les lois et règlements. Quelle cité offrira les meilleures conditions climatiques et techniques pour être choisie et pour bénéficier du formidable essor économique, immobilier, automobile et commercial qui ne manquera pas d'en résulter ? Grenoble peut-être, capitale des industries de pointe ? Ou bien Toulouse, qui se veut la cité des sciences ? Ou encore Nantes, à qui les brouillards de la Loire et les pluies venues de l'océan donneraient des titres indiscutables ? A moins que Clermont-Ferrand, dont la candidature trouverait, à coup sûr, d'éminents appuis dans les avenues du pouvoir, ne se mette sur les rangs...

Les centrales sont-elles indispensables ou inutiles, sans danger ou redoutables ? En dehors d'une poignée de scientifiques, également péremptoires dans l'approbation ou dans l'opposition, nul ne peut le dire. On ne se hasardera pas, pour l'instant, à trancher un tel débat, tout simplement parce qu'il n'y a pas, pas encore, de débat. Le pouvoir a décidé, l'E.D.F. entreprend. Si l'on procède parfois sur le plan local à un simulacre de consultation, c'est sur la base d'un monologue satisfait et tous dossiers fermés, sans discussion. C'est cela précisément que l'on ne peut admettre.

L'opinion n'est pas, ne doit pas être, cet enfant qui interroge, qui demande pourquoi et que l'on se contente de renvoyer à ses jeux en répondant que c'est trop difficile à comprendre, qu'il est impossible de lui expliquer, que l'on fait pour le mieux et qu'il verra plus tard, voire trop tard. L'appel des quatre cents scientifiques vise à secouer l'apathie du public et à contraindre les pouvoirs à s'expliquer enfin, à admettre la contradiction, à accepter un libre dialogue avant que l'irréversible ne soit accompli. Ni l'urgence ni le souci d'efficacité ne peuvent être invoqués pour éluder, comme on le fait actuellement, la confrontation entre ceux qui ont leur mot à dire sur cette affaire grave. C'est une question de dignité.

(1) *le Monde* du 11 février 1975, page 32.

(2) Article d'Henry S. Cole dans le *Bulletin of Atomic Scientist* de septembre 1974, paru sous le titre « An Environmental Degradation-Preserve » et reproduit en traduction française dans la revue *Problèmes économiques*, éditée par la Documentation française, n° 1403 du 1er janvier 1975.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE GUARDIAN

Bons baisers de la baie des Cochons

« Par une soirée embaumée, alors que le soleil jetait des feux sombres dans le ciel et sur l'eau, un homme nageait dans la baie en compagnie de deux jeunes garçons.. Lorsqu'ils émergèrent de l'eau sur la plage, leurs silhouettes se découpant en noir sur le ciel, on les entendit parler russe.. »

Cette description lyrique du quotidien anglais *THE GUARDIAN* s'applique à Playa-Larga, la nouvelle station balnéaire créée par le gouvernement cubain dans la baie des Cochons, surtout à l'intention des touristes des pays de l'Est européen

« D'autres « centres touristiques » ont été construits à quelques kilomètres de là, dans les marais où les envahisseurs combattirent les troupes de Castro en 1961. (...) L'invasion manquée de la baie des Cochons est considérée ici comme un tournant de l'histoire de la « révolution » castriste (...) Comme « la première grande défaite de l'impérialisme dans les deux » Amériques ».

» Tout au long des routes qui mènent à Playa-Larga ou à Playa-Giron, là où les premiers envahisseurs débarquèrent, des peintures et des dessins stylisés évoquent les principaux combats. Plus de quatre-vingts dalles de pierre marquent les endroits où des défenseurs castristes furent tués.

» A l'école d'apprentissage des marins et des pêcheurs de Playa-Giron, une pancarte indique : « Bienvenue à Playa-Giron. » tombeau des agresseurs. » Un char incendié et le moteur d'un avion abattu sont exposés un peu plus loin. »



L'avenir est au char à bœufs

L'Institut des sciences de Bangalore, en Inde, étudie une amélioration du traditionnel char à bœufs. *« L'objectif,* indique la *FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW, est de doubler la capacité de transport pour la porter à deux tonnes en améliorant notamment le dessin des quatre roues. Ce qui augmenterait la vitesse du char et atténuerait l'effort du bœuf*

» Bien que l'accent ait été mis récemment sur l'expansion des moyens de transport mécanisés, il n'y a pas de doute que les chars à bœufs continueront de jouer un rôle significatif dans l'économie indienne pendant de nombreuses années, poursuit la revue. *Il y a plus de 25 millions de véhicules tractés par des animaux dans le pays. L'investissement total que représente les chars et les bœufs est estimé à 30 milliards de roupies* (environ 18 milliards de francs) *et cette industrie fournit de l'emploi à 1,6 million de personnes. On pense que les chars à bœufs transportent environ 2,25 milliards de tonnes de marchandises tandis que l'ensemble des transports ferroviaires n'en acheminent que 220 millions de tonnes. »*



Mauvais exemple

Les singes comme les hommes ont besoin d'une éducation sexuelle. Chris et Suzie (huit ans), couple de gorilles du zoo de Sacramento (Californie), ont été élevés ensemble dès leur plus tendre enfance. S'ils sont de merveilleux camarades, ils n'ont malheureusement aucun élan amoureux l'un vers l'autre, rapporte la *FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG*, qui écrit :

« Etant donné que pour les singes et les anthropoïdes l'apprentissage de modes de comportements joue un grand rôle, que ce soit pour l'accouplement ou pour l'amour maternel, M. William Meeker, le directeur du zoo, suppose que le faible intérêt sexuel que se portent Chris et Suzie s'explique par un manque d'exemple. Les deux gorilles vont donc être stimulés et instruits avec l'aide d'un film. Le film en question dure vingt-cinq minutes M. W. Meeker veut le projeter autant de fois que ce sera nécessaire. Certains scientifiques doutent cependant qu'une telle entreprise soit couronnée de succès.

» Chris et Suzie ont déjà regardé le film plusieurs fois... et montré un très vif intérêt pour l'appareil de projection et ses commutateurs. »



Un racket libre d'impôts

Le journal des jeunesses communistes soviétiques, *KOMSOMOLSKAYA PRAVDA*, s'inquiète de l'augmentation du nombre des répétiteurs privés en U.R.S.S. qui formeraient une sorte de « racket », multipliant un phénomène qui *« détruit la politique sociale en matière d'éducation et est contraire aux principes d'une société socialiste égalitaire »*

Selon le journal, *« des centaines de répétiteurs aident, à des tarifs variant entre 3 et 10 roubles l'heure* (de 18 à 60 F), *les jeunes Soviétiques à se préparer au difficile concours d'entrée à l'université »*

Ces professeurs particuliers, poursuit le journal *« vont jusqu'à se grouper en véritables coopératives. Ils louent des appartements au marché noir et emploient des retraités pour répondre aux appels téléphoniques (...) Les escroqueries sont nombreuses : certains des répétiteurs sont démunis de titres universitaires ; d'autres disparaissent après avoir empoché un mois d'avance de leçons particulières... »*

Plusieurs lecteurs du journal s'indignent, eux aussi que ces *« parasites, qui ont bénéficié d'un enseignement gratuit, considèrent leurs connaissances comme un capital et réintroduisent en U.R.S.S. le système de l'entreprise privée, de surcroît sans payer d'impôts ».*

Lettre de Mogadiscio

La perle blanche de l'océan Indien



BIEN injustement, depuis la fin du dix-neuvième siècle, géographes ou voyageurs de passage à Mogadiscio s'étendent avec complaisance sur l'air mélancolique et léthargique de cette cité des rives occidentales de l'océan Indien.

Ces propos contrastent avec ceux tenus par les auteurs qui écrivirent avant eux sur cette ville, dont la création remonte au neuvième siècle. Ils sont en tout cas, en contradiction flagrante avec le message que portent les restes visibles d'une civilisation qui présente des traits communs avec celles des peuples d'Arabie du Sud, ainsi qu'avec les derniers témoignages apparents de l'époque coloniale. Ils sonnent encore plus faux lorsqu'on constate l'aspect résolument moderniste que les dirigeants de l'actuelle République de Somalie s'attachent à lui donner depuis plus de cinq années qu'ils ont confisqué le pouvoir aux civils

LES voyageurs arabes à l'époque médiévale, et notamment le célèbre Ibn Batouta, réputé il est vrai pour son enthousiasme, auraient, dit-on, été impressionnés par l'étendue de la ville. Et certains récits rapportent que, dans sa description du monde, Marco Polo avait présenté comme une île la côte de Magdochou ou de Madagascar, qui fut ensuite portée comme une île sur l'atlas de Martin Behaïm, publié au quinzième siècle à Nuremberg. Cette présentation du voyageur vénitien, qui persuada les Européens qu'il existait une île importante quelque part à l'est de l'Afrique et incita le géographe et cosmographe allemand à faire figurer l'île, alors imaginaire, sur ses cartes, incitait récemment un professeur de lettres à écrire *« Madagascar n'existe pas. C'est une invention du Vénitien Marco Polo »*

On cherche vainement trace de *souvenirs réellement anciens, même* au cœur de ce dédale de rues que constitue le quartier yéménite dont le tracé évoque — en miniature, — celui de la basse casbah d'Alger. Même dans les ruelles où sont concentrés les commerçants indo-pakistanais qui ont longtemps confisqué le monopole du négoce, activité à laquelle répugnaient les nomades somalis, planent l'anonymat et l'oubli. Particulièrement actifs dans tout l'océan Indien, les navigateurs portugais n'ont pourtant pas ignoré Mogadiscio. En 1499, l'irascible et brutal Vasco de Gama aurait envoyé quelques boulets sur les remparts dont la ville était alors entièrement entourée et quarte années plus tard Tristan da Cunha, qui a donné son nom à une île de l'Atlantique austral, y aurait fait relâche

Quelques beaux minarets jalonnent la ville, contribuant à lui donner ce cachet moins caractéristique de l'Afrique noire que du Proche-Orient. Celui de la mosquée Facr-Ed-Din remonte au treizième siècle. Celui de la mosquée Abd-El Aziz, d'architecture persane est, d'après la légende, miraculeusement sorti des flots de l'océan Indien, origine divine qui expliquerait sa perfection. Au cours du dix-neuvième siècle, le sultan de Zanzibar, dont les liens avec la région de Mascate et d'Oman étaient relativement étroits, impose sa suzeraineté à ce littoral, alors connu sous le nom de Benadir, avant d'en rétrocéder, une vingtaine d'années plus tard, en 1892, la suzeraineté à l'Italie.

Ainsi, avant de devenir, en 1905, le siège officiel du commissariat général pour la Somalie italienne, Mogadiscio abrita le uali Soliman Inda Uen, représentant personnel du sultan de Zanzibar, Son Altesse Sayid Ben Timour. Doté de pouvoirs mal définis, le uali était moins un véritable gouverneur qu'une sorte de protecteur des intérêts commerciaux zanzibarites. Il résidait dans le ravissant petit palais dit de la Garessa, que restaurèrent en 1933 les Italiens, pour y installer bibliothèque et collections ethnologiques, et qui actuellement abrite le musée national.

FONCTIONNAIRE au ministère de l'enseignement supérieur, Mlle Saïda Mohamed Ahmed qui a fait ses études de lettres à l'université de Besançon, explique avec beaucoup de volubilité et de charme, avec une légère pointe de militantisme également, mais sans exaltation excessive, comment le musée a pris réellement son essor *« après la révolution nationale de 1969 »*. Ses commentaires sont précieux, car toutes les inscriptions destinées à présenter les collections sont en langue somali. Mlle Saïda évoque l'origine de ses ancêtres, rappelant qu'il y a déjà plus de trois mille ans les sculpteurs égyptiens avaient reproduit dans les murs de Thèbes les nomades qui approvisionnaient les pharaons en aromates, notamment en myrrhe et en encens. Elle s'attarde devant les vieilles pièces d'artillerie de marine, portugaises et françaises, devant les poignards à manche recourbé, les cimeterres aux fourreaux ciselés d'or et d'argent, les sièges sculptés, les coffres, les narghilés, les brûle-parfum qui évoquent l'île de Zanzibar, l'archipel des Comores et les civilisations sud-arabiques d'Oman et de Mascate.

Des poteries qui ressemblent inexplicablement aux « Jersey » anglo-normands témoignent de l'ancienneté des relations maritimes entre la côte orientale d'Afrique et les empereurs de Chine, à une époque où l'Europe n'avait pas encore émergé de la nuit médiévale. Pendentifs, agrafes, boucles d'oreilles, épingles de chignon, dont la facture rappelle celle des bijoux tunisiens, yéménites ou persans, constituent l'une des principales richesses de la Garessa. Cependant, les collections ethnologiques permettent de se faire une idée de la vie quotidienne des tribus somalis, tandis que les trophées de chasse témoignent de ce que Mogadiscio fut, comme Zanzibar, un important centre de commercialisation de l'ivoire, à la fin du siècle dernier.

SUR la période coloniale, les interlocuteurs sont généralement imprécis et peu diserts. Sur place, les documents, détruits ou rapatriés en Italie, font cruellement défaut. Les témoignages manquent sur une période ouverte en 1892 avec l'établissement du protectorat italien et close le 1er juillet 1960 avec la proclamation, sous un même drapeau, de l'indépendance de l'ancien Somaliland britannique et de l'ancienne Somalia italienne.

En 1935, Mogadiscio était en plein essor, le gouvernement fasciste ayant concentré ici une partie importante des troupes qu'il allait lancer à la conquête de l'empire d'Ethiopie. En 1938, date qui correspond sensiblement à une nouvelle époque faste pour l'ancienne cité, Mogadiscio compte 50 000 habitants, dont 20 000 Italiens, 2 500 Arabes et 250 Indiens. L'hôtel Croce del Sud et les restaurants Stella d'Italia et Torino, sur le corso Regina-Helena ; les bars Littorio, Impero, Topolino, et les Napoli sur le corso Vittorio-Emmanuele-III, attirent une clientèle étrangère nombreuse — civile et militaire — qui dépense volontiers des soldes et traitements supérieurs à ceux des Italiens restés en métropole.

Dix ans plus tôt, le 1er mars 1928, devant un clergé triomphaliste et pléthorique, le prince de Piémont a assisté à l'inauguration de la cathédrale, dont les deux tours carrées dressent leur silhouette insolite parmi les cylindres des minarets. Il ne s'agit que d'une note latine parmi d'autres, les plus caractéristiques restant l'arc de triomphe du prince de Piémont, unique arche de ciment décorée avec des faisceaux de licteurs, la campanile de l'ancienne Casa del Fascio, sobre ensemble de briques qui abrita, jusqu'à la prise du pouvoir par l'armée, l'ancienne Assemblée nationale, et la *« porte de la mer »*, monument néo-romain sans aucune grâce, destiné à rappeler que, dans l'esprit de Mussolini et de ses compagnons de combat, Mogadiscio devait devenir la *« porte océane »* de la grande Afrique orientale.

Le boulevard Benito-Mussolini et l'avenue Duc-des-Abruzzes ont changé de nom, comme le boulevard Italo-Balbo et le rond-point Duchesse-d'Aosta, ou le camp militaire Général-Antonino-di-Borgio. Le Llyods Triestino n'a plus le monopole de la navigation avec l'Europe. Le chemin de fer à voie étroite construit par les troupes italiennes de génie, et reliant notamment la capitale à Afgoi, a été démonté par les troupes britanniques d'occupation, qui ont emporté les rails au Kenya.

En réalité, mis à par le front de mer, les habitations immaculées — petits cubes irrégulièrement posés sur le sable fauve — qui ont valu à Mogadiscio d'être appelées *« la perle blanche de l'océan Indien »*, la ville ne cesse de se transformer depuis bientôt six ans. Bien que les clients de la Croce del Sud soient toujours réveillés à six heures par les cloches qui sonnent, à la cathédrale voisine, l'heure de la première messe quotidienne, c'est d'une nouvelle capitale dont se dote progressivement la République démocratique de Somalie

Le Palais du peuple, qui a accueilli en juin 1974 les chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine, a été construit en un temps record, de même que l'hôtel Juba, à l'édification duquel ont contribué des milliers de travailleurs volontaires, dont la femme du chef de l'Etat, le général Syad Barre. De vastes boulevards périphériques ont été tracés, de nouvelles rues ont été ouvertes et l'éclairage public a été généralisé, dans une ville dont la propreté exceptionnelle surprend tous les visiteurs.

A l'extérieur de la cité, de nombreux casernements ont été construits, dont l'état-major, visible de loin parce qu'il a été ceinturé de radars. Ecoles et lycées, grands ensembles, ont également jailli du sol depuis 1969. En ville même, la République populaire de Chine a bâti un théâtre national qui est vraisemblablement le plus vaste de toute l'Afrique orientale. Une société grenobloise procède actuellement aux travaux d'extension et de modernisation du port, qui sera longtemps resté une simple rade foraine. Utilisant du ciment importé du Kenya, une équipe de techniciens français fabrique sur place les tétrapodes du brise-lames qui protégera les navires à quai pendant la mousson. Et, à proximité immédiate du Palais du peuple s'achève le mausolée dédié à la mémoire de Mohammed Abdallah Hassan, champion de la lutte anticolonialiste et de l'idée pan-somali, considéré ici comme un héros national, parce qu'il réussit à maintenir en échec, pendant plus de vingt ans — de 1899 à 1920, — les colonnes britanniques lancées à sa poursuite au Somaliland.

Au petit peuple des chevriers et des âniers, toujours maître des rues de Mogadiscio, se mêlent déjà les touristes soviétiques qui se déplacent sous la conduite de leurs propres guides et les groupes de visiteurs étrangers, qu'il s'agisse de Chinois ou de Français, par exemple. Ici, plus qu'en aucune autre ville de Somalie, prévaut le sentiment de transformation profonde d'une société traditionnelle dont les structures restèrent miraculeusement préservées pendant des siècles.

PHILIPPE DECRAENE.

Témoignage

Le silence des services consulaires

Mme Elias, de Senlis, nous écrit :

Faisant un voyage en Espagne, mon fils Laurent s'est fait voler à Malaga toutes ses affaires, ses papiers et son passeport par un Allemand qui l'avait pris en « stop ». Ceci se passait un samedi. Le consulat français était fermé pour le week-end, l'appel téléphonique restant sans réponse, mon fils a erré pendant ces quarante-huit heures sans logement, sans argent, sans nourriture et sans pièces d'identité. La police espagnole l'a incarcéré à la prison de Malaga, l'ayant trouvé endormi à quelques mètres du consulat.

Ne pouvant recevoir de ses nouvelles (c'était pendant la grève des P.T.T.) et ne le voyant pas revenir à la date convenue, j'ai, à plusieurs reprises, téléphoné et rendu visite au service des affaires consulaires au ministère des affaires étrangères à Paris, où il m'était à chaque fois répondu qu'il ne se trouvait ni dans un hôpital ni dans une prison. Ses services en seraient informés.

Or une personne de mon entourage ayant une amie domiciliée en Espagne lui a fait part des mes soucis. Celle-ci a fait le « tour » des consulats français, retrouvant trace de mon fils à Malaga, où le consul avait sur son bureau la *notification de l'incarcération.*

Avertie immédiatement par cette amie, j'ai (et là en inversant les rôles) fait part des événements au service consulaire du ministère

L'amie en question, dès ce jour, a essayé de voir mon fils et de lui parler, mais en vain. Elle s'est fait répondre par les policiers espagnols qu'il était transféré à Murcie par erreur

De ses deux prisons Laurent a demandé à voir les consuls, a même télégraphié avec réponses payées. *Il n'a jamais eu de réponse ni de visite.*

Enfin mon amie, prévenant le consul à Malaga du transfert de Laurent à Murcie, celui-ci s'est occupé de lui faire réintégrer la prison de Malaga et de le faire embarquer en avion à destination de Paris, après un mois d'incarcération, mais aussi après un mois d'angoisse pour une famille

Le but de cette lettre est de signaler qu'à aucun moment « officiellement » je n'ai eu de nouvelles de mon fils et que sans l'amie dévouée l'emprisonnement aurait duré plus longtemps encore, ce qui est le cas pour d'autres Français que mon fils a vus dans les prisons d'Espagne

LE DESSIN DE LA SEMAINE



L'élection de Mme Thatcher (Rheinischepost.)

CONFITURE ET POLITIQUE

MARGARET THATCHER venait de battre Edward Heath pour la direction du parti conservateur. En première page d'un quotidien, une photo nous la présentait, sortant un panier à provisions du coffre de sa voiture. Notre première femme ambassadrice avait eu, elle aussi, les honneurs de la « une »... dans sa cuisine, cuiller en bois à la main. Le panier en osier, la cuiller en bois, voilà qui rassure. Ces femmes-là, tout de même, il leur reste un brin de féminité.. Et Françoise Giroud ? Après l'interview publiée le mois dernier dans le Journal du dimanche, tous les doutes sont levés : « C'est une femme accomplie, une vraie femme, qui sait faire de la confiture aux framboises sans écraser les fruits, qui adore la couture, qui aime la peinture et qui s'y connaît en vins. » Pas « l'image-type de la femme-patron », Dieu merci !

Mais ce journaliste ne croyait pas si bien dire. Faire de la confiture sans écraser les fruits, ce talent très spécial ne devrait-il pas être requis de tous les membres de notre gouvernement ? Il serait, je crois, éminemment utile à tous ceux qui s'aventurent en politique. Comme l'est d'ailleurs une autre technique culinaire : celle qui consiste à faire une omelette sans casser les œufs.

KATIE BREEN.

de l'océan Indien



Trois entretiens de Christian Chabanis avec le philosophe Gustave Thibon

CES plans fixes sur une campagne géométrique : ces vignes alignées en escadrons, comme des croix dans un cimetière : cette apparition brutale d'un calvaire, poussé comme un cri à la croisée des chemins ; ces allusions plus sensibles que visibles aux bourrasques du mistral sur une terre caillouteuse, aux moutonnements du Rhône derrière une colline, aux murmures, aux parfums d'un coin de terre coupé du monde, ouvert à tous vents, c'est *une toile de fond pour un visage.*

Visage de paysan matois et consciencieux ; visage lissé par l'air pur, saisi de méfiance devant la caméra ; visage à l'affût. Avant l'irruption de la parole. Ravageuse. Eblouissante. Parole de moine combattant qui a vu Dieu. Et en témoigne.

Voici donc, surpris chez lui par la caméra de Gérard Guillaume et interrogé par Christian Chabanis (dans la série « Un certain regard », de feu le Service de la recherche), Gustave Thibon, l'ami de Simone Weill, *le paysan touché par la grâce*, pris à l'adolescence d'un désir de lectures, d'une faim de savoir tels qu'il dut — lui, fils de « rouges » — chercher asile à la bibliothèque de *la cure : Thibon, le philosophe à* l'ancienne mode, l'apôtre du retour à la terre auquel le gouvernement de Vichy fit des avances et proposa — sans succès — un poste d'ambassadeur. Après la Libération, il poursuivit en paix, loin des autoroutes, dans sa ferme du Vaucluse, sa carrière obscure de penseur solitaire.

Un obsédé de Dieu. Un empêcheur de tourner en rond au sein d'un catholicisme « aux idées larges ». Un prêcheur virulent qui aurait pu, comme Diogène, hurler ses convictions aux carrefours ou sur la place publique. Si ses inquiétudes spirituelles s'étaient doublées *d'impatiences politiques. S'il n'avait craint* sans doute de troubler les rangs déjà *formés* pour déranger ici, tout de suite, les passants.

Car si Thibon pratique — dans *l'ordre spirituel* — la démesure et l'intransigeance, il prétend — dans l'ordre temporel — que « *l'exception ne doit pas faire la guerre à la règle* ». Traditionalisme de façade. Anarchie secrète. Jansénisme intellectuel. Attachement nostalgique à la stabilité du monde paysan : tout un courant de pensée (celui de Pascal, de Maritain et de Bernanos) aboutit à Thibon. Un courant que l'on qualifie sans doute un peu vite de « conservateur ».

Car si l'écrivain, le conférencier, n'a pas toujours su résister aux tentatives d'annexion de la droite, l'homme (à en croire ceux qui le connaissent) pousse aussi loin que *possible le mépris du pouvoir*, des richesses, des honneurs. Ecoutez-le. Pendant trois fois quarante-cinq minutes, il parle en insoumis, sans faire de phrases, de la vie et de la mort. *Il s'acharne à défendre pêle-*mêle l'amour et le couple, la contemplation et la marche à pied. Il dit que ce n'est pas facile. Qu'il faut lutter jour après jour, pour entretenir envers et contre tous le petit feu qui brûle en chacun de nous. Un feu qui s'appelle la foi, par exemple : à chacun de lui trouver un nom.

ANNE REY.

« Quand un voyageur revient du Pérou, on l'écoute... »

« *THIBON est un témoin du spirituel sans bavures,* dit Christian Chabanis, journaliste, écrivain, philosophe. *Contrairement à beaucoup de sorbonnards actuels, ce n'est pas un manipulateur de langages : il se met tout entier à l'intérieur des mots. Et lorsqu'il traduit l'invisible, il prononce des phrases à vous couper le souffle, des phrases dont on peut vivre toujours. Par exemple, celle-ci :* « Autrefois, je croyais en Dieu, maintenant, je ne crois plus qu'en Dieu. » *J'étais au collège lorsque j'ai lu cela. J'ai été poussé à en lire davantage. Ainsi s'est engagé (par une reconnaissance, avant la connaissance) un dialogue d'amitié qui dure encore (1).*

» *Thibon fait de la vie quotidienne une branche de la métaphysique. Sa parole va plus loin qu'une affirmation intellectuelle : c'est une confidence, un aveu. Les vérités spirituelles, il les porte, il les vit. Là où d'autres se hissent péniblement, il est allé d'un bond. Et quand un voyageur revient du Pérou, on l'écoute avec passion.*

» *Le rôle de la philosophie est de nous guider sur les sentiers de la vie. Thibon nous indique comment marcher avec une étoile au-dessus de la tête.* « L'infini seul donne la clé de la mesure », *dit-il en mystique, en homme qui embrasse par la pensée la totalité du réel, qui relie le mystère divin à la vie pratique. C'est à cela que l'on reconnaît les mystiques. A cette densité des mots incarnés.*

» *C'est vrai que, comme chez Nietzsche, il y a quelque chose de figé dans sa pensée et que, lorsqu'il réfléchit aux conditions générales de la vie matérielle, il cherche ce qui fait la stabilité d'une société. C'est viscéral : il est persuadé que les désordres se retournent fatalement contre ceux qui les provoquent. Que ce sont les soldats, et jamais les capitaines, qui paient les pots cassés. Mais lui, il ne craint pas de s'exposer. Etre de droite, au fond, c'est peut-être cela : se sentir dépositaire de quelque chose de différent des autres, croire que l'on porte une charge trop lourde pour le commun des mortels. D'où son ironie, forme agressive de la pudeur. D'où ses silences. D'où cette solitude dont il s'entoure comme d'une particularité, comme la marque d'une distinction spéciale. Un paysan, bien sûr. Mais un paysan qui, livré à lui-même, peut être aussi véhément que l'Evangile.*

(1) Christian Chabanis a consacré tout un ouvrage (paru aux éditions Beauchêne) au personnage et à l'œuvre de Gustave Thibon.

★ A partir du dimanche 23 février, TF 1, à 22 heures.

VU

LA FEMME ET L'ENFANT

ON peut être fier, à la télévision. On a fait preuve d'une audace incroyable. On a bousculé les speakerines. On a rendu leurs jambes à ces sirènes. On leur a dit : « Allez, debout, circulez ! Installez-vous là, non, pas devant ce bouquet, près de ce rideau ! Vos mains ? Mettez-les dans vos poches, non, sur vos hanches ! Regardez l'objectif ! Pensez à ce que vous dites ! Ayez l'air naturelles ! Ne bougeons plus, on tourne ! »

Cela n'a l'air de rien, mais ce n'est pas *facile*, pour qui a été *formé* à la vieille école du sex-appeal, école dont les règles désuètes — elles datent des années 50, des débuts de l'O.R.T.F. — finissent par devenir grotesques. Règles si contraignantes qu'Annick Beauchamps, la présentatrice de la minute de la femme, multipliait à notre intention, il n'y a pas si longtemps encore, les petites moues et les grandes fossettes. Sourires mouillés, regards coulissés, rien n'y manquait. A croire qu'elle essayait de nous vamper. Très à cheval sur la morale, ou plutôt sur la normale, certaines d'entre nous le prenaient fort mal. Elles n'étaient pas celles que l'on croyait. Dans les studios de TF 1, on se l'est tenu pour dit. Plus de minauderies, plus d'agaceries, on nous parle d'homme à homme, enfin.

A noter qu'avec ses soixante secondes, cinq jours par semaine, la femme, sur cette chaîne, est beaucoup moins gâtée que l'enfant. Il a droit, lui, à tout le mercredi après-midi. Sur l'A 2, « Aujourd'hui Madame » l'emporte de peu sur « Aujourd'hui demain », le magazine des jeunes. Il y a plus grave. On nous a proposé lundi dernier un dossier sur l'informatique. C'était documenté, sérieux, fouillé, et cependant il y avait quelque chose quelque part qui paraissait bizarre. On s'interrogeait. Et si c'était... non... si, ne cherchez pas, c'était bien cela : le commentaire était dit par une femme. De l'entendre nous expliquer ce qu'il fallait penser des banques de données et des circuits intégrés, que voulez-vous, cela surprenait. On n'avait pas l'habitude.

C'est tout de même vertigineux quand on y pense. Voyons, nous sommes en 1975, en France, au pays des droits de l'homme, et on trouve normal que sur cent émissions réalisées pour ou sur les femmes (on en fait bien et plus qu'il n'en faut sur les animaux) il n'y en ait pas cinq, pas quatre, qui soient réalisées par une *femme*. Et on trouve normal que l'ensemble des journaux télévisés n'emploient en tout et pour tout que deux rédactrices. Et on trouverait anormal de voir l'une d'elles présenter un soir les informations. C'est impensable. Un gamin de douze ans prendrait l'antenne à 20 heures qu'on ne serait pas plus étonné, pour ne pas dire scandalisé.

Et que fait-on pour éduquer l'opinion, pour obliger à reconnaître aux femmes, à la majorité du corps électoral, la dignité de citoyennes à part entière ? On choisit de nous raconter, à l'heure de la plus grande écoute, celle du feuilleton de 19 h. 45 sur l'A 2, l'édifiante histoire d'une « Femme seule ». Elle finira, bonheur inespéré, récompense suprême, par épouser un sombre crétin le jour où sa propre fille, enceinte à son tour, échappera à l'opprobre du célibat en convolant avec le papa récalcitrant du bébé qu'elle tient absolument à garder. Grandes orgues et happy end. Nous voici plongés maintenant dans l'intimité d'une maman comblée, celle de Typhelle et Tourteron, charmants bambins de six et onze ans, très espiègles, très désordre. Toute son activité, outre les soins du ménage, consiste à ranger ou à ramasser leurs jeux et leurs jouets. Il lui arrive de lire, si : un magazine illustré ou un roman policier. C'est la sœur aînée de ses enfants et l'enfant chérie de son mari ; la cible rêvée de la Régie française de publicité ; l'image de ce qu'une femme peut, doit espérer de la vie. Un modèle à suivre et à envier. Voilà où nous en sommes, oui.

CLAUDE SARRAUTE.

Humeur

TOUS EN GRÈVE

CES comédiens poursuivent une grève sans grand effet pour protester contre la présence abusive du cinéma à la télévision. Cinq cents films déversés sur nos petits écrans, cela continue de laisser rêveur. De quoi faire réfléchir, et, de même que l'ouvrier menacé dépose la truelle, le comédien dépose son talent au vestiaire. Attitude normale, noble, courageuse, contestataire même et un peu surprenante au sein d'une corporation qui avale goulûment beaucoup de couleuvres et qui accepte en général tout sans broncher. Mais les grèves ne naissent qu'exceptionnellement de brimades morales, elles éclatent plus souvent quand on brime le compte en banque.

Chers comédiens, toujours du panache, mais peu de culture. De la décision, mais peu de lucidité. Ils ne se rendent donc pas compte que, depuis bien des années déjà, on ne crée plus rien dans aucun domaine, sur aucun plan, et que tout se dégrade lentement, sûrement, dans la pauvreté et la rapacité, la médiocrité et la rage de faire quand même des bénéfices. Ils voient que leur cher cinéma du passé représente une redoutable réserve de « programmes » pour la télévision, mais ils ne voient donc pas dans quel état est leur cinéma *actuel* ?

* * *

En réalité, si les comédiens voulaient être honnêtes avec eux-mêmes, ils devraient avant tout se mettre en grève *illimitée* contre le système actuel du cinéma, contre les *producteurs*, contre les distributeurs, qui enfoncent de plus en plus profondément le cinéma dans les poubelles, en dessous du niveau mental zéro, en dessous de tout. Entre les films de comique-troupeau criblés de gags éculés depuis Mack Sennett, les tentatives débilo-larvaires et surtout les innombrables filmets pornogriffonnés pompeusement classés « érotiques », il n'y a place pour aucun autre film, et la majorité voyeuse des spectateurs sait parfaitement qu'il n'y a presque plus jamais un film français acceptable ou même simplement « *regardable* ». La température exacte de cette descente au fond de la cuvette est sans doute donnée par le sinistre « Zig-Zig », sorti dans une quinzaine de salles parisiennes, alors que ce minable balbutiement aurait eu des difficultés, voici quelques années à peine, à se faire programmer dans une salle spécialisée de Strasbourg-Saint-Denis. Mais nous en sommes là, et tout le monde semble trouver cela très bien, en particulier les distributeurs et les producteurs qui donnent chaque semaine « leur » chance à un ou deux novices de la pellicule qui crachottent la petite ration de morno-porno que tant de salles réclament avec goinfrerie.

Comment s'étonner qu'une bonne partie des spectateurs trouvent plus économique et plus distrayant de s'écrouler devant un poste de télévision pour y voir non pas toujours *des chefs-d'œuvre, mais des reprises* qui justement ne passent pas souvent dans les salles de cinéma, pas même dans les salles d'art et d'essai ? Comment empêcher un spectateur normalement constitué de rentrer chez lui pour ingurgiter, même en format réduit, un film oublié d'Aldrich, Duvivier, Carné, Zinnemann ou Fleming plutôt que la première « œuvre » de Louis Potiron ou de Georges Poireau ? En format réduit ? Et alors ? Là encore, on s'efforce de tuer le cinéma par tous les moyens : à force de couper les salles en quatre pour faire plus *d'argent, les écrans de cinéma ressemblent* de plus en plus à des écrans de télé, et les salles de cinéma à des salons où l'on aurait invité quelques amis autour d'un poste de télévision.

* * *

Aux Etats-Unis, quand la télévision a mis le cinéma en danger, on a dû lancer à grands frais le cinémascope que personne n'avait osé exploiter, on a dû jeter sur le marché des films à lourde mise en scène, à *grand* spectacle. Si les producteurs français *veulent* concurrencer la télévision, qu'attendent-ils pour tourner des films sociaux, politiques, révoltés en prise directe dans une *époque* pourtant fertile en scénarios surprenants, bref, un cinéma de vérité vraie que la télévision ne peut pas se permettre, mensonge oblige, de montrer ? Mais pour concurrencer cette télévision prudente et puritaine, les producteurs n'ont trouvé que la fesse débile et le coït lugubre. A tel point qu'on en arrive à se féliciter qu'il y ait à la télé une censure dure.

Inciter les comédiens à faire la grève contre ce cinéma actuel est sans doute une utopie, bien sûr. Et peut-être une utopie ridicule dans un pays où 75 % des comédiens sont presque constamment au chômage. Là encore, on encaisse la dure logique de la situation : que peut espérer en 1975 une jeune comédienne qui n'est pas disposée à se montrer intégralement nue toutes les dix minutes et encore moins à servir de mannequin à des minets hébétés qui ont toujours l'air de faire en public leur première expérience d'hétérosexuels ?

JACQUES STERNBERG.

● *Jacques Chancel* reçoit à « Radioscopie » Roland Barthes (lundi 17 février), le comédien Jacques *Weber* (mardi 18), Dimitri Panine (mercredi 19), un groupe d'invitées de l'opération de France-Inter « Femmes à la barre » (vendredi 21).

LA GUERRE DES SONDAGES

• R.T.L. EN TÊTE
• M. PROUVOST QUITTERAIT LA STATION

LES statistiques et les sondages sont depuis longtemps les armes favorites des chaînes de radio et de télévision. Ils prennent la mesure des faveurs et de l'infidélité du public. Le dernier recensement des auditeurs de radio a placé R.T.L. en tête. Son directeur d'antenne, Jean Farran, commente ce résultat. D'autre part la situation favorable de la station devrait permettre à M. Prouvost, administrateur-délégué, de se retirer en mai prochain. Sa succession serait déjà ouverte.

Les sondages d'opinion sont-ils néfastes ? Lors de l'élection présidentielle, en mai dernier, on se souvient que M. Poher avait fait une démarche personnelle auprès du directeur d'un journal quotidien pour qu'il s'abstienne de diffuser les résultats d'une enquête d'opinion l'avant-veille du scrutin, afin de ne pas influencer l'électorat.

La semaine dernière, un communiqué de la présidence de TF 1 mettait en doute les résultats d'un sondage effectué pour le compte du quotidien bordelais *Sud-Ouest*, qui donnait une assez nette préférence des téléspectateurs pour Antenne 2. « *Les chiffres relevés du 13 au 26 janvier, la plus récente période analysée, démontrent qu'à 20 heures l'audience est toujours supérieure pour TF 1, et que pour les émissions de 20 h. 30 l'audience est supérieure pour TF 1 huit soirées sur quatorze.* »

De son côté, le directeur du Centre d'étude de supports de publicité (C.E.S.P.), organisme qui établit régulièrement des sondages pour les quatre stations de radio (Europe 1, France-Inter, R.T.L. et Radio-Monte-Carlo), souligne que les résultats « *ne peuvent être publiés qu'avec l'accord formel de chaque station visée* », et ce pour « *protéger les intérêts des supports de la presse ou de l'audio-visuel, qui apparaîtraient favorisés* ». Une règle qui n'est guère observée. Un quotidien du matin puis un hebdomadaire ont publié successivement ces résultats d'écoute.

Le sondage dont parle le « Tout-radio » depuis une semaine (*le Monde* du 2-3 février) a été effectué par le C.E.S.P. sur les trois principales stations de radiodiffusion pendant l'année 1974 (en trois « vagues » de quatre mois). *(Voir tableau ci-contre.)*

Au cours de la « troisième vague », Radio-Monte-Carlo obtenait 7,1 %.

S'il reste encore assez loin derrière ses rivaux, son taux d'écoute a cependant progressé de 42 %. La mise en marche de son nouvel émetteur de Roumoules, l'été dernier, n'est probablement pas sans rapport avec ce bond en avant.

Station	1re vague	2e vague	3e vague
R.T.L.	22,1	22,5	27,1
Europe 1	24,3	26,1	25,6
France-Inter	22,4	26,6	19,1

Le recul de France-Inter

L'enseignement le plus spectaculaire est le recul de la chaîne France-Inter. Depuis 1968 au moins, la chaîne nationale dominait assez nettement les stations périphériques. Son audience n'avait-elle pas atteint 34 % à une certaine époque ?

Et voilà que, entre mai et novembre 1974, France-Inter aurait perdu quelque 1 500 000 auditeurs le matin (6 h. - 9 h.) et 800 000 l'après-midi. Précisons que les sondages n'ont pas été réalisés pendant les jours de grève à l'O.R.T.F. Mais l'environnement créé par le recours intensif au « service minimum » pendant une certaine période explique peut-être le « décrochage » de nombreux auditeurs.

M. Jean Farran, directeur d'antenne à R.T.L., lorsqu'on l'interroge sur le succès enregistré par la station qu'il dirige, refuse évidemment de confirmer l'exactitude de ces chiffres, sans nier, toutefois, les résultats globaux :

« *C'est sans triomphalisme excessif, mais avec satisfaction évidente, que nous avons pris connaissance du dernier sondage du C.E.S.P. C'est la première fois, je crois, que R.T.L. et Europe 1 devancent France-Inter.*

— A quoi attribuez-vous le progrès spectaculaire de R.T.L. ?

— *D'abord au lent travail de rénovation de la station entrepris depuis dix-huit ans. Sans qu'il y paraisse peut-être, nous essayons de faire une radio très élaborée. Deux fois par semaine, par exemple, nous réunissons dans ce bureau Anne-Marie Peysson, Philippe Bouvard et Michel Drucker pour harmoniser et diversifier les « invités » de leurs émissions respectives, éviter les « doublons », etc.*

— Quel est le fil conducteur de vos programmes en dehors de l'information ?

— *Le croisement d'un problème d'actualité et du « service de l'auditeur ». Les résultats prouvent que nous sommes sur la bonne voie.*

» *Aussi, nous sourions lorsque nous apprenons, selon tel autre sondage, qu'une majorité d'auditeurs préfèrent Europe 1 : ils préfèrent peut-être, mais ils écoutent R.T.L. !*

Opération Bordeaux

— Pensez-vous que l'opération-Lyon, l'automne dernier, a profité aussi à R.T.L. ?

— *Certainement, c'est même la seconde explication de notre succès. Nous avons entrepris cette régionalisation itinérante par Lyon, dans le but de faire connaître la station dans certaines des villes-frontières de notre zone d'écoute, là où R.T.L. est reçu mais dans des conditions médiocres.*

» *Ce genre d'opération coûte assez cher (500 000 francs pour Lyon) mais provoque un regain d'intérêt pour la station dont « on » a vu les principaux animateurs, les informateurs, les voitures sillonner la ville pendant plusieurs jours, et qui laisse un reliquat d'écoute.*

» *Nous allons recommencer l'expérience à Bordeaux, avant d'aller à Clermont-Ferrand pour ne pas faire de jaloux...* »

Les bons résultats d'écoute obtenus par R.T.L. peuvent créer un contexte favorable au changement, en mai prochain, de l'administrateur-délégué. Il est probable, en effet, que M. Jean Prouvost, propriétaire du *Figaro* et directeur du groupe *Paris-Match*, renoncera aux fonctions qu'il assume depuis 1967 à R.T.L.

La bataille pour la succession s'engage sous un arc de triomphe.

CLAUDE DURIEUX.

(PUBLICITE)

TOURISME S.N.C.F.
SPORT ET TOURISME
RUGBY, TOURNOI DES CINQ NATIONS
IRLANDE-FRANCE A DUBLIN
par train, bateau et autocar

Départ de PARIS le JEUDI 27 FÉVRIER par train (2e classe). Embarquement au HAVRE à bord du « SAINT-PATRICK ». Arrivée à ROSSLARE le 28 février à 13 heures. Départ en autocar pour GOREY, GLENDALOUGH, WICKLOW. Arrivée à DUBLIN dans la soirée.

SAMEDI 1er MARS : Transfert au stade (places debout réservées).
DIMANCHE 2 MARS : Départ en autocar pour KILKENNY et ROSSLARE. Départ du bateau à 17 heures.
Arrivée à PARIS-SAINT-LAZARE le LUNDI 3 MARS, à 16 h. 30.

PRIX au départ de PARIS à partir de 590 F

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS : TOURISME S.N.C.F., Licence 17 A. 127, av. Champs-Élysées, 16, bd des Capucines. Maison de la Radio, 116, av. du Président-Kennedy. Gares S.N.C.F. de Paris. Gares R.E.R. de NANTERRE, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, VINCENNES. Ventes par correspondance : B.P. 130 75023 PARIS CEDEX 01.

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● DRAMATIQUE : LES BACCHANTES. — Samedi 15 février, France-Culture. 20 h. 30.

Les exégètes d'Euripide risquent de froncer les sourcils. La traduction qu'a faite Jean Thibaudeau des *Bacchantes* n'est pas une version grecque. Transposition dans une langue parlée, cursive et riche, elle apporte à la tragédie les éléments poétiques qui ont permis au metteur en scène José Pivin de composer une œuvre vocale originale. Son interprétation de la tragédie est exclusivement traduite par une « mise en voix » : des voix nues qui remplissent un espace stéréophonique, des voix qui s'affrontent, qui s'esquivent. L'articulation est mesurée à ses effets vibratoires. *Les Bacchantes* sont jouées dans un nouvel hémicycle répondant à une mystérieuse architecture électronique. C'est aussi l'un des pouvoirs de la radio que de construire des lieux qui n'existent pas.

● SÉRIE : LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ : LA MARNE, 1914. — Mardi 18 février, FR 3, 20 h. 30.

Champs de blé. C'est là, sur cette houle blonde, aujourd'hui mollement agitée par le vent, que s'est déroulée, du 5 au 10 septembre 1914, la bataille de la Marne. Cette bataille, considérée officiellement par les Allemands non comme une défaite mais comme un simple retrait stratégique, fut pour les Français la première victoire, après un mois de reculs continus, d'échecs successifs, d'épuisements et de catastrophes. Cette bataille sanglante (elle a coûté en quelques jours près de douze mille hommes parmi lesquels le lieutenant et poète Charles Péguy) fut la première, grâce au général en chef Gallieni et au général Joffre, à briser l'élan du Kaiser. Mais elle n'a pas marqué la fin de la guerre, comme on le crut d'abord. Le « pioupiou » en pantalons rouges et gants blancs — cible magnifique pour les Allemands en vert de gris, armés de mitrailleuses — devint le « poilu » en bleu horizon des tranchées. La bataille de la Marne fut le point de départ de cette « autre » guerre qui allait durer quatre ans dans un décor lunaire. Daniel Costelle et Henri de Turenne ne se sont pas contentés des documents filmés de l'époque ; ils ont fait appel à des témoins célèbres (l'archiduc Otto de Habsbourg, le colonel Jean de Lamaze, par exemple), ou anonymes (simples soldats de l'époque), à des historiens, des experts ; ils ont entièrement reconstitué des scènes, pour faire revivre, expliquer, éclairer les raisons sociologiques, économiques et politiques, les tenants et les aboutissants de cette bataille, de cette guerre.

● REPORTAGE : SATELLITE. — Jeudi 20 février, TF 1, 21 h. 10.

Ils ont été qualifiés de *« corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public et ennemis de l'Etat »* en 1594 par le Parlement de Paris ou, encore, d'*« ennemis irréconciliables de tout ce qui est le pouvoir »* par Napoléon. Leur nom, dans toutes les langues européennes, signifie *« astucieux, hypocrite, roublard, prévaricateur »*. Ils ont été alpinistes et mandarins, ils ont étudié la topographie de la Lune, inventé la lanterne magique et introduit en Europe la vanille et le parapluie. Ils ont aussi donné à l'Eglise vingt-sept saints.

Ce sont les jésuites. Moins de 30 000 au début de 1974, après avoir atteint un taux record de 36 038 en 1965, ce corps d'élite, « brigade légère » de l'Eglise, s'interroge actuellement sur son rôle, ses liens « spéciaux » avec le pape, sur son identité même. Elisabeth Antébi a eu la bonne idée d'aller à Rome, où se termine la trente-deuxième congrégation générale de la Compagnie de Jésus, pour interroger sur leur rôle actuel un certain nombre de jésuites de différents pays. Sans oublier des représentantes des congregations feminines qui se réclament de la spiritualité ignatienne.

Les films de la semaine

● LE LION, de Jack Cardiff. — Dimanche 16 février, Antenne 2, 14 h. 30.

L'amour tendre et douloureux d'une fillette pour un lion élevé avec elle dans une réserve du Kenya. D'après un roman de Joseph Kessel. Des images belles et soignées. Mais où sont les sortilèges de l'Afrique ?

● LES MUTINÉS DU TÉMÉRAIRE, de Lewis Gilbert. — Dimanche 16 février, TF 1, 17 h. 35.

Lieutenant sur un navire de guerre anglais, à la fin du XVIII[e] siècle, Dirk Bogarde se montre cruel et inhumain envers les marins qui se mutinent. On pense, évidemment, aux *Révoltés du Bounty*, mais là s'arrête la comparaison, car la réalisation de Lewis Gilbert frise la médiocrité.

● LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT, d'Alfred Hitchcock. — Dimanche 16 février, TF 1, 20 h. 35.

Dans le décor unique d'un appartement londonien, un homme prépare un crime parfait contre sa femme mais la victime dérange le crime et le suspense devient encore plus passionnant.

● LES FEUX DE L'ÉTÉ, de Martin Ritt. — Lundi 17 février, FR 3, 20 h. 30.

Arrivisme, sexualité, querelle de générations, dans un univers sudiste imaginé par Faulkner et pesamment transposé par Martin Ritt. Les tics d'interprétation de Paul Newman et le cabotinage volontaire d'Orson Welles.

● LES CAMARADES, de Mario Monicelli. — Mardi 18 février, Antenne 2, 20 h. 35.

La chronique d'une grève dans une filature de Turin en 1905. Comme beaucoup de cinéastes italiens, Monicelli sait inscrire un problème social, une prise de conscience politique, à l'intérieur d'un film-spectacle, d'une intrigue romanesque. Conflits individuels et mouvement de l'histoire ; réalisme et lyrisme : une très belle œuvre.

● MIRAGE DE LA VIE, de Douglas Sirk. — Mercredi 19 février, FR 3, 20 h. 30.

Le grand mélodrame hollywoodien pris au sérieux par un réalisateur inspiré. L'amitié de deux veuves, l'une blanche, l'autre noire, l'entraide, la réussite sociale, puis les relations difficiles avec les enfants, l'empreinte du racisme sur la vie affective. Un romanesque très daté mais dont la force émotionnelle est incontestable.

● DOCTEUR FOLAMOUR, de Stanley Kubrick. — Jeudi 20 février, FR 3, 20 h. 30.

Une fable grinçante et burlesque datant de plus de dix ans et qui est toujours d'actualité ! Comment l'obsession de l'auto-défense, la volonté de puissance et le fanatisme politique peuvent — c'est l'Amérique qui est en cause — déclencher la guerre nucléaire. Kubrick provoque admirablement le rire nerveux de l'inquiétude.

● LE CHOC DES MONDES, de Rudolph Maté. — Vendredi 21 février, TF 1, 20 h. 35.

La terre étant vouée à une destruction prochaine par collision avec une autre planète, quels échantillons d'humanité faut-il choisir pour s'en aller, à bord d'une fusée, perpétuer ailleurs l'espèce ? Maté en est malheureusement resté à l'imagerie de science-fiction pour amateurs de spectacles impressionnants. Dans le genre, on a fait mieux depuis.

● LA GRIFFE, de Franklin Schaffner. — Vendredi 21 février, FR 3, 20 h. 30.

L'esprit de Hitchcock est souvent présent dans cette histoire d'agents secrets américains et soviétiques s'affrontant dans les Alpes autrichiennes. Soupçons, angoisse, perte d'identité... le grand frisson ! C'est très bien fabriqué.

● TUEURS DE DAMES, d'Alexander Mackendrick. — Vendredi 21 février, Antenne 2, 22 h. 50.

Une vieille dame excentrique et cinq bandits déguisés en musiciens pour un hold-up à Londres. Un produit désuet de la comédie d'humour anglais qui fut à la mode dans les années 50. A voir, à la rigueur, pour les acteurs, Kathie Johnson surtout.

● LE GRAND SAM, de Henry Hathaway. — Dimanche 23 février, Antenne 2, 14 h. 30.

L'Alaska des chercheurs d'or à la fin du dix-neuvième siècle. En pleine parodie — très réussie — du film d'aventures, John Wayne fait le coup de poing à la fois pour le plaisir et pour les beaux yeux de Capucine. Une succession de bagarres dont la dernière, dans la boue, est un grand morceau d'anthologie.

● LES HÉROS SONT FATIGUÉS, d'Yves Ciampi. — Dimanche 23 février, TF 1, 17 h. 35.

Un pilote français, un ancien nazi, et des épaves de la deuxième guerre mondiale échoués au Libéria, république noire indépendante. Des idées généreuses — contre le mythe de la guerre — et beaucoup de discours emphatiques. Le film aussi, après vingt ans, est fatigué.

● LE MILLIARDAIRE, de George Cukor. — Dimanche 23 février, TF 1, 20 h. 35.

Marilyn Monroë en gourde délicieuse et rayonnante de féminité, Yves Montand mal installé dans un personnage de comédie américaine, un scénario quelque peu indigent, et quelques numéros musicaux bien réglés (par Jack Cole). George Cukor a dit que ce film n'avait pas eu beaucoup d'importance pour lui. On ne peut que lui donner raison.

● LA VACHE ET LE PRISONNIER, de Henri Verneuil. — Lundi 24 février, FR 3, 20 h. 30.

Fernandel, prisonnier de guerre en Allemagne en 1943 s'évade avec la complicité involontaire d'une vache qu'il tient en laisse. Inspiré d'une histoire vraie, c'est une comédie semée d'imprévus et bien défendue par le populaire acteur.

Samedi 15 février

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La Vie des animaux, de F. Rossif. Les oiseaux africains.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux Rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.



21 h. 35 Série : Colditz. « Le Traitre », avec R. Wagner, D. McCallum, E. Hardwicke.
Drame autour d'un jeune officier polonais qui a trahi ses compagnons d'incarcération sous peine de voir sa femme et ses enfants emprisonnés à leur tour par la Gestapo.
22 h. 25 « Reflets de la danse », de M. Roussin. Réal. V. Forgency. L'Ecole de danse de l'Opéra de Paris.
Première diffusion le 2 octobre 1974, chaîne III.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Feuilleton : Les charmes de l'été, de Ch. Carrel et J. Patrick. Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn (1) « La première heure ».
Jean-Philippe Mesmin est un jeune adolescent. Pendant les vacances, qu'il passe dans une propriété familiale il cherche à découvrir le mystère de la mort de sa mère.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec François Beranger, Rufus, Maxence Larrieu (flûtiste), le sculpteur Arman...

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Série : Un homme, un evènement. Avec le pilote d'essai du Mirage F 1 M 53, Guy Mitaux-Maurovard.
20 h. Courts métrages : « le Saut périlleux », de W. Guery, et « le Diamant », de P. Grimault.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adaptation de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
L'ami de Jack, Madou, s'échappe de la pension. Une évasion qui se termine en catastrophe.
21 h. 25 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, réalisé par J.-C. Averty.
Avec Dave Holland, « Q and A ».

● FRANCE-CULTURE

18 h. 40, Allegro, de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50, Sciences humaines : La science et le pouvoir, par E. Laurent ;

20 h. 20 (S.), (★). Emission dramatique : « les Bacchantes », de J. Thibaudeau, d'après Euripide, avec L. Terzieff, Dionysos, A. Cuny, M. Garrel, J. Danno, N. Borgeaud (réalisation J. Pivin) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : Musiques de feu ; 22 h. 50 (S.), Poèmes du monde, par A. Bosquet ; 23 h. 30 (S.), « Lieutenant Kijé » (Prokofiev).

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Récital de piano : André Terrasse. « Sonate, opus 27, n° 2, en ut dièse mineur » (Beethoven), « Ballade n° 4 en fa mineur » (Chopin) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ; 20 h. (S.), Cette année-là... 1901 : « Jeux d'eau » (Ravel), « En Saga » (Sibelius), « Pour le piano » (Debussy), par M. Tagliaferro, « Knaben Wunderhorn » (Mahler), « Concerto n° 2 en ut mineur » (Rachmaninov) ; 21 h. 30 (S.), Œuvre sélectionnée pour le Prix Italia : « Caliban-Cannibale », opéra-bulle (G. Massias), texte P. Rousseau et G. Massias, avec la participation « involontaire » de Brabury, le vicomte de Cairu, E. Litchenberg, F. Retamare, A.-M. Shelley, Shakespeare et le concours de Bachir Toure, Joseph Sage, haute-contre, P. Rousseau, les voix de J. Brasset, M. Paulin, H. Poirier, L. Lemercier, C. de Seynes. Orchestre de chambre et choral Berlioz, direction A. Girard. Chef de chœurs : J.-P. Kreder. Ensemble sonore animé par J. Gaël (réalisation G. Godebert) ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Marius Constant (2) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ÉMISSIONS CULTURELLES

(Paris, 312 mètres)
SAMEDI 15 FEVRIER

9 h., Le désert en marche ; 13 h. 30, La légende des Niebelungen ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Sentir, fleurer, flairer ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

Dimanche 16 février

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin et B. Lion. Réal. J.-P. Manquillet.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 35 Film : « les Mutinés du Temeraire », de L. Gilbert (1962), avec A. Guinness, D. Bogarde, A. Quayle.
Une mutinerie en 1797 sur un navire de guerre anglais dont l'officier en second se montre cruel envers l'équipage.
Rappelle, sans arriver à l'égaler, le célèbre film de Franck Lloyd, les Révoltés du Bounty.
18 h. 10 Document. Cas de conscience : « l'Ecole de la responsabilité », scénario M. Ducouret. Réal. J. Locquin.
Un enfant en âge scolaire [illegible] pour voir son père, poursuivi pour un délit grave. L'institutrice est mise dans le secret. Quelle doit être son attitude face à la police ? Le débat est conduit par Ph. Gildas.
19 h. 10 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Le crime était presque parfait », d'A. Hitchkock (1954), avec R. Milland, G. Kelly, R. Cummings.
Un ancien champion de tennis met au point, avec l'aide d'un tueur professionnel, une diabolique machination pour se débarrasser de sa femme riche et infidèle. Ce suspense bien construit eut le tort de sortir la même année que Fenêtre sur cour.
22 h. 15 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 30 L'Album de famille de... Claude Dauphin.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « le Lion », de J. Cardiff (1962), avec W. Holden, T. Howard, Capucine, P. Franklin et le lion Zamba.
Son père ayant quitté sa mère — remariée à un conservateur de réserve de chasse au Kenya — la jeune Tina s'est éprise d'un lion qu'elle a élevé au biberon. Le père revient pour l'arracher à l'Afrique, ce qui ne va pas sans conflits ni douleurs.
16 h. 10 Dimanche illustre (suite).
Camera au poing de Ch. Zuber ; Vive la télé, de J.-J. B[illegible] ; Jeu, Hypocritement vôtre, avec B. [illegible] et Mort Shuman.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton : les Gens de Mogador, d'E. Barbier. Adapt. et réal. R. Mazoyer. M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot, L. Chardonnet.
Cinquième épisode : 1871-1875. Rodolphe, blessé pendant la guerre de 1870, est transporté à Avignon, où Julia vient le retrouver. Le médecin lui découvre un abcès au poumon.
22 h. 15 Peinture : Zurbaran, de J. Berzosa.
L'histoire d'un peintre du dix-septième siècle trop longtemps méconnu.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série, Hawaï, police d'Etat : « Deux maisons et une double vie ». Réal. M. O'Herlihy.
Barry Dean, jeune cadre brillant, fringant, Barry Dean, l'un des associés du grand patron Peter Feming, serait-il coupable ?
20 h. Documentaire : « Que c'est dur d'être un pingouin », film japonais. Adapt. franç. : A. Leroux. Texte dit par J.-L. Berger.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Debussy » (1) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule : « Mariage secret », ouverture (Cimarosa), « le Roi Arthur », extrait, suite pour cordes (Purcell), « Symphonie n° 31, dite Parisienne » (Mozart), « Songe d'une nuit d'été », extrait (Mendelssohn) ;

13 h. 45, Le monde insolite : « L'hôtel Drouot », par M. Bailly ; 14 h. 15, « Hernani », de Victor Hugo, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Malcolm de Chazal, par B.-J. Violet ; 16 h. 45, Conférence de Carême depuis Notre-Dame de Paris par le Père Bro : Contre toute espérance ; 17 h. 35, Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction J. Périsson : « Symphonie en ut » (Wagner), « Symphonie n° 5 » (C. Nilsen) ; 19 h. 10, Le point du septième jour : Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques : « Impromptu n° 2 en mi bémol majeur » (Schubert) ;

20 h., « L'Etoile », d'E. Chabrier, avec C. Tremblay, D. Barraud, J. Giraudeau, C. Rossignol, « Fisch-Ton-Kan » (Verlaine-Chabrier), avec Ch. Issartel, B. Plantey, M. Philippe, Ch. Burles, « Vaucochard et fils I[er] » (Verlaine-Chabrier), avec J. Giraudeau, C. Tremblay. Orchestre lyrique O.R.T.F., direction R. Delage ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Achard.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon : Sélection 1974-1975 de l'Académie du disque français ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direct. R. Albin, avec F.-J. Thiollier, pianiste : « Carnaval, opus 92 » (Dvorak), « Turendot pour orchestre » (Busoni), « Concerto pour piano et orchestre » (Busoni) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Quintette pour deux violons, un alto et deux violoncelles » (Schubert) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (Bach, Schubert, Schumann) ; Vers 17 h. (S.), Orchestre symphonique de Francfort, dir. E. Inbal : « Symphonie Lobgesang » (Mendelssohn), « Symphonie de chambre » (Schoenberg) ; Vers 18 h. 35, Voyage autour d'un concert (2) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : Les nouvelles éditions de blues chantés et orchestraux ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto n° 11 en si bémol » (Albinoni), soliste P. Pierlot ; « Quatuor en sol majeur » (Haydn) ; « Concerto en si bémol majeur » (Mozart), avec D. Oistrakh ; « Suite provençale » (Milhaud) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : J. Belliard, avec J. Skowron, vièle rebec et percussions, E. et G. Robert, luth et guitare, R. Jacob et J. Bowman ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage au ténor Max Lorenz ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 16 FEVRIER
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Grande Loge de France » ; 10 h., Messe.

T F 1

9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Le livre des psaumes ; 11 h., Messe à Sainte-Marie du Havre.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 17 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *Service secret*, film de L. Shonteff.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *l'Oreille absolue*, film de Ph. Condroyer ; 22 h. 35, Festival de télévision.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *Kes*, film de K. Loach ; 22 h. 20, Entretien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Vu par ; 21 h., Coup double ; 21 h. 25, La voix au chapitre ; 21 h. 55, Sous la loupe.

Mardi 18 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Mort ou vif*, film de D. Tessari.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *le Dineur du palace*, film de J. Lewis ; 22 h. 10, Spécial Festival.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h., Dossier : Les mères célibataires.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Maîtres et valets ; 21 h. 05, Plateau libre : L'enfant, spectateur à part entière ; 22 h. 05, Woody Herman.

Mercredi 19 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Violettes impériales*, film de R. Pottier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mandrin ; 21 h., *Un soir sur la place*, film de M. Boisrond.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le club des artistes ; 21 h. 30, Le point de la médecine : un hôpital pour enfants.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Un jour, une heure ; 20 h. 15, Spécial cinéma.

Jeudi 20 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Saint-Tropez blues*, film de M. Moussy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *le Vin rouge* (1), film de S. Kirelik ; 22 h. 30, Spécial Festival.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Contacts ; 20 h. 20, *la Septième Aube*, film de L. Gilbert ; 22 h., Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Un jour, une heure ; 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Arsène Lupin.

Vendredi 21 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Bob le flambeur*, film de J.-P. Melville.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Sémiramis, déesse de l'Orient*, film de P. Zeglio ; 22 h. 30, Spécial Festival.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Transit : De Ouagadougou à Abidjan ; 21 h. 15, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 30, Dessins animés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Folle douce*, film de J.-J. Brisarie et M. Lasaygues ; 22 h. 10, *Apollon Musagète*, d'I. Stravinski.

Samedi 22 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Attila, fléau de Dieu*, film de P. Francisci.

TELEVISION-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *les Parisiennes*, film de J. Poitrenaud.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, dramatique : *Jacquou le Croquant*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Escale à Romainmôtier ; 21 h. 30, Sam Cade.

Dimanche 23 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *Ça, c'est Paris*, film de R. Quine.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *L'énigmatique M. D.*, film de S. Reynolds.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Deux et deux font cœur*, comédie de R. Harris et L. Darbon ; 22 h. 20, Hommage à René Thomas.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *le Vol du phoenix*, film de R. Aldrich ; 21 h. 35, Entretiens : Michèle Joz-Roland ; 22 h., Musique.

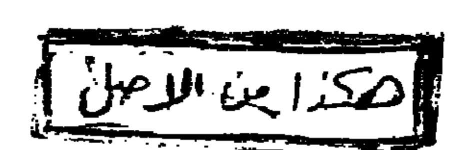
Lundi 24 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *Aux quatre vents*, film de S. Rostotski.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Eternel conflit*, film de G. Lampin.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, dramatique : *le Cercle étroit* ; 21 h. 55, Les idées claires, avec le professeur de Rom.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série ; 21 h., Coup double ; 21 h. 25, La voix au chapitre ; 21 h. 55, Sous la loupe.



RADIO-TELEVISION

Lundi 17 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : « Le soleil se lève à l'est », de F. Villiers (troisième épisode).
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
Transfuge de FR-3, une émission de Christophe Izard, en deux parties : « La face cachée de Casimir » et « Bonjour Sésame ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri Bibi ».
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Grande Roue », de Guillaume Hanoteau, avec J. Mauclair, V. Jannot, S. Green, B. Amane.
22 h. 10 (●) Musique sur la une : Reine Gianoli, pianiste. Production J. Muller, réalisation Y. Courson.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Le bénévolat.
15 h. 30 Série : Mission impossible : « Au plus offrant ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour : rencontre avec Robert Sabatier.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Thyphelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : « l'Ortie », de P. Savatier. Réal. R. Kahane. Avec M. Sologne, P. Savatier, C. Feuteun.
Mademoiselle Pierre, âgée de plus de soixante ans, est une institutrice irréprochable et crainte par tous les habitants du village. A la veille de sa mort, chacun s'interroge sur l'héritage qu'elle pourrait laisser.
22 h. 5 Le magazine du spectacle, de P. Giannoli, animé par B. Deutsch et J. Marquet.
Les multiples visages d'E. Feuillère, Robert Hirsch ; « Colette critique de cinéma » ; le Magic Circus ; les affiches du cinéma ; festival du café-théâtre à Rennes ; interview d'A. Robbe-Grillet

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond's Brothers, Invitation au ski et Loco et Motive.
19 h. Tribune libre : Les démocrates sociaux, mouvement de la gauche réformatrice.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « les Feux de l'été », de M. Ritt (1957), avec P. Newman, J. Woodward, A. Franciosa, O. Welles, L. Reemick.
Un ouvrier agricole ambitieux devient le bras droit d'un riche propriétaire déçu par son fils, être sans volonté. Passions et violence dans une petite ville du sud des Etats-Unis D'après Faulkner... bien malmené par Martin Ritt.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, avec Y. Galifret. Quoi de neuf en astrophysique, par le professeur Omnès ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. de Goff : « le Carnaval », de C. Gaignebet ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... le Père Roger Riou ; 11 h. 45 (●), Entretien avec... Jan Myrdal, par A. Mathieu (1) ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : 13 h. 35 (★), La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu : La Mongolie extérieure ; 15 h. 2, Carte blanche : « Erreur sur la personne », de S. Perel, avec R. Party, G. Jor, G. Brunet (réalisation Ph. Guinard) ; 16 h., Dossier : Les Stalinieris ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Elles étaient quatre », de P. Goma (réalisation A. Dave) ; 18 h. (●), Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques : « Cinq quatrains valaisans » (Milhaud), par l'ensemble vocal Ph. Caillard ;

20 h. (S.), Musique du vingtième siècle, 1974, à Sarrebruck, concert par le London Sinfonietta, direct. D. Atherton : « Ein Steldichein » (Schönberg), Richard Dehmel (première en Allemagne) ; Ricercar and Doubles sur « Too Many a Well » (M. Davies), « Berceuse Elégiaque » (Busoni), « Des Mannes Wiegenlied am Sarge seiner Mutter » (Schönberg) (première en Allemagne), « Ritornelli pour trombone, instruments à vent et instruments à percussion » (A. Hoddinott) (première en Allemagne), avec D. Wick, trombone, « Weihnachtsmusik » (Schönberg) (première en Allemagne), « Eiserne Brigade » (Schönberg) (première en Allemagne), « Concerto de chambre pour treize instruments » (G. Ligeti) ; 21 h. 30, Indicatif futur. Dix ans de recherche à l'INSERM : La neurologie ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h. 15, Libre parcours récital, par F. Malettra, au théâtre de la Gaîté-Montparnasse, avec M. Amoric, guitare, M. Takahashi, flûte, A. Dambrine, alto, F. Lodéon, violoncelle.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... La vie musicale parisienne sous le Second Empire, par A. Paris ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le quatuor Michèle Margand, le pianiste J. Kalichstein ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les concertos de Jolivet ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : Partita « Berdiegen » (J. Druzecky), « Te Deum », extraits (A. Reicha) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Octuor en fa majeur » (Schubert) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Cantate, le cerf enchanté » (Bartok), « Concerto pour violon et orchestre » (R. Loucheur), soliste D. Erlih ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie en ré majeur » (Cherubini), « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Beethoven) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Mécaniques musicales, mouvements d'horlogerie, carillons (1) : Hommage à Ravel ;

20 h. 30, Musique ancienne. Concert à Saint-Céré (Lot), par l'Ensemble Capella Cracoviensis, avec le concours de U. Redych-Vasina, soprano, E. Klosowska, mezzo-soprano, E. Sasiadek, ténor, A. Szybowski, baryton, direct. S. Galonski : « In te Domine speravi » (W. Z. Szamotul), « Deux psaumes » (M. Gomolka), « Danse » (T. J. Lublina), « Viderunt omnes fines terrae » (M. Zielenski), « Suite » (M. Spisak), « Completorium » (G. G. Gorszycki) ; 22 h. (S.), Correspondance : Chopin ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Hymne, variations et rondo » (J. Martinon), « Jérôme-Bosch symphonie » (S. Nigg) ; 24 h., Molto cantabile (Gluck, Telemann, Haydn, Verdi, M. Berthomieu) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 18 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : « Chéri Bibi ».
20 h. 35 Les animaux du monde, de Fr. de La Grange. Ces animaux en péril : Iles et archipels.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Emission littéraire : Best-Seller. Prod. Ferniot et Ch. Collange, réal. R. Sangla.
L'Archipel du Goulag, de Soljenitsyne, replacé dans la tradition des écrivains russes ; la fascination pour les récits de camps de concentration. Cent mille exemplaires déjà vendus du petit guide : « En cas de licenciements, que faire ? », etc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
La presse féminine donne-t-elle une idée exacte de la femme ?
15 h. 30 Série : Mission impossible. « Jouvence ».
16 h. 30 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « les Camarades », film de M. Monicelli (1963), avec M. Mastroianni, R. Salvatori, A. Girardot, B. Blier, F. Périer.
Une grève dans une filature de Turin en 1905. Le caractère inhumain de la condition ouvrière en Italie, les idées socialistes du début du siècle, un conflit dramatique, un échec, un espoir. Un grand film social pour grand public.
Débat : « Cent ans de combat social ».
Participants non communiqués.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond's Brothers, Invitation au ski et Loco et Motive.
19 h. 40 Tribune libre : Les libres penseurs.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Yvan Tors (cinquième partie).
Les hippopotames.
20 h. 30 (★) Les grandes batailles du passé, de H. de Turenne et D. Costelle : La Marne, 1914, réal. J. Dupont.
La première grande victoire française de la guerre de 1914 après un mois catastrophique.
Témoignages : L'archiduc Otto de Habsbourg, prétendant au trône d'Autriche ; Jacques Chastenet, historien ; colonel Marcel Dugué, Mac Carhy conservateur du Musée de l'armée ; colonel Jean de Lamare, professeur à l'Ecole de guerre ; Guy Trapenat, vice-président des Arquebusiers de France, Marc Ferro, historien ; colonel Pierre Barbou président des Soldats de la Marne ; Eugène Tellier, qui a vu mourir Péguy ; Georges Lelaurain, qui a pris un des « taxis de la Marne » ; Eugène Mazoué et Georges Dupont, anciens combattants français ; général comte von Hulsen, qui était aspirant dans un régiment de la garde impériale ; professeur Karl Ferdinand Werner, directeur de l'Institut historique allemand à Paris.
21 h. 30 Documentaire : Nourrir le monde, adapt. française de J.-C. Albert-Weil et Ch. de Saint-Maurice.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche (Famines et civilisations, avec R. Dumont) ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer (l'art du parfumeur) ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale : Les origines de l'impressionniste ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Musique de chambre : Musique des Pays-Bas ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Myrdal ; 12 h., Extraits symphoniques d'opéras : « Céphale et Procris » (Gluck), « les Erynnies » (Massenet). Orchestre lyrique de la radiodiffusion, direction F. Lausano ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 25, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Clefs pour l'Opéra ; 14 h. 45, Concert, par M. Cadieu ; 15 h., Bilan, par J. Paugam : Jacques Chancel ; 16 h., Dossier : Des nouvelles de la planète ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « Mort au Canada », de Driss Chraïbi (réalisation J.-J. Vierne) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Partita pour guitare » (Dodgson) ;

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Maladie et société », avec Michel Bosquet et Serge Karsenty ; 21 h. 20 (●), Atelier de création : Les sociétés indiennes d'Amérique du Sud, par J.-J. Lebel et A. Orr ; 23 h. 10, Court-circuit. Table ronde : Naissance de l'Etat dans les sociétés primitives, avec P. Clastres, F. Bott, F. Guattari, P. Gaucher.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... La vie musicale parisienne sous le Second Empire ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique légère : Musiques de films ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les concertos de Jolivet ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Trio pour piano, violon et violoncelle » (Haydn), « Concerto pour deux pianos » (D. Milhaud), par G. Joyet et J. Robin ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : Inde (Raga Rageswari, Pahadi Dhun) ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : Concert romantique : « Ouverture solennelle 1812 » (Tchaïkovski), « Konzertstück en fa mineur » (Weber), « Symphonie en ut majeur, la Grande » (Schubert) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « The Fantasticks », de H. Schmidt et J. Jones ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Mécaniques musicales, mouvements d'horlogerie, carillons : Automates et limonaires ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction P.-M. Le Conte, avec R. Athanassova, pianiste : « Arborescences » (A. Tisné) ; création « Concerto n° 1 en mi bémol majeur pour piano et orchestre » (Liszt) ; « Suite n° 2 pour orchestre » (Bartok) ; 23 h. (S.), Double audition : La musique pour piano de Bartok. « Sonate » (1926) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste, à 8 h. 30, 12 h. 30 et 18 h. 30 ; bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h., 13 h., 19 h., 20 h., tous les quarts d'heure, de 5 h. 15 à 8 h. 45 ; Inter-emploi, à 5 h. 30, 6 h. 15 et 7 h. 25 ; Inter-soir, à 22 h., et Inter-dernière, à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.-mus.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 19 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).

EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; à 6 h. 50, Vive la vie ; bulletin complet à 13 h. (le dimanche à 12 h. 30) et 19 h. ; Flashes toutes les heures ; Europe-Panorama à 23 h. ; Europe dernière à 1 h.

LUXEMBOURG : toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; bulletin complet à 13 h. et 18 h. 30 ; Flashes toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO-MONTE-CARLO : tous les quarts d'heure de 5 h. à 7 h. ; toutes les demi-heures de 7 h. à 9 h. ; bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 45 ; journal à 20 h. ; Flashes toutes les heures.

B.B.C. : en français à 6 h. 30, 7 h. 30, 12 h. 15, 19 h. et 21 h.

Mercredi 19 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.
Un nouveau feuilleton : Eléphant Boy.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien, de M. Toesca, réalisation J.-P. Carrère, avec V. Jannot et J. Buron.
Quinze ans avant la Révolution, l'histoire d'un amour fou, qui tourne à la mésalliance, entre la fille d'un aristocrate auvergnat et son régisseur. L'héroïne, Aurore, découvre la force protectrice du prolétaire Victorien.
20 h. 35 (●) Dramatique : « les Evènements de Bronte », de L. Scascia, F. Carti, B. Benedetti et N. Badaluppo. Réal. F. Vancini, avec I. Garrani, M. Riginno, F. Seclzo, A.-M. Chio.
Encouragés à la révolte par l'approche des troupes de Garibaldi, les habitants d'un pauvre village sicilien s'affranchissent dans la violence du joug de la bourgeoisie. La répression viendra du bras droit de leur héros, chargé de mater l'insurrection et de rétablir la légalité.
22 h. 25 Emission médicale : Suicide, production P. Desgraupes, I. Barrère, E. Lalou.
Première partie : Urgence et réanimation.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Un curé d'aujourd'hui.
15 h. 30 Série : Daktari. « La tarentule ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Série : Kojak. « Coup de théâtre ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
22 h. 20 Magazine sportif, par R. Chapatte.
Portrait du boxeur Jean Mateo.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond's Brothers, Invitation au ski et Loco et Motive.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti communiste français.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma : cycle Douglas Sirk. « Mirage de la vie » (1959), avec L. Turner, J. Gavin, J. Moore, S. Dee, S. Kohner.
Deux veuves américaines, une blanche et une noire, vivent, travaillent ensemble, élèvent leurs petites filles. Elles connaissent la réussite, mais les enfants, devenues grandes, se montrent ingrates et provoquent des drames. Un paroxysme de sentiments et de passions. La très grande classe du mélo américain.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche (l'homme en péril) ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer (l'Odeur de sainteté) ; 8 h. 50, Université radiophonique : Un grand problème économique : la pollution ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre avec trois auteurs : J. Held, H. Pirotte, Ch. Grenier ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Myrdal ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « Variations Goldberg », de D. Kuhn, avec P. Mazzotti (réal. C. Roland-Manuel) ; 16 h., Actualité : Les Chiliens en France ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Le sanatorium », de B. Schulz (réal. Ph. Guinard) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Divertissement » (J. Françaix) ;

20 h., Musique de chambre (programme non précisé) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « Les quatuors de Beethoven », de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : La chimie n'est plus une cuisine, avec P. Lazro ; 21 h. 50, Musique de notre temps : avec R. Koering ; 23 h., Aux quatre vents : Comment voyez-vous l'Angleterre ; 23 h. 45, Voix alternées, avec M. Difrane, M.-C. Bancquart et P. Dalle Nogare.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la vie musicale parisienne sous le Second Empire ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les concertos de Jolivet ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : Vienne (Bach, Mozart, Haydn) ; Vers 16 h. (S.), Musique de chambre française de 1872 à nos jours ; 17 h., Les jeunes Français sont musiciens, avec M. Bœgner, pianiste : « Arabesque » (Schumann), « Deux pièces posthumes en mi bémol majeur et mi bémol mineur » (Schubert), « Impromptu, Nocturnes n° 5 et 7, Fantaisie-Impromptu » (Chopin), « Etude : pour les agréments » (Debussy) ; « Suite en plein air » (Bartok) ; « Rondeau en ut majeur » (F. Kuhlau) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Mécaniques musicales, mouvements d'horlogerie, carillons ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Arabella » (R. Strauss), avec S. Nimsgern, Montserrat-Caballé, O. Milljakovic, K. Moll, O. Dominguez, R. Kollo, J. Scovotti, C. Gaifa, R. Borgato, L. Falcone, L. Monréale, Orchestre symphonique et chœurs de la RAI, direct. W. Rennert ; 23 h. 10, Musique française méconnue. Œuvres pour orchestre à cordes (P. Mari, G. Massias, A. Lemeland) ; 24 h., Musique et poésie : Bernard Noël (Couperin, Campra, Bach, F.-B. Mache, H. Pousseur, T. Takemitsu) ; 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h. 50.

Jeudi 20 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard. « Cargaison dangereuse. » Réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani, P. Préjean.
Le capitaine au grand cœur accepte de transporter de Sète au Canada une cargaison atomique. Tous les membres de son équipage ne sont pas d'accord.
21 h. 20 (★) Magazine de reportage : « Satellite », prod. J.-F. Chauvel.
Deux ans de guerre au Vietnam. Les jésuites aujourd'hui. Les petites et les moyennes entreprises en difficulté.
22 h. 15 Basket-ball : C.U.C.-Budapest.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les téléspectateurs ont vu les collections de haute couture.
15 h. 30 Série : Mission impossible. « La Princesse ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : « La Berthe », roman. Adapt. et dialogues d'H. Spade. Réal. Ph. Joulia, Avec B. Brunoy, M. Garrel, C. Brosset, F. Ulysse, L. Conte, P. Rousseau, J. Perez.
La Berthe, une vieille bigote d'un petit village de montagne, a prédit le retour du Christ trois jours après sa mort. Or, trois jours, heure pour heure, après son décès, un inconnu apparaît, déchaînant les passions et les craintes les plus folles.
Philippe Joulia a tourné ce conte réaliste à Bonneval, en Savoie, dans un paysage sauvage de bout du monde.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond's brothers, Invitation au ski et Loco et Motive.
19 h. 40 Tribune libre : Les musulmans.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « Docteur Folamour », de S. Kubrick (1963), avec G. Scott, P. Sellers, St. Hayden, K. Wynn, Sl. Pickens.
Un général américain paranoïaque déclenche, en pleine paix, l'opération d'alerte — irréversible — qui doit conduire au bombardement atomique de l'U.R.S.S. Une œuvre de « politique-fiction » justement célèbre. A ne pas manquer.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche (Les chemins de notre science) ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les prix Nobel de sciences 1974 (physiologie et médecine) ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Sonate pour violon et piano n° 2 » (Fauré), par J. Fournier et G. Doyen ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Jan Myrdal ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule : « Quatrième symphonie » (Beethoven) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 50, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Le jardin de Djemilah » ; 14 h. 5, Deux cents minutes : Une troisième guerre mondiale est-elle possible ? 17 h. 45, Un livre, des voix : « Voyage de l'autre côté », de J.-M. Le Clézio (réal. G. Godebert) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Trois canzonettes » (Monteverdi). Vivace de la « Sonate en la majeur » (Paradisi), par R. Veyron-Lacroix, clavecin ;

20 h., « Le prince sans histoire », d'E. Pakravan, avec J. Mauvais, J. Topart, Ph. Coypel, V. Messica (réal. R. Auclair) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : La rééducation des enfants handicapés, avec le professeur Vendre ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre, par Y. Taquet : « L'opossum », de F. Egret à Rennes ; 23 h. 25, Les noctambules, par Maill : Les routiers.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... La vie musicale parisienne sous le second Empire ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « La Bohème » (Puccini), avec M. Freni, L. Pavarotti, Orchestre philharmonique de Berlin, direct. H. von Karajan ; 16 h. 20, Danse, ballet, musique : Le ballet dans l'opéra italien (Bellini-Donizetti) ; 16 h. 50 (S.), Formes musicales. Canon, Toccata, Variations (Pachelbel, C. Seixas, F. Sor, Schumann) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « Concerto pour piano n° 3 » (Tchaïkovski), par W. Haas, « Deux épigrammes de Clément Marot », par G. Souzay, « Six burlesques pour piano à quatre mains » (M. Reger), « Quatre pièces sacrées » (extraits) (Verdi), « Raymonda » (Glazounov) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Mécaniques musicales, mouvements d'horlogerie, carillons ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104 : Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direct. A. Girard, avec le concours de T. Dussaut, pianiste : « Symphonie n° 23 en ré majeur » (M. Haydn), « Concerto en sol majeur » (Joseph Haydn), « Huit bagatelles » (A. Tcherepnine), « Idylla » (Janacek) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop-club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie-parade ; 11 h. 45, Déjeuner-show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie, 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Si la chanson m'était contée ; 10 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h. Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 22 février...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Centenaire de François Guizot » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 15, Histoires d'opérettes ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 23 février

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour 6 transistors ; 14 h. 30, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 21 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 La caméra du vendredi : L'avenir du futur. Film : « le Choc des mondes », de R. Mate (1951), avec R. Derr, B. Rush, P. Hanson.
La rencontre de la planète Bellus avec la Terre provoque de gigantesques raz-de-marée, de terrifiants tremblements de terre, et la destruction de New-York sous les eaux déchainées.
21 h. 35 La caméra du vendredi (suite) : Débat.
Un choc entre deux planètes est-il possible ? L'avis de Paul Pellas (maître de recherche au C.N.R.S.), d'Hubert Reeves (astrophysicien), de Georges Duby, professeur au Collège de France, d'André Akoun (sociologue) et de Bernard Clavel.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
La vie dans les hôpitaux psychiatriques.
15 h. 30 Série : Mission impossible : « le Marché ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Adamo et Michel Colombier.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Les Staliniens.
Participent à l'émission : Dominique Desanti, auteur de l'ouvrage les Staliniens *; Jean Ellenstein, historien ; Dimitri Panine, écrivain. Avec la participation de Max Gallo.*
22 h. 50 Ciné-club : « Tueurs de dames », film d'A. Mackendrick (1955). Avec K. Johnson, A. Guinness, C. Parker, P. Sellers, H. Lom, D. Green.
Une vieille dame, très anglaise, loue une chambre à cinq musiciens, qui sont en réalité des gangsters préparant un hold-up et se servent d'elle. Mais elle aura le dernier mot. L'humour noir essoufflé de la comédie anglaise des années 50.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond's brothers, Invitation au ski et Loco et Motive.
19 h. 40 Tribune libre : La C.F.T.C.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « la Griffe », de F.-J. Schaeffer (1967). Avec Y. Brynner, Br. Ekland, A. Diffring, Cl. Revill.
Un agent secret américain est attiré en Autriche par des agents secrets soviétiques qui le font tomber dans un piège diabolique. Le suspense, digne d'Hitchcock, tient en haleine jusqu'au bout.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Le désert en marche (Le vingt-neuvième jour) ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer ; 8 h. 50, Université radiophonique : Tchekov et la femme russe : Catherine Tolstoï ; 9 h. 7, Les arts du spectacle par C. Jordan ; 11 h. 2, Histoire de la musique : Mendelssohn ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Myrdal ; 12 h., Orchestre symphonique Nord-Picardie, direct. E. Cosma : « Variations concertantes » (Ginastera) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Le jardin de Djemilah » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direct. Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Le sourire de Jonas ou Nhiburic et Chérubin » (réal. J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Variations pour violoncelle et piano » (Martinu) ;

20 h., Rencontre avec Pierre Etaix et Annie Fratellini, par P. Galbeau ; 21 h., Entretien avec Max Deutsch, par M. Fleuret (1) ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat : Une noce dans la région de Kurpié (Pologne) ; 23 h. 25, Musique et sciences humaines, par J.-M. Damian.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine - 10 h., Que savons-nous de... La vie musicale parisienne sous le Second Empire ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les Intégrales : Les concertos de Jolivet ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour deux pianos et orchestre » (Martinu), avec V. Lelskova et V. Lelsek, « Sinfonietta » (Janacek), « Musique pour chœurs et orchestre » (Zelienka) ; 17 h. (S.), Lyrique : « Le voyage de M. Broucek » (Janacek), avec B. Vich, K. Berman, A. Votava, orchestre du Théâtre national de Prague, direct. V. Neumann ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ;

19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Mécaniques musicales, mouvements d'horlogerie, carillons.

20 h. 30, En direct de Baden-Baden, France-Musique reçoit : « Quatuor à cordes n° 3 en ré majeur » (N. Dalayrac), « Quintette en la mineur pour piano et cordes » (C. Franck), avec O. Decaux et les quatuor Via Nova ; « Concerto en sol majeur pour alto et orchestre à cordes » (Telemann), avec Santiago ; « Cinq pièces pour quintette à vent » (W. Egk), par le Quintette à vent du Sudwestfunk (première audition) ; « Symphonie pour cordes en ré mineur n° 7 » (Mendelssohn), par l'Ensemble 13 de Baden-Baden, direct. M. Reichert ;

24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h et en fin de soirée (vers 23 h.).
DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.)
TROISIÈME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).
ACTUALITÉS RÉGIONALES : 19 h. 20 (sur les trois chaînes).

Samedi 22 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 45 Philatélie-Club, de J. Caurat.
14 h. 35 Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de G. et M. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Corruption », réalisation P. Gregeen, avec R. Wagner, D. McCallum, E. Hardwicke.
Une évasion mûrement méditée à la faveur d'une rage de dent.
22 h. 30 Variétés : C'est pas sérieux, de C. Anglade.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 05 à 19 h. : Les après-midi de M. Lancelot.
Bandes dessinées ; 14 h. 20 en direct : le Magic Circus ; 14 h. 40 l'invité d'un autre monde : « Nicolas Flamel » ; Série : « L'homme qui valait trois milliards » : Pop music : « Au bonheur des dames », « Alex Harvey Band Slade » ; 18 h. La mémoire courte : Philippe Soupault.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Série : Les charmes de l'été, de Ch. Carrel et J. Patrick, réal. R. Mazoyer, avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Une jeune femme en blanc qui rôde autour du domaine du Point-du-Jour intrigue Jean-Philippe. Où habite-t-elle ? Qui est-elle ?
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Arthur et P. Bouteiller, avec P. Guimard.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond's Brothers, Initiation au ski et Loco et Motive.
19 h. 40 Série : Un homme, un événement. Haroun Tazieff.
20 h. Courts métrages : « le Volet », de C. Villardebo, et « le Jeu des preuves », de L. Béraud.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin, adapt. de H. Jelinek, avec E. Selena, C Titre et S. Di Napoli.
Jack a retrouvé sa mère. Mais la présence de d'Argenton dans la maison lui rend la vie difficile.
21 h. 35 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes - Juan-les-Pins 1974, réalisé par J.-C. Averty.
Johnny Otis et le blues.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les liens de la vie, par H. Portnoy ; 8 h. 32, L'ange de feu (1), par C. Metira ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Le tiers-monde à part entière, par G. Ganne : La terre africaine et ses religions ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : L'Europe, par E. Laurent. Avec la participation de MM. W. Brandt, H. Apel, ministre des finances, M. Markman, président des Syndicats ; M. H. Kitinger, commissaire des Communautés à Bruxelles, M. Cl. Cheysson, vice-président de la Commission des Communautés européennes, interviewés à Bruxelles ; M. D. Healey, chancelier de l'Echiquier, M. E. Powell, député conservateur, leader de la tendance anti-Marché commun, interviewés à Londres ; M. G. Thorn, premier ministre du Luxembourg ; M. M. Jobert à Paris. Débat entre R. Barlis et J. Attali ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace, direct. R. Albin : « Iberia » (Albeniz), « Trois valses romantiques » (Chabrier) ; 17 h. 10, En soliste : A. Van de Wiele, clavecin ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 15, Prédication de Carême en l'église réformée de l'Annonciation à Paris ; 18 h. 40, Allegro, de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50, Etranger mon ami, par D. Arban ;

20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « La sclérose », de M. de Loen (réal. J.-J. Vierne) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : Musiques d'eau ; Vers 22 h. 50 (S.), Poètes d'hier et d'aujourd'hui sur les ondes : Poésie de l'insulaire (Edouard Maunick) ; 23 h. 30 (S.), « Symphonie n° 1 » (Honegger).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « Sonate pour piano » (J. Barraqué), avec C. Helffer, « Winds » (M. Constant) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une : jeu ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Alborado del gracioso » (Ravel), « L'amour sorcier » (de Falla), avec N. Mistral, soprano ; 10 h. 35 (S.), L'événement stéréophonique ; 11 h. (S.), Orchestre symphonique et de chambre de la radiodiffusion sarroise ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107 : « Malaga », extrait d'« Iberia » (Albeniz), « Fantasia Betica » (de Falla) ; 14 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Sonate pour violon et violoncelle » (Ravel), par J.-J. Kantorow et Ph. Muller, « Musique pour la nuit de Noël » (Schoenberg) ; 15 h. (S.), Récital d'orgue ; 15 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur, dir. P. Mule : « Karagueuz » (Mihalovici), « Quiet City » (Copland), « Première symphonie en ut mineur » (Mendelssohn) ; 16 h. 30 (S.), Cuivres en fête (Veinanovsky, Vivaldi, Telemann, Stravinski, Jolivet, F.-B. Mache) ; 17 h. 30 (S.), Un maître de l'art lyrique : Donizetti, « L'élixir d'amour », « Quatuor de Gemma di Vergy », « Linda de Chamonix » ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du studio 105. Récital public de piano. Gyorgy Sebok : « Variations sur le nom de Bach » (Liszt), « Sonate en si mineur » (Liszt), « Quinze chants paysans » (Bartok), « Suite de danses » (Bartok) ; 19 h. 5, « Jazz s'il vous plaît » ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1902 : « Poudrés d'or », valse (Satie), par A. Cicciolini, « Mélodies, opus 85 » (Fauré), par B. Kruysen, « Huit pièces brèves » (Fauré), par J. Doyen ; 21 h. 30 (S.), Festival de la Côte languedocienne. Concert donné à Béziers par l'Orchestre Nice-Côte d'Azur, les Chorales « A cœur joie » de Colmar et du Panthéon de Paris, avec le concours de : G. Hartmann, J. Bresh, sopranos, I. Stengel, alto, M. Piquemal, baryton, M. Moerlen, organiste, direct. Pol Mule : « Gloria » (Vivaldi), « Cantate de la Vigne », texte de B. Jourdan et A. Calmel (R. Calmel), « Séquences pour un rituel pour un orchestre à cordes » (A. Tisné) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Marius Constant ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 23 février

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin et B. Lion. Prés. J. Martin.
14 h. 45 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 45 Film : « les Héros sont fatigués », d'Y. Ciampi (1955). Avec Y. Montand, C. Jurgens, M. Félix, J. Servais, G. Oury.
Dans la capitale d'un Etat africain mythique, deux anciens pilotes de guerre tentent le « gros coup » qui leur permettra de repartir à zéro. Un collaborateur en rupture de ban et sa compagne se mettent en travers de leur route. Yves Montand affronte Curd Jurgens.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 23 FEVRIER
FRANCE - CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant, sous la présidence de M. le pasteur L'Eplatenier ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « L'Union rationaliste » ; 10 h., Messe en l'église Saint-Séverin à Paris.

T F 1

9 h. 15, A Bible ouverte : 9 h. 30, Chrétiens orientaux : poésie américaine : 10 h., Présence protestante : transmission de l'Evangile ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Le livre des psaumes (2) ; 11 h., Messe en la chapelle de l'école Sainte-Geneviève à Versailles.

19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « le Milliardaire », de G. Cukor (1960). Avec M. Monroe, Y. Montand, T. Randall, F. Vaughan.
Un milliardaire interprète incognito son propre rôle dans une revue satirique de music-hall. Epris de la vedette de la troupe, il l'épousera après avoir fait, non sans mal, la preuve de son identité. Une comédie musicale centrée sur le couple à haute tension Monroe-Montand.
22 h. 20 (★) Un certain regard : « Gustave Thibon » dialogue avec Christian Chabanis. Réal. Gérard Guillaume.
Produit par feu le service de la recherche, le témoignage d'un paysan qui a vu Dieu et qui l'exprime pour tous, en mots terribles et clairs.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 10 Film : « le Grand Sam », de H. Hathaway (1960). Avec J. Wayne, S. Granger, E. Kovacs, Fabian et Capucine.
John Wayne, chercheur d'or en Alaska en 1890, ramène de Seattle une entraîneuse qui doit épouser son associé et s'éprend d'elle. Une parodie du film d'aventures où l'on se bagarre joyeusement et de plus en plus fort, jusqu'au spectacle burlesque.
16 h. 10 Le dimanche illustré (suite).
Caméra au poing, de Ch. Zuber : Des singes dans l'eau chaude ; Vive la télé, de J.-J. Bloch. Jeu : Le défi.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 20 (●) Feuilleton : « les Gens de Mogador », d'E. Barbier. Adapt. et réal. R. Mazoyer. Avec M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot, M.-F. Pisier.
Sixième épisode. — *Après la mort de son mari, Julia a pris seule la direction de Mogador. Ses enfants arrivent à l'âge d'homme mais connaissent des déceptions sentimentales. Henri quitte définitivement le domaine. Frédéric, plus heureux, rencontre Ludivine Peyrissac.*
22 h. 25 Musique : Arcana, de M. Le Roux. « La musique et son temps ». Réal. P. Desfons.
Dans la confusion de l'époque actuelle — comme dans la plupart des périodes de crise, — c'est vers les autres civilisations que se tournent les créateurs fascinés par les formes d'art qui défient le temps. Dans certains lieux privilégiés, toutes les hautes musiques du monde retrouvent une mystérieuse correspondance.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Double chantage ». Réal. Michael O'Herlihy.
Jack Gulley, officier aigri, prépare un coup contre les sacs de courrier bancaire de la base militaire et enlève un savant.
20 h. Musique : Toute la lyre, de Ph. Gérard. Georges Auric. Réal. R. Hollinger.
Amitiés et souvenirs...

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Debussy » ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie : « le Mariage secret » (Cimarosa), « Troisième symphonie en ré majeur » (Schubert), « Concerto en la majeur pour clarinette et orchestre » (Mozart), avec G. Voisin ;

13 h. 45 (●) Le monde insolite : Deux Américains à Paris, par E. Dietlin ; 14 h. 15, Le mariage », de Gogol, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 12, Souvenirs, de J. de Beer, par B.-J. Violet ; 16 h. 45, Conférence de Carême depuis Notre-Dame de Paris par le Père Bro : Contre toute espérance ; 17 h. 35, Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direct. J.-B. Pommier, avec le concours de G. Tacchino, piano : « Les Préludes » (Liszt), « Concerto en la mineur pour piano et orchestre » (Schumann), « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Beethoven) ; 19 h. 10, Le point du septième jour : Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Manfred », de Schumann, avec J. Chamonin, A. Salvetti, A. Meurant, G. Abdoun, J.-M. Fremeau, S. Meldegg, E. Hirt, adapt. et récitant F. Goldbeck ; 21 h., Charles-Louis Philippe pamphlétaire, pr J. Rollin Weisz ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours, variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Achard.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique, direction R. Albin : « les Animaux modèles » (Poulenc), « la Lutte de Jacob avec l'Ange » (A. Tansman), « Concerto pour orchestre n° 1 » (G. Petrassi), « Symphonie n° 3, opus 44 » (Prokofiev) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur » (Haydn) ; 16 h. (S.), Voyage autour d'un concert : Musiciens russes ; Vers 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la B.B.C., direction P. Boulez, avec le concours de : E. Lush, J.-R. Kars, pianistes, J. Holland, xylophoniste, T. Enry, marimba : « Petrouchka » (Stravinski), « Sept Haï-Kaï » (Messiaen), « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 18 h. (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : l'Orchestre de Sonny Rollins ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto italien en fa majeur » (Bach), par Z. Ruzickova, clavecin, « Quatuor en ut majeur » (Haydn), « Concert en si bémol majeur n° 1 pour violon et orchestre » (Mozart), « Escales » (J. Ibert) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Thérèse Dussaut, pianiste (Haydn, Mouravieff, Tcherepnine) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage au ténor Max Lorenz ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : J. Corrago, Scarlatti, G. Russel, Kagel ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 24 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : Le soleil se lève à l'est.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Face à face : Ce soir chez vous avec J.-O. Chattard et F. Moreuil.
21 h. 50 Variétés : A bout portant, de J. Wetzell, J. et F. Gall, réalisation J. Boudou : F. Lemarque.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Mission impossible. « Au plus offrant ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : « Voyage d'un âne dans les Cévennes », d'après R.-L. Stevenson. Adapt. et dial. M. Paz. Réal. J. Kerchbron. Avec J. Mitchell, P. Harrington, M. Rouze, J. Schmitt.
Afin de se distraire, en l'absence de la femme qu'il aime, l'écrivain écossais Stevenson décide de partir à l'aventure sur les routes des Cévennes. Son compagnon de voyage est une ânesse, Modestine.
21 h. 50 Documentaire : Le monde des plantes, de M. Dominik. « Les algues de Bretagne ». Réal. E. Kneuse.
Une promenade dans le monde végétal, à la recherche des grandes dynasties des plantes.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, Initiation au ski, Loco et Motive.
19 h. 40 Tribune libre : l'Armée, avec MM. Charles Hernu, Alexandre Sanguinetti et le lieutenant Rozier.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « la Vache et le prisonnier », d'H. Verneuil (1959). Avec Fernandel, R. Havard, A. Rémy, B. Musson.
En 1943, un prisonnier de guerre français travaillant dans une ferme allemande s'évade, tenant une vache en laisse, et franchit 300 kilomètres jusqu'à la frontière.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, avec Y. Galifret, Entretien avec le professeur E. Namer ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Bernard Pierre ; 11 h. 45 (●), Entretien avec... Georges Simenon (1), par E. Laurent ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Le jardin de Djemilah » ; 14 h. 15 (●), Air d'une ville, par Ch. Lallgrat : Bourges ; 14 h. 45, Concert, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « Le banquet des méduses. Récits-éclairs innocentines », par R. de Obaldia, avec M. Vitold, M. Rayer, M. Blois (réal. A. Lemaitre) ; 16 h., Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « L'homme soleil » (réal. J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h. (S.), Prestige de la musique : Récital de la cantatrice Elly Ameling : Mozart, Fauré, Schubert (au piano D. Baldwin) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : L'après-divorce ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h. 15, Libre parcours récital, par F. Malettra : Trio Jean-Pierre Armengaud.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Boely, par N. Dufourcq ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales. Chopin ;

14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Roman » (Fauvel), avec J. Bollery, récitant ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Dix études pour saxophone, alto et piano » (Ch. Koechlin), « Musique nocturne » (A. Lemeland), « Petit quatuor pour saxophone » (J. Françaix) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Chants et danses de la Traviata » (Vlafdisz), « Sinfonia sacra » (Panufnick) ; vers 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Roméo et Juliette » (Berlioz), extraits (Berlioz) avec Ch. Ludwig et M. Sénéchal ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert organisé par la Société de musique d'autrefois en l'hôtel de Sully, avec le concours de S. Kuliken, violon baroque, W. Kuliken, viole de gambe, R. Kohnen, claveciniste : « Sonate opus 1 n° 3 en la majeur pour violon baroque, viole de gambe et clavecin » (Haendel) ; « Suite n° 5 en fa majeur pour viole de gambe, viole baroque et clavecin » (Ch. Dieupart) ; « Première Suite de pièces pour viole en mi mineur » (Couperin) ; « Cinquième concert de pièces de clavecin et continuo » (Rameau) ; 22 h. (S.), Hors gravure : Georges Migot ; 23 h., Musique française ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Alban Berg ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE-INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE-CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. - 13 h. 30 (sauf le dimanche) Grenoble, 7 h. 20 - 7 h. 45 (sauf le dimanche) 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30-20 h. (sauf le dimanche), Besançon, 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Samedi 15, 18 h. 25 : Lach d'or e scholle. Lundi 17, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 19, 20 h. : Les immigrés. Vendredi 21, 20 h. : Les animaux en hiver. Samedi 22, 18 h. 25 : Sérénade X. Lundi 24, 20 h. : Est-Sports.

AQUITAINE. — Lundi 17, 20 h. : Toulouse, cité du destin. Mercredi 19, 20 h. : L'état actuel de l'aménagement de la côte d'Aquitaine. Vendredi 21, 20 h. : Sports 25. Lundi 24, 20 h : Festival de Royan.

BOURGOGNE, FRANCHE - COMTE. Lundi 17, 20 h. : Score 5. Mercredi 19, 20 h. : La communauté urbaine du Creusot, Montceau, Montchanin, Vendredi 21, 20 h. : Film fantastique Avoriaz. Lundi 24, 20 h. : Score 5

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 17, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 19, 20 h. : Deuxième Festival international du café-théâtre. Vendredi 21, 20 h. : Lu et approuvé. Samedi 22, 18 h. 25 : Breiz o viva. Lundi 24, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 17, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 19, 20 h. : 3 x 3... regard neuf. La chasse aux mercredis Vendredi 21, 20 h. : Les animaux en hiver. Lundi 24, 20 h. : Est-Sports.

MIDI - PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 17, 20 h. : Toulouse, cité du destin. Mercredi 19, 20 h. : Vivre l'hiver en montagne. Vendredi 21, 20 h. : Sports 25. Lundi 24, 20 h. : Festival de Royan. Lundi 24, 20 h. : Sports-Méditerranée.

NORD-PICARDIE. — Lundi 17, 20 h. : Rencontre Lille-Lens. Mercredi 19, 20 h. : Dominantes : « l'allocation logement ». Vendredi 21, 20 h. : Cafés-théâtres à Lille. Lundi 24, 20 h. : Sports.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 17, 20 h. : Toulouse, cité du destin. Mercredi 19, 20 h. : La pollution. Vendredi 21, 20 h. : Sports 25. Lundi 24, 20 h. : Festival de Royan.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE - CENTRE. — Lundi 17, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 19, 20 h. : Quand bébé nage. Vendredi 21, 20 h. : Formule 3. Lundi 24, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE, COTE D'AZUR-CORSE. — Lundi 17, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 19, 20 h. : Autour de Fos. Vendredi 21, 20 h. : Des bateaux et des hommes. Lundi 24, 20 h. : Sports-Méditerranée.

RHONE - ALPES, AUVERGNE. — Lundi 17, 20 h. : Score 5. Mercredi 19, 20 h. : Face à la presse... le cardinal Renard. Vendredi 21, 20 h. : Film fantastique Avoriaz. Lundi 24, 20 h. : Score 5.

IDEES

REVUE DES REVUES par Yves Florenne

Science et destin — Africaines — Projets — « la » GRIF

OUVRONS cette revue comme s'ouvre *la Nouvelle Revue des Deux Mondes* : par une méditation de Malraux sur la science — la biologie surtout, qui éclipse l'histoire, — et sur le destin humain, à propos de *la Puissance et la Fragilité*, du professeur Jean Hamburger : « *Quelle étrange aventure que celle du mythe de la science ! (...) Pourquoi la science n'ajouterait-elle pas* (à ses) *grands desseins celui d'une formation méthodique de l'homme ? (...) A vouloir trouver l'homme, on risque de créer des esclaves ? A ne pas le chercher, on les crée sûrement. (...) L'homme doit être fondé à nouveau. « La médecine » et la biologie »*, écrit l'auteur de *la » Puissance et la Fragilité. « créent de » l'homme une image renouvelée et inattendue » qui nous montre ce qui eût déconcerté au plus haut point le scientisme du XIXe siècle : l'espoir de trouver dans sa discipline le prochain mythe de l'homme.*

» Sinon, il nous restera l'honneur d'avoir conquis la Lune, pour aller nous y suicider. »

***

SOUS une couverture violette comme la mer d'Homère, apparaît la *Revue française d'études politiques méditerranéennes* (1). La Méditerranée est redevenue un centre, — brûlant, dans tous les sens du mot. La nouvelle revue s'en fait la vigie. L'espace qu'elle embrasse est vaste et divers : Afrique du Nord et Europe du Sud, rive d'Asie ; et sur ces terres mêmes, comme sur la mer mobile, les présences étrangères les plus lointaines, sous toutes leurs formes : économiques, politiques, stratégiques. Le premier numéro parcourt l'actualité la plus immédiate : Portugal, Espagne en attente, Italie incertaine, Chypre, Grèce... etc., et ouvre ses dossiers mensuels avec l'Algérie. Le prochain cahier traitera justement de ces « présences » puissantes et inquiétantes dans l'espace méditerranéen ; le suivant, de la pollution. Il nous rappellera que, de ce berceau, de ce creuset, de cette source universelle, nous sommes en passe de faire une décharge publique, la poubelle de deux continents.

La *Revue française d'études politiques méditerranéennes* s'élance déjà sur les traces de ses aînées : sa symétrique, spécialisée à un seul continent, la *Revue française d'études politiques africaines* (1), qui publie dans son dernier numéro la suite d'un important ensemble sur l'enseignement en Afrique, et *l'Afrique littéraire et artistique* (1), dont nous avons plus d'une fois signalé l'extrême intérêt et la qualité de la présentation ; le dernier cahier est particulièrement riche, avec notamment l'étude sur le peintre Nasser Khmyr et sa « quête » d'un art populaire, les « motifs juifs de la littérature nègre » ; le texte de Léopold Sedar Senghor.

Et c'est lui encore, comme poète et comme politique, également illustres, qui présente une autre revue nouvelle, qu'on dirait plus justement une première revue, car rien de tel n'existait encore. Elle veut être en effet la voix commune des Etats de l'Afrique francophone, pour le débat des problèmes qui se posent à eux et l'élaboration d'une doctrine qui leur soit propre. Revue de politique et de culture, inséparablement liées, elle se déclare socialiste et « négro-africaine », sous son beau titre : *Ethiopiques* (2) qui désigne à la fois la couleur noire et le feu. Cette allusion au grec n'est pas sans quelque sens, car *Ethiopiques* inscrit à son fronton deux exergues, l'un tiré d'un inédit de Marx, l'autre, un proverbe wolof où s'entend étrangement comme un écho de Sophocle : « *C'est l'homme qui est le remède de l'homme* ».

On n'oubliera pas qu'*Ethiopiques* est aussi une revue de la francophonie ; on l'oubliera d'autant moins qu'on aura lu, toujours dans la *Nouvelle Revue des Deux Mondes*, l'éloquent, le fervent plaidoyer de Léopold Sedar Senghor « pour un humanisme de la francophonie ». Au mot « francophonie », il préfère celui, certes plus beau, de « francité ». Il a raison, mais nous étonne peut-être un peu. Car la « francité », cela dépasse la langue. Tout comme ce qu'on n'oserait appeler la grécophonie, la latinophonie, eussent été bien en deçà de la romanité, de l'hellénité.

***

C'EST un projet d'économie que dessine *Projet* (3), fondé sur un constat et sur une critique. Le constat, c'est l'« avenir incertain » pour notre économie, ses causes et le fait — certain, celui-là — que « *nous ne retrouverons jamais la situation de départ. Le monde sera différent. Il faut le préparer* ». De cette certitude formulée par Jean Marc procède son analyse, qui conclut : « *Le moyen terme et le long terme sont au cœur de l'actualité. Il faut changer les structures. Le reste n'est qu'apparence.* »

Sur cette « apparence » porte précisément la critique : et sur le pilotage à vue, le coup pour coup, bref : le très court terme. Alors que, on vient de le voir, c'est le long terme, les longs espoirs — et, s'il se peut, les vastes pensées — qui sont « au cœur » de ce projet formulé dans un ensemble d'études, où Dominique Wallon scrute la « crise de la planification » et recommande « moins de concertation et plus d'idéologie ». Entre autres articles de ce numéro important, celui de P.-Y. Cossé paraîtra un peu provocant, ou du moins son titre : « *La crise pétrolière existe-t-elle ?* » Il veut dire que, si elle existe bien, elle est aussi un camouflage et un alibi.

Un autre titre, dans *Esprit* celui-là, produit un effet analogue : « *Les centrales nucléaires, un mal nécessaire ?* » Le point d'interrogation marque plus que le doute. Camouflage et alibi encore, quoique d'une autre sorte ? Dans son article très informé, Mariette Gerber dresse le bilan de la nocivité des centrales nucléaires, d'autant plus opportunément qu'une campagne d'« information » se déclenche pour rassurer l'opinion et la séduire avec des mirages dorés. Les plus francs parlent de « mal nécessaire », formule aussi dépourvue de sens qu'elle est courante : même triomphant, le mal n'est jamais « nécessaire ». Mariette Gerber dénonce donc à bon droit la réalité que l'expression recouvre. Nous sommes encore une fois les victimes non d'une fatalité « nécessaire », mais de l'imprévoyance des prévoyants professionnels, qui n'ont rien prévu et négligé les sources d'énergie autres que le pétrole, sinon, à échéance très lointaine, les centrales nucléaires, justement. Le souci tout neuf pour les « énergies nouvelles » tend à corriger — prospectivement — cette imprévision. Mieux vaut tard... Mariette Gerber propose des solutions d'attente, qui exigent des efforts, de l'invention et des mesures contraignantes pour les habitudes et pour le profit.

Dans le même numéro d'*Esprit*, Paul Thibaud et Daniel Mothe — celui-ci sur le plan de l'expérience directe et de la pratique — traitent de l'autogestion. Réflexion et témoignage qui amènent *Esprit* à constater que « *jusque parmi les partisans de l'autogestion, la tradition autoritaire du léninisme a fait des ravages* », et à se demander si elle ne sera pas « *un prétexte pour des groupes (...) de se substituer à la masse des travailleurs* ».

NOUS avons reçu en bloc les quatres premiers numéros d'une nouvelle revue qu'il faut se hâter de saluer à l'aube de l'année de la femme : *les Cahiers du GRIF*. C'est le sigle du Groupe de recherche et d'information féministes. Les fondatrices auront sans doute vainement cherché un mot féminin de sens voisin dont l'initiale soit G. N'importe, féminisons : cette GRIF a de l'attaque, de la force, de la pénétration, une finesse aiguë et aussi beaucoup de sérieux, d'intelligence, de raison, de pertinence ; sans venin, sans aucune trace de délire sexiste ou sexiride. Ce qui n'enlève rien, au contraire, à la vigueur et à la solidité de l'argumentation et de la revendication, de la théorie et de l'action. Son caractère international doit lui donner aussi une assise, une ouverture, un pluralisme, qui manquent souvent aux groupes féministes fermentant à l'intérieur d'eux-mêmes. Les quatre titres disent bien ce que veut dire chaque cahier : « *Le féminisme pour quoi faire ?* ; « *Faire le ménage, c'est travailler* » ; « *Ceci (n') est (pas) mon corps* » (qui révèle l'imprégnation chrétienne ; on aurait aussi bien pu dire, d'après un titre qui fut célèbre : « *Ton corps (n') est (pas) à toi.* ») ; « *L'insécurité sociale de la femme.* »

On y trouvera d'excellents exposés, individuels ou collectifs, tels que « Féminitude et féminisme », ou celui sur la psychanalyse et la sexualité féminine ; celui, très personnel, de Françoise Collin, l'une des deux animatrices de la revue, avec Jacqueline Aubenas, sous un titre imprévu : « La socialisation du sein maternel ». (Une généralisation est un peu pessimiste : l'« homme-mère » — à l'égard de l'autre, s'entend, — cela existe tout de même.) De nombreux témoignages, révélateurs, convaincants, parfois pathétiques : aussi bien dans le numéro sur le corps que dans celui sur l'« insécurité sociale », le travail, l'exploitation des femmes — doublement exploitées. Entre autres documents, on se « plaira » à celui fourni par le M.L.F., plein d'humour — noir — sur le « prix d'une femme ». La note, pour l'utilisation de « dix » spécialistes, de la femme de ménage à la femme de chambre, si l'on peut ainsi parler, ou plus précisément : de lit, s'élève, au total et par mois, à 5 560 F (dont un tiers, à lui seul, pour le dernier de ces services). C'est pour rien. Et c'est aussi hors de prix pour l'homme moyen. Aussi, faute d'employer dix femmes à temps partiel, se contentera-t-il à peu près d'une seule, à temps débordant, vraiment bonne à tout faire, trop bonne — et qu'il ne paye pas. Quand ce n'est pas elle qui, par-dessus le marché, paye pour lui.

Lisez *les Cahiers du GRIF* (4) : le conseil s'adresse aussi aux hommes, qui ne sont pas, comme ailleurs, exclus, honnis, insultés, déchirés, anéantis, mais au contraire loyalement conviés. Le premier éditorial qui s'adresse « pour une collaboration élargie » à « toutes celles et tous ceux... » conclut ainsi : « *Notre avancée théorique, comme notre avancée pratique, ne se fera pas sans tâtonnements ni détours, mais elle se fera. De coup de GRIF en coup de GRIF. Sans négliger la patte de velours.* » Griffe et patte de velours, les hommes — propos horriblement masculin — ne détestent ni l'une ni l'autre.

(1) Ces trois revues, 32, rue de l'Echiquier, Paris (10e).
(2) 10, rue Thiers, B.P. 260, Dakar.
(3) 14, rue d'Assas, Paris (6e).
(4) 59, rue H.-Van-Zuylen, 1180, Bruxelles. Abonnement : 48 FF

SOMMAIRE

La Nouvelle Revue socialiste (12, cité Malesherbes) a « spécialisé » ses deux derniers numéros : aux relations internationales (n° 5), marquant par là la volonté du parti de ne pas se laisser absorber par la seule politique intérieure ; et à l'armée, au « soldat-citoyen » (n° 6). Cependant que les *Etudes*, sous la signature de P. Barrois, publient le premier article d'une série consacrée au parti socialiste.

On se reportera avec fruit au numéro double (28/29) d'*Autogestion et socialisme* (12, avenue du Maine, 15e).

Une jeune revue, déjà bien partie — troisième année — *Intégral*, illustrée, grand format, donne un beau numéro sur la littérature et les arts maghrébins (B.P 935, Casablanca). Dans *Alif* (34, rue G.-Abdel-Nasser, Tunis), un tableau de la littérature contemporaine d'expression arabe en Tunisie, par Jean Fontaine, qui a publié naguère dans les *Cahiers tunisiens* (n° 79/80) une instructive étude sur la situation de la femme écrivain en Tunisie.

● PRECISION. — Décidément, les titres de ce feuilleton n'ont pas de chance. La dernière fois (19/20 janvier) : L'OR NOIR (cliché obsessionnel) où il fallait et où il y avait : L'ORDRE NOIR. Les lecteurs auront-ils cherché quelque allusion ténébreuse à des rapports secrets entre les compagnies pétrolières et la Compagnie de Jésus, dont il était question ?

Humeur

Les tribulations d'un jeune chômeur intellectuel

« EMPLOI commercial » : cette proposition émane d'un grand éditeur parisien. Le parcours du combattant commence pour des jeunes nantis de DUEL, maîtrise de lettres, connaissance de langues étrangères, au terme d'études le plus souvent longues et qui prétendent encore trouver chaussure à leur pied. D'un bureau à l'autre, en quête d'emploi, ils finissent par se reconnaître comme les usagers résignés d'une même ligne de train. L'édition et la presse semblent les deux mamelles de l'espoir estudiantin. Quelle a été l'éducation de l'après-guerre pour que tous se retrouvent ainsi : un manuscrit presque toujours dans leur besace, presque toujours sur le point d'être publié et nantis des mêmes rêves irréalisables ?

Un bureau de la rue Murillo se charge de la sélection. La petite troupe apprend bien vite à dompter ses illusions : il s'agit toujours de « porte à porte » mal payé, ingrat et fatigant, d'encyclopédies à caser au charme ou au bluff. Pas même un travail de représentant. Peu acceptent : qui achèterait, en temps de crise, ces livres onéreux ?

Il y a aussi ces annonces que l'on trouve tous les jours : les posters à vendre, les demandes de figurants pour le cinéma, ou bien encore des textes interminables, indéchiffrables, alléchants et mystérieux. Cinquante réponses par annonce : les diplômés de l'enseignement dit supérieur s'aperçoivent bien vite qu'ils s'étaient trompés de mamelles : celles de la France sont la comptabilité et le secrétariat comme le bleu pour les petits garçons et le rose pour les petites filles. Les plus courageux repartent de zéro, les autres rêvent de protecteurs et de coup de chance : de la personne qui meurt au moment propice ou de passer cette annonce : « Jeune homme intelligent cherche mécène désintéressé. »

Tous croient avoir des idées originales : au moment du lancement du « Quotidien de Paris » toute la classe 48 a dû écrire à Philippe Tesson ; quant au secrétariat à la condition féminine, ses boîtes à lettres étaient pleines à craquer. Le président de la République et le chah d'Iran ne vont pas tarder à recevoir leur petit paquet. Quand on ne peut parler à Dieu, on s'adresse à ses saints.

Reste le système D. : les relations. Berlioz, à court d'argument, priait tout simplement Chateaubriand de lui donner de l'argent pour faire exécuter sa musique. L'homme de lettres lui répondait très gentiment et tout aussi simplement qu'il n'en avait pas non plus. Le plus bel humaniste du monde ne peut donner que ce qu'il a. La création d'emploi étant rare en période de crise, les parrains se renvoient leurs filleuls respectifs tout en sachant pertinemment qu'il n'y a pas, pour eux, de place au soleil.

Enfin un rayon de lumière sur une page de journal, le matin de bonne heure : « Société de presse cherche rédacteurs. » Pluriel qui fait sourire de joie la solidarité : enfin de l'embauche ! Marc, de la Sorbonne, et Jacques, de Sciences Po vont, eux aussi, trouver un emploi. Ils sont là, fidèles au rendez-vous à 9 h. 30. L'escalier est sinistre et l'annonceur absent. La standardiste fait patienter jusqu'à 11 heures des potaches de plus en plus turbulents. Un fournisseur se présente avec des factures impayées depuis plusieurs mois. Vers midi, un homme mal réveillé apparaît enfin. Marc, irrité et doutant du sérieux de l'hypothétique patron, prend les devants : « S'il s'agit de démarchage il valait mieux nous le dire tout de suite, cela nous aurait évité de perdre notre temps. »

Non, il ne s'agit pas de cela. Ils se retrouvent devant un café dans un bar un peu louche. « Une revue va se créer, affirme l'individu, une revue pornographique... Il n'y a que cela qui marche, vous comprenez, alors je veux du scandale sérieux, de la pourriture bien enveloppée, enregistrement de partouzes, organisation de rencontres... Vous pouvez piquer des articles à condition de les modifier un peu. Vous comprenez, il y a cent pages à remplir et il s'agit de faire du fric, de rien d'autre. »

« Au revoir, monsieur le rédacteur en chef », ironise Marc. On a remplacé les carrières du sabre et du goupillon par celles de la fesse et du fric. Au jeune cinéaste les films érotiques, aux jeunes écrivains les partouzes, aux autres les sex-shops...

ANNE CARPENTIER.

LA GÉOGRAPHIE

« Crise de l'homme-habitant »

Deux erreurs et une omission ont faussé le sens de certains passages du feuilleton de Maurice Le Lannou *Crise de l'homme-habitant* (*le Monde* du 9-10 février). Concernant l'agriculture, il s'agissait de « servitudes pédologiques » (et non pédagogiques) du vieux temps.

Un verbe malencontreusement ajouté rendait inintelligible une proposition qu'il convient de rétablir ainsi : « ... *la civilisation dont nous sommes en train de nous dépouiller...* »

Enfin, l'affirmation selon laquelle la ville d'aujourd'hui « *n'en est plus là* » ne signifiait plus rien du fait de la coupe des lignes précédentes, qui étaient celles-ci :

« Et cette jolie remarque : « *si paradoxal que cela puisse paraître, la ville a été création culturelle tant qu'elle a été bâtie avec les matériaux du pays* ». Entendons par là, bien sûr, non seulement la brique ou le granit mais le matériau au sens large d'apports personnalisés jusque dans l'ordre spirituel (les rites, les fêtes...) Si bien que je n'aperçois pas là de paradoxe, mais l'image tout à fait conforme d'une civilisation vraie — comme un vin non frelaté est vrai — qui puise son suc de la terre elle-même et, somme toute, s'identifie à son environnement. »



LE RENARD ET SON PIÈGE

(Suite de la page 7.)

Pour ne laisser aucune trace odorante suspecte, il avait chaussé des sabots de hêtre dénichés, un jour, dans le grenier et gardés depuis lors. A sa femme qui lui reprochait de conserver une « antiquité » : « On ne sait jamais, j'en aurai peut-être besoin », répondait-il. Il marchait à pas lents, scrutant le sol pour déceler le tracé d'une coulée. Il le trouva à l'orée du bois de Chantecaille. Il se déchargea de la bêche et des deux sacs qu'il portait à l'épaule : l'un contenait l'appât, une pâte alléchante faite d'un mélange malaxé, trituré, de panne de porc, de mie de pain frite à l'huile d'olive, de croûtons enduits de miel, d'après une recette apprise de son « défunt » grand-père. Il avait mis dans l'autre toile le piège et une vieille paire de gants longuement frottée avec des touffes de fenouil sauvage, qui séchaient depuis l'automne suspendues à une ficelle tendue au plafond d'un débarras ; ils devaient servir d'aromates pour la cuisine du cochon à la fin du mois, et Marquestang eut quelques remords à les utiliser, mais il ne voulait rien négliger des artifices propres à duper le renard.

Il se mit au travail. Empoignant la bêche, il dessina grossièrement du tranchant de l'outil les contours du piège, puis creusant à l'intérieur du tracé, il enleva juste assez de terre pour, s'étant ganté, le déposer dans le trou sans que ses mâchoires d'acier, écartées et rabattues, dépassent le niveau du sol. Avec le même soin, il plaça l'appât au centre de la palette : l'animal qui veut s'en saisir déclenche un ressort libérant les mâchoires et celles-ci, brusquement relevées, enserrent l'imprudent. Quand il eut terminé la tendue du piège, la terre nivelée, recouverte comme l'engin meurtrier, sauf l'appât et quelques amorces distribuées à proximité d'un mince tapis de feuilles mortes et de brindilles, n'offrait rien de suspect ; il dissimula pareillement la chaîne qui reliait l'appareil par un crampon aux fortes racines d'un houx.

La nuit était venue quand Marquestang quitta la lisière du bois. Sur les champs, l'ombre était plus claire que celle projetée par les arbres confondus dans une seule épaisseur. La lune large et pure se levait à peine à une rive du ciel. A quelques mètres au-dessus de sa tête, un hibou le suivit un instant d'un vol lent et silencieux, avant d'obliquer vers un ruisseau, dont les éclats intermittents luisaient entre les herbes mortes d'un pré. Il regarda l'oiseau funèbre disparaître et hâta le pas, non qu'il fût superstitieux, mais il pensait soudain que le bétail attendait les fourchées de foin du soir...

***

Le renard sortit en rampant de son terrier creusé au flanc d'une ravine. Repu par une des volailles égorgées et cachées sous des broussailles, il avait pesamment dormi jusqu'à l'aube, roulé en boule comme un chat dans l'« accul », dernière pièce du logis. Avant de gagner la « maire », donnant par l'ouverture d'un court tunnel sur l'extérieur, il traversa la « fosse », empuantie par les viandes vives accumulées qui pourrissaient, mais il ne voulut pas y toucher, préférant pour se désengourdir aller se repaître plus loin d'un canard nièrement étranglé. Ayant repris des forces, il irait à la recherche d'une compagne pour la convier à des amours, l'incitant par des glapissements à surgir, consentante, d'un hallier : à cette époque, les femelles rôdent prêtes à répondre au désir des mâles.

L'hiver, au point du jour, la campagne est muette. La plupart des bêtes de nuit ont regagné leur gîte ; les autres ne l'ont pas abandonné, et le vent du matin ne s'est point encore levé. On ne voit personne, la solitude des champs, des bois semble agrandie. Le renard aimait cette heure où la nature est vide, lui permettant de visiter, en toute quiétude, ses provisions d'hiver, de préparer un affût. Il allait d'une allure élastique évitant de mouiller sa robe fauve et noir gris, ses blancs évidés, à la rosée gouttant des buissons frôlés au passage. Il traversa le bois de Chantecaille, releva la piste sinueuse d'un lièvre, sûr de le capturer à son heure, parvint à l'orée des arbres ; marchant dans le vent, une faible émanation lui parvint au nez, il s'arrêta pour humer l'air profondément, reconnaître cet effluve, puis reprit son avance, se dirigeant vers l'exhalaison qu'il sentait de plus en plus proche. Il suivait la voie empruntée d'habitude qui le menait à une butte, d'où il scrutait le pays du nez, du regard, des oreilles, avant de braconner. Il se trouvait à mi-chemin, quand il aperçut en bordure l'appât émergeant d'entre des feuilles. Il se figea, le regardant avidement de ses yeux d'un brun très clair aux pupilles oblongues d'un noir brillant, respira l'odeur douceâtre, miellée, qui s'en dégageait. Il s'approcha, son fin museau baissé, se mit à tourner autour du piège invisible. C'est alors qu'il vit les amorces tentatrices. Alléché, d'un coup de patte, il attira l'une d'elles, la trouva délicieuse, continua de se régaler des autres. Maintenant l'appât s'offrait seul à moins d'un mètre. Le renard réfléchit. Y avait-il péril à tenter la prise ? Non, sans doute, à condition de s'emparer d'un saut de ce mets inconnu dont les parcelles étaient si délectables, et de s'enfuir aussitôt. Il bondit. Les mâchoires d'acier claquèrent.

Marquestang trouva le renard pantelant, la mâchoire ensanglantée d'avoir voulu écarter l'effroyable pression des dents entrées dans une patte jusqu'à l'os. Miséricordieux, il l'acheva d'une cartouche, prenant soin de ne pas abîmer sa belle fourrure d'hiver...

JEAN TAILLEMAGRE.





Science administrative Par Georges DUPUIS

AU CŒUR DES CRISES

IL y a quelques années, Georges Vedel souhaitait, dans ces colonnes, la création d'une « force de frappe intellectuelle » destinée à développer le rayonnement de la France. Aujourd'hui, les observateurs un peu lucides en sont à se demander si un minimum sera sauvegardé et les plus clairvoyants ne peuvent que dénoncer la grande misère de l'Université, la faillite de l'édition scientifique, les menaces qui pèsent sur la recherche... La science administrative illustre *cette situation dérisoire* : son ascension semblait irrésistible et voici qu'elle sombre, avec le reste, dans la pire morosité.

Les publications se raréfient ; elles deviennent médiocres ; elles sont diffusées dans des conditions anormales ; et le divorce entre les études et la pratique parait plus grave que jamais.

La mort des livres

Sans doute la civilisation du livre est-elle mortelle. L'audiovisuel, demain, n'anéantira-t-il pas l'imprimerie ? C'est possible. L'apparition de « cours sur cassettes » (1) est particulièrement significative ; elle concerne, en effet, l'enseignement supérieur traditionnel, fort peu réceptif jusqu'à maintenant à des procédés de ce type. Mais dans l'immédiat la menace la plus directe qui pèse sur la postérité de Gutenberg est la vogue extraordinaire de la photocopie et de la polycopie : l'éditeur risque réellement de ne plus vendre ses produits, d'en donner un spécimen à des fins publicitaires et d'en voir circuler une version adaptée à un public bien déterminé. Ainsi, par exemple, l'une des rares initiatives vraiment novatrices de ces dernières années avait abouti à la mise en place de collections de documents qui auraient pu permettre le développement des méthodes actives dans l'enseignement supérieur : les dossiers U2 de la librairie Armand Colin (2) et les dossiers Thémis des P.U.F. (3). Ces deux séries disparaissent à l'heure actuelle : les passages intéressant directement une action pédagogique donnée ont été multigraphiés et distribués gratuitement. Il n'est pas certain qu'une réglementation plus stricte permette d'écarter de telles pratiques, qui correspondent à une mutation profonde des supports de diffusion de la pensée.

Trois exemples illustrent à merveille ce marasme de l'édition.

— Un jeune chercheur (4) qui révèle dans tous ses travaux des qualités exceptionnelles achève une thèse remarquable sur un sujet majeur : « Centralisation et décentralisation dans le débat politique français (1945-1969) ». Il la soutient brillamment devant l'université de Rennes : son jury, qui comporte, en dehors des professeurs, deux personnalités engagées au cœur de la bataille politique ou du combat administratif pour le mieux-être, estime que son œuvre est de tout premier plan. Son président reçoit maintes demandes venues des services publics, des cabinets ministériels, des cellules d'études qui veulent en obtenir la communication. Eh *bien, le devinerait-on, cette* thèse ne bénéficie d'*aucune subvention* et elle n'est acceptée dans une collection qu'à la condition que son auteur prenne tous les frais de publication à sa charge !

— L'autre exemple est aussi navrant. Deux jeunes universitaires, parmi les plus brillants de la nouvelle génération des publicistes et politistes, Jacques Chevallier et Danielle Lovschak, publient une vigoureuse et très tonifiante *Introduction à la science administrative* (5) : aux détours d'un paragraphe scientillent une idée intéressante, une allusion féconde, une analogie éclairante ; et partout s'expriment une pensée ingénieuse et une vaste culture. Mais leur livre doit s'inscrire dans le cadre d'un *mémento* et il perd du coup l'essentiel de sa valeur. Que ce genre ait permis quelques réussites (6), soit, mais il n'en reste pas moins que son expansion est le signe honteux de l'invasion du sous-enseignement, de la sous-pédagogie, de la sous-formation. Quand il apparaît, en règle générale, il symbolise la défaite de toute exigence éducative.

— Enfin, troisième volet de ce triptyque de désolation, les revues scientifiques sont, semble-t-il, toutes très menacées, en dehors de quelques revues médicales qui s'adressent à un public aisé et qui bénéficient de grandes ressources publicitaires. Il n'y a *aucune revue française de science administrative* mais, dans ce climat, quiconque en évoque la création ne rencontre évidemment que le refus de l'édition privée ou l'impuissante bonne volonté des organismes publics.

Les deux sciences administratives

Cette crise est plus profonde encore. Si la diffusion est au creux de la vague, c'est que les travaux eux-mêmes sont en déclin.

Pour préciser ce pénible diagnostic, il faut distinguer les deux sciences administratives — car, à vrai dire, l'expression « science administrative » est dépourvue de sens puisqu'elle désigne deux réalités qui n'ont à peu près rien à voir l'une par rapport à l'autre.

D'une part, le chercheur peut vouloir mieux connaître l'*administration publique* : il développe alors ses travaux dans le cadre d'une « science-confluent » (d'autres diraient d'une science-carrefour). Cette tendance correspond à ce qui a déjà été fait en France. Elle part de l'hypothèse que le seul droit administratif ne permet pas de vraiment connaître l'administration dans sa totalité et elle fait appel, par conséquent, à la pluridisciplinarité. Elle comporte pour le moins cinq approches simultanées : l'approche historique, psycho-sociologique, gestiologique, juridique et philosophique. Cette science est empreinte d'une belle certitude : elle sait exactement ce qu'elle veut obtenir.

La seconde tendance est moins assurée mais elle est celle de l'ambition, de l'audace, de l'avenir aussi. Elle veut étudier le fait administratif dans tout groupe (et même dans la psychologie individuelle) ; elle repose donc sur un pari, car il reste à découvrir ce fait administratif dont l'existence même n'est pas certaine et dont l'essence demeure indéterminée. Elle cherche l'inconnu incertain, alors que l'autre science administrative étudie un inconnu dont on sait bien qu'il existe et qu'il reste seulement à le mieux examiner. Cette « *gestiologie* » est à construire à peu près entièrement.

Faute de trouver en langue française une référence solide pour illustrer cette dichotomie, on peut faire état ici d'un curieux ouvrage à la fois sommaire et encyclopédique écrit en anglais : « L'administration, le mot, et la science » (7). A. Dunsire, en examinant le vocabulaire, dénude les réalités diverses des administrations publiques et privées, de la gestion des affaires comme de la direction des services publics.

Ce qui paraît grave, c'est le reflux de ces deux sciences ou leur double contestation.

Mieux connaître l'administration publique ? Encore faudrait-il qu'elle l'accepte, qu'elle donne accès à ses documents et non seulement à ses vieilles archives, qu'elle ne se drape pas dans ses secrets. Il est significatif — et réellement affligeant — que le mémento de Jacques Chevallier et de Danielle Lovschak comporte ce titre : « Le conflit des administrateurs et des chercheurs » — conflit dur, fondé sur un mépris réciproque, stérilisant. Les chercheurs sont acculés au chômage et au silence. Le plus grave est qu'en agissant ainsi l'administration se réduit elle-même à l'incapacité : incapacité de se comprendre, de se critiquer, de se transformer. Enfin — quelle dérision ! — par ce rejet de la recherche, elle risque de devenir ce que ses critiques, qu'elle redoute bien à tort, lui reprochent d'être : une entité impuissante, apoplectique, complètement fermée à l'innovation — la plus sinistre des intendances.

Mieux gérer les affaires ? Précisément la gestiologie est honnie. Que ce soit à tort et au nom d'une absurde technophobie, dont on dénonçait jadis les méfaits dans ces colonnes, c'est assez évident, mais les faits sont là. Dans le secteur public, la condamnation de l'énocratie est stupidement à la mode. Dans le secteur privé, le succès du dernier roman — au demeurant fort talentueux — de René-Victor Pilhes, *l'Imprécateur*, est le signe de cette mise en cause de la rationalité des gestions. Ce qui est frappant, c'est que sont dénoncés les abus du management, alors que, pourtant, celui-ci demeure étrangement imparfait, primaire, trompe-l'œil : les entreprises sont, en fait, très souvent mal gérées (pas seulement Citroën), et les techniques sophistiquées sont fréquemment plaquées sur une organisation qui ne les intègre pas vraiment et n'en bénéficie donc pas (ainsi en fut-il sans doute de la fameuse comptabilité analytique que l'on n'a pas réussi à vraiment introduire à l'O.R.T.F., contrairement à ce qui est trop souvent avancé).

Cette crise de la science administrative, de ses modes d'expression comme de son contenu, est bien décevante, mais on hésite à trop se lamenter. Elle n'est qu'un aspect, au fond mineur, de l'accumulation actuelle de tant de ruines : l'Université qui n'y peut rien, la stagnation de la science, qui poursuit son développement par une inertie miraculeuse malgré les freins extraordinaires opposés par des structures qui devraient être stimulatrices mais qui deviennent stérilisantes... et, aussi, l'administration elle-même qui aura bien son *mai 1968* si elle n'y prend garde, ou l'armée, dont l'insertion dans la nation est mise en question par les secousses de la conscription... Si seulement revenaient lucidité et volonté de faire face, peut-être seraient-ils moins nombreux ceux qui, comme Chateaubriand en 1830, ont le sentiment d'être d'« inutiles Cassandre », mais hélas ! de bons prophètes.

---

(1) *Droit constitutionnel*, par J.-M. Cotteret et C. Emeri : *l'Essentiel*, Cassotec, P.U.F. (58 F).

(2) Voir une excellente étude, Ph. Braud, *les Crises politiques intérieures de la V[e] République*, dossier n° 135 (6 F).

(3) Leur catalogue est impressionnant : *le Service public, l'Extension des villes, l'Enseignement supérieur, Pourquoi des entreprises publiques ? les Régions italiennes, l'Administration locale en Grande-Bretagne, les Choix budgétaires*, etc. chaque volume, 9,30 F).

(4) Y. Meny, *Centralisation et décentralisation dans le débat politique français (1945-1969)*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1974 (120 F).

(5) J. Moreau, *Administration régionale, locale et municipale*, Mémentos Dalloz, n° 198, Paris, 1972 (16 F).

(6) J. Chevallier et D. Lovschak, *Introduction à la science administrative*, Mémentos Dalloz, n° 212, Paris, 1974 (20 F).

(7) A. Dunsire, *Administration ; The Word and the Science*, Martin Robertson, Ed. Bristol ,1973.

(*) Professeur de droit public, directeur des études de l'Ecole nationale d'administration.

SOCIETE

Les silences du thérapeute

UN patron qui juge « *sympathique* » l'employé qu'il vient de licencier. Un employé qui estime « *honnête et de bonne foi* » le patron qui vient de lui supprimer son emploi. Pour un peu, au centre médico-psycho-pédagogique de Tours, tout le monde s'embrasserait. « *Croyez-moi*, dit M. Beaudufe, directeur administratif et pédagogique du C.M.P.P., *ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons licencié M. Alain Rabot, c'est la première affaire en dix-huit ans d'existence du centre.* » Pourquoi s'est-on séparé de ce jeune rééducateur en psychomotricité recruté il y a sept ans ? Qu'a-t-il fait de répréhensible ? Rien, strictement rien. Ses employeurs lui reprochent ces séances de rééducation au cours desquelles il restait immobile et muet, à son bureau, tandis que les enfants jouaient dans un coin. Mais ce que ses employeurs appellent fumisterie, Alain Rabot l'appelle thérapie.

Le C.M.P.P. de Tours, fondé en 1957 par le professeur de médecine Pierre Boulard et par M. J. Beaudufe, ancien instituteur, est l'un des plus anciens et des plus grands établissements de ce type en France : il emploie quatre-vingts personnes. Créés au lendemain de la guerre, les C.M.P.P. ont la particularité d'associer étroitement le personnel médical ou paramédical au personnel pédagogique. Destinés à accueillir — pour des consultations régulières — des jeunes de cinq à vingt ans d'intelligence normale mais qui ont des troubles du comportement ou des difficultés scolaires particulières, les C.M.P.P. ont proliféré sous l'impulsion d'associations de bénévoles. Ils ont aussi élargi l'éventail des possibilités thérapeutiques offertes aux enfants : psychothérapie, certes, mais aussi rééducation sensorielle et psychomotrice, orthophonie, orthoptie, etc.

Beaucoup de C.M.P.P. fonctionnent comme celui de Tours : au cours d'une première étape, l'enfant subit un triple examen, médical, psychologique (tests) et pédagogique (niveau scolaire). Ensuite a lieu, en présence du directeur, d'un psychiatre, d'une assistante sociale, une réunion de « synthèse » au cours de laquelle le « parcours thérapeutique » est fixé. L'enfant est alors adressé, selon les cas, à un psychothérapeute, à un rééducateur, à une orthophoniste, *sans que ceux-ci aient participé à l'élaboration du* « diagnostic ». Le coût des séances (de 30 à 100 francs) est pris en charge par la Sécurité sociale.

C'est à cette deuxième étape qu'intervient Alain Rabot. En 1968, le professeur Boulard, pédiatre, créateur et directeur du C.M.P.P., avait remarqué Alain Rabot, « *ce jeune kinésithérapeute qui s'intéressait à la psychologie* », et lui proposa quelques vacations. A partir de 1971, Alain Rabot abandonna l'exercice libéral de la kinésithérapie pour la rééducation psychomotrice. Il avait pour mission de rééduquer corporellement les enfants qui lui étaient confiés : du garçon nerveux qui ne tient pas en place à la fille lymphatique mal dans son corps. Alain Rabot était un bon élément, et la direction du C.M.P.P. l'encouragea à s'intéresser toujours de plus près à la psychologie.

Funeste erreur : « *Il s'est tellement intéressé à la psychologie et à la psychanalyse*, dit le professeur Boulard, *qu'il négligea sa compétence de psychomotricien pour laquelle on l'avait embauché.* » M. Boulard n'a rien contre la psychanalyse — « *C'est moi qui ai fait venir le premier psychanalyste à Tours* », dit-il, — en revanche, il refuse « *les théories qui servent d'alibi à n'importe quoi* ».

Un contrôle analytique

Alerte par quelques parents qui se sont plaints, au cours du premier trimestre, de l'inefficacité visible des traitements d'Alain Rabot, M. Boulard entreprit sans prévenir une enquête poussée auprès d'autres parents. Sur dix-neuf familles, dix se sont affirmées mécontentes.

Alain Rabot, visage fin et lisse, trente-deux ans, la voix bien posée, un peu précieuse, répond à ses détracteurs que ce n'est pas aux parents de juger de la validité d'une thérapie. Il faut, selon lui, aller au-delà de la « *demande manifeste* » des parents — l'amélioration de l'orthographe par exemple — et ne pas hésiter à les « *insécuriser* ». « *D'une rééducation conditionnante on a évolué vers une psychomotricité plus à l'écoute de l'enfant. De même qu'il y a une manière verbale d'exprimer des conflits inconscients, il y a une place pour une psychothérapie non verbale où l'enfant peut exprimer ses conflits dans un dire corporel. Encore faut-il savoir regarder.* »

Le psychanalyste doit utiliser une « attention flottante » qui ne paralyse pas l'expression, le psychomotricien nouvelle manière doit utiliser le « regard flottant ». Voilà pourquoi Alain Rabot avait l'air, en présence des enfants, de ne rien faire. Mais il les « écoutait » s'exprimer par leur jeu et leurs gestes. Voilà qui est séduisant, mais comment expliquer cela à des parents impatients d'obtenir des résultats scolaires meilleurs, à des enfants dont certains finissaient par s'ennuyer avec Alain Rabot ? Surtout, comment éviter que la rumeur ne se répande en ville : au C.M.P.P. de M. Boulard on paie les gens à ne rien faire et c'est la Sécurité sociale qui finance ? L'image de marque de l'établissement ne serait-elle pas altérée ? Voilà pourquoi le professeur Boulard profita des vacances de Noël pour licencier ce psychomotricien qui n'en était plus un.

Si l'on en croit les deux directeurs du C.M.P.P., les fonctions syndicales d'Alain Rabot à la C.F.D.T. ne sont pour rien dans la décision de le licencier. Bien plus : aucune faute professionnelle n'a été retenue contre lui. Mais le problème de fond reste posé : comment apprécier la valeur d'une thérapie qui s'exerce dans le secret d'un petit bureau ? Alain Rabot — qui n'a pas l'air d'un plaisantin — souligne que son travail faisait l'objet d'un contrôle analytique dans un groupe animé par un psychiatre-psychanalyste. Au nom de quelle « rentabilité » des établissements comme les C.M.P.P. devraient-ils soigner leur « image de marque » ?

Le statut particulier des C.M.P.P. (gérés par des associations régies par la loi de 1901) remet leur destinée entre les mains de notables bénévoles qui redoutent les recherches « sauvages » et — sous prétexte d'aider les familles — ne cherchent pas à développer les thérapies nouvelles qui, par définition, ne peuvent que « désécuriser » les parents.

Des universitaires, des psychiatres, des psychanalystes de plusieurs villes de France se sont émus de l'aventure survenue à Alain Rabot et du fait qu'on ait « *interrompu brutalement un travail thérapeutique en cours* », comme on peut le lire dans une pétition qui circule. Cela fait sourire le professeur Boulard : « *Il n'y avait pas de thérapie, on n'a pas pu l'interrompre !* ». Il regrette seulement, comme le dit le rapport d'activité soumis au conseil d'administration, « *la tentation* [de certains rééducateurs] *de se laisser séduire par l'aspect psychologique au point que la globalisation thérapeutique risque d'étouffer la plus modeste, mais la plus méthodique et plus sécurisante technique professionnelle* ».

Le renvoi de M. Rabot n'a suscité à l'intérieur du C.M.P.P. qu'accablement impuissant ou indifférence. Est-ce, comme le dit un psychologue de ses amis, parce qu'il « *dérangeait tout le monde* » et représentait une sorte de « *diable* » ? L'exorcisme, en tout cas, est consommé. Et l'on ne saura pas si sa technique thérapeutique était, ou non, efficace avec les enfants qu'on n'a plus voulu lui confier.

BRUNO FRAPPAT.

PATALANGAGE

LA reruralisation... — Pardon, la re-quoi ? — Je dis : la reruralisation est une chose bien nécessaire, urgente, vitale, et Yves Florenne, ici même, a loué à juste titre — tout en trouvant le mot « rugueux » — le savant analyste de cette neuve réalité. La sururbanisation appelait, c'était fatal, la reruralisation, comme la déshumanisation impose désormais la rhumanisation. La déstalinisation, suivie de façon attendue d'une certaine restalinisation, laissait prévoir à terme une manière de redéstalinisation. Rugosité ou pas, en un temps où de plus en plus de gens trouvent encore trop fatigant de prononcer jusqu'au bout des mots de plus d'une, ou à l'extrême rigueur de deux syllabes (« vive la pub ! ». « Tu viens du resto U ? » « Non, j'sors d'Eco Po »), on ne saurait trop se féliciter de voir une pensée fertile, profonde et structurée forger de ces vocables dont la robustesse, l'opulence, les bases fermes et imposantes (bien que démontables) enrichissent une langue en ajoutant à son génie. Et puis, quelles ressources nouvelles pour les cours d'art dramatique et leurs exercices de prononciation, sempiternellement réduits au « Dis-moi, gros gras Graindorge, quand te dé-gros-gras-Graindorgeras-tu ? »

Tenez : voyez la déconstruction si chère à la nouvelle critique qu'il va bientôt falloir nommer son contraire, la dédé-mollition. Et si le cliquetis des armes a été remplacé par le glou-glou du pétrole, n'oublions pas que la mobil-mobilisation n'est pas la guerre, tout juste, dirons-nous, un état d'hypo-polémologisation. Etat inquiétant, il est vrai, dans ces méca-mégapoles que sont devenues nos villes. (— Comment ? Le mec à Paul ? — Non, vous occupez pas, c'est pas à vous qu'on cause...)

Les inconditionnels, permettez, ne sont pas les anti-anticonstitutionnels, et quant aux déconditionnés, ou plutôt aux déconnanstitutionnels ..

— Garçon, une verveine déverveinéisée pour Monsieur !)... en des temps très anciens, révolus et réactionnaires au point d'en être touchants de ridicule, on leur aurait conseillé tout bonnement le retour à la terre.

JEAN GUICHARD-MEILI.

CORRESPONDANCE

Le vrai art nouveau

La chronique de Pierre Viansson-Ponté « Au fil de la semaine » intitulée « Le vrai art nouveau » (« le Monde » du 26-27 janvier 1975) a provoqué de nombreuses réactions dont on lira ci-dessous deux extraits.

DU RIFIFI

Ayant atteint l'âge de soixante-quinze ans, j'ai mesuré les conditions différentes que chacun de nous trouve dans son berceau. J'ai pour mon prochain beaucoup de pitié et d'indulgence, surtout pour celui que la vie a malmené ou qui a été, par l'effet des circonstances, conduit vers les défaillances morales.

Il me semble que le fond des cœurs n'a pas changé et que la canaille a toujours existé. Contrairement à votre conclusion, je pense que l'existence des faits n'est pas nouvelle mais que les responsabilités de la presse, du cinéma et de la télévision sont grandes.

Il y a environ vingt ans, un film, *Du Rififi chez les hommes*, représentait un cambriolage fait par d'adroits voleurs qui perçaient un plafond pour pénétrer dans l'appartement du dessous. Par une première fissure, ils passaient un parapluie qui recueillait les plâtras du forage. Dans l'année qui a suivi, les faits divers ont relaté des cambriolages utilisant le même procédé. Plus récemment, à l'occasion de l'affaire de La Haye et du dernier enlèvement d'enfant, on a pu récupérer les otages et se faire rendre le petit garçon parce que dans un cas comme dans l'autre on a demandé le silence à la presse...

GERMAINE CH. M. CHENU, *Paris.*

ARCHÉOLOGIE DE LITTÉRATURE

La surprise que vous manifestez devant le « vrai art nouveau » surprend. En effet, des entreprises telles que vous les décrivez, à la suite de *Libération*, relèvent de l'archéologie, s'inscrivent même dans une préhistoire littéraire ; elles ont constitué la forme extrême d'un dandysme, du vol d'objets du culte (voir *Histoire du surréalisme* de Maurice Nadeau, un certain Aragon... il volait dans les églises, etc.) jusqu'aux sombres manigances du Lafcadio des *Caves du Vatican* ; sans parler de Georges Darien. Variante : il ne s'agit plus, aujourd'hui, d'actes isolés accomplis par les rejetons chéris et haïs de la bourgeoisie, mais d'actes individuels commis massivement par des enfants des « couches inférieures ».

Le scandale fait long feu : cet « art nouveau » n'est qu'une lamentable répétition. Dans une étude publiée par *Dissent* et traduite en France pour *Esprit*, en février 1958, Norman Mailer décrivait le comportement blanc-nègre, le renversement de valeurs par lequel le *hipster* (l'en-dehors) manifestait son existence. N. Mailer citait R. Lindner pour décrire « un rebelle sans cause, un agitateur sans slogan, un révolutionnaire sans programme »... dont le but, sous quelque masque qu'il se cache, est la satisfaction de ses souhaits et de ses désirs dans leur immédiateté. N. Mailer s'interrogeait : n'était-ce pas là l'avant-garde dévoyée d'une nouvelle forme de la personnalité susceptible de devenir l'expression principale de la nature humaine avant que le vingtième siècle s'achève ?

Vous l'avez vous-même relevé souvent et souligné, la société française offre à une grande masse des jeunes deux perspectives : le chômage ou un travail salarié insatisfaisant. Avec, en carotte, le culte du profit, l'arrivisme forcené, le vol légal — spéculation, trafics, etc. Le reproche à faire, je crois, à l'« art nouveau », c'est de n'offrir que le blanc-noir dont parlait Mailer, l'inversion des valeurs de la société dominante, sans voir que, ce faisant, il ne fait que renforcer et le blanc et le noir.

EMILE COPPERMANN, *Paris.*

Le Monde

DOSSIERS ET DOCUMENTS

vient de paraître

LE NUMERO 18

comporte dans la série « Économie et Société » :

L'INFLATION EN FRANCE

et dans la série « Vie sociale et politique » :

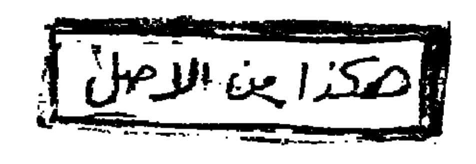
LES LIBERTÉS PUBLIQUES

•

Prix de vente, le numéro : 2 F

Abonnement 1 an (10 numéros) : 18 F.

Sur demande tarif dégressif pour abonnements groupés expédiés à une même adresse.



CARNET

Naissances

— Anne et Jean-Claude Goeury et Julien sont heureux d'annoncer la naissance de

Marianne,
le 5 février 1975,
50, rue Corvisart,
75013 Paris.

— Marie-Paule et Jean-Luc Barbier-Derrieux sont heureux d'annoncer la naissance de

Nicolas,
à Epernay, le 3 février 1975.
13, rue de Belle-Noue,
51200 Epernay.

Mariages

— Bénédicte Aubry,
Bernard Nouyrigat,
font part de leur mariage civil, célébré le 3 décembre 1974 dans la plus stricte intimité, à Brunoy.
21, rue du Rôle,
91800 Brunoy.
147, rue de Courcelles,
Paris (17e).

— Mme Georgie Algardy-Robinson a le plaisir de faire part du mariage de sa fille

Annie Gwladys
avec
Tonino Lo Basso.

La cérémonie aura lieu à Rome le 17 février.
Résidence Saint-Hubert,
2, rue des Etats-Unis,
91300 Massy.
Piazza Epiro, 12,
00183 Rome.

Décès

— L'amiral Amman,
M. et Mme Maurice Amman et leurs enfants,
Mme Saulnier,
Mme Jacqueline Dupuy et ses enfants,
M. Georges Benoit et ses enfants,
Mme Fauveau,
M. Maurice et Mlle Edith Amman,
Sa famille et tous ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme AMMAN,
née Madeleine Saulnier,
survenu le 12 février.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le lundi 17 février, à Toulon, où des fleurs pourront être envoyées à l'hôpital Sainte-Anne.

Des cérémonies religieuses seront célébrées, à Paris et à Brest, à une date et dans des conditions qui seront communiquées ultérieurement.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri ARLET,
ancien directeur
du ministère de la construction
à Rennes, Nantes, Strasbourg
et Metz,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Strasbourg le 13 février, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 17 février à 10 h. 30, en l'église Christ-Ressuscité, à Strasbourg.
48, quai des Alpes,
67000 Strasbourg.
Les familles Arlet, Pelletier, Dautier et Leroux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Association Rhin et Danube a le regret de faire part du décès du

général d'armée (C.R.)
A. BEAUFRE,
ancien président national,
vice-président d'honneur.

Rassemblement : adhérents et emblèmes, lundi 17 février, à 10 h. 15, aux Invalides.

— Mme André Beaufre,
M. Roland Beaufre,
Mlle Florence Beaufre,
ont la douleur de faire part du décès du

général d'armée André BEAUFRE,
grand-croix de la Légion d'honneur, leur époux et père, survenu le 13 février à Belgrade.

Les obsèques auront lieu lundi 17 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

— M. Elie Benabou,
M. et Mme Jean Benabou,
M. et Mme Roger Benabou,
MM. Charles et André Benabou,
Roland, Catherine, Martine Benabou,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Perla BENABOU,
le 13 février 1975, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le 17 février.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
66, rue d'Hauteville,
75010 Paris.

— M. et Mme Roger Cohen et enfant,
M. et Mme le Dr Georges Cohen et enfants,
M. et Mme le Dr André Cohen et enfants,
Les familles Cohen, Setbon, Dassid, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère maman, grand-maman et parente, à l'âge de soixante-quinze ans.

Mme Vve Désirée COHEN,
née Setbon

Le convoi mortuaire quittera le domicile, 41, rue Mazarine, Paris-6e, le lundi 17 février, à 13 h. 45, pour le cimetière de Bagneux.

— M. et Mme Yves Gevrey,
Violette et Claude,
M. et Mme Pierre Brennemann,
Rudolf, Bénédicte et Diane,
Mlle Germaine Coffin,
M. et Mme Noël Maruller,
ont le regret de faire part du décès de

M. Noël GEVREY,
médaille militaire,
croix de guerre,
survenu le 3 février 1975 à quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la Haute-Marne.

« Nous allons, même quand nous mourrons, vers la vie. »
(Charles de Gaulle)

33, avenue Perdrigé, 93360 Neuilly-Plaisance ;
40, avenue Jean-Jaurès, 73000 Chambéry.

— Le conseil d'administration,
Le corps médical,
Et le personnel
de la Fondation A. de Rothschild ont le regret de faire part du décès, le 10 février 1975, de

Mme Renée ODIC,
ophtalmologiste à la Fondation de 1920 à 1964, ophtalmologiste honoraire depuis cette date.

— Mme Robert Payen,
M. et Mme Jacques Payen,
M. et Mme Pierre Payen et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Charles Payen et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Promentin et leur fille,
M. et Mme Alain Guyot et leur fille,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Robert PAYEN,
intendant militaire de 1re classe en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
décédé le 9 février 1975 à l'âge de quatre-vingt-six ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 12 février 1975 dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Henri-Duchêne,
75015 Paris.

— Mme Renée Payot, son épouse,
M. et Mme Roger Payot, ses enfants,
Edith, Daniel, Bernadette Payot, ses petits-enfants,
et les familles Payre, Payot, Perrot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marius PAYOT,
professeur honoraire,
survenu le 12 février 1975.

Il n'y a pas d'obsèques, le défunt ayant fait don de son corps à la science.
5, rue Gustave-Le Bon, 75014 Paris ;
100, avenue du Maréchal-de-Saxe, 69003 Lyon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raymond QUENTIN,
ingénieur des arts et manufactures,
chevalier
de l'ordre équestre du Saint-Sépulcre
de Jérusalem,
survenu subitement en Espagne, le 10 février, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

De la part de
Mme Raymond Quentin,
M. et Mme Hubert Quentin et leurs enfants,
M. et Mme Yves Morillon,
M. et Mme Jacques Dubin et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Gerondeau et leurs enfants,
Mlle Marie-Dominique Quentin,
Mme Julienne,
Mme Marie-Louise Quentin,
Mlle Colette Quentin.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 février à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).
Ni fleurs ni couronnes. Des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
35, boulevard Beauséjour,
Paris (16e)
23, rue Saint-Médéric,
78000 Versailles.
75, Generalisimo,
Madrid 16.
16, rue de Marnes,
92410 Ville-d'Avray.
21, rue George-Sand,
Paris (16e).

— Saint-Dizier.
Mme Henri Wouters,
Le docteur François Reny,
Le docteur et Mme Jean Reny et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Vesselle et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Claude Chenard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Reny et leurs enfants,
Le docteur et Mme Robert Pierrot et leurs enfants,
Les familles Reny, Pierrot, Vesselle, Chenard, Eggerer, Gaasch, Goyens, Henckes,
ont la douleur de faire part du décès survenu à son domicile le 13 février de

Mme François RENY,
née Louise Wouters,
leur fille, épouse, mère, grand-mère, sœur et parente.

Les obsèques seront célébrées le samedi 15 février en l'église Notre-Dame de Saint-Dizier à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Des prières, des messes.

— Mme Max Rozencwejg,
M. et Mme Simon Goldschmidt, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Charles Rosevegue, leurs enfants et petits-fils, et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Max ROZENCWEJG,
leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père et parent, décédé le 13 février 1975 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 17 février.
On se réunira à la porte principale du Cimetière parisien de Bagneux, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
41, boulevard du Temple, Paris-3e.

Anniversaires

— Souvenez-vous. Il y a vingt ans,
Marcel ABRAHAM
disparaissait, brutalement arraché à l'affection des siens et de ses amis.

Remerciements

— M. le docteur Louis Aublant, membre de l'Académie de médecine,
M. et Mme Jean-Michel Aublant et leurs enfants Jean-Marc, Olivier et Marie-Isabelle,
dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie qui les ont profondément touchés et qui leur sont parvenus lors du décès de

Mme Louis AUBLANT,
née Geneviève d'Entraygues,
leur épouse, mère et grand-mère, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici leurs très vifs remerciements.

— Mme A. Dechamps, ses enfants et toute la famille prient tous ceux qui se sont associés à leur deuil, lors du décès de

M. Eric DECHAMPS,
de recevoir l'expression de leurs sincères remerciements et l'assurance de toute leur gratitude.

Visites et conférences

DIMANCHE 16 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Paris de l'an 2000 » — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Gatouillat : « Hôtel de Sully » 10 h., 62, rue Saint-Antoine : « Aspects de l'architecture rurale en région parisienne » (L'Art pour tous) — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés et leur histoire » (Mme Barbier). — 15 h., 246, boulevard Saint-Germain : « L'hôtel de Roquelaure » (Histoire et Archéologie). — 10 h. 15, 2, rue Radziwill : « La galerie dorée de la Banque de France » (Jadis et Naguère) — 15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française » (M. de La Roche). — 14 h. 45, musée du Petit Palais : exposition « Ethiopie millénaire » — 15 h., métro Sèvres-Lecourbe : « Vieux hôtels et couvents de la rue de Sèvres et ses abords » (Paris inconnu). — 10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Paris et son histoire). 15 h., 24, rue Pavée : « L'hôtel Lamoignon » (Mme Sneyers). — 14 h. 45, 2, place du Palais-Bourbon, M. Chapon : « Le Palais-Bourbon » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 10 h. 30, Musée national des techniques, 292, rue Saint-Martin : « Techniques du cinéma et de l'enregistrement des sons » (entrée gratuite). — 15 h., hôtel des Ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iena : « Prophéties et libre arbitre. Dialogue avec les auditeurs » (Mouvement du Graal).

LUNDI 17 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 4, place de la Legion-d'Honneur, Mme Carey : « Le musée de Saint-Denis ». — 15 h., 6, rue Vivienne, Mme Legregeois : « Du passage Vivienne au passage Vero-Dodat » — 15 h., angle rue Vieille-du-Temple et rue des Francs-Bourgeois, Mme Pennec : « Ordres religieux du Paris d'autrefois : Blancs-Manteaux et Billettes » — 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La Rome antique : le siècle de Trajan ».

15 h., 6, rue de la Grande-Chaumière : « La fabrication du vitrail chez le maître verrier Pierre Gaudin » (A travers Paris) — 15 h., Musée des monuments français : « La danse macabre, thème plastique et poétique » (Histoire et archéologie) — 15 h., portail central : « Les parties hautes de Notre-Dame » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Jussieu : « La collection de minéralogie, faculté des sciences » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jean Couture : « Le problème de l'énergie nucléaire en France ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « La faïence fine ». — 19 h. 30, restaurant Le Dreher, place du Châtelet, Mme Jean Durtal : « Rôle de la femme dans la société moderne » (Dîner-débat du Centre de liaison et d'expansion française) — 20 h. 30, crypte de Saint-Germain de Charonne, 5, rue Saint-Blaise, professeur Henri Friedel : « L'avenir biologique de l'homme et l'Evangile » — 20 h. 30, amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne, M. Jean Lajarrige : « La littérature française et Mloda Polska/La Jeune Pologne » (Centre de civilisation polonaise) — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ».

Bitter Lemon
de SCHWEPPES.
C'est vrai qu'il est différent.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - Tableaux et meubles anc. XVIIe et XVIIIe Argenterie. Tapis MM. Antonini, Marumo, de Fommervault, Monnais Me Renaud
S. 5. - Aff. livr Me Le Blanc.
S. 7., Expo 11-15 h 30, vente 16 h. - Tapis d'Orient. M. Berthéol. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Orfèvrerie russe M. Baur S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud
S. 10. - Tablx modern Me Robert
S. 12. - Ameublem. Mes Boisgirard
S. 14. - Bons meubl Me Pescheteau.

VENTE PROCHAINE

Paris - Hôtel Drouot - Salle n° 10
LUN 3, MAR 4, MERC. 5 MARS
COLLECTION MUSICALE
de MARC PINCHERLE
Exp MM M. Castaing, C. Guérin
Expos 3, r Furstenberg, 17-21 fév.
128, bd St-Germain : 22-28
Drouot : 1er
Mes ADER, PICARD, TAJAN,
12, rue Favart - 742-68-23

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	88 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15.02.75. A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 16-II-75 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 février à 0 heure et le dimanche 16 février à 24 heures :

Dimanche, un temps progressivement plus doux, mais très nuageux, progressera lentement par l'ouest au cours de la journée sur les régions s'étendant de la Bretagne et de la baie de Seine aux Charentes et au Bordelais, avec quelques faibles précipitations éparses, surtout côtières. Quelques formations de verglas ne sont pas exclues le matin des collines de Normandie au Poitou.

Sur le reste de la France, le temps sera assez froid, surtout le matin. On notera des gelées matinales dans l'intérieur, de l'ordre de −1 °C à −3 °C en général, mais un peu plus marquées sur le Nord-Est et dans les régions enneigées. Des brouillards matinaux seront observés ; ils seront parfois givrants ; après leur dissipation, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Quelques averses, localement orageuses, pourront encore se manifester sur la Corse, où les vents de nord-est à est seront modérés.

Samedi 15 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012,6 millibars, soit 759,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 février ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 13 et 1 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et −3 ; Dijon, 7 et 0 ; Grenoble, 11 et −3 ; Lille, 6 et 1 ; Lyon, 10 et −2 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 7 et −3 ; Nantes, 10 et 0 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 2 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20 ; Rennes, 11 et 1 ; Strasbourg, 7 et −1 ; Tours, 9 et 2 ; Toulouse, 13 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et −3 degrés ; Athènes, 16 et 8 ; Bonn, 5 et −2 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 11 (min.) ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 0 et −6 ; Genève, 9 et −4 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 11 et 5 ; Moscou, 2 et −3 ; New-York, 2 et −1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 3 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, −7 et −14 ; Téhéran, 7 et −3.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 15 février 1975 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 54-1139 du 17 novembre 1954 modifié portant règlement d'administration publique pour la répartition entre l'Etat et les collectivités locales des dépenses d'aide sociale.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 078

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II							■		
III			■						
IV					■				
V	■							■	
VI						■			■
VII		■						■	
VIII				■					
IX					■		■		
X		■							
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Sut trouver le secret des effets possibles d'un copieux rafraîchissement ; Possessif. — II. Sa découverte ne date pas d'hier ; Préfixe. — III. Quotient ; Discrète quand elle est légère. — IV. Ridait les mers ; Se sauve dès qu'on l'oublie. — V. Genres. — VI. Pas grande ; Indique qu'on reste sur ses positions. — VII. Eventuel inconvénient du grand âge. — VIII. Photo ; Copie fidèle. — IX. Evoque l'état perplexe d'une âme scandinave ; Ses compagnons avaient mauvaise réputation (épelé). — X. Princesse. — XI. Ce n'est pas par timidité qu'ils restent dans leur coin.

VERTICALEMENT

1. Une variété de pigeon des plus communes ; Manquent de goût et n'ont aucune valeur. — 2. A un certain style ; Note. — 3. Article ; Manquera. — 4. Le meilleur allié de chacun ; Modeste effort. — 5. Dont on a peut-être encore une vague idée ; Son vieillard est illustre ; Point opposés. — 6. La responsabilité de ses hôtes est très limitée ; Sujet de maintes méprises. — 7. La sortie en est interdite (pluriel) ; Grecque. — 8. Ce n'est pas le respect qui l'étouffe ; Prénom russe. — 9. Fenouil ; Parties ailleurs.

Solution du problème n° 1 077

Horizontalement

I. Nonagénaire ; Gin. — II. Date ; Ici ; Armé. — III. Ces ; Saladero. — IV. Duc ; Ré ; Aida. — V. Amenas ; Fée ; Net. — VI. Sem ; B.A. ; Ste ; Pô. — VII. El ; Plouf ! ; Eon. — VIII. Aboli ; Evasions. — IX. Un ; Menues ; Mutée. — X. Tarif ; Tea ; RR. — XI. Râ ; Soupirail. — XII. Iseo ; Sète ; Soi. — XIII. Léna ; Clouent ; Né. — XIV. Is ; Tyrans ; Tasse. — XV. Etai ; Aisée ; Nil.

Verticalement

1. Châteaux ; Elie. — 2. Ode ; Ibn ; Est. — 3. Nasses ; Tain. — 4. At ; N.E. ; LMA ; Sati. — 5. Gé ; Dampierre. — 6. Sus ! ; Ni ; Ocra. — 7. AC ; Bœufs ; Lai. — 8. Ail ; Fauve ; Osons ! ; — 9. Icare ; Fastueuse. — 10. Ridées ; Epte. — 11. Trimalent. — 12. Ara ; Où ; Tan. — 13. Groin ; Entras ; Si. — 14. Im ; Déposerions. — 15. Nélaton ; Liées.

GUY BROUTY.

PRESSE

« LA CIGOGNE PLUMÉE » journal satirique alsacien

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — « Caricatures, satires, rires font partie de la tradition alsacienne. La cigogne aussi. Ils se sont rencontrés dans un bimensuel qui paraîtra le mercredi. » C'est en ces termes que se présente un nouveau périodique satirique alsacien « la Cigogne plumée ».

Ce vol de cigogne en plein hiver se veut tendre et grinçant. Donner de l'information, de l'humour et de l'humeur dans le but, si l'on en croit l'éditorial, de remuer l'opinion publique. « La Cigogne plumée » se veut un émule du « Canard enchaîné » auquel il a l'ambition de ressembler.

● *M. André-Louis Dubois* a été réélu à l'unanimité à la présidence de la Fédération nationale de la presse française par la commission plénière qui tenait, le jeudi 13 février, son assemblée statutaire annuelle. M. André-Louis Dubois, vice-président de la société du *Figaro* est par ailleurs membre du conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro* et administrateur général de *Paris-Match*.

SPORTS

Rugby

DEUX GROUPES DE QUARANTE CLUBS POUR LE PROCHAIN CHAMPIONNAT

Le comité directeur de la Fédération française de rugby, réuni à Paris le 14 février, a entériné la formule du championnat de France de rugby de première division qui entrera en vigueur l'an prochain, à savoir deux groupes de quarante clubs comprenant chacun cinq poules de huit équipes.

Les cinq premiers de chaque poule du groupe A, soit vingt-cinq clubs, seront qualifiés pour les seizièmes de finale ainsi que les premiers des cinq poules du groupe B et les deux meilleurs seconds, soit sept clubs.

Le mouvement des clubs — promotion et relégation — d'une part entre les groupes A et B, d'autre part entre la première et la deuxième division, se fera de la manière suivante :

● A l'intérieur des groupes de première division : les deux derniers de chaque poule du groupe A (dix clubs) descendront dans le groupe B. Ils seront remplacés par les deux premiers de chaque poule du groupe B montant dans le groupe A.

● Entre première et deuxième divisions : huit clubs, soit les cinq derniers de chaque poule du groupe B et les trois plus mauvais septièmes, descendront en deuxième division. Les clubs qualifiés pour les quarts de finale de deuxième division monteront dans le groupe B.

Le comité directeur a aussi décidé que la finale du championnat de France sera disputée au Parc des Princes de Paris. Enfin, à propos de la tournée que doit effectuer l'équipe de France en Afrique du Sud, la Fédération française de Rugby a précisé qu'elle attendait toujours l'acceptation de son homologue sud-africaine d'inclure au programme un match contre une sélection multiraciale.

Tennis de table

Aux championnats du monde

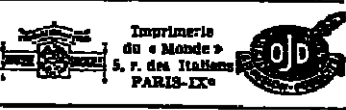
JACQUES SECRÉTIN BATTU AU QUATRIÈME TOUR

Dans les championnats du monde qui se disputent à Calcutta, les Français Constant, Birocheau et Martin ont été respectivement battus, dans le 2e tour de la compétition, par le Soviétique Sarkhoyan (21-10, 21-7, 21-9), et les Chinois Hsi En-ting (21-14, 18-21, 21-9, 21-11) et Li Ching-kuang (21-12, 21-14, 15-21, 21-18). Jacques Secretin a passé ce tour par forfait du Suisse Lazlo Foeldi et il a ensuite, pour le 3e tour, battu le Hongrois Borzsei (21-6, 15-21, 21-11, 21-16) avant de s'incliner, au 4e tour (1/8 de finale), devant le Japonais Takashima (23-21, 21-6, 19-21, 21-18). En double messieurs, Secretin-Constant se sont qualifiés pour les 1/4 de finale en éliminant la paire chinoise Li Chen-shih - Li Te-yang (21-19, 20-22, 14-21, 21-16, 21-19).

Le congrès de la Fédération internationale réuni, le 14 février, à Calcutta, a rejeté la demande présentée par certains délégués afin de sanctionner l'Inde pour avoir exclu l'Afrique du Sud et Israël de ces championnats du monde.

NATATION. — *A Boulogne-Billancourt, l'Américain Tim Shaw a remporté le 1 500 m (15 min. 32 sec. 46/100) de la réunion internationale à laquelle participent des ressortissants de douze nations. Le 800 mètres nage libre dames est revenu à l'Américaine Heather Greenwood en 8 min. 46 sec. 22/100.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Christian Pereira au Théâtron

Tout le monde croyait que le Théâtre en Rond était mort depuis longtemps, transformé en garage, en hôtel, en cinema. Il avait seulement été oublié. Il surgit à nouveau sous le nom de Théâtron, transformé, multiplié : le Rond reste avec, à 18 h 30, les histoires d'Alex Métayer, des petites histoires de petites gens qui rêvent d'être autre chose. À partir de la semaine prochaine, à 21 heures, Jacques Echantillon y présentera « le Baron perché », d'après Italo Calvino.

Sous le Rond, il y a une cave réservée aux chansons, mais elle sera ouverte plus tard. Au-dessus du Rond, il y a une petite salle rectangulaire. A 20 h 30, Marie Pillet et Roland Bussin y jouent « Parle bas sinon je crie », d'une Brésilienne, Leilah Assunçao. Une histoire d'enfants qui s'amusent avec leurs désirs et leurs rêves. Un conte qui, par instants, dans l'innocence et la cruauté, penche du côté d'Arrabal.

A 22 heures, leur succède un jeune homme à lunettes. Il s'appelle Christian Pereira. D'abord, couronné de lampions, il arrive dans le noir. Ensuite, il présente son visage, déformé par une énorme loupe. Lui aussi *raconte des histoires*, les histoires de ses morts et de ses résurrections. Des histoires sans suite, qui, avec un peu d'accessoires et beaucoup de poesie, entrainent dans un monde de charme, d'enchantement. Un monde tout en absurde surréaliste, tout en humour funèbre, tout en rires furtifs. Christian Pereira est très jeune. Peut-être est-ce la première fois qu'il a à sa disposition une vraie scène. En tout cas, il y est parfaitement à son aise. Pour nous, il transforme les morceaux de carton en paysages imaginaires : santillant comme un Indien, il nous fait suivre un petit chemin cahotique et nous emmène dans le royaume de sa fantaisie. Il nous fait partager le bonheur de mourir et de renaitre, de souffrir et d'oublier. Christian Pereira est très jeune et il a beaucoup de talent. — C. G.

★ Théâtron, 2, rue Frochot

■ *Le comité Espagne libre et le Théâtre Paris-Nord présentent, le dimanche 16 février, à 15 h. et à 20 h. 30, et le lundi 17, à 20 h. 30, une pièce d'Alfonso Sastre, « Chroniques romaines », par le Théâtre permanent de Clermont.*

■ M. Robert Bordaz, conseiller d'État, président du centre Beaubourg, vient d'être nommé président du conseil d'administration de l'Union centrale des arts décoratifs. Cet organisme administre le musée des Arts décoratifs et le Centre de création industrielle qui est rattaché au Centre Georges-Pompidou.

BIENTOT



Cinéma

« CALIFORNIA SPLIT »
de Robert Altman

Un cercle de poker, un cercle public, où l'on vient s'attabler, comme au restaurant. Le jeu à la portée de la classe moyenne americaine, des employés, des vieilles dames. Charlie (Elliott Gould) et William (George Segal) sont assis à la même table. Un perdant irascible les soupçonne d'être de connivence. Mais non. Ils vont faire connaissance plus tard dans un bar, un peu ivres, cherchant ensemble à retrouver les noms des sept nains de Blanche-Neige. Et pendant un certain temps ils vivront ensemble la vie des joueurs.

Deux hommes liés par le hasard, et c'est le hasard que filme Robert Altman dans ce film sur le jeu où l'on attendrait en vain les morceaux de bravoure qui illustrent, d'ordinaire, ce genre d'histoire. Le hasard réunit, puis sépare sans préavis, Charlie et William. Le hasard fait apparaitre et disparaitre, de cercle de poker en champ de courses, de match de boxe en « casino » à Reno, un *certain* nombre de personnages qui ont en commun d'aller dans les endroits où *l'on* joue, où l'on parie, pour gagner ou pour perdre : mais, chez Altman, jamais une situation n'est nouée ou dénouée dramatiquement. Le scenario de *California Split*, à dire vrai, est plutôt mince. De toute façon, Altman ne raconte pas une histoire.

En filmant le hasard, il filme les comportements que le hasard provoque. C'est le contraire du romanesque hollywoodien. Altman montre les actions secondaires, détourne son récit vers les temps morts, les temps faibles. La rencontre dans le bar, c'est surtout une scène bizarre entre deux filles dont l'une — une serveuse — est à demi nue. A Reno, lorsque William entame la partie de cartes où il va, enfin, gagner, on voit surtout Charlie, qui ne peut pas jouer, faute d'argent, se promener au milieu des machines à sous. Même la partie de craps triomphale est filmée « à côté ».

Ce n'est pas la première fois qu'Altman (*M.A.S.H., le Privé, Nous sommes tous des voleurs*) dépouille les mythologies hollywoodiennes de ce qui faisait leur « climat » spectaculaire. Dans *California Split*, il s'est surpassé. Aucun indice psychologique, un monde qui flotte dans le temps et dans l'espace. Des decors reels, une Amérique contemporaine et une foule anonyme. Tout au plus devine-t-on que Charlie ne peut pas vivre autrement que par le jeu, et que William, qui a un métier, s'est acharné au jeu pour gagner, puis va retourner à sa vie antérieure. Le hasard et deux hommes. Des paumes ? Des réveurs ? Peut-être. Ils passent et on les suit. Ils se dérobent à l'analyse et à l'interprétation du spectateur. C'en est presque hallucinant. C'est le style d'Altman, grand cinéaste americain du comportement.

JACQUES SICLIER.

★ U.G.C.-Odeon, Biarritz, P.L.M.-Saint-Jacques (v.o.).

« LES DEUX SAISONS DE LA VIE »
de Samy Parel

C'est le premier film qu'ait réalisé Samy Pavel ; on le découvre après *Miss O'Gynie et les hommes-fleurs* (*le Monde* du 20 novembre 1974). Lorsqu'il l'a tourné — fin 1971 — Samy Pavel comptait déjà une carrière d'acteur en Italie. Et c'est sans doute pour cela — et aussi parce que le film est autobiographique — qu'il en est l'interprète dans la *deuxième partie*.

Cela se passe en Belgique. Un garçon de dix ans (Stephane Guss), fils d'un couple divorcé, revoit sa mère après une longue séparation. Son père, maladroit, ne le comprend pas. Sa belle-mère lui fait des scènes hystériques, il est *trop* différent de ses demi-frères pour s'entendre avec eux. Sa mère, retrouvée chaque jeudi (c'est Catherine Alcover, également auteur des dialogues), lui conseille de vivre comme il l'entend, de se réaliser jusqu'au bout. Puis elle disparait.

Le garçon, élève au collège, a vingt ans. Il refuse de revenir chez son père, petit propriétaire terrien attaché à son domaine et à la vie campagnarde. Il préfère la ville (Bruxelles entrevue) comme sa mère. Il veut être compositeur de musique. Toujours incompris de son père, il s'acharne à le devenir.

Enfance douloureuse d'un être privé d'affection, mal à l'aise dans son milieu, attaché au rêve que représente la mère idéalisée, adolescence contestataire de cet être qui s'affirme artiste contre une famille bourgeoise et une éducation religieuse... il passe dans tout cela une evidente sensibilité que souligne un peu trop la partition musicale d'Ennio Moricone, qu'altèrent un peu les effets esthétiques du jeune realisateur pressé de créer une œuvre qui se remarque. La caméra tourbillonne ou cherche des angles insolites, les comédiens ont parfois des attitudes hiératiques, et, au cours de la séquence finale, les personnages du passé et du présent se rencontrent dans le même espace comme chez *Mademoiselle Julie* de Sjoberg. Acteur, Samy Pavel joue de ses yeux verts et de son charme qui est grand. Mais c'est un Narcisse inquiet, qui exorcise ses blessures affectives. La coloration poétique du souvenir donne à cette confession d'un « étranger sur la terre belge », des accents romantiques auxquels on se laisse prendre. Passons sur les défauts. *Miss O'Gynie* a prouvé le talent original de Samy Pavel. On attendra, avec beaucoup de curiosité, son troisième film.

JACQUES SICLIER.

★ Royal-Haussmann-Méliès.

Musique

L'Orchestre de Lyon inaugure l'auditorium de la Part-Dieu

Lyon, « ville exemplaire pour la musique », selon l'expression de M. Marcel Landowski, a inauguré vendredi soir son auditorium Maurice-Ravel dans le quartier moderne de la Part-Dieu. La vaste salle de deux mille cinquante-cinq places, dont le volume de 30 000 mètres cubes dépasse largement celui de l'ancien palais de Chaillot (20 000 mètres cubes), était comble, et nombreux sont les Lyonnais curieux qui vont ces jours-ci, au cours des journées « portes ouvertes », découvrir cet édifice dont l'esthétique, le coût et la destination ont déjà fait couler beaucoup d'encre (le Monde *du 30 janvier*).

L'Orchestre de Lyon, qui sera l'un des principaux bénéficiaires de cet auditorium, était pour la première fois au fond du demi-cratère que dominent les coteaux plantés de confortables fauteuils bleus d'où l'on a un peu l'impression de survoler les musiciens en hélicoptère. Ce programme d'inauguration dirigé par Serge Baudo, en hommage à Berlioz (le voisin dauphinois) et à Ravel (dédicataire de la salle), allait servir de test pour l'acoustique, moment toujours angoissant pour les architectes et les mélomanes.

Dès les premières mesures de la Symphonie fantastique *il apparaît que cette acoutisque est extrêmement precise ; on entend distinctement chaque* son, *chaque instrument. L'orchestre, impressionné sans doute par le volume de la salle, a tendance à jouer trop fort et trop serré, ce qui enlève quelque mystère à cette introduction pleine de rêve comme au merveilleux bal romantique. La netteté de l'acoustique devrait au contraire permettre une grande démultiplication de la dynamique sonore et les* pianissimi *les plus fins. Dans* la Scène aux champs, *du reste, l'équilibre est déjà meilleur, le chef et les musiciens s'habituent à leur propre sonorité, et* la Marche au supplice *comme le* Songe d'une nuit de sabbat *se déploient avec une grande richesse, sans saturer l'audition comme on pouvait le craindre.*

Le Concerto en sol *pour piano et orchestre de Ravel montre d'autres difficultés d'adaptation ; Pierre-Laurent Aimard, brillant Prix Messiaen de La Rochelle il y a deux ans, le joue d'une façon un peu trop confidentielle, dans un style rigoureux et apparemment dépourvu de joie dionysiaque ; de ce fait, l'acoustique semble encore plus réductrice, comme une analyse scientifique, impression qui subsiste au début de la deuxième suite de* Daphnis et Chloé, *où chaque note du lever du jour apparait détaillée au lieu de se fondre dans le merveilleux brouillard chromatique des couleurs, ce qui ne correspond nullement à l'interprétation habituelle de Serge Baudo. Mais plus l'œuvre se développe et se laisse griser par la danse, et plus la sonorité s'enrichit pour atteindre à une belle intensité dans la danse générale.*

De ce concert, qui a mis en valeur la belle qualité de l'Orchestre de Lyon et l'excellence de la plupart de ses solistes, on retire donc l'impression d'une acoustique encore trop dure et sèche, manquant de souplesse et de mystère, qui s'apparente à celle du studio 104 de la Maison de la radio à Paris. Il faudra trouver le moyen de lui donner plus de réverbération, de fondu, de moelleux surtout ; mais tout cela dépend également des artistes et des chefs qui peu à peu découvriront les possibilités musicales de cette salle, et enfin du public qui doit s'apprivoiser, s'accoutumer à de nouvelles habitudes sonores.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le parolier Geo Koger est mort vendredi à Cannes, à l'âge de quatre-vingts ans. Auteur de nombreuses chansons, il avait écrit notamment les paroles de « J'ai deux amours », « Prosper » et « Viens, viens ».

Exposition

MAX ERNST A NEW-YORK

Une exposition Max Ernst vient de s'ouvrir à New-York au musée Guggenheim. Inaugurée en présence de M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, cette manifestation, qui présente quelque trois cents tableaux et sculptures, est la plus importante des rétrospectives consacrées à Max Ernst. L'exposition restera à New-York jusqu'en avril et sera transférée en mai au Grand Palais, à Paris. Max Ernst aura alors tout juste quatre-vingt-quatre ans.

Danse

L'ENSEMBLE NATIONAL POLONAIS « SLASK »

« Slask », un nom qui claque comme un fouet : dès que s'ouvre le rideau rouge du Théâtre des Champs-Elysées, on reçoit en effet, en plein visage, le chatoiement des costumes, le dynamisme et la vitalité des chanteurs et des danseurs étroitement mêlés. Les jupes des filles s'arrondissent comme des toupies sur des mollets bien formés ; les petites bottines rouges s'agitent fiévreusement. « Auprès de ma blonde qu'il fait bon dormir », scandent de grands garçons au sourire éclatant. On retrouve les trompes géantes des bergers, le chant gaillard des brigands, le carnaval de Wilamowice et les agiles montagnards des Tatras avec leurs piolets et leurs sauts démesurés.

Pourtant, de scène en scène, l'intérêt faiblit. Malgré la variété des danses répertoriées, il semble que tout ait été dit dès le premier tableau. *Si les costumes varient*, on retrouve tout au long du programme les mêmes évolutions — rondes et farandoles — les mêmes pas, un vocabulaire pasteurisé à l'école de la danse classique, que la chorégraphe attitrée (Elwira Kaminska) utilise sans grande imagination. Ce ne sont que cabrioles, jetés battus, déboulés et autres tours en l'air exécutés avec virtuosité, mais trop souvent prodigués aux dépens du caractère particulier des différents terroirs. La fameuse mazurka, accompagnée par un orchestre mou, manque de style ; les danses des Tatars ressemblent à une p a r o d i e de « l'Oiseau de feu », tandis que les micros trop efficaces viennent saturer l'appel des bergers.

Malgré la gaieté, l'entrain et la bonne humeur communicative de la troupe, il manque cette innocence, cette jubilation profonde et cette volonté concentrée qui restituent, à travers la musique et le chant, l'âme d'un peuple. On ne sent pas la Pologne à travers ce spectacle qu'il faut considérer comme un aimable divertissement de style opérette, dansé à la façon du Châtelet.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysees, 20 h. 30

HISTOIRE

« L'AVENTURE INCERTAINE »

(Suite de la première page.)

Sa carrière politique et journalistique après la libération est demeurée fidèle à son image de marque d'un rebelle à l'embrigadement. Son livre également.

Certes, on aperçoit bien ce que l'on va tout de suite lui reprocher, ici et là, parmi les compagnons de la grande entreprise. Son individualisme, précisément. Son patriotisme d'organisation. Ses appréciations sur le rôle de telle ou telle personnalité. Son optique, qui reste curieusement celle d'un homme de « zone sud ». Ainsi Claude Bourdet affirme que la Résistance dans cette zone fut plus politique, tandis que celle de la « zone nord », occupée par les Allemands, était plus militaire. On pourrait lui objecter la vague de guérilla urbaine déclenchée par les communistes à Paris, en Normandie et dans le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, au cours de l'été et de l'automne 1941. Les problèmes qu'elle souleva étaient éminemment politiques : opportunité des attentats individuels, dilemme action immédiate - attentisme, et d'emblée la question de savoir si les décisions concernant la stratégie et la tactique se prendraient à Londres ou en France.

Une leçon de choses quotidienne

La these centrale de Claude Bourdet, proche parente de celle d'Henri Frenay, bien qu'il repousse *l'opinion de ce dernier sur les* sympathies cachées de Jean Moulin pour les communistes, devrait pourtant nourrir de fructueuses réflexions... en même temps que des contradictions ardentes. D'autant plus qu'elle est soutenue par de fines et justes observations pour tout ce qui touche à l'expérience vécue par le dirigeant de Combat. Si *l'Aventure incertaine* n'est pas un livre sans passion, c'est un livre lucide, l'un des plus intelligents qui aient été écrits sur la Résistance.

Celle-ci était « *un corps vivant qui avait grandi comme une plante, comme un arbre, selon ses propres lois, imprévisibles, inéluctables* ». Irréductible aux services de Londres, qui ne l'avaient pas voulue sous sa forme de « *mouvements* » politico-guerriers, et qui n'attendaient d'elle que des prestations militaires d'un certain type. Irréductible, on l'a vu, aux anciens partis, sauf la place particulière qu'y tint à partir d'un moment le parti communiste. En partie à cause de ceux qui en avaient été les Pygmalion, en majorité « *des autodidactes de formation libérale, de tendance idéaliste* », souvent « Front popu », en partie parce qu'il grandit contre le nazisme et la réaction droitière de Vichy, ce corps vivant sécrétait une étonnante volonté de rénovation sociale.

Claude Bourdet cite un texte significatif écrit au début de 1942 par André Hauriou, Henri Frenay et lui-même : « *La révolution que nous portons en nous sera socialiste, parce que le moment est venu, non plus en paroles mais en actes, d'arracher à une puissante oligarchie le contrôle et le bénéfice de l'économie, de remettre selon les cas à la nation ou aux communautés de producteurs et de consommateurs des secteurs importants de l'économie* ». Il était question de sanctionner « *comme une malhonnêteté... les formes du mensonge dans le domaine public* ». Il était question des États-Unis d'Europe, étape vers l'unité mondiale. « *Tout cela dans un charabia grandiloquent ; mais, enfin, les idées y étaient. Et pourtant, c'était seulement le début de l'évolution politique de la Résistance. Et pourtant l'équipe dirigeante de Combat était celle, en zone sud, qui comptait le moins de gens de gauche ou d'extrême gauche* ».

Jusqu'où allait cette prise de conscience ? Inégalement loin selon les individus, et jamais jusqu'au bout, bien qu'elle eût commencé à « *mettre en question la totalité des cadres sociaux, à comprendre que la pyramide sociale reposait d'abord et avant tout sur un vaste bluff, qu'elle était d'abord une pyramide d'incompétence et de faux-semblants, sous les déguisements de la culture et de la technique* ». Cela peut sembler étrange aujourd'hui, « *quand on voit le chemin qu'ont fait beaucoup de résistants* », mais les révoltés de 1968 avaient des prédécesseurs auxquels ils ne pensèrent pas parmi ces hommes qui avaient appris la politique sur le tas, « à dure école », et dont la plupart étaient devenus « *plus ou moins marxistes sans le savoir, grâce à la leçon de choses quotidienne* ».

Si vivant, ce corps de la Résistance intérieure, qu'il réussit souvent à préserver son autonomie, d'instinct en quelque sorte, ou grâce au poids, au magnétisme qui étaient les siens. Mais il avait affaire à forte partie.

Londres et la résistance intérieure

L'Aventure incertaine apporte au dossier des relations des mouvements avec le gaullisme organisationnel un témoignage de première importance, a p r è s ceux d'Henry Frenay dans *La nuit finira* (1) et, d'un point de vue contraire, de Francis-Louis Closon dans *le Temps des passions* (2).

Claude Bourdet raconte comment, après les voyages de Frenay et d'Astier à Londres, en 1942, et surtout après ses conversations avec le capitaine Pierre de Sonneville dans l'hiver 1942-1943, lorsqu'il se rendit pleinement compte de l'incompréhension des services de Londres à l'égard de la Résistance, de l'étendue des différends entre la France Libre et les Britanniques, de l'« autoritarisme maladif » de de Gaulle, des conflits de toute sorte qui opposaient de Gaulle, Muselier, l'équipe Raymond Aron-André Labarthe, celle de la B.B.C., etc., il fut à peu près aussi ébranlé « *qu'un chrétien à qui on expliquerait que Jésus-Christ n'est pas vraiment ressuscité* ».

Avec le temps, il devint évident que la tentative de rattacher la Résistance intérieure à Londres, et de lui enlever notamment l'autorité sur son propre appareil militaire, relevait non pas d'un malentendu, mais d'une volonté politique profonde. Sans doute était-elle masquée par la commune et indiscutable préoccupation de mettre en œuvre le maximum de forces pour lutter contre l'envahisseur et rétablir l'indépendance nationale, mais plus les faits apparaissent aujourd'hui dans ce qui n'est pas encore tout à fait la sérénité de l'histoire, plus on se rend compte de la profondeur du différend entre les mandataires de de Gaulle qu'étaient Jean Moulin, le général Delestraint et d'autres et les dirigeants des mouvements.

Les pages que Claude Bourdet consacre au parti communiste sont moins éclairantes. Elles souffrent de n'avoir pas senti que la même disparité existait à l'intérieur du parti, et non seulement dans les relations du parti avec des communistes plus ou moins détachés *ailleurs*, entre le courant novateur né des événements et des structures conservatrices. Il est vrai que la réalité était, là encore, plus rigoureusement masquée, et que le masque n'a jamais été totalement arraché.

Mais tous les éléments d'une restauration du vieil ordre social existent, dès que « *le détachement précurseur du capitalisme français* », en juillet-septembre 1943, laisse tomber l'incapable Giraud et reconnaît son homme en un de Gaulle qui n'était devenu républicain que « par mimétisme » et retrouvait enfin, avec la possibilité de réintégrer son milieu et de « rétablir les liens brisés », celle de « *devenir le seul leader possible, même si certains l'accueillaient avec réticence* », et c'était « *bien plus important que de rester seulement le chef de cette Résistance anarchique dont il se défiait* ». Le portrait est cruel, l'analyse sévère. Les résistants n'y sont pas épargnés, qui manquèrent, par maladresse, par ignorance, parce que leur socialisme était de consensus et non de doctrine, l'occasion de créer un grand parti socialiste de la Résistance, au lieu de laisser la place au parti catholique démocratique que fut le M.R.P., qualifié par Claude Bourdet de « *catastrophe politique à bien des égards* ».

C'est ainsi que meurent les arbres, avant de porter leurs fruits.

PAUL GILLET.

(1) Laffont, 1973.
(2) Presses de la Cité, 1974.

★ *L'Aventure incertaine. De la Résistance à la restauration*, de Claude Bourdet. Stock, 478 p., 35 F.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Trouvère (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : la Célestine (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) : l'École des maris et le Médecin malgré lui (dim., 20 h. 30).
Petit Odéon : Dialogues avec Leuco (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.) — Petit TEP : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville, voir concerts.

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Atelier : Un tramway nommé Désir (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : les Chaises (sam., 20 h. 30 et 22 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30)
Charles-de-Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cour des Miracles : la Station Champbaudet (sam., 18 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Deux-Portes : Mooney et ses caravanes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Espace Cardin : Hot'l Baltimore sam., 20 h. 30).
Espace Tribûche : Seul à seul avec Jean-Paul Marchand (sam., 20 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h. 30) : Le pupille veut être tuteur (22 h. 30).
salle II : Voyage autour de ma marmite (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
Interclub : les Dames de poésie ; la Maîtresse (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Lucernaire : Buffet-Bontems (dim., 20 h. 30) ; les Larbins (sam et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux sam., 24 h. et dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : le Pique-Nique de Claretta (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Macloma, clowns (sam., 20 h. 30) ; les Chantres du yddish (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : le Prince travesti (sam., 17 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h.)
Palace : le Marathon (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Plaisance : Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-André-des-Arts : De l'air (sam., 21 h.)
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Studio-Théâtre 14 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Tertre : la Chose blanche (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30) ; Lettres de mon moulin (sam. et dim., 14 h. 30 et 17 h.).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15, et dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h., et dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, *la Resserre* : Comédie imaginaire, chansons vécues (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.). — Le Jardin : Nuits sans nuit (sam. 21 h.).
Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 20 h. 30).
Théâtre Oblique, petite salle : le Pierrot lunaire et Rapport par une académie (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : Ainsi parlait Zarathoustra (sam., 20 h. 30) ; Harold et Maude (dim., 15 h.).
Petit Orsay : Oh ! les beaux jours (sam., 20 h. 30 ; les Emigrés (dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Jeppe de la rue du Mont (sam., 20 h. 45) ; Chroniques romaines (dim., 10 h. et 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : la Savane (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h 30 et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 20 h 45 ; dim., 16 h.)
Théâtre 13 : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Théâtre 347 : le Fétichiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.)
Théâtron : Alex Métayer (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.) ; Parle bas, sinon je crie (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.) ; le Baron perché (sam., 21 h., et dim., 15 h.) ; le Croque-Note (sam., 21 h. 30) ; la Résurrection de Maloupe (sam., 22 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45, et dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : Inédits Ionesco (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h., et dim., 16 h.).
Kremlin-Bicêtre, Antenne culturelle : Gouverneurs de la rosée (sam., 20 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : les Branquignols (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Jokari, la dernière bande (sam., 21 h., dim., 15 h.).

Samedi 15-Dimanche 16 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le music-hall

Bobino : Barbara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h 45).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h 30).
Galaxie : Princesse Czardas, show sur glace (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h 30)
Olympia : Véronique Sanson (21 h. 15 ; dim., 14 h. 30).

Les cabarets

Alcazar, sam., 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Casino de Paris, sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45 : Revue Roland Petit.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Tour Eiffel, sam., 20 h. : les Années *folles*.

La danse

Nouveau Carré : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Palais des sports : Holiday on Ice (sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Slask, ensemble national de Pologne sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre du Sieur : Compagnie de danse populaire (dim., 20 h. 30).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : De toute façon il nous reste le cheval (sam., 21 h., dim., 15 h 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : l'Esprit fraudeur (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Théâtre de la Ville : Baden Powell (sam., 18 h. 30).
Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : Quatuor Lasalle (Mozart, Webern, Schubert, Verdi).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : Théâtre Armengaud (Bartok, Stravinski, Szymanowski, Saguer).
Maison de la radio, sam., 20 h. 30 : Roméo et Juliette ; Orchestre lyrique, dir. Antonio de Almeida.
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : Arsène Bedois, orgue (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup : Hans Richter-Haaser, piano.
Théâtre Essaïon, dim., 18 h. : Jean-François Heisser, piano.
Espace Pierre Cardin, dim., 20 h. 30 : Baryton Hans Hotter (Schubert).

Jazz et pop

Centre culturel américain, sam., 21 h., Sharkey and Co. jazz trad.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Free Jazz Work Shop ; 22 h. Steve Lacy Sextet.
Olympia, sam., 17 h. : Chick Corea.
Théâtre Paris-Nord, sam., 17 h. : Chris Wood Quartet.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Alexandre Nevsky, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : les Gémeaux, de Susan Sontag ; 20 h. 30 : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites, de Paul Newman ; 22 h. 30 : The Candidate (Votez McKay), de Michael Ritchie. — Dim., 15 h. : les Lumières de la ville, de Charles Chaplin ; 18 h. 30 : Liza, de Marco Ferreri ; 20 h. 30 : la Vallée, de Barbet Schroeder ; 22 h. 30 : la Fille de Ryan, de David Lean.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Cambronne, 15e (734-42-96)
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) : Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) : Athena, 12e (343-07-48).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE (A.), v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93), Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e, (359-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (508-03 75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) : Capri, 2e (508-11-69) ; Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96) : George-V, 8e (225-41-46).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : Impérial - Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e ((828-42-27) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CHINATOWN (A.) (*), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Caravelle, 18e (387-50-73) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CITE DU SOLEIL (It.), v. o. : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 20 h. 40.
DAISY CLOVER (A.), v. o. : Action Christina, 6e (325-85-78).
LES DEUX SAISONS DE LA VIE (Belg.) : Royal-Haussmann-Méliès, 9e (770-47-55).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DOSSIER ODESSA (Ang.-All.), v. f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (F.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
DU SANG POUR DRACULA (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v. f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; les Nations, 12e (343-04-67).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ENQUETE SUR L'IMPOSSIBLE (A.) v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap.) (**) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GENESE (Fr.) : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Maxéville, 9e (770-72-87), Concorde, 8e (359-92-84).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Plaza, 8e (073-74-55).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A.) v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Montréal - Club, 20e (607-16-81).
L'HOMME DU CLAN (A.) v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; (sauf 18 soir.) : Pagode, 7e (551-12-15)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN (A.) et SICILIA (It., v.o.) : Ciné - Halles - Postif. 1er (236-71-72)
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e 359-15-71) (en soirée) . (v.f.) : Ermitage, 8e (en mat.) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MARIAGE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MONGOLS (Ira., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34 - 37) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-19).
ROBIN DES BOIS, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Murat, 16e (288-99-75).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (754-51-50) à 14 h., 16 h. et 18 h. ; v.f. : Scala, 10e (770-40-00).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul-Mich, 5e (033-48-29) Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Paramount-Montmartre, 9e (606-34-25).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Mistral, 14e (734-20-70).
TERREUR SUR LE « BRITANNIC » (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Telstar, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Liberté-Club, 12e (343-01-59).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les séances spéciales

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50) à 22 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sf dim.)
EASY RIDER (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. (sf dim.).
MACBETH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH (A., v. o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 11 h. 45 et 0 h. 15.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
SOUL TO SOUL (A., v.o.) : Gramont, 2e (742-95-82) les 14 et 15 à 24 h.
LES VISITEURS (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

LES FILMS NOUVEAUX

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER, film français (**) d'Andrzej Zulawski, avec Romy Schneider, Jacques Dutronc, Fabio Testi, Klaus Kinski : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797 - 02 - 74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86)
TREMBLEMENT DE TERRE, film américain de Mark Robson, avec Charlton Heston, Ava Gardner, Geneviève Bujold, Georges Kennedy, (procédé Sensurround) ; v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
EN PLEINE GUEULE, film canadien de Jean-Claude Lord, avec Rejean Guenette, Anne-Marie Provencher, Alexandra Stewart ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gramont, 2e (742-95-82), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA RAGE AU POING, film français d'Eric Le Hung (**), *avec Gilles Chevallier*, Françoise Dorner, Tony Gatlif ; France-Elysées, 8e (225-19-73), Fauvette, 13e (331-60-74), Danton, 6e (326-08-18), Mory, 17e (522-59-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Nation, 11e (343-04-67), Omnia, 2e (231-39-36)
L'ENNEMI PRINCIPAL, film bolivien de Jorge Sanjines ; v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CALIFORNIA SPLIT, film américain de Robert Altman, avec Elliot Gould, Georges Segal, Ann Prentiss, Gwen Welles ; v.o. : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
JIMI PLAYS BERKELEY et THE DOORS : FEAST OF FRIENDS, film américain ; v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action - République, 11e (805-51-33).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN, film italien de Dino Risi, avec Ugo Tognazzi, Vittorio Gassmann, Yvonne Furneaux ; v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
VANDA TERES, film français de Jean-Marie Vincent, avec Françoise Brion, Vania Vilers ; la Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail 216, 14e (326-38-98).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV, film italien de Roberto Rossellini ; v.o. : Pagode, 7e (551-12-15) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES SEPT VAMPIRES D'OR, film anglais de Roy Ward, avec Peter Cushing ; v.f. : Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), *Murat, 16e (288-99-75)*, Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
QUE PENSEZ-VOUS DU CORNED-BEEF ?, film français (festival de dessins animés de Raoul Servais, avec en avant-programme « les Aventures de Bernadette Soubirous ») : Arlequin, 6e (548-62-25).
BRUCE LEE, film chinois, avec B. Lee ; v.f. Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois-Bâbord, 15e (531-44-58), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

THÉATRE de la PORTE ST MARTIN
OPÉRA-BOUFFE
23 H
PROLONGATION !
L'APOLOGUE
PAR LE FÉNOMÉNAL BAZAAR ILLIMITED

RACINE
LES DOIGTS DANS LA TÊTE
UN FILM DE JACQUES DOILLON
« Une merveille... »
J. de BARONCELLI.

6e MOIS
400.000 ENTRÉES
Actuellement aux
CINOCHES ST-GERMAIN
ROYAL-HAUSSMANN



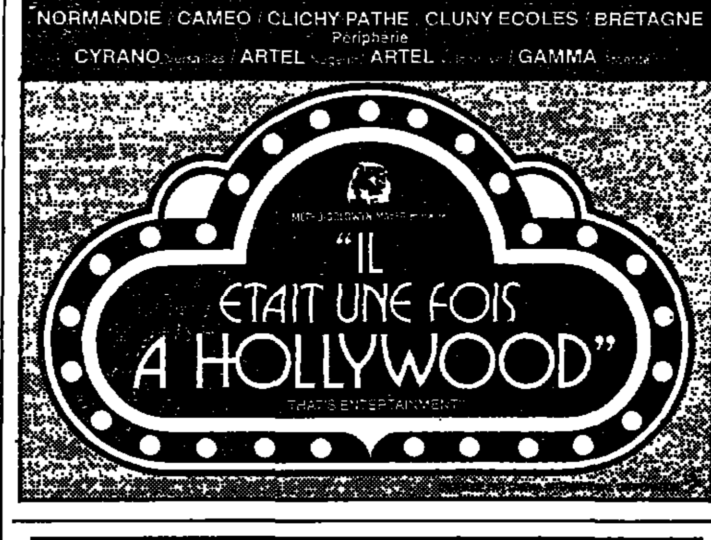
ELYSEES POINT SHOW
PANTHEON - OMNIA Bd.
QUINTETTE
IL PLEUT TOUJOURS OÙ C'EST MOUILLÉ
un film de JEAN DANIEL SIMON
..." Les "militants" ne s'ennuient pas, et nous non plus..."
L'IMPREVU

THÉATRE DE L'ÉPICERIE
12, rue du Renard. — PARIS (4e)
le
MIME DUVAL
et
M'me MACHON
à 19 heures
Rens. : 828-18-97

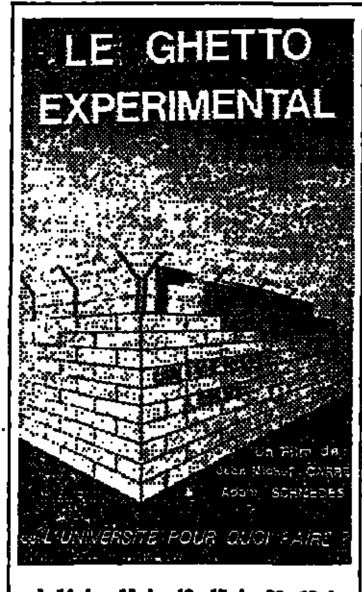
Élysées Lincoln v.o. - St-Germain Village v.o. - 14 Juillet v.o.


AU NOM DU PEUPLE ITALIEN
UN FILM DE DINO RISI
avec
UGO TOGNAZZI VITTORIO GASSMAN

NORMANDIE / CAMEO / CLICHY PATHE / CLUNY ECOLES / BRETAGNE
Périphérie
CYRANO / ARTEL / ARTEL / GAMMA



LE MARAIS
20, rue du Temple (4e) Tél: 272.47.86 Métro: Hôtel de Ville
• à 14 h et 22 h 30 : LES HAUTES SOLITUDES, de Philippe GARREL



à 14 h., 15 h. 40, 17 h. 20, 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20.

On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire...
de Jean-Pierre LEFEBVRE
à 14 h. 10, 16 h. 10, 18 h. 10, 20 h. 10, 22 h. 10.



à 15 h. 30, 17 h., 18 h. 50, 20 h. 40.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Une convention internationale pour préserver la Méditerranée

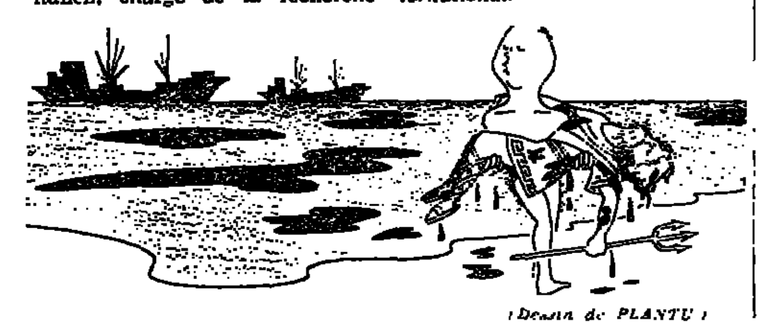
De notre correspondant

Nice. — S'inspirant du protocole passé entre la France et la Suisse à propos *du lac Léman*, la convention Ramoge (qui doit son nom aux villes de Saint-Raphaël, Monaco, Gênes) sera sans doute signée à la fin du printemps par la France, l'Italie et la Principauté de Monaco.

C'est ce qui ressort de la visite d'inspection que M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, qui compte également dans ses attributions l'aménagement du territoire, a faite le 14 février sur la Côte-d'Azur, en compagnie de MM. Mario Pédini, ministre délégué auprès de la présidence du conseil italien, chargé de la recherche scientifique, et André Saint-Mleux, ministre d'Etat monégasque.

Cette convention, préparée sur l'initiative du prince Rainier, doit permettre la mise en œuvre de mesures destinées à protéger le littoral méditerranéen contre la pollution.

« *Seuls des accords passés entre les Etats intéressés peuvent permettre de sauver la mer*, a déclaré M. Poniatowski. *Avec la nouvelle convention, il s'agira pour nous, dans un premier temps, d'identifier les courants de pollution puis de préciser les conditions de lutte et, enfin, de définir les bases d'un accord international.* »



(Dessin de PLANTU.)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'installation en France des quartiers généraux des sociétés multinationales va être encouragée

De notre correspondant régional

Lyon. — Au cours de la visite qu'il a faite le 14 février à Lyon, M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, a annoncé plusieurs dispositions destinées à encourager l'installation en France des quartiers généraux des sociétés multinationales.

Ainsi les procédures d'autorisation préalable seront accélérées pour la constitution de filiales ou de succursales, la carte de commerçant sera supprimée pour le dirigeant d'entreprise dont le pays d'origine a signé une convention d'établissement avec la France, l'obtention de la délivrance de la carte de travail n'excédera pas quatre semaines, la carte de séjour devant elle-même être accordée en quarante-huit heures et sa durée passant d'un an à trois ans.

Dans le même esprit, le ministère de la justice prendra les dispositions nécessaires pour hâter l'immatriculation au registre du commerce. En matière fiscale, le *ministère de l'économie et des* finances fera, lui aussi, son effort pour mieux orienter, accueillir et informer les dirigeants étrangers désireux d'établir un quartier général en France. La T.V.A. n'aura plus à être acquittée, si *le service rendu par ce quartier* général est utilisé hors de France. Consignes aussi seront données à la direction des télécommunications, que ce soit à Paris ou dans les régions, de faciliter l'obtention de lignes téléphoniques et de télex.

« *Cet effort*, a dit M. Jérôme Monod, *était nécessaire. Londres, Bruxelles, Düsseldorf et plusieurs villes suisses, comme Genève et Zurich, ont déjà attiré un nombre considérable de quartiers généraux de sociétés multinationales alors que la France n'en a accueilli, pour l'instant, qu'une cinquantaine.* »

Il s'agit aussi, dans l'esprit du délégué à l'aménagement du territoire, de répondre aux reproches faits le plus souvent aux sociétés multinationales installées en France de prendre toutes leurs décisions hors du territoire national. L'installation de quartiers généraux européens offrira l'avantage d'avoir sur son sol le centre de coordination et de recommandations de décisions à une maison-mère, « *ce qui doit créer pour le pays d'accueil les conditions d'un rapprochement plus étroit entre elle et les partenaires avec lesquels elle est appelée à travailler : gouvernement, collectivités locales, syndicats, etc.* »

Dans tout cela Lyon, évidemment, doit avoir sa part puisque tout la prédispose à être « une ville internationale ». M. Monod a toutefois pris soin d'éviter le terme de « capitale bis » qui avait été peut-être un peu hâtivement mis en avant par certains Lyonnais. S'il n'a pas mesuré son hommage au dynamisme de la ville, à son maire, à ses élus, il a tout autant insisté sur la définition d'une « *région urbaine harmonieuse* », allant de Vienne à Bourgoin et de Meximieux à Villefranche-sur-Saône. Il a refusé surtout l'éventualité d'une agglomération lyonnaise qui, au train où l'on va, compterait deux millions deux cent mille habitants à la fin du siècle alors qu'en 1971 *on prévoyait* seulement, pour cette échéance, un million sept cent mille habitants. Comment faire, dès lors, sinon répéter qu'il convient de ralentir la diversification de l'agglomération lyonnaise elle-même, organiser le développement harmonieux de villes moyennes telles que Bourgoin, Villefranche-sur-Saône, Givors, Vienne, Ambérieu, répéter aussi qu'il est temps d'accélérer le « *décollage* » des deux pôles nouveaux de l'est lyonnais que doivent devenir la plaine de l'Ain autour de sa future zone industrielle et la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau.

Quant à savoir s'il y a place en France, en dehors de Paris, *pour une autre métropole mondiale*, M. Monod a répondu par une affirmation modérée. « *On conçoit bien*, devait-il dire, *qu'un développement du bassin méditerranéen et une organisation européenne qui ferait quelque peu glisser son centre de gravité traditionnel peuvent modifier certains réseaux économiques internationaux et contribuer à faire apparaître un ou plusieurs points d'appui nécessaires à leur fonctionnement. Lyon doit avoir l'ambition de devenir l'un des pôles du réseau international de gestion d'activités et d'échanges. Elle deviendra ainsi l'un des meilleurs atouts de la France face aux puissantes régions urbaines de l'Allemagne, de la Suisse ou de l'Italie. C'est peut-être ainsi, en se tournant vers le reste du monde, qu'elle échappera à sa trop longue domination par la capitale.* »

M. PRADEL : pas d'impérialisme

A l'ensemble de cette politique il semble aujourd'hui que les Lyonnais soient enfin mûrs pour donner leur accord, et notamment leur maire, M. Louis Pradel. Dans le discours d'accueil que celui-ci a prononcé, deux passages le montrent.

A ceux qui redoutent que le développement de Lyon nuise à celui de la région Rhône-Alpes, il a répondu : « *Non seulement les Lyonnais ne vont pas tout accaparer, mais, au contraire, nous sommes certains que si Lyon s'affirme comme ville de haut niveau, de haut développement de services, ce sera au bénéfice de toute la région.* » De même, à ceux qui souvent s'inquiètent de l'impérialisme de la communauté urbaine, M. Pradel a rétorqué là aussi qu'il n'était pas question de « *chercher à tout absorber* ». Pour le prouver, il n'a pas manqué de faire état de la récente création d'un comité réunissant les maires des principales villes du Rhône, de la Loire et de l'Isère, les présidents du conseil régional de la communauté urbaine de Lyon, des chambres de commerce, qui s'est précisément fixé pour tâche l'étude de la localisation des activités de la métropole, de l'organisation de sa croissance, de ses moyens de transports, de ses espaces naturels, etc. C'est assurément, dans la bouche du maire qu'est depuis longtemps M. Pradel, un langage nouveau et l'on peut même dire la fin d'une époque.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Assemblées régionales

NORD-PAS-DE-CALAIS : un maigre budget

(*De notre correspondant.*)

Lille. — Le « petit budget » du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qui s'élève à 45 720 000 F, dont 40 605 000 francs consacrés aux investissements, a été voté à l'unanimité (une seule abstention), le vendredi 14 février. L'assemblée a refusé d'accroître la pression fiscale et s'est limitée à une charge moyenne par habitant de 12,05 F, nettement inférieure aux 25 F prévus par la loi.

Ce budget, incontestablement, porte la marque de la majorité de gauche qui domine ce conseil dont M. Pierre Mauroy (P.S.), député et maire de Lille, assume la présidence. Socialistes et communistes ont défendu leur position sans la moindre divergence.

Le préfet de région, M. André Chadeau, eût sans doute préféré un budget plus important centré sur un nombre d'actions plus restreint. Le comité économique et social a formulé un avis très critique dans le même sens, reprochant aux élus politiques de n'avoir pas défini de grandes options régionales et, surtout, de ne point utiliser l'emprunt. Au fil des chapitres on ne découvre pas, en effet, de propositions très marquantes, mais une gamme d'interventions qui ne sont pas éloignées du « saupoudrage des crédits » dénoncé naguère, même si on s'attache à ne pas se substituer à l'Etat. La priorité revient aux problèmes de *l'eau* (18 % des crédits) : viennent ensuite l'aménagement du territoire (14,7 %), la santé (13 %), la formation et la culture (11 %), l'action sociale (7,3 %), etc.

M. Jacques Piette (P.S.), rapporteur général, a justifié ce modeste document budgétaire en soulignant l'impossibilité d'accroître l'impôt dans une région où, en 1974, 28 % des familles ont vu leur pouvoir d'achat di*minuer. Quant aux emprunts, ils* ne se justifient pas encore puisque la région n'est pas autorisée à devenir maître d'ouvrage. Les véritables novateurs de projets sont d'abord les collectivités locales, mais elles ne sont pas familiarisées avec *une technique* administrative trop lourde, et surtout elles manquent de moyens pour amorcer de nouvelles réalisations. C'est la raison pour laquelle 60 % des crédits votés sont présentés sans affectation précise. « *Par ailleurs*, souligne M. Piette, *l'ignorance dans laquelle la région est maintenue présentement de l'utilisation des crédits d'Etat ne lui permet pas de savoir comment s'articuleront les implications financières du VIIe Plan. Comment pourrions-nous définir une intervention ambitieuse aujourd'hui ?*

MM. Claude Prouvoyeur (apparenté U.D.R., maire de Dunkerque) et Roger Poudonson (Centre démocrate, sénateur du Pas-de-Calais), les deux porte-parole des groupes de la majorité présidentielle, après avoir exprimé des réserves très nettes, annoncent que leurs amis voteront cependant ce budget.

Ils n'ont évidemment pas approuvé la motion accompagnant le budget et dans laquelle socialistes et communistes affirment : « *La volonté du pouvoir est d'utiliser les régions pour atteindre des objectifs économiques et politiques favorables aux grandes sociétés capitalistes. Sa préoccupation est de réaliser de nouveaux transferts à la charge des contribuables, et il veut faire de la région un support supplémentaire pour encore aggraver la fiscalité locale.* »

GEORGES SUEUR.

PROVENCE-COTE D'AZUR : priorité au foncier

De notre correspondant régional

Marseille. — Se refusant à faire supporter aux contribuables une charge fiscale supérieure à celle fixée l'an dernier, le conseil régional de Provence-Côte d'Azur a voté, le 14 février à Marseille, son budget primitif pour 1975, sans recourir à d'autre majoration que celle, légère (plus 0,10 %) concernant la taxe additionnelle aux droits de mutation et de publicité foncières.

Grâce à un emprunt de 25 millions de francs, les ressources dont *disposera la région* atteindront cependant un montant total de 73 millions, soit environ le double du budget de 1974. Le taux de perception par habitant s'établit à 13,50 francs, très éloigné en l'occurrence du plafond de 25 francs autorisé par la loi et que le comité économique et social avait, pour sa part, retenu.

Le conseil régional a repoussé, par ailleurs, à une prochaine séance l'affectation des crédits d'équipements. La répartion globale par grandes orientations est toutefois significative de la priorité absolue donnée aux opérations de réserve foncière (28 millions de francs, soit 40,40 % du budget d'équipement).

Discordance sur la répartition

Si le budget voté par le conseil régional n'est supérieur que de 5 millions de francs à celui proposé par le préfet de région, la répartition des ressources en est entièrement différente. Selon toute apparence, le conseil régional a, en fait, outrepassé la loi, puisque la surtaxe sur les droits de mutation est limitée à 30 % du total des recettes fiscales ; or ce taux ressort à plus de 42 %...

Le budget de fonctionnement *(3 700 000 F) représente 5,06 % des* ressources totales. Les crédits d'équipement disponibles seront affectés ultérieurement en fonction de cinq thèmes principaux : maîtrise foncière, environnement, communications, défense et pro*motion de l'emploi, animation et* promotion sociales.

Le conseil régional avait enfin à donner son avis sur le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Martigues, sur la rive est du golfe de Fos, où se trouve déjà la centrale thermique de Ponteau. L'assemblée a émis un avis défavorable, en attendant que des informations complètes sur le bilan énergétique régional, les programmes nucléaires autres que celui de Ponteau (Tricastin et le littoral languedocien), la pollution, la sûreté et les conséquences économiques locales lui soient fournies par le préfet de région.

Divergences aplanies

Quant à la réélection à l'unanimité de M. Gaston Defferre à la présidence de l'assemblée régionale — facilitée, certes, par la décision d'attribuer les postes du bureau à la proportionnelle, — *elle constitue un succès personnel* pour le maire de Marseille.

La manière plus que le résultat lui-même — largement acquis — du vote pour la désignation du président du conseil régional est en effet à noter. Les élus n'appartenant pas à la majorité de gauche n'ont opposé cette fois aucun candidat à M. Defferre ni penché vers l'abstention. Mais l'application de la règle de proportionnelle permet*tait au groupe de la* « majorité nationale » (onze membres) d'obtenir une vice-présidence, celle dévolue à M. Jacques Berard, *maire d'Orange, député U.D.R.* du Vaucluse, et de compter un secrétaire, M. Marcel Pujol, député U.D.R. des Bouches-du-Rhône. Quant au groupe de l'Union centriste (neuf membres), il conservait les deux postes occupés dans le bureau de la première assemblée régionale par M. Maurice Arreckx, maire (indépendant) de Toulon, et M. Henri Fabre, son premier adjoint (réformateur), qui étaient alors dans l'opposition et ont *rejoint* depuis M. Giscard d'Estaing.

Le retrait volontaire de M. Arreckx — désireux de se consacrer provisoirement à ses seules tâches de maire du nouveau chef-lieu du Var — a mené toutefois M. Fabre à prendre une vice-présidence, tandis que M. Bourret (Centre démocrate), adjoint au maire de Salon, devenait secrétaire.

M. Defferre avait su, de plus, pour que sa réélection fût plus nette, aplanir les divergences qui étaient apparues ces dernières semaines à Marseille avec les élus communistes (*le Monde* des 22 et 25 janvier).

Les clivages politiques sont pourtant réapparus au moment du vote du budget. Si la décision de ne pas majorer les impôts régionaux directs ni d'augmenter le taux des taxes sur les permis de conduire et les cartes grises — qui s'est traduite par une stagnation des ressources fiscales — a été applaudie par les élus communistes, elle a incité, en revanche, à l'abstention les groupes de l'Union centriste (sauf MM. Arreckx, Fabre et De Fontmichel) et de la majorité nationale.

GUY PORTE.

Le nouveau bureau du conseil régional de Provence-Côte d'Azur est ainsi composé :

Président : M. Gaston Defferre, maire de Marseille, député des Bouches-du-Rhône (P.S.)

Vice-présidents : MM. Virgile Barel, député des Alpes-Maritimes (P.C.) ; Jacques Berard, maire d'Orange, député du Vaucluse (U.D.R.) ; Claude Delorme, maire de Forcalquier, député des Alpes-de-Haute-Provence (P.S.) ; Emile Didier, sénateur (rad. de gauche), président du conseil général des Hautes-Alpes ; Henri Fabre, adjoint au maire de Toulon (réf.) ; Jean Garcin, président du conseil général du Vaucluse (P.S.) ; Georges Lazzarino, député des Bouches-du-Rhône (P.C.) ; Louis Philibert, député (P.S.), président du conseil général des Bouches-du-Rhône ; Edouard Soldani, sénateur (P.S.), président du conseil général du Var.

Secrétaires : MM. Paul Bourret, adjoint au maire de Salon-de-Provence (Centre dém.) ; Louis Cornillac, conseiller général du Vaucluse (rad. de gauche) ; Pierre Gaudin, député (P.S.) du Var ; Fernand Marin, maire de Sorgues, conseiller général du Vaucluse (P.C.) ; Omer Margaillan, conseiller général des Hautes-Alpes (rad. de gauche) ; Michel Pezet (P.S.) ; Pascal Posado, conseiller municipal de Marseille (P.C.) ; Marcel Pujol, député (U.D.R.) des Bouches-du-Rhône ; et René Villeneuve, maire de Digne (P.S.).

Questeur : M. Charles-Emile Loo, député des Bouches-du-Rhône (P.S.), vice-président de l'Assemblée nationale.

Rapporteur au budget : Mlle Irma Rapuzzi, sénateur des Bouches-du-Rhône (P.S.).

Le conseil régional se composait à l'origine de 35 socialistes, 15 communistes, 4 radicaux de gauche, 7 divers gauche, 5 divers modérés favorables à l'opposition, 2 réformateurs, 1 républicain indépendant, 7 U.D.R., 3 C.D.P., 2 centres démocrates et 4 divers modérés favorables à la majorité.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le commerce extérieur de la France a été légèrement déficitaire en janvier

Mais le retour à l'équilibre se confirme

Le commerce extérieur de la France a été légèrement déficitaire en janvier. Les exportations (18 524 millions de francs) n'ont couvert les importations (19 141 millions de francs) qu'à 96,8 % : le déficit a donc été de 3,2 %, soit 617 millions de francs. Par rapport à décembre, les importations ont diminué de 7,3 % (1,5 milliard de francs), mais les exportations ont reculé plus sensiblement : de 2,2 milliards de francs, soit de 10,6 %.

Si l'on raisonne sur les chiffres corrigés des variations saisonnières qui indiquent mieux la tendance profonde, on constate que les exportations (19 220 millions de francs) ont couvert les importations (19 510 millions de francs) à 98,5 % et que le déficit n'a été que de 290 millions soit 1,5 %. Selon ces chiffres « corrigés », les achats ont progressé de 2,6 % en janvier par rapport à décembre. Mais les ventes ont régressé de 1 %. En un an (janvier 1975 comparé à janvier 1974) les importations progressent de 8,9 % et les exportations de 10,5 %.

M. Ségard, ministre du commerce extérieur, a ainsi commenté les résultats de janvier : « *Malgré une légère remontée des importations, supérieures de 500 millions de francs à celles du mois de décembre, le commerce extérieur français est proche de l'équilibre. La tendance au rétablissement de l'équilibre commercial se confirme.*

» *Je remarque*, a ajouté le ministre, *la progression des exportations d'équipements, qui a atteint 26 % en un an. Grâce à cette progression, les échanges extérieurs de biens d'équipement, déficitaires il y a un an, dégagent en janvier un excédent supérieur à 1 milliard de francs.* »

Que penser du résultat de janvier ? L'équilibre des échanges extérieurs atteint en décembre était un résultat exceptionnellement favorable. Il ne faut pas oublier que les prévisions les plus optimistes — celles de la chambre de commerce de Paris — tablait sur un rétablissement de l'équilibre vers juin ou juillet. Les prévisions gouvernementales sont basées, elles, sur le rééquilibrage vers novembre ou décembre. Quant aux autres pronostics, ils renvoyaient aux années suivantes le rétablissement des équilibres. Le léger déficit de janvier ne doit donc pas masquer l'essentiel : depuis août, l'amélioration de la balance commerciale a été, contre toute attente, très rapide. Et cette amélioration semble durable dans la mesure où elle a été progressive ((taux de couverture des importations par les exportations : 88,4 % en juillet, 90 % en août, 94,9 % en septembre, 92,5 % en octobre, 98,9 % en novembre, 102,1 % en décembre, 98,5 % en janvier).

Ainsi, sauf facteur imprévisible, le commerce extérieur français devrait retrouver *l'équilibre* vers l'été, peut-être même avant. S'il en était bien ainsi, le déficit des échanges pourrait être limité à 6 ou 7 millions de francs. Reste à savoir si le gouvernement pourra — malgré le chômage — attendre encore longtemps pour relancer l'activité économique. S'il y était contraint, nul doute que les exportations ne progresseraient à nouveau fortement, remettant en question les résultats acquis.

AL. V.

L'Italie pourrait lever à la fin de mars les mesures de restriction aux importations

De notre correspondant

Rome. — La France et l'Italie ne pourraient-elles pas répondre ensemble à des commandes passées par des pays tiers comme la Libye ou l'Iran ? M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, a posé la question aux responsables de l'économie italienne qu'il a rencontrés au cours de sa visite à Rome du 10 au 14 février. Et il a obtenu une réponse positive. Un groupe mixte de travail, comprenant des hommes d'affaires et des hauts fonctionnaires des deux pays, sera créé d'ici à deux mois et étudiera les formes possibles d'une telle coopération.

Le Secam

C'est dans cet esprit que M. Ségard a présenté aux Italiens le choix du procédé français Secam de télévision en couleurs. Si l'Italie l'adoptait, ses industriels seraient mieux placés que les Français pour fabriquer et commercialiser des appareils de ce type. La collaboration pourrait être étendue au domaine électronique. C'est aussi dans cette perspective que pourrait se situer l'achat par l'Italie d'avions *comme* l'Airbus. En contrepartie, les Italiens participeraient à la sous-traitance de certains matériels aéronautiques français.

De sa visite à Rome M. Ségard rapporte deux assurances. Tout d'abord, le cautionnement obligatoire imposé par l'Italie — et prévoyant le dépôt pendant six mois sans intérêts de la moitié de la valeur des marchandises importées — *sera supprimé ou fortement* atténué à la fin du mois de mars. D'autre part, le dédoublement de la voie ferrée Modane-Turin — par laquelle passent 60 % des échanges franco-italiens — sera réalisé avant 1976.

Sur son bref entretien avec le pape et ses rencontres avec plusieurs personnalités du Vatican — le cardinal Villot et le cardinal Garrone, ainsi que Mgr Benelli, substitut de la secrétairerie d'Etat, — M. Ségard a bien précisé qu'il s'agissait de visite privée.

ROBERT SOLÉ.

MISE AU POINT

Dans nos premières éditions du samedi 15 février, nous avons indiqué par erreur que les dirigeants des organisations paysannes étudieraient, le 25 fé*vrier, avec le ministère de l'agri*culture, le système d'aides nationales aux revenus des exploitants. En fait, cette réunion aura lieu le mardi 18 février, à 17 heures.

(PUBLICITE)

APPELS D'OFFRES GÉNÉRATEURS DIESEL

La Société « Ente Nazionale Energia Elettrica » de Mogadiscio, République Démocratique de Somalie, lancera incessamment des appels d'offres pour la fourniture et le montage de quatre générateurs diesel à vitesse moyenne, chacun d'une puissance approximative de 5 MW. Cet équipement est à pourvoir comme faisant partie d'un projet financé par une avance de fonds du Koweït pour le développement économique arabe. Tous les soumissionnaires désirant faire une offre doivent s'adresser, sous la référence 7506, à :

Ewbank and Partners Ltd,
Prudential House,
North Street,
Brighton, Sussex, BN1 1RW,
Royaume-Uni,

qui leur feront parvenir un sommaire des spécifications. Les spécifications complètes pourront être retirées auprès de Ewbank and Partners Ltd., au mois d'avril 1975 par les organisations inscrites sur la liste de soumission et ayant payé la somme de 100 livres sterling pour la remise de ces spécifications. Cette somme de 100 livres sterling sera rendue aux soumissionnaires qui auront fourni une offre valable.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA DIRECTION AYANT LEVÉ LE LOCK-OUT

Les « caristes » de Renault se prononceront lundi sur la reprise du travail

Après de nouvelles négociations vendredi 14 février après-midi entre la régie Renault et les représentants syndicaux des « caristes », qui s'étaient mis en grève pour obtenir l'harmonisation de leurs classifications, la direction a annoncé la levée du lock-out pour les trois mille ouvriers des chaînes de montage de R 4 et R 6. Le personnel de l'île Seguin est invité à se présenter au travail lundi matin aux heures habituelles. Pour leur part, les « caristes » se prononcent également lundi matin sur les résultats des négociations et sur une reprise du travail, à laquelle beaucoup paraissaient vendredi soir favorables.

Pourquoi attendre lundi pour consulter les grévistes ? Essentiellement, semble-t-il, pour des raisons techniques : les leaders syndicaux n'ont pas eu le temps matériel de réunir les grévistes. D'autre part, alors que vendredi, à 14 h. 30, un accord semblait se dessiner — la direction proposant en particulier une prime d'attente de 0.13 F l'heure à partir du 1er février pour tous les « caristes » et manutentionnaires (au total sept cents personnes pour l'ensemble de l'entreprise). — deux heures plus tard la discussion achoppait une fois de plus.

Selon M. Roger Sylvain (C.G.T.), la faute en revenait exclusivement à la direction, qui, d'une façon inexplicable, alors que les ouvriers s'étaient entre-temps prononcés favorablement sur ses propositions, avait changé d'avis, décrétant que pour le personnel de manutention, en majeure partie O.S., cette augmentation ne prendrait effet qu'à partir du 1er mars. Les « caristes » et les pontonniers, pour leur part, la percevraient dès le 1er février.

Il s'agissait là, selon un communiqué commun des sections C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de Boulogne-Billancourt, d'une remise en cause du principe « *à travail égal, salaire égal* », premier cheval de bataille des organisations syndicales. C'est sur ce point précis que doivent se prononcer lundi les manutentionnaires. Ce contretemps laisse en suspens le problème du paiement des jours de grève.

Quelle que soit l'évolution de ce conflit, on peut se demander pour quelles raisons la Régie a cru bon, pour le régler, de choisir d'emblée la voie la plus dure — tandis qu'un certain battage publicitaire, hors de proportion avec la gravité réelle de cette « grève-bouchon », lui conférait un caractère quasi politique. La C.G.T., en revanche, qui avait su, dès le début du mouvement, freiner l'ardeur de la base, apparaît en fin de compte comme un élément modérateur.

Reste à savoir quelles furent les causes exactes de la révolte des « caristes » et des manutentionnaires. Celle-ci exprime sans doute une revendication plus générale en faveur de l'égalité de traitement pour les ouvriers d'une même catégorie professionnelle, mais elle met aussi en cause les exigences croissantes dans le domaine du rendement et de la productivité au sein d'un secteur où le travail est à la fois pénible et dangereux. Il y a deux mois, à Boulogne-Billancourt, un homme est mort, écrasé par un engin. La direction a invoqué l'imprudence.

« *Il n'y a plus de « boulots durs » comme autrefois*, nous expliquait un « cariste ». *Quand un O.S. atteint la cinquantaine et qu'il ne rend plus autant de services qu'auparavant, on l'expédie au bureau de mise en place. Mais les travaux « pénards » sont de plus en plus rares, et si l'ouvrier déplacé ne donne nulle part satisfaction, on a tôt fait de le licencier.* »

Climat de crise, insécurité de l'emploi ? Les travailleurs immigrés, qui constituent 80 % de l'effectif des « caristes » et des manutentionnaires, sont, plus que d'autres, sensibilisés aux inégalités de statuts. Ils ont saisi, au début de la semaine, le prétexte d'une discussion de routine sur les classifications pour déclencher l'action.

JEAN BENOIT.

● **LES EMPLOYES PARISIENS DE LA SOCIETE SOFICO** ont tenu le 13 février une conférence de presse au cours de laquelle ils ont réclamé leur licenciement collectif.

Depuis le dépôt de bilan, en décembre 1974, de cette entreprise espagnole de tourisme (*le Monde* du 13 décembre 1974), ils n'ont reçu aucun salaire. Aussi attendent-ils que le tribunal de commerce prononce le règlement judiciaire : ils entendent ainsi bénéficier des avantages de la loi sur les licenciements pour raisons économiques.

D'autre part, les clients propriétaires français, à qui la SOFICO Renta versait une rente anuelle de 12 %, se sont groupés au sein d'un comité de défense.

AUTOMOBILE

La nouvelle gamme Ford Escort sera en vente fin février

Présentée au salon de l'automobile de Bruxelles le 23 janvier, la nouvelle gamme Ford Escort va être mise en vente à partir du 27 février.

L'Escort 1975 existe, rappelons-le (*le Monde* du 24 janvier), en trois versions de base : deux portes, quatre portes, break, et cinq présentations différant par le nombre et la qualité des équipements : Spécial, Luxe (L), Grand luxe (GL), Sport et Ghia.

Six moteurs sont proposés :

— 939 centimètres cubes, 46 ch, 5 CV fiscaux ;

— 1 098 centimètres cubes, 48 ou 57 ch (avec carburateur double corps), 6 CV fiscaux ;

— 1 598 centimètres cubes, 84 ch, ou 70 CV (avec carburateur double corps), 7 CV fiscaux ;

— 1 598 centimètres cubes, 84 CV, 9 CV fiscaux.

Les vitesses de pointe correspondantes vont de 130 à 162 kilomètres-heure.

La voiture est équipée de freins à disque à l'avant, à double circuit (avec assistance en option sur les deux modèles les moins puissants, en série sur les autres), d'une boîte de vitesses mécanique à quatre rapports à commande au plancher. Les 1 300 de 70 CV et les 1 600 peuvent recevoir, contre supplément, une transmission automatique (fabriquée par Ford-Bordeaux).

Bien que la nouvelle Escort ait les mêmes dimensions extérieures et les mêmes éléments mécaniques que l'ancienne, on la trouvera changée. Sa carrosserie est, en effet, entièrement nouvelle. Plus confortable, de lignes sobres, dotée d'un équipement simple mais suffisant dans le bas de gamme, très complet en haut, elle a des glaces latérales bombées qui ont contribué à accroître l'espace intérieur. Le volume du coffre est plus grand.

A l'essai, la suspension arrière (ressorts à lames, pont rigide) demeure le point faible de la voiture, en dépit d'un assouplissement des ressorts et du renforcement de la barre stabilisatrice. Peut-être a-t-on pensé qu'aux vitesses actuellement autorisées une suspension plus élaborée et donc plus coûteuse aurait été un luxe inutile...

La gamme Escort, avec toutes ses variantes, comprend — et ce n'est pas son moindre intérêt — trente-neuf modèles. Les prix (catalogue) vont de 14 375 F pour la 1100 Spécial, la moins puissante (ceux de la 940 ne sont pas encore fixés), à 20 330 F pour la 1600 Ghia 84 ch. Option transmission automatique : 1 715 F.

DANIEL CLAVAUD.

MONNAIES ET CHANGES

CRÉATION D'UN COMITÉ PERMANENT DES DIX SUR LES OPÉRATIONS BANCAIRES.

Dans un communiqué, la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) de Bâle confirme que « *les gouverneurs des banques centrales des pays du groupe des Dix et de la Suisse ont créé un comité permanent d'experts qui s'occupe des règles pratiques de contrôle des opérations bancaires et de change. Ce comité, présidé par M. George Blunden, de la Banque d'Angleterre, est composé de représentants d'autorités bancaires et de contrôle des pays concernés.* »

« *L'objet du comité*, précise le communiqué, *est d'assister les gouverneurs dans l'activité qu'ils continuent d'exercer en matière de contrôle et d'échange d'informations.* »

On se souvient que le principe d'une « surveillance » des marchés des changes avait été adopté d'abord par les Cinq (États-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon), auxquels s'était jointe l'Italie lors de leur réunion du château de Champs, en septembre dernier.

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Augmentation des salaires de 6,8 % dans la métallurgie de Rhénanie-Westphalie

De notre correspondant

Bonn — Le gouvernement a appris avec soulagement l'accord intervenu vendredi en Rhénanie-Westphalie sur une augmentation des salaires de 6,8 % pour cette année.

L'accord, qui intéresse un million cent mille métallos, a été acquis après seize heures de discussions alors que les négociations semblaient avoir échoué il y a plusieurs semaines. A l'origine, le patronat proposait 6 %, et les syndicats 11 %. Un arbitre neutre avait proposé des hausses moyennes de salaires de 7 %. Le syndicat I.G. Metall avait accepté, et le patronat refusé.

Des grèves « sauvages » de quelques heures avaient fait craindre à Bonn une épreuve de force, quelques semaines avant des élections décisives en Rhénanie-Westphalie. En fait, l'ampleur du chômage diminue les moyens d'action des syndicats, mais, en R.F.A., il est de tradition qu'aucun des deux partenaires sociaux ne fasse perdre la face à l'autre.

En obligeant les syndicats à reprendre les discussions, le patronat a marqué un point, mais il a immédiatement accepté une majoration plus élevée qu'à l'origine, et impliquant une légère augmentation du pouvoir d'achat, afin de ne pas mettre les représentants syndicaux dans une situation impossible vis-à-vis de leurs mandants.

Le résultat de Rhénanie-Westphalie servira d'exemple dans la métallurgie des autres régions et dans d'autres secteurs industriels.

Le chancelier Schmidt s'est félicité, devant le personnel de Bayer, du compromis intervenu, tout en indiquant qu'une telle augmentation était exclue dans la fonction publique. Il a loué la modération des syndicats et a recueilli les applaudissements lorsqu'il a affirmé que les bénéfices des entreprises étaient une condition indispensable aux investissements et, par là, à la garantie de l'emploi. « *Vous n'avez pas besoin d'applaudir*, a-t-il déclaré, *il vous suffit d'y réfléchir.* »

DANIEL VERNET.

● **LE DEFICIT MENSUEL DE LA BALANCE COMMERCIALE BRITANNIQUE** a atteint 261 millions de livres sterling en janvier, contre 346 millions en décembre 1974 (soit une baisse de 24,5 %). C'est le chiffre le plus faible enregistré depuis septembre 1973.

● **BAISSE DE 0,3 % DES PRIX DE GROS AMERICAINS EN JANVIER.** — Cette diminution, qui fait suite à un recul de 0,5 % en décembre 1974, est due à une forte baisse des prix agricoles (— 2,2 %), tandis que les produits industriels progressent légèrement.

TIERS-MONDE

Une centaine de pays affirment à Alger leur cohésion

(Suite de la première page.)

A peine le rideau était-il tombé dans la capitale sénégalaise que les experts de l'OPEP se réunissaient à Vienne tandis que les travaux de la dix-huitième session de la commission des produits de base de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) commençaient à Genève.

La deuxième conférence de l'ONUDI sera une étape dans la recherche du « nouvel ordre économique international », qui est réclamé par les pays en développement depuis la sixième assemblée générale de l'ONU. Les « 77 » y défendront une position élaborée à partir des résolutions adoptées à Dakar.

Rappelons d'ailleurs que le directeur de l'ONUDI est un Algérien, M. Lamine Khène, qui était le précédent secrétaire général à l'OPEP. C'est un Nigérian, M. Feyide, qui lui a succédé. Les pays arabes ont largement contribué à sa nomination pour rappeler qu'ils ne sont pas les seuls gros producteurs de pétrole et que d'autres pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine peuvent et doivent également alimenter les fonds des autres États démunis touchés par la hausse du prix du pétrole.

A partir de la troisième semaine de février commencera la phase active de préparation du sommet de l'OPEP qui se tiendra à Alger du 4 au 6 mars. La boucle sera bouclée quelques jours plus tard avec la réunion du bureau des non-alignés, dont le président est M. Boumediène, qui se tiendra à La Havane pour examiner le chemin parcouru depuis le sommet d'Alger en septembre 1973 et préparer la huitième session extraordinaire de l'ONU prévue pour septembre 1975. On ignore pour le moment si le chef de l'État algérien se rendra dans la capitale cubaine ou s'il s'y fera représenter.

P. B.

LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

« Un éventail de mots » ?

La « table ronde » sur la réforme de l'entreprise organisée par la Fédération nationale des clubs Perspectives et réalités (giscardiens), vendredi soir 14 février, voulait être le coup d'envoi du grand débat national que le président de la République veut instaurer dans le pays. Trois ministres, MM. Jean-Pierre Fourcade (économie et finances), Michel Durafour (travail) et Michel d'Ornano (industrie et recherche), étaient venu prêter main forte à M. Pierre Sudreau, président du Comité d'études pour la réforme de l'entreprise. Mais cette table avait quelque chose de la fausse rondeur des montres molles de Salvador Dali, déséquilibrées toujours du même côté.

Des trois syndicalistes présents, le représentant de la Confédération générale des cadres fit montre de la plus grande combativité dans la discussion. « *On nous parle de l'entreprise de demain. L'inconvénient, c'est qu'il faut travailler dans l'entreprise d'aujourd'hui* », devait-il dire, avant d'ajouter : « *Notre degré d'aliénation est peut-être plus important que celui du monde ouvrier.* »

La C.G.T. et la C.F.D.T. étant absentes, les porte-parole de la C.F.T.C. et de la C.G.T.-F.O. parurent plus préoccupés de justifier la participation de leurs centrales à l'élaboration du rapport présenté par M. Sudreau que d'en discuter les termes. Emporté par son élan, M. Lerda, de Force ouvrière, alla jusqu'à appeler « camarades » les membres plutôt bourgeois de la Fédération des clubs giscardiens. Un « *mes amis* », prononcé immédiatement après, apaisa l'assistance.

Certains participants profitèrent de l'occasion pour évoquer des problèmes qui leur sont chers. Ainsi le représentant de la Confédération des P.M.E. ne manqua pas de se plaindre auprès du ministre voisin de la pesanteur de l'impôt. Au détour d'une phrase, M. Sudreau, quant à lui, attaqua au passage la formation économique dispensée aux Français. « *En France, beaucoup de ceux qui s'intéressent à l'entreprise n'y ont jamais mis les pieds* », ironisait M. Michel Drancourt, cependant que M. Michel Durafour scandalisait en déclamant : « *Je connais bien le monde industriel et ouvrier, et d'ailleurs je l'aime... Il y a bien des gens qui aiment la mer parce qu'ils l'ont connue dans leur enfance* », etc.

L'heure de clore les débats approchait lorsque le ministre de l'économie et des finances parvint enfin à intercepter le micro : « *Je croyais assister à un débat animé dans lequel le rapport Sudreau serait mis en pièces ; or je m'aperçois que la seule chose qui en sorte intacte, c'est justement le rapport...* », devait-il dire, regrettant ouvertement « *la convergence des interventions, y compris les critiques et les requêtes adressées à l'État* ».

Pour M. Fourcade, « *l'entreprise ne peut être un lieu dans lequel il n'y ait pas de tensions. Par conséquent l'ensemble des propositions présentées dans le rapport montre que l'objectif n'est pas de créer une entreprise idéale, merveilleuse, mais d'utiliser et de dynamiser les conflits pour la faire progresser* ».

La présence inattendue de plus de quinze cents personnes à cette réunion « de club » et les encouragements qui ont été abondamment prodigués publiquement à tous les présents, afin qu'ils provoquent — en province notamment — un débat « *populaire, long et approfondi* » sur le sujet, témoignent de l'intérêt que suscite le thème de la réforme de l'entreprise. Les têtes pensantes du patronat ont certainement raison d'affirmer que c'est sans doute la plus gigantesque campagne d'information — voire de promotion — sur l'entreprise qui ait jamais été lancée. Les trois messieurs bien habillés qui parlaient fort vendredi soir en sortant de la réunion ne semblaient pas l'avoir compris. « *On voit bien qu'ils n'ont pas vécu. Distinguer le pouvoir et la décision...* », soupirait l'un. « *Si le pouvoir est ailleurs, il n'y a plus de décisions à prendre...* », ajoutait l'autre. « *Tout cela, c'est faire un éventail avec des mots* », concluait le troisième. Oui, mais quel éventail !

JACQUELINE GRAPIN.

M. Séguy : un hymne à la productivité

« *Une sorte d'hymne à la gloire de l'entreprise capitaliste.* » C'est ainsi que M. Georges Séguy a qualifié le rapport de la commission Sudreau, le 13 février, lors d'une réunion de presse organisée sur les travaux d'une conférence nationale, tenue par les représentants des cent vingt mille élus de la C.G.T. dans les comités d'entreprise.

« *Il s'agit*, a poursuivi le chef de la C.G.T., *de savoir à quel moment on pourra discuter des questions posées de longue date et conclure positivement. Les travailleurs comptent davantage sur leur action que sur l'imagination de M. Sudreau.* »

« *Le projet de co-surveillance veut faire cautionner par les représentants des salariés la politique de pillage, de gaspillage et d'exploitation à outrance que les grandes sociétés continueront de diriger hors de tout contrôle* », a ajouté M. Séguy, qui s'est déclaré « *très surpris de la réaction positive de M. Rocard à propos de la réforme de l'entreprise.* »

● *M. Georges Sarre*, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES, estime : « *Les propositions contenues dans le rapport sont un catalogue de mesures ponctuelles qui témoignent d'une timidité affligeante. En particulier, le document esquive la question centrale en refusant de s'attaquer au pouvoir dans l'entreprise pour la seule raison que celui-ci découle de la propriété du capital. Vouloir changer la vie des hommes dans leur travail sans modifier les droits du capital relève de l'illusion.* »

F.O. : l'idée de co-surveillance mérite réflexion.

« *L'idée de cogestion est écartée, c'est l'essentiel* », a estimé la commission exécutive de Force ouvrière réunie le 14 février. En effet, F.O. « *s'est toujours prononcée contre cette formule, soucieuse d'éviter l'intégration du syndicat dans l'entreprise* ».

« *L'idée de co-surveillance mérite réflexion* », a déclaré M. Bergeron devant les dirigeants F.O. Il a enregistré avec satisfaction que « *le droit des organisations syndicales représentatives, seules habilitées à présenter des candidats au premier tour des élections professionnelles, n'était pas remis en cause. Quelles que soient les réformes qui seront décidées l'entreprise demeurera un lieu de tensions permanentes qui ne peuvent trouver leur solution qu'à travers le respect de l'organisation syndicale* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER LIMITED

BÉNÉFICE 1974
Niveau record
pour la onzième année consécutive

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a atteint 332 millions de dollars, contre 278 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 1973, en progression de 20 %. Pour ces mêmes périodes de référence, le bénéfice net ressort respectivement à 45,2 millions de dollars, contre 27,9 millions de dollars, soit une augmentation de 62 %, et le bénéfice net par action à 1,23 dollar contre 0,76 dollar.

Le chiffre d'affaires réalisé pour l'ensemble de l'exercice 1974 atteint 1,2 milliard de dollars, supérieur de 24 % à celui de 1973. Le bénéfice net atteint 147,6 millions de dollars, contre 92,4 millions de dollars pour l'exercice 1973, faisant ressortir un accroissement de 60 %. Le bénéfice net par action pour l'exercice 1974 ressort donc à 4,02 dollars, contre 2,53 dollars l'an dernier.

M. Jean Riboud, président-directeur général de Schlumberger, a précisé que ces chiffres records étaient dus essentiellement à l'amélioration des résultats de l'activité des services Schlumberger à l'industrie pétrolière dans le monde.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Christian de Lavarène, a examiné le 13 février les comptes de l'exercice 1974, qui font ressortir, après affectation de la somme de 2 716 998 F au titre de la participation du personnel aux fruits de l'expansion, un bénéfice de 9 055 928 F contre 8 573 449 F l'an dernier.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 10 avril prochain de porter de 6 F à 6,50 F le dividende à distribuer, qui sera assorti d'un avoir fiscal de 3,25 F.

D'autre part, au cours de la même séance, le conseil a coopté comme administrateur M. Georges Chavanes, dont la nomination sera soumise à la ratification de ladite assemblée.

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra également le 10 avril, à l'issue de la première, pour se prononcer sur certaines modifications des statuts, notamment sur la suppression des tantièmes.

RHONE-POULENC S.A.

En prévision d'un accroissement important des besoins en lysine, notamment en Europe de l'Ouest, dans les prochaines années, Rhône-Poulenc et les groupes japonais Toray et Kyowa Hakko sont convenus de constituer une filiale commune, dont le capital sera détenu de la façon suivante : Rhône-Poulenc 50 %, Toray 35 %, Kyowa Hakko 15 %, sous réserve de l'obtention de l'autorisation des gouvernements français et japonais.

Le démarrage de l'unité correspondante, qui sera construite en France dans la région lyonnaise, d'une capacité de 10 000 t/an est prévu pour le début de l'année 1978. Le procédé utilisé est le procédé Toray. La matière première principale est le cyclohexène. La commercialisation de la production sera assurée par le groupe Rhône-Poulenc, par l'intermédiaire de sa filiale, la société A.E.C., Société de chimie organique et biologique à Commentry (Allier) spécialisée dans l'alimentation animale.

Rappelons que la lysine est un acide aminé essentiel pour l'alimentation animale en particulier pour la croissance des poulets et des porcs.

Société Toray Industries Inc.

Chiffre d'affaires 1974 : 1 507 630 000 dollars.

Nombre d'employés : 20 000 personnes.

Principales activités : textiles, plastiques, chimiques.

Quatorze usines au Japon et une quinzaine de filiales extérieures.

Société Kyowa Hakko

Chiffre d'affaires 1972 : 200 000 000 de dollars.

Nombre d'employés : 5 000 personnes.

Principales activités : adjuvants alimentaires, produits chimiques divers, dérivés de l'aldéhyde éthylique et de l'acétone, plastifiants, gros producteur d'alcool, en particulier de saké, et également département pharmaceutique important.

PARIS-RHONE

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société atteint en 1974 le montant de 410 787 599 F contre, en 1973, 340 928 499 F, soit une augmentation de 20,49 %.

L'ensemble du groupe atteint un total de 766 018 091 F en France. Avec les filiales européennes, le chiffre d'affaires hors taxes atteint un montant de 804 569 677 F.

INVESTISSEMENT ANTI-INFLATION
$ 10.000 - $ 1.000.000
SÉCURITÉ - PLUS-VALUE
offert en exclusivité par la Société Suisse spécialisée dans les investissements internationaux
Monnaies — Timbres — Objets d'art et d'antiquités — Tableaux — Pierres précieuses, etc.
FORUM ANTIQUITARUM
27, rue de Bourg, 1003 LAUSANNE (SUISSE)

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE
Située dans la Région de Valenciennes
recherche
CADRE COMPTABLE D.E.C.S.
pour seconder chef de comptabilité
Possibilité de logement.
Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à AGENCE HAVAS - 59023 LILLE CEDEX - sous référence AT 2613/2, qui transmettra.
Discrétion de rigueur. Réponse à toute candidature

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
Situé à NANCY
recherche
pour renforcer son réseau commercial
UN JEUNE AGENT COMMERCIAL
pour visiter les Industries et les Commerces de la Moselle et limitrophes. Fixe important + frais payés
Voiture personnelle indispensable
Ecrire HAVAS NANCY, n° 568 N.

demandes d'emploi

Cadre, 27 a., cond. trav. VRD, chef de mission, bur. étud., ch. coord. (contrôle, métré, situat.) bureau d'études, rég. ind. HAVAS St-MALO n° 794.

Colf. déb. ch. empl. stab Gare du Nord et env. Fournier, 7, r. Ch.-Garnier, Garges-les-Goness.

propositions diverses

PAQUES A LONDRES
6 nuits pour les spectacles du Théâtre 31 mars/5 avril
Paris American Academy
9, rue des Ursulines. 75005
Tél. 325-35-09-325-08-91

offres d'emploi

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
spécialisé en Cardiologie - Angéiologie
Neurologie - Néphrologie,
cherche
dans le cadre du développement de ses activités
DÉLÉGUÉS MÉDICAUX
Age minimum 25 ans.
Les postes proposés comportent l'obligation de résider dans le secteur.
Il s'agit de secteurs situés dans les régions suivantes :
- LOIRET, CHER, NIEVRE
- DOUBS, JURA, HAUTE-SAONE
- REGION PARISIENNE

Outre l'exigence du baccalauréat complet, la sélection s'orientera, de préférence, vers des candidats ayant :
— connaissances d'anatomie, physiologie ou autres sciences fondamentales du premier cycle des études médicales ou pharmaceutiques ou biologiques ou autres ;
— culture générale ;
— présentation et élocution agréables ;
— art de convaincre ;
— dynamisme et puissance de travail ;
La situation offerte comporte :
1) Salaire établi suivant programme de travail accompli ;
2) Frais de déplacement (voiture personnelle) ;
3) Prime annuelle d'objectif, pour une campagne complète ;
4) Avantages sociaux - retraite complémentaire - régime de prévoyance, etc.
Sélection des candidats avant le stage (rémunéré) qui sera compris dans la période d'essai légale.
Adr. C.V. et photo à n° 720.388, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. Paris (2e), qui transmettra.

Sté Entrepr. et Const. électr. rech. **INGENIEUR** et **DESSINATEURS D'ETUDES** confirmés pour sa section Etudes mécan. Tél. ts les jrs 657-11-02, p. 205.

Impte Société banlieue NANCY recherche
COMPTABLE QUALIFIE (E)
Responsable du Service.
Ayant à sa disposition Aide-Comptable et mini ordinateur pr tenir ensemble comptabilité jusqu'au bilan.
Ecr. HAVAS NANCY, n° 569 N

L'immobilier

exclusivités







CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. Bord de Seine pour vivre A DEUX. Dans 46 m2 « H.O. ». Nouvelle formule
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta, à CHATOU de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h. LE SAMEDI et MARDI + DIMANCHE APRES-MIDI
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

appartem. vente

Paris

PLACE BRETEUIL
DS BEL IMM. PIER. TAILLE 4e ET. - ASCENSEUR - TAPIS
TRES BEAU 5 P. tout confort
ENTIER. REFAIT NEUF + chbre serv. Profess. libérale.
PRIX 650.000 F
Sam., lundi, 10-12 h, 14-18 h 30 : 5, r. Valentin-Haüy. BAL. 21-92.

Métro MARX-DORMOY
Dans petit immeuble
14, rue de Torcy - PARIS 18e
STUDIOS (20 à 36 m2)
Très bonne exposition Sud-Ouest
Prix fermes et définitifs.
Visite sur place tous les jours, sauf vendredi, de 14 à 18 h.

AV. RAPHAEL Grand standing
Liv., 2 ch., 2 s. bains, vestiaire, cuis. installée, tél., garage et cave. 1.200.000 F. - 962-97-83.

10e. S/bd Bonne-Nouvelle
Plein Sud, dans imm. P. de T. Stdg, magn. duplex 3 p., tr. gde cuis., s. bs. Tel. 350.000 F. Ce jour, 14/19 h., 2, r. d'Hauteville.

CAMPAGNE à PARIS
XIVe. Egl. ALESIA. ODE. 95-10. Appt 5p., 2 s. bs, TEL., ASC. GRANDS BALCONS, PARKING VERDURE, SOLEIL, CALME.

fonds de commerce

Night Club à céd. S.A. Bien placé Paris-5e. Gr. %. 734-18-60.

propriétés

Provence. Vaucluse. Maison ancienne restaurée dans petit village classé. Belle vue, jard., terrasses. Px 250.000 F. Facilités éventuelles. Emile GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) 92-01-58 (4 lig. group.)

MANOIR SAINTONGE
XVe - XVIIe
Bon état, 50 km. Royan, parc, rivière, écuries, 6 ha. prés et jdin clos. Généalogie seigneuriale depuis 1485.

BELLE PROPRIETE
Vue s/estuaire Gironde, près Royan. Logis saintongeais 1873, parfait état, tt cft, 10 chbres, parc 2 ha., arb. centen. Clos.

PROMOTEL S.A.
« Le Souillery » La Clisse, 17600 Savion. Téléph. (46) 93-28-08.

pavillons

SAVIGNY CENTRE Pavillon
entrée, 3 gdes pces, cuis., cave, conft, gar. p. Jard. 400 m2. Px 174.000, traite av. 20.000 F, solde s/20 ans. Tél. CIS au 904-46-54 (h. bur.), sauf samedi et lundi.

Chelles. Part. vd beau pavill., quart. calme, 6 p., cuis., bs, etc. ch cent., gd sous-sol, possib. atel. gar. 2 voit. s/terrain 250 m2. - 957-21-29.

terrains

SAINT-REMY-DE-PROVENCE
Terrain 1.000 m2, entièrement viabil. : eau, égout, EDF, PTT, permis de construire assuré 170 m2. Vue sur les ALPILLES 100.000 F, dont 25.000 F comptant, solde 7 ans. - Emile GARCIN, 5, boulev. Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58 (4 lig group.)

fermettes

FERMETTES REGION MONTARGIS
1) 1 habit., dépend. attenantes, à restaurer, 200 m2 au sol, terrain 3.400 m2. 140.000 F.
2) Aménagée 5 p., cft. dép. s/ 4.000 m2 de terr., 265.000. Ag. Montargoise, 3, pl. Mirabeau, 45203 Montargis - (38) 85-10-83

maisons de campagne

Pet. mais., 160 km. de Paris, eau, élect., 28.000 F. 962-72-09.

appartem. vente

Paris

Mo SAINT-PLACIDE Imm. P.d.T.
2 PET. P. Entrée, kitchen., sal. d'eau, wc, 10, rue du Regard. 2e étage. SAM., DIM., LUNDI, 15-18 H.

MARAIS Immeuble Pierre de Taille
Mo Chemin-Vert, 3e étg., calme.
3 PCES + bur., entrée, cuis., salle de bains, tel. 95, bd Beaumarchais, ch. serv., ch. c. Sam., dim., ldi. 15-18 h.

PARIS 15e
MAGNIFIQUE 5 PIECES
balcon, tél., rue calme, près front de Seine et Champ-de-Mars. Habitable fin juin 75.
Visite s/place ce jour : 45, rue du Théâtre, à partir de 14 h.

Mo PTE-DES-LILAS (19e)
Imm. neuf 1971, tt cft, standing LIV. + 2 chbres, entrée, cuis., s. bns, tél., 68 m2+36 m2 terras. Park. 12e ét., vue panoramique. 339 ter, rue de Belleville SAM.-DIM.-LUNDI, 15-18 h.

Mo WAGRAM Immeuble P. de T.
Asc., chauff. cent., 4e ét., soleil GD LIV. DBLE + 5 CHBRES 240 m2, tt cft + ch. serv., office 53, RUE DE PRONY Sam.-dim.-lundi : 14 h 30/17 h 30.

18e. - MARX-DORMOY. Bon imm. Beau 2 p., ent., c., wc, dche. 1er étg., très clair, avec 20 000 comptant. - 202-31-06.

Région parisienne

Studio-cuis., excell. état, plein midi. MONTREUIL (La Boissière). - Tél 526-57-16.

appartem. achat

Disp. paiem. cpt ch. not., ach. 1 à 3 p., prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche. Fontenay-ss-B.

hôtels-partic.

4, RUE MASPERO
Résidentiel, hôtel particulier, excellent état, 9 pièces princip. Libre. Garage. Service.

locations non meublées

Demande

Femme sculpteur cherche coin atelier à Paris. Prix modéré, avec table de travail et 2 m3 pour entreposer terre pendant 5 mois environ.
Ecr. à 6.673, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

immeubles

Urgent Particulière achète pour placement un immeuble DE RAPPORT à PARIS Px max. 850.000 F. BERTHOUX 6, route de Saint-Maurice. 1814 La TOUR-de-PEILTZ (SUISSE)

bureaux

A LOUER Paris-11e. Bureaux, cabinets, mens. 600 F. Tél. à partir 21 heures. 805-02-49.

locaux commerciaux

URGT. Cse maladie, cède bout. gde surface. SARL P. à P., chaussures, poss. Banque, Cie aérienne, etc. Tr. b. emplacem. St-Germain-des-Prés, av. 800.000 + crédit, intérêt 8 %. 326-29-11.

Vend LIBRAIRIE-PAPETERIE JOURNX, tr. bien placée. Bon rappt. Pas sérx s'abst. Tél. de 14 h. à 17 h. à 606-35-29.

pavillons

UNIQUE LAGNY Beau pavillon
toits 4 pent., 5 p., bel. cuis., tt cft, ch. c. maz., sol, bains, wc, gd ss-sol, dép. amén., gar., terr. 600 m2, av. 55.000, lg créd. si sér. Sam., dim., ldi ap.-midi, 30, R. PIERRE-SEMART.

propriétés

AVIS paie comptant pavillon, terr., fermet.; bne commission, tout indicateur. Ecr. description Serv. achat, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

terrains

20 HA PRAIRIE, 120 km Paris-Ouest. B. empl. Urgt. Poss. av. ferme. J. HEGON Imm., pl. Marché - 28480 Thiron-Gardais. Tél. 60 (faire 15-37-09-91-11)

LAC LEMAN
Aux portes de Genève
Terrain 150.000 m2
Vue panoramique
Prix 20 F le m2
(Permis construire 100 villas)
T. I. T. - 13, place J.-Mercier, 74200 Thonon-les-Bains
Tél. (50) 71-07-62

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour vos renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Rechute du dollar — Hausse de l'or

Le redressement du DOLLAR a fait long feu. En dépit des interventions, au demeurant limitées, des banques centrales, la monnaie américaine a de nouveau fléchi cette semaine, ses cours revenant finalement, à la veille du week-end, très près des bas niveaux atteints à la fin du mois de janvier.

La reprise du dollar qui avait suivi le communiqué faisant état de l'accord intervenu entre les instituts d'émission américain, suisse et allemand pour soutenir la monnaie américaine n'avait guère convaincu. Toutefois, certaines rumeurs ayant circulé, laissant entendre que cet accord pourrait être précisé et renforcé à l'occasion de la réunion, les 9 et 10 février, des gouverneurs des banques centrales à Bâle, une certaine expectative était perceptible sur les marchés des changes au début de la semaine. Elle fut de courte durée. Dès lundi après-midi, lorsqu'il fut évident qu'aucune mesure concrète ne serait prise à Bâle, la baisse du dollar reprenait. Un instant ralentie, elle s'accéléra à compter de jeudi, après qu'eut été rendue publique la décision de l'Iran de lier désormais sa monnaie — le rial, — non plus au dollar, mais aux droits de tirage spéciaux (D.T.S.).

La Réserve fédérale, la Bundesbank et la Banque nationale suisse, qui avaient clairement affirmé leur volonté de soutenir la monnaie américaine, sont intervenues très modestement, n'achetant que de petites quantités de dollars. La chose est moins surprenante qu'il peut y paraître. Il est clair, maintenant, que la publication, à grand fracas, de l'accord intervenu entre les trois instituts d'émission n'a pas eu l'effet escompté. La tendance reste à la baisse sur le dollar. On ne saurait s'en étonner, dans la mesure où les conditions ayant précipité le recul de la devise américaine — déficit budgétaire américain record, dénouement d'opérations spéculatives en Suisse, etc., — ne se sont pas modifiées.

Dès lors on comprend que les banques centrales, plutôt que de se mettre en travers d'un mouvement qui, pour l'heure, apparait irréversible, avaient préféré s'en tenir à des interventions ponctuelles... qui, du moins, entretiennent l'incertitude dans l'esprit des opérateurs.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres	5,7670	1,5268	5,5591		2,3900	10,2411	5,9898
	5,7876	1,5275	5,5979		2,3720	10,3158	5,9893
New-York	41,6421	0,1567	42,3822	2,3900		23,3372	40,4448
	40,9836	0,1552	42,3728	2,3720		22,9837	39,6039
Paris	177,57	6,7163	184,22	10,2411	4,2850		173,38
	178,33	6,7531	184,27	10,3158	4,3490		172,23
Zurich	182,4658	3,87539	106,2983	5,9092	2,4725	57,7034	
	183,4836	3,92880	106,9915	5,9893	2,5250	58,0613	
Francfort	96,3945	3,6457		5,5591	2,3200	54,2829	94,0748
	96,7213	3,6645		5,5979	2,3600	54,2681	93,4653

Cela dit, les cinq séances qui viennent de s'écouler amènent à se poser une question simple mais embarrassante : la preuve étant faite que les déclarations d'intention, aussi véhémentes soient-elles, s'avèrent inopérantes, comment arrêter la chute du dollar, étant bien entendu que nul n'est en mesure d'imposer aux Etats-Unis un changement de politique économique... ce qui serait pourtant la seule vraie solution. Acheter des dollars ? Mais à quel cours et jusqu'à quand ? Harmoniser les politiques de taux d'intérêt ? Conclure un vaste accord international... qui reviendrait peu ou prou à un retour aux parités fixes tant dénoncées ? Mais comment associer à un tel accord des pays tels que la Grande-Bretagne et l'Italie ?

Le problème est fort complexe, et dans ces conditions on ne saurait s'étonner que la dernière réunion des gouverneurs des banques centrales qui s'est tenue à Bâle ait échoué « *en raison des divergences de vues qui existent, non seulement entre les Etats-Unis et le Vieux Continent, mais aussi entre les pays européens eux-mêmes* », aux dires mêmes d'un des participants.

Le recul du dollar et les inquiétudes qu'il fait naître, et la baisse des taux d'intérêt qui se généralise, ont provoqué une forte hausse des cours de l'or à l'approche du week-end. A Londres, le cours de l'once de métal précieux s'est finalement inscrit à 184 dollars, contre 174,5 dollars le vendredi précédent.

PHILIPPE LABARDE.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'argent et de la laine

METAUX. — Une reprise s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Pourtant, les stocks de métal se sont accrus de 3 400 tonnes pour atteindre 170 225 tonnes.

En corrélation avec la flambée soudaine des prix de l'or, le marché de l'argent à Londres s'est animé. Les cours se sont tendus, le disponible s'avance à 189 pence l'once troy contre 179,10 pence et le trois mois à 195 contre 184,50 pence.

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine ont progressé à 65,75-67,15 livres l'once troy contre 63-65 livres. L'écart avec le prix producteur tend donc à se réduire car celui-ci vient de subir une nouvelle diminution à 73 livres contre 81,75 livres.

Repli des cours de l'étain sur les places commerciales. Le président du conseil international a laissé entendre à Genève que les moyens financiers du directeur du stock régulateur permettant des interventions sur le marché pour discipliner les prix pourraient être renforcés grâce à des « appuis » fournis par le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale.

TEXTILES. — Pour la première fois depuis nombre de semaines, les cours de la laine ont enregistré une reprise sur les marchés à terme. Le Japon a accru ses achats aux ventes aux enchères en Australie, s'attribuant 20 % des quantités figurant au catalogue contre 9 % la semaine précédente. On s'attend que l'U.R.S.S. accroisse ses achats également. Pour les sept premiers mois de la campagne 1974-1975, les ventes australiennes de laines se sont élevées à 2 109 062 balles contre 2 044 855 balles.

DENREES. — Les cours du sucre ont peu varié sur les places commerciales. La production mondiale est évaluée par une firme privée à 79,5 millions de tonnes pour la campagne en cours, inférieure de 422 000 tonnes à la précédente évaluation et de 1,25 million de tonnes à la récolte de la précédente campagne.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS
du 14 février 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 528,50 (506) ; à trois mois, 550 (524) ; étain, comptant, 3 180 (3 205) ; à trois mois, 3 135 (3 155) ; plomb, 226,25 (226,50) ; zinc, 331 (325). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 56,10 (52,60) ; aluminium (lingots), inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 78,50 (81,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (235-240). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 970 (1 043).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 39,65 (39,15) ; mai, 40,57 (39,90) ; laine suint, mars, 109,10 (95,50) ; mai, 115,10 (99,50). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (175) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (244). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, fév., 17,80 (17,60). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 450 (455).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 26,75-27,50 (25,55-25,85). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 136,50-137 (132,50-133,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 74 (71,80) ; mai, 67,95 (65,70) ; sucre disp., 36,25 (35,75) ; mai, 36,40 (35,85). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 374 (371) ; mai, 361 (362) ; café, mars, 469,50 (462) ; mai, 461,50 (448 1/2) ; cacao, mars, 760 (740) ; mai, 687 (676 1/2). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 790 (789,50) ; mai, 769 (771) ; café, mars, 513 (516) ; mai, 512 (503) ; sucre (en francs par tonne), mai, 4 275 (4 250) ; août, 4 250 (4 200).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 409 (395) ; mai, 403 (392) ; maïs, mars, 310 (312) ; mai, 312 (315).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

AU-DESSOUS DE 10 %

Pour la première fois depuis septembre 1973, le taux du loyer de l'argent au jour le jour est revenu au-dessous de 10 %, s'établissant à 9 3/4 % en fin de semaine. Les taux des opérations à terme ont suivi cette baisse et se situent à 9 1/2 % - 9 5/8 % du « 1 mois » au « 1 an ».

Pour spectaculaire qu'il soit — on abandonne enfin les taux d'intérêt à deux chiffres, — l'événement ne fait que confirmer le changement d'attitude des autorités monétaires, qui, depuis plusieurs semaines, sont manifestement décidées à accélérer la décrue. Que le taux des adjudications de la Banque de France ait été fixé à 9 3/4 % est significatif à cet égard.

Cette nouvelle politique semble répondre à deux exigences. Il apparait nécessaire de ne pas trop laisser se creuser l'écart avec l'étranger, notamment les Etats-Unis, où le taux de base vient de tomber au-dessous de 8 3/4 %. Peut-être faut-il y voir aussi une manière détournée de venir en aide à une devise américaine bien malade.

Au plan intérieur, il s'agit d'alléger les charges financières des entreprises en créant les conditions propres à une nouvelle baisse des tarifs des banques, comme nous l'indiquions récemment (*le Monde* daté 2-3 février). Pour inciter les banques à aller dans ce sens, l'Institut d'émission sera-t-il amené à abaisser son taux d'escompte, qui, à 12 %, reste l'un des plus élevés d'Europe ? Cette mesure, en tout cas, est attendue dans les milieux spécialisés.

(Intérim.)

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 7/2	COURS 14/2
Or fin (kilo en barre)	24875	26125
— (kilo en lingot)	24995	26260
Pièce française (20 fr.)	267	275 60
Pièce française (10 fr.)	188	195 50
Pièce suisse (20 fr.)	255	270 10
Union latine (20 fr.)	240	247
● Pièce tunisienne (20 fr.)	175	188
Souverain	242	251 50
● Souverain Elizabeth II	257	259
● Demi-souverain	232	237
Pièce de 20 dollars	1150	1200
— 10 dollars	570 20	600
— 5 dollars	429	444 10
— 50 pesos	999 50	1046
● — 20 marks	400	410
— 10 florins	224 90	239 90
● — 5 roubles	149	160

LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE ET LA BOURSE

L'on s'intéresse décidément beaucoup à la Bourse ces derniers temps. Tandis que M. Fourcade active l'étude des mesures propres à relancer le marché financier (« le Monde » du 9-10 février), M. Sudreau, dans son rapport sur la réforme de l'entreprise, s'est penché sur le sort des actionnaires.

Afin de revaloriser leur situation, il préconise : 1) d'uniformiser le traitement fiscal des diverses formes de placement ; 2) d'encourager l'émission d'obligations participantes ; 3) d'autoriser la réévaluation des bilans sociaux pour aboutir à un plus grand réalisme des comptes et à une information plus complète des actionnaires, sans changer les règles d'établissement des résultats fiscaux ; 4) d'assurer une plus grande rigueur et une plus grande régularité dans les informations données au public pour les sociétés cotées en Bourse ; 5) de favoriser les actionnaires stables en leur donnant une influence accrue et en les autorisant notamment à proposer des administrateurs et à voter par correspondance ; 6) d'instaurer une procédure légale de questions écrites sous le contrôle de la Commission des opérations de Bourse ; 7) d'établir progressivement une protection spéciale des intérêts des actionnaires minoritaires dans les groupes ; 8) d'obliger les groupes à publier, à partir de 1976, des comptes consolidés ; 9) de taxer à un taux minoré les revenus des actions émises lors d'augmentations de capital agréées par les pouvoirs publics ; 10) de n'imposer les plus-values boursières, comme les pouvoirs publics projettent de le faire, que pour leur partie ressortant après revalorisation du prix d'entrée dans le patrimoine considéré en fonction de l'érosion monétaire.

هكذا عن الأصل

LA REVUE DES VALEURS

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON : forte diminution du plan d'investissement

Le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson (S.G.P.M.) a toujour été partisan d'une politique d'information active. Il vient d'en donner une nouvelle preuve en adressant au personnel de S.G.P.M. un « message ». Ce document, qui est en fait un véritable rapport d'activité, évoque largement les perspectives du groupe pour 1975.

« L'économie du monde occidental est en crise. Les aspects sectoriels de celle-ci semblent devoir nous toucher plus que d'autres. Les prévisions que nous nous risquons à faire pour l'année 1975 font apparaître une une baisse sensible de nos résultats et confirment la rupture brutale amorcée au second semestre », indique la direction générale du groupe, qui annonce une forte réduction du plan d'investissement qui sera ramené pour 1975 de 2,7 à 1,5 milliard de francs avant d'aborder en ces termes le problème de l'emploi : « Nous avions annoncé au début de 1974 que nous pensions pouvoir le maintenir globalement pour l'ensemble du groupe. En dépit de quelques adaptations géographiques, nous y avons réussi. L'année 1975 s'annonce beaucoup plus difficile.

» Pour éviter d'en arriver à des suppressions de postes ou à des licenciements, nous irons aussi loin qu'il nous sera possible, mais il n'est pas en notre pouvoir de dresser des digues contre l'océan. Dans la voie que nous avons choisie, il existe un seuil que nous ne saurions franchir. »

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le fait saillant de la semaine a été constitué par la vive reprise de l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* qui, stimulé par le redressement spec-

	14 févr.	Diff.
4 1/2 % 1973	548	+ 23,30
7 % 1973	114,90	+ 3,91
4 1/4 % 1963	99,50	— 0,40
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	84,10	+ 0,15
5 1/2 % 1965	96,60	+ 0,50
6 % 1966	95,50	+ 0,50
6 % 1967	92,70	+ 0,15
P.T.T. 10,70 % 1974	98,50	— 0,40
C.N. 10,50 % 4-74	97,20	— 3,30
C.F. 11,40 % 1974	106	+ 2,50
CNCA 10,50 % 3-74	97,90	+ 0,70

taculaire des cours de l'or, a regagné près de 5 %. L'*Emprunt 7 % 1973* a également fait l'objet, à la veille du week-end, d'achats suivis.

Une note d'irrégularité a prévalu sur les différents groupes d'obligations, parmi lesquelles les indexées, à l'image de la *Caisse Nationale de l'Energie 3 %*, se sont mises en évidence.

Matériel électrique, services publics

En 1974, le chiffre d'affaires hors taxes de *C.G.E.* a augmenté de 23,7 %, atteignant 15.905 millions contre 12.855 ;

Le chiffre d'affaires consolidé de *Thomson C.S.F.* s'est élevé en 1974 à 4 532 millions hors taxes

	14 févr.	Diff.
Alsthom	93,50	— 1,90
C.G.E.	316,80	— 5,20
Electro-mécaniq.	110	— 1,60
Jeumont	93,90	— 8,40
Machines Bull	38,60	— 2,20
Méci	45	— 4
Moulinex	248,50	— 15,50
Radiotechnique	388	+ 29,50
S.A.T.	492,50	— 22,50
Signaux	293	— 29
Thomson-Brandt	173	— 1,50
I.B.M.	911	+ 44
Générale des eaux	616	— 16
Lyonnaise des eaux	422	— 17
Chauffage urbain	62	— 4,50

contre 3.601 ; pour la compagnie seule, il s'établit à 3.197 millions contre 2.631.

Alsthom estime à 5.054 millions, contre 4.272, son chiffre d'affaires hors taxes de 1974.

Legrand va participer pour 40 % à une société dont le siège sera à Téhéran et l'objet la fabrication et la vente d'appareillage électrique d'installation en Iran et sur les marchés limitrophes. Un chiffre d'affaires de 25 millions est prévu pour 1976.

Schlumberger Ltd a enregistré pour la onzième fois consécutive, à l'occasion de l'exercice 1974, un bénéfice net record : 147.6 millions de dollars contre 92.4.

Bâtiment et travaux publics

Dumez se propose de distribuer deux actions gratuites, jouissance 1er janvier 1974, pour trois

	14 févr.	Diff.
Auxil. d'entreprises	218,50	+ 2,50
Bouygues	569	+ 21
Chimiq. et routière	108	— 3,50
Ciments français	88,60	— 2,40
Dumez	490	+ 70
Entr. J. Lefebvre	166	— 3,80
Gén. d'entreprises	106,80	+ 1,90
Gds Travx de Mars.	150,20	— 8,30
Lafarge	169,90	— 0,10
Maisons Phénix	818	— 43
Poliet et Chausson	128,50	— 2,50

anciennes Le capital sera ainsi porté de 20 à 50 millions. Le dividende net sera maintenu à 12,60 F sur le capital augmenté.

L'Auxiliaire d'Entreprises annonce, pour son groupe, un chiffre d'affaires de 2 milliards 38 millions en 1974 contre 1 milliard 371 millions en 1973. La société, pour l'exercice en cours, considère comme très favorables les perspectives d'activité en France et escompte des travaux à l'étranger.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 10 AU 14 FEVRIER

REPLI DES VALEURS FRANÇAISES
VIVE REPRISE DE L'OR

POUR la première fois depuis deux mois, la Bourse de Paris a baissé cette semaine. Lundi, malgré quelques signes de faiblesse, le marche tenait bon et la séance se soldait par un score nul. Mardi, les achats étrangers étant devenus rares, il cédait du terrain. Mercredi, toutefois, une reprise sélective se produisait en liaison avec la baisse du loyer de l'argent à court terme. Le lendemain, sur une nouvelle détente des taux d'intérêt au jour le jour, tombés au-dessous de 10 % pour la première fois depuis septembre 1973, la hausse s'amplifiait et gagnait la plus grande partie des valeurs inscrites à la cote. Jusque-là, le film des événements s'était déroulé suivant un scénario à peu près identique à celui de la semaine écoulée. Wall Street affichant d'excellentes dispositions et une troisième baisse des taux d'intérêt à court terme ayant été enregistrée, l'on s'attendait, dans ces conditions, à voir la Bourse, sinon poursuivre son mouvement ascendant, mais, pour tout le moins, consolider les positions qu'elle avait acquises. Cet espoir devait être déçu et, à la veille du week-end, la tendance s'alourdissait passablement, si bien que d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont baissé de 1,6 %.

Le marche aurait-il subitement cessé de croire aux vertus magiques de l'argent « meilleur » marché, qui poussent à la hausse toutes les places financières internationales depuis quelque temps ? A dire vrai, le problème ne se pose pas exactement en ces termes. Il est certain que l'approche de la liquidation générale — celle-ci débutera mercredi prochain par la réponse des primes — a incité certains opérateurs à alléger leurs positions. En l'espace d'un mois, même si les indices ne le révèlent pas, de nombreuses valeurs ont encore monté de façon sensible. Il était par conséquent normal qu'une baisse se produise. Peut-être n'aurait-elle pas eu lieu sans la grève-bouchon des usines Renault de Billancourt qui, en provoquant la mise en chômage de trois mille salariés, a, pour le moins, produit une fâcheuse impression sur le marché.

Rien, à la limite, n'interdit même de penser que la hausse des cours aurait pu se poursuivre si les investisseurs étrangers ne s'étaient pas de nouveau dérobés à la veille du week-end. Mais ils n'étaient pas là. Et à ce propos, l'on notera que, pour la première fois sans doute, cette absence a troublé, car elle ne semblait pas fortuite. Et d'aucuns se demandaient si les « émirs » n'avaient pas reporté leur intérêt sur l'or, dont on reparle beaucoup (voir d'autre part) et qui a repris le relais des valeurs mobilières, alors que de nouvelles poussées inflationnistes se dessinent à l'horizon. Et de s'interroger sur le caractère momentané ou plus durable de ce phénomène.

De fait le métal jaune, en sommeil depuis plusieurs semaines, s'est brutalement réveillé à l'approche du week-end. Sur les avis de Londres, le marché de Paris s'est emballé. Le lingot a regagné 1 265 F à 26 260 F, le kilo en barre 1 150 F à 26 125 F et le napoléon 8,60 F à 275,60 F. Inutile de dire que ces gains ont été acquis pour l'essentiel durant la seule journée de vendredi. Une forte activité a accompagne cette poussée de hausse, qui s'est transmise à la rente 4 1/2 % 1973, à l'emprunt 7 % 1973 et, naturellement, aux mines d'or.

Hormis ces dernières, les valeurs étrangères ont assez sensiblement baissé en fin de semaine, ne conservant qu'une très petite partie de leurs gains initiaux.

ANDRÉ DESSOT.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le conseil d'administration de *Finextel* a arrêté les comptes du dernier exercice ; celui-ci s'est soldé par un bénéfice net de 86,1 millions de francs, en augmentation de 9.42 % par rapport aux résultats de l'année précédente.

	14 févr.	Diff.
B.C.T.	180	+ 9
Cetelem	171	+ 8
Compagn. bancaire	464	— 6
C.C.F.	133	— 4
Crédit foncier	330	+ 3
Crédit du Nord	91,30	— 1,20
Financière de Paris	163	+ 2
Locafrance	185,50	+ 16,50
U.C.B.	346	+ 6
U.F.B.	218	+ 23
La Hénin	360,10	— 29,90
S.N.I.	245	— 3
Paternelle	136,10	— 6,90
Pricel	153	— 4
Schneider	169,80	— 7,70
Suez	229	+ 4
O.P.F.I.-Paribas	78,10	— 1,70
Finextel	117	+ 2,50

Cette société a l'intention de porter de 9.50 F à 10 F le montant du dividende qui sera servi à ses actionnaires.

L'ensemble des recettes encaissées par *Schneider S.A.* (c'est-à-dire les revenus du portefeuille, les tantièmes et les jetons de présence) s'est élevé à 46,5 millions de francs en 1974, contre 32,9 millions de francs en 1973 (+ 41 %).

Alimentation

B.S.N Gervais Danone étudie actuellement les solutions qui pourraient être apportées au problème posé par l'arrêt de la production de verre à vitre intervenu à l'usine de Wingles.

Les prévisions établies par les

	14 févr.	Diff.
Beghin-Say	136,50	— 2,30
B.S.N.-Gerv.-Dan.	440	— 67
Carrefour	1 895	— 25
Casino	1 245	— 4
C.D.C.	225,50	— 3
Moët-Hennessy	493	— 44
Mumm	451	— 23
Olida et Caby	176	+ 5
Pernod	464,80	— 13,20
Radar	314	— 20,50
Raffin. Saint-Louis	190	+ 9,90
Ricard	503	— 14
S.I.A.S.	320	— 10
Veuve Clicquot	595	— 18
Viniprix	691	— 10
Club Méditerranée	275	+ 10
Perrier	116	— 3
Jacques Borel	576	— 39
P.L.M.	97,20	+ 2,20
Nestlé	4 875	— 110

dirigeants de *CEDIS* pour l'année 1975 fixent comme objectif final un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 100 millions de francs, soit 350 millions de francs de plus qu'en 1974.

Métallurgie, constructions mécaniques

En janvier, la production française d'acier brut, progressivement ajustée au niveau des commandes, a diminué de 9,5 %. Des décisions de chômage partiel ou de brefs arrêts du travail ont été annoncés par *Sacilor* et *Usinor*.

L'objectif final de l'aciérie de Fos, a déclaré M. Jacques Ferry, reste fixé à une capacité de 7 millions de tonnes d'acier brut. Mais l'engagement des travaux dépendra des possibilités financières et d'un redressement durable de la conjoncture. M. Jacques Ferry estime que *Thyssen* « suivrait » et porterait alors sa participation de 5 % à 25 %.

Des dégagements sur la *Métallurgique de Normandie*. Par suite

	14 févr.	Diff.
Châtillon	71,20	— 1,10
La Chiers	211,50	— 4,50
Creusot-Loire	174	— 5,50
Denain Nord-Est	158	— 4,50
Marine	129	— 7,90
Métall. Normandie	109	— 17,50
Pompey	61,80	— 0,30
Sacilor	76,10	— 7,90
Saulnes	135	— 6
Usinor	91,50	— 5,50
Vallourec	120,50	— 18,50
Alspi	67,80	+ 0,80
Babcock-Fives	90,90	— 2,40
Génér. de fonderie	165,20	— 11,80
Poclain	389,10	— 55
Sagem	477,80	— 17,20
Saunier-Duval	112	— 1,50
Penhoët	252,50	— 9,50
Citroën	29,30	+ 0,30
Ferodo	227	— 4
Peugeot	190	inchangé
Facom	839	— 26
Speichim	124,80	— 5,30

d'annulations ou de reports de commandes, le train à fil no 1 a été complètement arrêté. D'autres réductions d'activité ont été ou seront décidées.

Le chiffre d'affaires hors taxes de *La Chiers*, l'année dernière, s'est élevé à 1 703 millions contre 1 200 millions.

Le bénéfice net de *Creusot-Loire* serait approximativement doublé pour l'année 1974 entière comme pour le premier semestre. La société a porté de 9,85 % à 15,5 % sa participation dans *Alan Wood Steel*, qui produit des tôles fortes près de Philadelphie.

Le bénéfice net corrigé de *Facom* sera en augmentation sensible.

Speichim envisage de reprendre ses répartitions avec un dividende global de 12,75 F, égal au dernier dividende distribué en 1970.

3 500 640 actions *Citroën*, soit 38,2 % du capital, ont été présentées à l'échange contre des obligations convertibles *Michelin* et *Peugeot*. Ces actions seront provisoirement détenues par *Sonedia*. Les deux groupes posséderont au total 91,41 % du capital de *Citroën*.

Pétroles

Les prix d'achat du pétrole brut ayant été multipliés par cinq environ, le chiffre d'affaires hors taxes de la *Française de Raffinage* a atteint 15 288 millions contre 6 529 millions, et le chiffre d'affaires consolidé, chimie exclue,

	14 févr.	Diff.
Antar	29,80	— 1,20
Aquitaine	446,90	— 5,10
Esso Standard	62,10	— 2,10
Franç. des pétroles	103	— 1
Primagaz	224	— 6
Raffinage	111,90	— 4,40
Sogerap	69	— 0,20
Exxon	317	— 2
Norsk Hydro	405	— 12
Petrofina	503	+ 1
Royal Dutch	136	— 3

23 582 millions contre 13 427 millions. La société a mis en marche, à Mardyck, la Raffinerie des Flandres.

Le bénéfice net d'*Aquitaine Co of Canada* en 1974 s'est élevé à 21,5 millions de dollars contre 16,3 millions. La filiale australienne d'*Aquitaine* n'a pu acquérir d'intérêts dans *Delhi Oil*, le gouvernement australien ayant exercé son droit de préemption.

Produits chimiques

Pechiney - Ugine-Kuhlmann annonce pour 1974 un chiffre d'affaires consolidé de 22.221 millions de francs, dont 44,2 % réalisés à l'étranger (22,3 % à l'exportation, 21,9 % par les filiales implantées sur place). A structures comparables la progression, d'un exercice à l'autre, s'élève à 36,9 %. La plus forte augmentation a été obtenue par le secteur « chimie » (+ 51,9 %) qui, avec un chiffre d'affaires de 4.945 millions, passe de la troisième à la seconde place, devant la transformation du cui-

	14 févr.	Diff.
C.M.-Industries	317	— 0,50
Cotelle et Foucher	112	— 9
Institut Mérieux	780	+ 5
Laboratoire Bellon	269,80	— 7,20
Nobel-Bozel	95	— 4,60
P.U.K.	129	— 6,50
Pierrefitte-Auby	67,50	— 2,60
Rhône-Poulenc	132,10	+ 2,20
Roussel-Uclaf	262,90	— 3,10

vre (4.803 millions de F, + 30,8 %). Le secteur « aluminium » reste le plus important (7.433 millions, + 34,1 %).

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de *Synthélabo* pour 1974 s'élève à 420.5 millions de F (+ 19,1 %).

M. Renaud Gillet, président du groupe Rhône-Poulenc, escompte une reprise graduelle de l'activité dans l'industrie chimique à compter de la fin mars, qui s'affirmerait au cours du second semestre. « Sauf événement imprévu, nous avons le sentiment que vers la fin de l'année nos usines tourneront à un rythme convenable. »

Filatures, textiles, magasins

Stimulée par la campagne des soldes, une légère reprise des ventes d'articles textiles a été décelée en janvier.

Saint Frères a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes

	14 févr.	Diff.
Dollfus-Mieg	63,50	— 5,50
Sommer-Allibert	440,50	— 8,50
Godde-Bedin	83,50	— 1,50
Roudière	400	— 8
Saint-Frères	23,10	— 1,90
Tapis et convertur.	83	+ 2
Vitos	59,30	+ 3,80
C.F.A.O.	260	— 5
Galeries Lafayette	85,50	— 3,50
Nouvelles Galeries	118	— 2
Paris-France	132	+ 9
Printemps	87	— 4
La Redoute	417	+ 21
U.I.S.	152	— 6
Uniprix	82	+ 15

de 442,8 millions contre 345,1, en hausse de 28 % ; la progression ressort à 34 % si l'on tient compte des modifications intervenues dans la structure des exploitations.

Le Blan comptabilise un chiffre d'affaires hors taxes de 133,4 millions contre 103,1, malgré le ralentissement observé en fin d'année. On estime que le résultat d'exploitation sera en nette augmentation sur celui de 1973.

Le ralentissement des ventes s'est accentué en janvier dans les grands magasins parisiens ; leur accroissement n'est que de 7 % en valeur (ce qui correspond à une diminution en volume) par rapport à janvier 1973, qui avait été, il est vrai, un mois de forte activité. Une indication plus large, portant sur les grands magasins et magasins populaires de Paris et de province, fait état d'une augmentation de 10 % en valeur.

En 1974, le chiffre d'affaires hors taxes du *B.H.V.* s'est élevé à 1 005 millions contre 785 et celui des *Galeries Lafayette* à 826,6 millions contre 687.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Hausse de plus de 20 % sur la *Charter*, dont les bénéfices, en raison de ses intérêts dans les mines d'or, seront en progrès.

L'International Nickel entend

	14 févr.	Diff.
Imétal	85	— 5
Peñarroya	62,40	— 3,10
Asturienne	265,10	+ 2,30
Charter	14,05	+ 2,55
Internation. Nickel	105,80	— 7,
R.T.Z.	15	+ 2
Tanganyika	13,30	— 0,20
Union minière	170,50	— 2,60
Z.C.I.	3,95	inchangé
Hutchinson-Mapa	221,40	+ 3,40
Kléber	58,10	— 1,90
Michelin	786	— 9

poursuivre les discussions avec le gouvernement français au sujet des ressources minières de la Nouvelle-Calédonie, mais sans qu'aucun engagement ait été pris de part et d'autre.

Mines d'or, diamants

Les autorités du Mozambique envisagent de rouvrir d'anciennes mines d'or désaffectées et de met-

	14 févr.	Diff.
Amgold	243	+ 25,80
Anglo-American	25	+ 0,10
Buffelsfontein	123	+ 8,20
Free State	167	+ 12,20
Goldfields	25,80	+ 3
Harmony	48,30	+ 4,40
President Brand	154	+ 16,20
Randfontein	190,50	+ 25,50
Saint-Helena	189,90	+ 22,10
Union Corporation	27,50	+ 1,55
West Driefontein	282,70	+ 13,70
Western Deep	128,80	+ 8,80
Western Holdings	210	+ 19,50
De Beers	14,90	+ 0,45

tre en exploitation de nouveaux gisements.

Un gisement aurifère, ayant un rendement de 18 grammes par tonne vient d'être découvert dans le nord de la Grèce. Les études se poursuivent afin de déterminer si l'exploitation est rentable

Valeurs diverses

En raison de l'entrée en service, en mars et octobre, des deux navires « Iseult » et « Isis », le chiffre d'affaires hors taxes de l'*Auxiliaire de navigation* a été

	14 févr.	Diff.
L'Air liquide	324,20	— 5,70
Bic	650	— 84
Club Méditerranée	235	+ 10
Europe no 1	294	— 11,50
Hachette	141	— 1
Jacques Borel	576	— 39
L'Oréal	850	— 40
Presses de la Cité	70,50	— 4,50
St-Gob.-P.-à-M.	132	— 3,40
Arjomari	170	— 25
Auxiliaire Navigat.	193	+ 1

porté de 95,59 millions en 1973 à 151,77 millions en 1974.

Les résultats consolidés du groupe St-Gobain - Pont-à-Mousson, en 1974, sont évalués à 730 millions contre 613 millions, soit 26 F contre 23,63 F. Ceux de la société mère seront du même ordre que l'an dernier (250,84 millions). L'augmentation du dividende sera « sensible ».

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap (F)
4 1/2 % 1973	236 200	126 397 910
Carrefour	8 220	15 447 070
L'Air liquide (1)	28 425	9 277 379
C.N.E. 3 % (1)	9 775	10 628 575
Fin. de Paris (1)	57 200	9 265 419
Th.-Brandt (1)	49 250	8 593 782
Radiotechn. (2)	14 825	5 832 447

(1) Quatre séances seulement.
(2) Séance de vendredi seulement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	7 fév.	14 fév.
Indice général	70,4	69,6
Produits de base	51,9	50,5
Construction	78,9	78,3
Biens d'équipement	65,9	65,5
Biens de consom. durables	82,7	82,6
Biens de cons. non durabl.	67,2	66
Biens de consom. aliment.	82,3	89,4
Services	103,5	103
Sociétés financières	83,5	83,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	128,1	125,5
Valeurs industrielles	62,9	61,7

N. D. L. R. — Les indices hebdomadaires INSEE ne nous sont pas parvenus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 févr.	11 févr.	12 févr.	13 févr.	14 févr.
Terme	108 661 891	84 489 281	103 852 235	147 656 934	148 327 031
Comptant					
R. et obl.	47 622 713	61 509 055	79 774 172	63 662 625	80 389 537
Actions	42 693 748	33 693 961	33 985 549	38 995 080	36 404 745
Total	198 978 352	179 692 297	217 611 956	250 314 639	265 121 313

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	10 févr.	11 févr.	12 févr.	13 févr.	14 févr.
Franç.	119,3	116,7	117,5	118,4	117,4
Etrang.	120,6	118,7	119,4	121,5	120,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

	10 févr.	11 févr.	12 févr.	13 févr.	14 févr.
Indice gén.	70,5	68,7	69,1	69,9	69,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Ferme

Pour la quatrième séance consécutive, la tendance a été ferme à Wall Street, qui a continué d'anticiper les effets bénéfiques de la baisse des taux d'intérêt sur l'économie.

Le marché a acquis tous ses gains durant les trois dernières séances — notamment celle de jeudi, — marquée de surcroît par une activité record (35,16 millions de titres échangés). La décision prise vendredi par la First National City Bank de réduire à 8 3/4 % son taux de base a contribué à entretenir l'optimisme des opérateurs.

L'activité hebdomadaire a porté sur 110,94 millions de titres contre 125,81 millions.

Indices Dow Jones du 14 février : industrielles, 734,20 (contre 711,91) ; transports, 161,18 (contre 157,90) ; services publics, 81,70 (contre 81,64).

	Cours 7 févr.	Cours 14 févr.
Alcoa	33 1/8	34 5/8
A.T.T.	49 7/8	50 3/4
Boeing	17	17 1/8
Chase Man. Bank	36 3/4	33 1/4
Du Pont de Nem.	96 5/8	99 3/4
Eastman Kodak	96 5/8	99 3/4
Exxon	28 1/2	86 1/8
Ford	73 1/4	73 5/8
General Electric	34 1/4	35 3/4
General Foods	39 3/4	42 7/8
General Motors	22 1/2	22 1/2
Goodyear	35 3/4	38
I.B.M.	15 3/4	15 3/4
I.T.T.	197 5/8	220 1/8
Kennecott	19 3/8	19 1/4
Mobil Oil	34 1/8	34 1/4
Pfizer	40 5/8	41 3/8
Schlumberger	30 1/2	33 1/4
Texaco	98 3/4	102
U.A.L. Inc.	24 7/8	25
Union Carbide	18 1/8	19 3/4
U.S. Steel	46 5/8	48
Westinghouse	11 3/4	12 1/2
Woolworth	72 3/4	76 5/8

ALLEMAGNE
Consolidation

Après deux semaines de hausse, le marché a consolidé ses positions et les cours ont très légèrement fléchi, mais avec un volume d'affaires plus faible.

Indice de la Commerzbank du 14 février : 618,9 (contre 619,9).

	Cours 7 févr.	Cours 14 févr.
A.E.G.	69	74,50
B.A.S.F.	139,90	135,40
Bayer	115,40	112,70
Commerzbank	185,50	180,70
Hoechst	126	128
Mannesmann	287,50	284,50
Siemens	253	257
Volkswagen	82,50	87

LONDRES
Nouvelle avance

Après avoir démarré en trombe, le marché a plusieurs fois changé de cap cette semaine. Il a néanmoins conservé une bonne partie de ses gains initiaux et a encore progressé de 8 %.

L'espoir d'un assouplissement du contrôle des dividendes et d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt — effectivement intervenue vendredi, — la réduction du déficit commercial en janvier, l'accord intervenu dans les charbonnages, qui écartait la menace d'une grève, la hausse de Wall Street enfin, ont constitué autant de facteurs encourageants. Leur effet a toutefois été quelque peu contrebalancé par la hausse des prix de détail et la crainte que le relèvement de salaires accordé aux mineurs, qui risque déjà d'entraîner une hausse des tarifs du charbon et de l'électricité, ne fassent tache d'huile. Favorisées par la fièvre de l'or, les aurifères sont revenues au premier plan.

Indices du « Financial Times » du 14 février : industrielles, 275,1 (contre 256,8) ; mines d'or, 384,1 (contre 332,2) ; fonds d'Etat, 58,62 (contre 56,88).

	Cours 7 févr.	Cours 14 févr.
Bowater	91	97
Brit. Petroleum	345	380
Charter	113	139
Courtaulds	98	100
De Beers	229	240
Free State Geduld*	24	27 1/4
Gt Univ Stores	165	180
Imp Chemical	208	225
Shell	211	222
Vickers	109	128
War Loan	24 1/8	25

(*) En livres sterling.

TOKYO
La hausse se poursuit

Quatre séances seulement cette semaine, le marché ayant chômé mardi à l'occasion de la fête nationale. La hausse des cours s'est poursuivie dans l'espoir que le gouvernement prenne des mesures de relance. Mais, vendredi, le fait accompli a joué et, à l'annonce desdites mesures, les gains initiaux ont été en partie entamés.

Indices du 14 février : Dow Jones, 4 107,63 (contre 4 036,4) ; indice général, 300,12 (contre 293,91).

	Cours 7 févr.	Cours 14 févr.
Fuji Bank	370	385
Honda Motors	517	539
Matsushita Elect.	423	430
Mitsubishi Heavy	131	137
Sony Corp	2 240	2 290
Toyota Motors	478	502

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. ASIE
— JAPON : la Chine et l'U.R.S.S. se livrent à Tokyo à une intense bataille diplomatique.

2. AFRIQUE
— GUINEE - EQUATORIALE : les « suicides » de l'île Macias-N'Guema.

3. EUROPE
— U.R.S.S. : la rencontre Wilson-Brejnev.

4. POLITIQUE
— M. GISCARD D'ESTAING : le projet de loi sur le divorce doit prévoir la perception effective des pensions alimentaires.

5. EDUCATION
— Traditions d'Assas.
— Les réactions au projet de réforme de M. Haby.

5. JEUNESSE
— Conflit entre le maire et la M.J.C. de Viry-Châtillon (Essonne).

6. JUSTICE
— AU TRIBUNAL DE PARIS : la faute d'un employé subalterne et la responsabilité hiérarchique.

6. RELIGION
— Un ouvrage sur les problèmes démographiques fait l'objet de critiques du Vatican.

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 7 A 14

— La vie aux champs : Le renard et son piège, par Jean Taillemagre.
— Au fil de la semaine : Une question de dignité, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Mogadiscio, par Philippe Decraene.
— Revue des revues, par Yves Florenne.
— Humeur : Les tribulations d'un jeune chômeur intellectuel.
— Société : Les silences du thérapeute.
— Science administrative : Au cœur des crises, par Georges Dupuis.
— RADIO-TELEVISION : Trois entretiens de Christian Chabanis avec le philosophe Gustave Thibon ; La guerre des sondages.

15. SPORTS

16-17. ARTS ET SPECTACLES
— MUSIQUE : l'Orchestre de Lyon inaugure l'auditorium de la Part-Dieu.
— CINEMA : *California Split* ; *les Deux Saisons de la vie.*

18. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— LES ASSEMBLEES REGIONALES : Nord-Pas-de-Calais ; Provence-Côte d'Azur.

18-19. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— LA REFORME DE L'ENTREPRISE : *un éventail de mots ?*
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : la direction ayant levé le lock-out, les « caristes » de Renault se prononcent lundi sur la reprise du travail.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (9 à 12)

Annonces classées (20) ; Aujourd'hui (15) ; Carnet (15) ; « Journal officiel » (15) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15) ; Finances (20-21).

(Publicité)

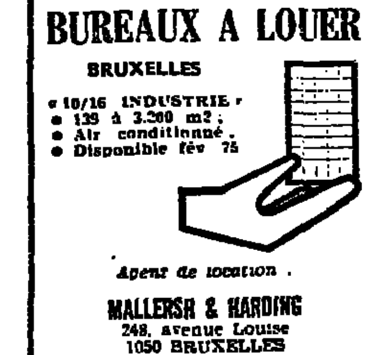
Bègues

Vous pouvez retrouver la PAROLE NORMALE à tout âge. Remarquable Documentation éditée par l'Institut fondé en 1938 par un Ancien Bègue. Envoi discret gratuit. — Ecrire P.R. M. BAUDET, 165, boulevard Wilson, 33200 BORDEAUX

BUREAUX A LOUER

BRUXELLES

« 10/16 INDUSTRIE »
● 139 à 3.200 m² ;
● Air conditionné ;
● Disponible fév. 75



Agent de location :

MALLERSH & HARDING
248, avenue Louise
1050 BRUXELLES
Téléph. : (02) 649-32-64

Le numéro du « Monde » daté 15 février 1975 a été tiré à 555 547 exemplaires.

A B C D F G H

Au Portugal

Le débat sur l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées divise les militaires

Un remaniement ministériel est attendu

Une nouvelle réunion des délégués du Mouvement des forces armées (M.F.A.) devrait avoir lieu le lundi 17 février à Lisbonne. Les officiers partisans d'une institutionnalisation du M.F.A. doivent reprendre le débat sur les modalités d'une insertion des militaires dans les structures de l'Etat et du gouvernement. Deux thèses s'affrontent : les plus radicaux souhaitent que le conseil des Vingt (conseil supérieur du M.F.A.) soit élargi et qu'il dispose d'un véritable droit de veto sur les décisions du gouvernement. Les officiers plus modérés seraient partisans d'un rôle d'« arbitre », et non pas « moteur », du M.F.A. C'est cette dernière thèse, semble-t-il, qui l'emportera.

D'autre part, notre correspondant à Lisbonne José Rebelo nous signale qu'un mini-remaniement ministériel pourrait avoir lieu la semaine prochaine. Deux postes seraient touchés : le ministère de l'information et celui de la défense. M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, resterait en revanche aux affaires étrangères. Son départ et sa nomination comme simple ministre d'Etat avaient été récemment envisagés.

Lisbonne (A.F.P., Reuter). — Le parti socialiste a tenu, le vendredi 14 février, un meeting pour répondre « *aux calomnies d'une campagne antisocialiste* » et défendre les « *libertés fondamentales* ». M. Mario Soares, secrétaire général, a déclaré que l'interprétation du programme du M.F.A. (Mouvement des forces armées) proposée par le président de la République dans sa récente allocution au pays était celle de son parti et traduisait « *l'unité entre le peuple et les forces armées* ». M. Soares s'est déclaré partisan de l'institutionnalisation des forces armées, « *mais nous n'admettrons pas*, a-t-il dit, *que des représentants du M.F.A. siègent à la Constituante sans être élus par le peuple* ».

Cette remarque traduit le souci de plus en plus marqué des partis politiques à l'approche d'une participation « institutionnelle » de l'armée. Dans un article publié vendredi dans le quotidien *O Seculo*, M. Alfredo Barroso, porte-parole du ministre des affaires étrangères, va plus loin que M. Soares en écrivant que le M.F.A. n'a pas le droit « *d'institutionnaliser un pouvoir militaire de quelque type que ce soit* », car « *cela met en danger le libre jeu des forces démocratiques ou conditionne la volonté souveraine du peuple portugais* ».

Dans un communiqué publié le même jour, le parti populaire démocratique critique la loi qui a récemment accordé au M.F.A. des pouvoirs d'ordre législatif pour démanteler les institutions du régime précédent, mener des purges et contrôler les activités économiques du pays dans le but d'éviter « *des sabotages* ». Pour le P.P.D., cetet disposition, prise sans que le gouvernement ait été formellement consulté, signifie un recul de la démocratie et une menace pour le pouvoir civil. Ce parti estime que seule l'Assemblée constituante issue des élections qui auront lieu en avril devrait avoir le pouvoir de procéder à des changements constitutionnels.

D'autre part, le parti de la démocratie chrétienne (P.D.C.) a présenté le jeudi 13 février au Tribunal suprême le dossier qui devrait lui permettre d'obtenir sa légalisation et de présenter des candidats aux élections à la *Constituante*.

Cinq partis ont obtenu jusqu'ici leur légalisation : le parti communiste, le parti socialiste, le parti populaire démocratique, le Mouvement démocratique portugais et le Parti du centre démocratique et social. L'Union démocratique populaire, issue de la fusion de trois mouvements marxistes-léninistes, a déposé, elle aussi, un dossier de légalisation.

Enfin, les relations entre le Portugal et le Vatican devaient être marquées, le samedi 15 février, par la signature au Vatican d'un accord modifiant l'article 24 du Concordat, ce qui rendra désormais possible le divorce pour les époux mariés religieusement.

HUMORISTE D'UNE ÉTONNANTE FÉCONDITÉ

P. G. Wodehouse est mort à quatre-vingt-treize ans près de New-York

L'écrivain britannique P.-G. Wodehouse est mort vendredi matin *14 février à l'hôpital de Long-Island, où il avait été transporté le* mardi précédent. Il a succombé à une crise cardiaque.

Avec trois cents nouvelles, cinq cents essais ou articles, une demi-douzaine de scénarios, seize pièces, les *dialogues de vingt-trois* comédies musicales et quelques soixante-dix romans, Pelham Grenville Wodehouse aura été l'un des auteurs les plus prolifiques et les plus populaires de ce siècle. Ses romans humoristiques sont centrés sur le personnage de Bertie Wooster, le type de l'aristocrate snob et dépourvu d'intelligence qui est régulièrement tiré des mésaventures les plus embarrassantes par l'astuce de son valet Jeeves. Wodehouse décrivait lui-même ses romans comme des « comédies musicales sans la musique... »

Né en 1881 dans le Surrey, Wodehouse devra travailler très tôt dans une banque avant de se lancer dans le journalisme et de publier un premier roman en 1902. Il s'installe en 1909 aux Etats-Unis, où il connaît de grands succès dans la comédie musicale.

En 1940, installé au Touquet avec sa femme, il est fait prisonnier par les Allemands et transféré en Silésie, puis à Berlin, où, en 1941, interviewé par la chaîne de radio américaine C.B.S., il parla avec humour de ses conditions de *détention*. Ses compatriotes, engagés dans une lutte sans merci, ne le lui pardonneront pas. De retour en France en 1943, P.G. Wodehouse regagnera les Etats-Unis en 1945, où il recevra la nationalité américaine en 1955.

Les polémiques touchant l'attitude de l'écrivain durant la dernière guerre ont été définitivement enterrées lorsque la reine Elisabeth — en fait le gouvernement travailliste — a fait de lui un chevalier commandeur de l'Empire britannique. Cette distinction, il est vrai, servait aussi à maintenir l'équilibre politique d'une « liste des honneurs » qui a, tout aussi tardivement, anobli Charles Chaplin, persécuté pendant la période de guerre froide pour ses sympathies gauchistes.

Agé de quatre-vingt-treize ans et déjà malade, Wodehouse avait fait savoir alors qu'il n'entendait pas entreprendre le voyage à Londres pour recevoir l'accolade de la souveraine. « *C'est trop tard* », avait-il dit, non sans prémonition.

Bernard Cassen a rappelé, dans « *le Monde des livres* » du 16 octobre 1971, la vogue durable de cet amuseur public sans égal, considéré par une minorité de connaisseurs (parmi lesquels Kipling, Orwell, Evelyn Waugh) *comme un styliste prodigieux, un* magicien de la langue anglaise.

« M. MARCHAIS SE TROMPE DE RÉGIME ET DE PAYS », déclare M. Poniatowski.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est intervenu samedi 15 février, au cours de l'assemblée des clubs Perspectives et Réalités, et a répondu aux déclarations de M. Marchais, secrétaire général du P.C., qui l'avait décrit comme un « *ministre inquiétant* » tenant des « *propos fascisants* ».

« *Parfois*, a déclaré M. Poniatowski, *passéisme et mensonge se trouvent confondus, et je pense ici à M. Georges Marchais. M. Marchais a profité des quelques instants où il n'attaquait pas M. François Mitterrand pour me prendre à partie en me traitant de « fascisant », parce que je disais que les criminels devaient être poursuivis et jugés, et les personnes âgées, les enfants et les faibles, protégés. Cela me paraît pourtant une évidence peu politique et de bon sens. Comme d'habitude, le secrétaire général du parti communiste français se trompe de régime, se trompe de siècle et se trompe de pays.* »

LE GÉNÉRAL BIGEARD AUX ARMÉES : Un nouveau style doit sortir de vos rangs

Dans un ordre du jour aux armées, diffusé le vendredi 14 février (notre dernière édition), le général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, déclare :

« L'armée française existe, solide et disponible, mais, dans l'évolution accélérée du monde de 1975, les événements de ces dernières semaines sont venus nous prouver, si besoin était, que tout va vite, très vite. M. Bourges, notre ministre de la défense, et moi-même, nous mettrons au point les solutions nécessaires que vous attendez. Mais il convient dans vos commandements, vos états-majors, vos unités ou vos services d'adopter sans délai le rythme de notre temps. Pénétrez-vous de cette nécessité, vous tous, officiers de tous grades, sous-officiers et gradés de nos trois armées.

» *Vous devez, sans attendre les* moyens supplémentaires et les changements en cours de définition, payer d'exemple, rayonner, expliquer, comprendre et faire comprendre par le cœur et dans l'effort et le désintéressement. Un nouveau style doit surgir de vos rangs, fait d'ardeur et de confiance, de joie et de fierté retrouvée. Il faut redonner à notre armée un nouvel essor par une nouvelle jeunesse, croire et oser, prendre ses responsabilités. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle reprendra la place qui aurait toujours dû être la sienne dans la nation.

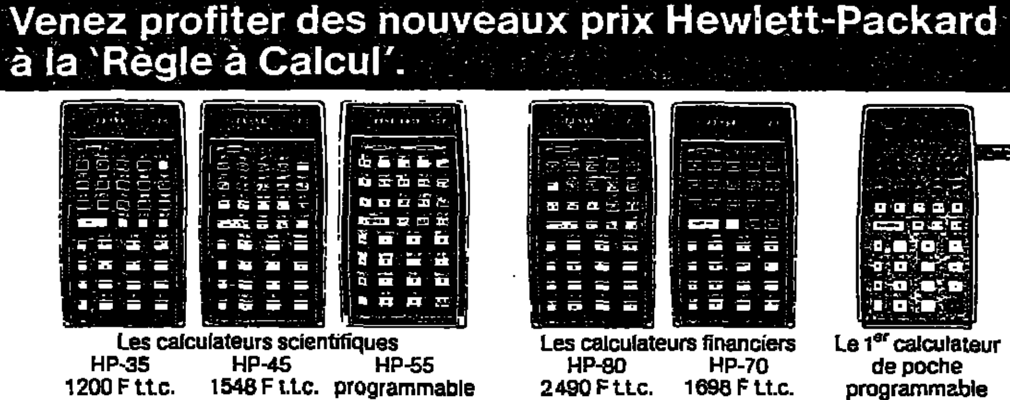
» Faites que chacun mette toute son âme et jette toutes ses forces dans ce combat pour une armée nouvelle *plus juste, plus humaine, plus* fraternelle, où les cadres auront retrouvé leur équilibre et leur sourire et où les jeunes citoyens qui seront appelés à servir dans les rangs pendant une année se sentiront chez eux avant d'en ressortir plus forts moralement et physiquement, plus solidaires entre eux et avec leurs aînés, et plus aptes à affronter le dur combat de la vie quotidienne.

» N'attendez pas pour m'aider dans *ce bond en avant, soyez au sport*, à l'instruction, au travail comme au repos, des guides et des exemples, quelle que soit votre fonction. Je connais parfaitement vos problèmes et je me chargerai de les faire disparaître à la place qui vient de m'être fixée. Vous pouvez en être sûrs, et nous réussirons tous ensemble. »

LE CHAMARRE

BAR
DINER/SOUPER
TOUS LES SOIRS
5, rue Bernard-Palissy (Saint-Germain-des-Prés)
Réservation 548-55-16 - 548-47-79

Venez profiter des nouveaux prix Hewlett-Packard à la 'Règle à Calcul'.



Les calculateurs scientifiques
HP-35 1200 F t.t.c.
HP-45 1548 F t.t.c.
HP-55 programmable 2490 F t.t.c.

Les calculateurs financiers
HP-80 2490 F t.t.c.
HP-70 1698 F t.t.c.

Le 1er calculateur de poche programmable
HP-65 4920 F t.t.c.



démonstration-vente sur stock
65, bd Saint-Germain 75005 Paris
Tél. : 033.02.63/033.34.61
1er distributeur agréé en France
des calculateurs de poche électroniques HP

HEWLETT hp PACKARD

crédit Cetelem - fermé le lundi

Les assises du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe

La C.E.E. peut-elle encore faire l'Europe ?

« *L'impression qu'on n'arrivera jamais à faire l'Europe est une idée qu'on devrait avoir constamment à l'esprit comme base de travail* », a déclaré M. Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture, au cours des assises du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, qui se sont ouvertes le 14 février à Paris. « *Nous n'arriverons jamais à donner à la construction européenne une forme définitive satisfaisante, mais ce qui compte c'est qu'on poursuive sans cesse l'idée.* »

La C.E.E. peut-elle faire l'Europe ? M. Deniau en doute un peu. Certes, a-t-il souligné, c'est un cadre irremplaçable. (« *S'il n'y avait pas le Marché commun agricole, y aurait-il des décisions financières et monétaires à neuf ?* ») Cependant, elle souffre de son « *péché originel* » : elle était basée sur une idée négative (supprimer les droits de douane) et sur un besoin extérieur (plus de guerre avec l'Allemagne). Les deux motifs maintenant disparus, il faut les remplacer. Pour M. Deniau, comme d'ailleurs pour M. Durafour, ministre du travail, qui participait aux débats, il faut réintroduire des perspectives nouvelles à long terme : positives et intérieures, c'est-à-dire notamment des mesures de justice sociale propres à mobiliser l'opinion publique. « *Il faut que nous retrouvions un modèle pour nous-mêmes et les autres, un modèle qui incorporera notre mode de vie, nos réflexions, notre civilisation. Bref, un modèle qui affirmera notre identité* », a conclu M. Deniau.

Auparavant, M. Claude Cheysson, membre de la Commission européenne, avait insisté sur l'ampleur de l'accord qui vient d'être réalisé entre la C.E.E. et des pays d'Afrique noire, des Antilles et du Pacifique : aide financière, accès aux marchés, garanties de recettes apportées aux pays producteurs. « *L'Afrique noire va se trouver liée à nous dans une coopération sans précédent avec le monde industriel. L'aide financière fournie représente 20 % de l'aide américaine à l'ensemble du monde. C'est dire son importance.* »

La défense européenne

La séance de l'après-midi, présidée par M. Fanton, député U.D.R. de Paris, était consacrée au sujet voisin de la défense de l'Europe. A la question : « *L'Europe occidentale peut-elle se dispenser d'une défense autonome ?* » la plupart des orateurs répondent par la négative, mais l'espoir de voir se constituer une telle défense est pratiquement nul pour le moment. Le général Buis, rapporteur, constate que « *dans l'état actuel et prévisible des choses, aucune des conditions nécessaires à cette autonomie n'est remplie* ». M. Jean-Marie Domenach estime par exemple que faire aujourd'hui une défense européenne équivaudrait à « *constituer une armée au service des Etats-Unis* », mais qu'aussi on ne saurait identifier défense nationale et armée : « *Jamais les peuples n'ont été aussi essentiels à la défense, mais ils ne le savent pas.* »

Une note d'espoir est apportée par M. Dabezies, professeur à Paris I. Selon lui, « *tout joue contre l'Europe* », mais les Allemands, « *tout en s'abandonnant à l'atlantisme* », sont inquiets des négociations en cours sur les armements et des perspectives d'un retrait des systèmes nucléaires américains du Vieux Continent. Aussi, « *un jour peut-être, la position de nos voisins d'outre-Rhin pourrait s'assouplir* » et se rapprocher des positions françaises. Une note d'espoir aussi chez M. Habib-Deloncle, ancien directeur de *la Nation*, qui, après avoir suggéré que les Neuf fixent un plancher à leurs budgets militaires et constaté lui aussi que les conditions d'une défense commune n'existent pas, n'en conclut pas moins à la nécessité d'y préparer les esprits. « *L'histoire finira bien par nous donner notre chance.* »

La Commission de Bruxelles évalue à 11,7 % la hausse des prix agricoles en France

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Selon les services de la Commission, l'augmentation moyenne des prix communs agricoles en unités de compte, décidée jeudi matin par les ministres de l'agriculture des Neuf, serait de 10,2 %. Compte tenu de l'ajustement monétaire de 1,5 % accepté par M. Deniau (ajustement qui correspond à une modification du « *taux représentatif* » du franc par rapport à l'unité de compte, dit autrement à une dévaluation du franc vert par rapport à l'unité de compte, qui vaudra désormais 5,63 F), le relèvement moyen des prix agricoles en France serait donc de 10,2 % plus 1,5 % soit 11,7 %.

Jeudi à l'aube, M. Deniau et ses collaborateurs avaient évalué à 8,5 % la hausse moyenne des prix en unités de compte, soit 10 % pour la France et M. Lardinois à *9 %, soit 10,5 % pour les prix français*. Il semble donc, après vérification — calculer une telle moyenne pondérée est toujours une opération sujette à caution, — que la revalorisation des prix dont bénéficieront les agriculteurs français sera légèrement supérieure à ce qu'on avait annoncé initialement. — Ph. L.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres

ÉLECTION DE Mme DE ROMILLY

Mme Jacqueline de Romilly vient d'être élue membre de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres en remplacement de M. Chantraine, décédé. Elle est la première femme élue par cette Académie.

[Connue pour ses travaux sur Thucydide, sur l'hégémonie grecque et sur la tragédie antique, Mme Jacqueline de Romilly est depuis 1973 la seule femme à enseigner au Collège de France.

Agrégée de lettres en 1936, docteur ès lettres en 1947, elle a fait toute sa carrière dans l'enseignement secondaire, puis dans l'enseignement supérieur. Directrice de l'U.E.R. de grec à la Sorbonne de 1960 à 1973, elle a pris en 1968 des position assez sévères envers les mouvement étudiants. Elle n'a jamais cessé de défendre une conception de l'enseignement et de la culture directement héritée de l'humanisme classique.]

M. LOUIS ROUDIÉ ambassadeur à Lomé

M. Louis Roudié, conseiller des affaires étrangères de première classe, a été nommé ambassadeur de France à Lomé (Togo), en remplacement de M. Jean-Pierre Campredon.

[Né en 1917, M. Louis Roudié est licencié en droit. Il a été mis à la disposition de la résidence générale du Maroc de 1942 à 1956, puis affecté à l'administration centrale (Amérique) de 1956 à 1959. Intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1959, M. Roudié a été successivement premier secrétaire à La Havane, détaché de nouveau à l'administration centrale pour les affaires marocaines et tunisiennes, premier secrétaire à Tunis, détaché aux services des affaires économiques de l'administration centrale, et délégué dans les fonctions de sous-directeur en février 1971.]

La crise du Théâtre de Nice

GABRIEL MONNET DÉCIDE DE RESTER A SON POSTE

Gabriel Monnet, directeur du Théâtre de Nice, qui, à la suite de différends avec M. Jacques Médecin, maire de Nice, devait s'installer à Grenoble, a annoncé qu'il restait à son poste.

Nice-Matin publie un article dans lequel Gabriel Monnet fait état d'une lettre du secrétariat d'Etat à la culture, datée du 30 décembre, par laquelle M. Michel Guy l'avise de son intention de renouveler son contrat à Nice, sauf avis contraire du maire. « *Depuis lors*, ajoute Gabriel Monnet, *rien ne s'est passé.* » Il estime que cette affaire « *mérite un débat clair* ».

M. Jacques Médecin, pour sa part, déclare dans le même article qu'il ne « *lui appartient pas de dénoncer la convention qui lie la municipalité à Gabriel Monnet, puisqu'un article stipule qu'elle prend fin automatiquement à la résiliation du contrat passé avec les affaires culturelles* ». Actuellement en tournée, Gabriel Monnet tiendra une conférence de presse lundi 17 février à 11 h. 30.